REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXX[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

LE MARQUIS

DE VILLEMER

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XVIII.

La marquise ne dormit guère. Elle étouffait d'impatience d'être au lendemain. L'insomnie l'attrista. Elle vit tout en noir et s'attendit à une déception; mais lorsque Caroline lui apporta sa correspondance, il y avait une lettre de la duchesse qui la transporta de joie. « Mon amie, disait Mme de Dunières, voilà un changement à vue comme à l'Opéra. C'est de votre fils aîné qu'il faut s'occuper. Je viens de causer avec Diane à son réveil. Je ne lui ai point noirci le duc, mais ma religion m'obligeait de ne lui rien cacher de la vérité. Elle m'a répondu que je lui avais déjà dit tout cela en lui parlant du marquis, que je n'avais plus rien à lui apprendre à quoi elle n'eût réfléchi, et que, tout en réfléchissant, elle en était venue à s'intéresser également aux deux frères, dont l'amitié était une si belle chose, que même, en songeant à la situation du duc, elle avait trouvé plus de mérite à bien porter le fardeau de la reconnaissance qu'à rendre le service exigé par le devoir. Elle a ajouté que, puisque je lui avais conseillé de faire le bonheur et la fortune d'un homme de mérite, elle se sentait attirée vers celui qui lui en saurait le plus de gré.

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet, du 1er et du 15 août.

Enfin les irrésistibles grâces de votre scélérat de fils ont fait le reste. Et puis il ne faut pas que je m'abuse sur Diane. Elle juge que le titre de duchesse siéra mieux à sa figure de reine; elle est portée à aimer le monde, et comme depuis quelque temps je ne sais qui lui avait appris que le marquis ne l'aimait pas du tout, je la voyais inquiète sans en savoir la cause. Elle m'a tout avoué. Elle m'a dit que, comme frère, le marquis est tout ce qu'elle peut désirer de mieux, mais que, comme mari, le duc lui montre la vie plus riante. Bref, ma chère, elle me paraît si décidée que je n'ai plus qu'à vous servir de tout mon pouvoir dans ce cas imprévu comme dans l'autre.

« Je vous conduirai ma fille demain dans la matinée, et comme Diane sera avec nous, vous la verrez sans avoir l'air de vous douter de rien; mais vous achèverez de la séduire, j'en suis bien sûre. »

Pendant que la marquise et le duc se livraient au bonheur, Caroline se trouvait un peu plus seule, car le fils et la mère avaient dans la journée de longs entretiens où elle était naturellement de trop, et pendant lesquels elle faisait de la musique ou sa propre correspondance au salon, toujours désert jusqu'à cinq heures. Là, elle ne gênait personne et se tenait prête à répondre au moindre appel de la marquise.

Un jour, le marquis entra avec un livre, et, s'asseyant d'un air étrangement résolu et tranquille à la même table où elle écrivait, il lui demanda la permission de travailler dans cette pièce où l'on respirait mieux que dans sa petite chambre. C'est à la condition, lui dit-il, que je ne vous mettrai pas en fuite, car je vois très bien que, depuis quelques jours, vous m'évitez; ne le niez pas! ajouta-t-il en voyant qu'elle allait répondre. Vous avez pour cela des raisons que je respecte, mais qui ne sont pas fondées. En vous parlant de moi comme je me suis permis de le faire au Jardin des Plantes, j'ai effrayé la délicatesse de votre conscience. Vous avez cru que j'allais vous prendre pour confidente de quelque projet personnel de nature à troubler la paix de ma famille, et vous ne voudriez pas être la complice, même passive, de ma révolte.

— C'est précisément cela, répondit Caroline, et vous avez très bien deviné ce qui se passait en moi.

— Que ce que je vous ai dit soit donc non avenu, reprit Urbain avec une fermeté calme qui imposait le respect de sa parole : je ne vous dirai pas de l'oublier, mais je vous prie de ne vous en préoccuper en aucune façon et de ne pas craindre que je mette votre attachement pour ma mère aux prises avec l'amitié généreuse que vous avez daigné m'accorder.

Caroline dut céder à l'ascendant de la franchise. Elle ne comprit

pas tout ce qui se passait dans l'esprit du marquis, tout ce qu'il y avait d'arrêté en lui au-delà de ses paroles. Elle crut qu'elle s'était trompée, ou qu'elle s'était trop alarmée d'une velléité dont il avait déjà su triompher. Elle accepta en elle-même la promesse de son ami comme une réparation formelle d'un instant de trouble dans sa pensée, et dès lors elle retrouva tout le charme, toute la sécurité de l'amitié.

Ils se virent donc tous les jours, et même quelquefois pendant de longues heures, dans le salon, presque sous les yeux de la marquise, qui se réjouissait de voir Caroline continuer d'aider son fils dans ses travaux. En réalité, elle ne l'aidait plus que pour mémoire: il avait fait sa provision de documens à la campagne, et il écrivait son troisième et dernier volume avec une rapidité et une facilité admirables. La présence de Caroline lui donnait l'élan et l'inspiration. Auprès d'elle, il n'avait plus de doutes ni de lassitudes. Elle lui était devenue si nécessaire qu'il lui avoua ne pouvoir plus s'intéresser à rien quand il était seul. Il était heureux lorsqu'elle lui parlait tout au milieu de son travail. Loin de le gêner, cette voix aimée soutenait l'harmonie de sa pensée et l'élévation de son style. Il la provoquait à le déranger, il la priait de lire de la musique au piano, sans craindre de lui causer le moindre trouble. Au contraire, tout ce qui lui faisait savourer sa présence réchauffait son âme, car elle était pour lui, non une autre personne agissant à ses côtés, mais son propre esprit, qu'il sentait vivre en face de lui.

Le respect de l'œuvre, dont elle était enthousiaste, enchaînait Caroline au respect de la personne. Elle se faisait comme un devoir sacré de ne rien déranger à l'équilibre nécessaire à cette belle organisation. Elle ne se permettait donc plus de se préoccuper d'elle-même. Elle ne voulait plus se demander si elle y courait quelque risque pour son compte, et si, à un moment donné, il y aurait en elle assez de force pour renoncer à cette intimité qui devenait le fond de sa propre existence.

Le mariage du duc d'Aléria avec M[lle] de Xaintrailles marchait avec une réjouissante rapidité. La belle Diane était sérieusement éprise et ne voulait rien écouter contre Gaëtan. La duchesse de Dunières, qui avait fait elle-même un mariage d'inclination avec un ancien beau, désormais très rangé, qui la rendait parfaitement heureuse, prenait parti pour sa filleule, et plaidait si bien sa cause que tuteurs et conseils de famille durent céder à la volonté de l'héritière.

Celle-ci déclara à son fiancé, avant même qu'il lui eût exprimé son désir à cet égard, qu'elle comptait payer ses dettes au marquis, et le marquis dut accepter la promesse de cette restitution, dont la loyale et fière jeune fille faisait une condition du mariage. Tout ce

que le marquis obtint, c'est qu'on ne lui restituât point la part d'héritage maternel à laquelle il avait renoncé lorsque Mme de Villemer avait eu à payer une première fois les dettes de son fils aîné. Selon le marquis, sa mère vivante avait eu le droit de disposer de sa fortune, et il se regardait comme entièrement dédommagé, puisque, devant habiter désormais l'hôtel de Xaintrailles et les châteaux de sa bru, beaucoup plus splendides et rapprochés de Paris que le pauvre petit manoir de Séval, la marquise ne serait plus à sa charge.

Dans ces arrangemens de famille, tout le monde se conduisit avec la plus exquise délicatesse et la plus louable générosité. Caroline crut devoir le faire remarquer au marquis pour l'engager à insister, dans son livre, sur les réserves équitables en faveur des familles où le vrai sentiment de la noblesse servait encore de base à des vertus réelles.

En effet, chacun fit ici son devoir. Mlle de Xaintrailles ne voulait pas d'un contrat de mariage qui, en mettant sa fortune à l'abri des dilapidations de son époux, contînt des clauses blessantes pour la fierté de celui-ci, et le duc au contraire exigea que le régime dotal liât les ailes à sa magnifique imprévoyance. Il fut donc dit et paraphé dans l'acte que cette disposition y était introduite sur la demande et la volonté expresse du futur conjoint.

Toutes choses ainsi réglées, la marquise se trouvait associée à une large existence, et, bien qu'elle eût déclaré se contenter d'une simple parole et s'en remettre à la discrétion de ses enfans, une très belle pension lui était assurée par le même contrat où la future avait fait si bien les choses; le marquis de son côté rentrait dans un capital qui représentait une grande aisance. Il est inutile de dire qu'il recouvra cette fortune avec autant de calme qu'il l'avait aliénée.

Pendant que l'on travaillait au trousseau de la fiancée, le duc était fort occupé de la corbeille, dont son frère l'avait forcé d'accepter les fonds comme son cadeau de noces. Quelle affaire pour le duc que de choisir des diamans, des dentelles et des cachemires! Il s'y entendait mieux que la femme la plus versée dans la haute science de la toilette. Il n'avait plus le temps de manger, passant sa vie à faire sa cour, à causer avec les joailliers, les fabricans et les brodeuses, à raconter à sa mère, qui en perdait aussi la tête, les mille incidens et même les drames à surprises de ses merveilleuses acquisitions. Au milieu de tout ce coup de feu où Caroline et Urbain prenaient la part la plus modeste, Mme d'Arglade se glissa comme malgré elle.

Un grand événement avait bouleversé l'existence et les projets de Léonie. Au commencement de l'hiver, son mari, plus âgé qu'elle

de vingt ans et depuis longtemps menacé, avait succombé à une maladie chronique, lui laissant des affaires assez embrouillées, dont elle sortit d'une manière triomphante, grâce à un coup de bourse, car elle jouait depuis longtemps à l'insu de M. d'Arglade, et elle avait enfin mis la main sur un bon numéro de la grande loterie. Elle se trouvait donc veuve, jeune et charmante encore, et plus riche qu'elle ne l'avait jamais été, ce qui ne l'empêcha pas de verser tant et de si grosses larmes que l'on disait d'elle avec admiration : « Cette pauvre petite femme était grandement attachée à son devoir malgré son air frivole! Certes M. d'Arglade n'était pas un mari à faire tourner la tête, mais elle a tant de cœur qu'elle est inconsolable! » Et on la plaignait, on s'évertuait à la distraire; la marquise, sérieusement attendrie, exigeait qu'elle vînt passer avec elle toutes ses après-midi solitaires. Rien n'était plus convenable: ce n'était pas aller dans le monde, puisque la marquise ne recevait pas avant quatre ou cinq heures; ce n'était même pas sortir, puisque Léonie pouvait venir en fiacre, sans toilette et comme *incognito*. Léonie se laissait consoler et amuser en regardant les apprêts du mariage, et parfois le duc réussissait à la faire éclater de rire, ce qui faisait très bien, vu que, passant d'une crise de nerfs à une autre, elle cachait aussitôt sa figure dans son mouchoir à sanglots, disant : — Ah! que c'est cruel de me faire rire! cela me fait tant de mal!

A travers son désespoir, Léonie s'emparait de la confiance intime de la marquise jusqu'à supplanter insensiblement Caroline, qui ne s'en apercevait pas, et qui était à mille lieues de pressentir ses projets. Or voici quel était le projet capital de Léonie.

En voyant dépérir son maussade époux, pendant qu'elle arrondissait sa bourse particulière, Mme d'Arglade s'était demandé quelle espèce de successeur elle pourrait bien lui donner, et, comme elle n'était pas encore dans la confidence du mariage déjà résolu avec Mlle de Xaintrailles, elle avait jeté son dévolu sur le duc d'Aléria. Elle le croyait *inmariable* dans les conditions de la fortune jointe à la naissance et à la jeunesse, et se disait, non sans logique et sans vraisemblance, que la veuve d'un bon gentilhomme riche et sans enfans était le plus beau parti auquel pût aspirer un roué sans avoir, réduit à aller à pied et à compter avec son valet de chambre. Léonie ne doutait donc pas du succès, et, tout en s'occupant avec beaucoup de savoir-faire du placement de ses capitaux, elle se disait avec un calme suprême : — A présent, c'est fini, j'ai assez d'argent, je ne jouerai plus, je n'intriguerai plus. Mon ambition, satisfaite de ce côté-là, doit changer d'objet. Il faut effacer la tache originelle de bourgeoisie qui me gêne encore dans le monde, il faut que j'aie un titre. Celui de duchesse vaut bien la peine d'y songer!

Elle y songea à temps, mais M. d'Arglade mourut trop tard. Elle était à peine hors du premier crêpe funèbre qu'à sa première visite à la marquise elle apprit qu'il n'y fallait plus songer.

Léonie tourna dès lors ses batteries vers le marquis de Villemer. C'était moins brillant et plus difficile, mais c'était encore satisfaisant comme titre, et ce n'était point impossible selon elle. La marquise se préoccupait extrêmement du célibat dont la perspective semblait de nouveau charmer l'insouciance de son fils. Elle ouvrait son cœur à Mme d'Arglade. — Celui-là, disait-elle, me fait une peur affreuse avec son air tranquille. Je crains qu'il n'ait je ne sais quelles préventions contre le mariage, peut-être contre les femmes en général! Il est plus que timide, il est sauvage, et pourtant il est charmant quand on réussit à l'apprivoiser! Il faudrait rencontrer une femme qui l'aimât la première et qui eût le courage de vouloir se faire aimer.

Léonie faisait son profit de ces révélations. — Eh! mon Dieu! répondait-elle étourdiment, il lui faudrait une femme de plus haute condition que moi, et qui ne serait pas veuve du meilleur des hommes, mais qui aurait mon âge, ma fortune et mon caractère.

— Votre caractère est trop spontané pour un homme si réservé, ma chère belle!

— Et c'est pour cela qu'une personne de mon humeur le sauverait. Vous savez, les extrêmes!... Moi, si je pouvais aimer quelqu'un, ce qui maintenant, hélas! est bien impossible, j'aimerais précisément un homme grave et froid. Eh! mon Dieu! n'était-ce pas là le caractère de mon pauvre ami? Eh bien! son sérieux tempérait ma vivacité, et ma gaieté mettait du soleil dans sa mélancolie. C'était son mot, et comme il me l'a dit souvent! Il n'avait jamais aimé avant de me connaître, et précisément lui aussi avait de l'éloignement pour le mariage. Même, en me voyant la première fois, il a eu peur de ma légèreté; puis tout d'un coup il s'est aperçu que j'étais nécessaire à sa vie, parce que cette légèreté apparente, qui, vous le savez bien, ne m'empêche pas d'avoir du cœur, passait en lui comme une lumière, comme un baume. C'étaient encore là ses paroles, pauvre cher! Ah! tenez! ne parlons pas de gens à marier. Cela me fait trop penser que je suis seule pour toujours!

Léonie trouva moyen de revenir si souvent sur ce sujet, et sous tant de formes diverses, avec tant d'à-propos sous un air d'imprévu, tant de prévenances sous un air de détachement, que l'idée entra dans l'esprit de la marquise sans qu'elle en eût bien conscience, et quand Mme d'Arglade la vit disposée à ne pas la rejeter absolument en temps et lieu, elle commença l'attaque directe de M. de Villemer avec les mêmes ruses, les mêmes étourderies charmantes, les

mêmes réticences de désespoir conjugal, les mêmes insinuations ingénues, le tout à bout portant et sous les yeux de Caroline, dont elle ne s'inquiétait en aucune façon.

Mais le babil de Mme d'Arglade était antipathique au marquis, et si elle ne s'en était jamais aperçue, c'est parce qu'elle ne l'avait jamais provoqué à s'occuper d'elle. Loin d'être le sauvage inexpérimenté que l'on supposait, il avait le tact très fin à l'endroit des femmes; aussi, dès les premiers assauts que lui livra Léonie, il comprit ses intentions, devina tout son manége, et le lui fit si bien sentir, qu'elle en fut blessée jusqu'au fond de l'âme.

Dès lors elle ouvrit les yeux, et surprit, à mille délicats indices, l'amour immense que Mlle de Saint-Geneix inspirait au marquis. Elle s'en réjouit fort; elle pensa pouvoir se venger, et elle attendit le moment.

Le mariage du duc était fixé aux premiers jours de janvier; mais il y eut tant de cris dans certains salons rigides du faubourg Saint-Germain contre la facilité avec laquelle la duchesse de Dunières avait accueilli la demande de ce grand coupable, qu'elle résolut, pour éloigner le reproche de précipitation, de retarder de trois mois le bonheur des deux fiancés, et de conduire sa filleule dans le monde. Ce retard n'effraya point le duc, mais contraria vivement la marquise, qui était impatiente d'ouvrir un vrai grand salon pour son compte, avec une belle-fille charmante qui attirerait de jeunes visages autour d'elle. Mme d'Arglade, prétextant des affaires, se fit moins assidue, et Caroline reprit ses fonctions.

Elle était beaucoup moins impatiente que la marquise d'habiter l'hôtel de Xaintrailles et de changer ses habitudes. Le marquis n'était pas décidé à accepter un appartement chez son frère, et ne s'expliquait pas sur ses projets personnels. Caroline s'en effrayait, et cependant elle voyait, dans ce peu d'empressement à se retrouver sous le même toit qu'elle, la preuve du sentiment calme qu'elle exigeait de lui; mais elle en était arrivée à cette phase de l'affection où la logique se trouve bien souvent en défaut au fond du cœur. Elle jouissait en silence de ses derniers beaux jours, et quand le printemps arriva, pour la première fois de sa vie elle regretta l'hiver.

Mlle de Xaintrailles avait pris en grande estime et en grande amitié Mlle de Saint-Geneix, et tout au contraire elle éprouvait une aversion prononcée pour Mme d'Arglade, qu'elle rencontrait de loin en loin, le matin, chez sa future belle-mère, où elle-même ne venait pas officiellement, mais seulement aux heures de l'intimité, avec Mme et Mlle de Dunières. Léonie ne parut point s'apercevoir des hauteurs de la belle Diane. Elle pensait tenir son bonheur dans ses mains et pouvoir se venger d'elle en même temps que de Caroline.

Elle ne fut pas invitée aux fêtes du mariage, son deuil lui interdisait d'y paraître. Cependant, par égard pour la marquise, envers qui Diane se montrait parfaite, il lui fut dit très brièvement quelques mots de regret sur cet empêchement. Ce fut tout. Caroline au contraire fut choisie pour demoiselle de noces et comblée de présens par la future duchesse d'Aléria.

Enfin le grand jour arriva, et pour la première fois depuis bien des années de douleur et de misère, Mlle de Saint-Geneix, parée avec un goût exquis, même avec une certaine richesse, des dons de la mariée, parut dans tout l'éclat de sa beauté et de sa grâce. Elle fit une vive sensation, et tout le monde demanda d'où sortait cette ravissante inconnue. Diane répondait : — C'est mon amie, une personne vraiment supérieure qui est confiée à ma belle-mère, et que je suis bien heureuse de voir fixée près de moi.

Le marquis dansa avec la mariée et avec Mlle de Dunières, afin de pouvoir danser aussitôt après avec Mlle de Saint-Geneix. Caroline en fut si étonnée, qu'elle ne put s'empêcher de lui dire tout bas en souriant : — Comment, après avoir assisté ensemble à l'établissement du régime allodial et à l'affranchissement des communes, nous allons danser la contredanse!

— Oui, lui répondit-il avec vivacité, et ceci vaudra bien mieux, puisque je sentirai votre main dans la mienne.

C'était la première fois que le marquis montrait ouvertement à Caroline une émotion où les sens pouvaient entrer pour quelque chose. Elle sentit en effet sa main frémir et ses yeux la dévorer. Elle eut peur, mais elle se dit qu'une fois déjà il avait paru amoureux d'elle, et qu'il avait su triompher de cette mauvaise pensée. Avec un homme si pur et d'une moralité si élevée devait-elle s'effrayer d'un moment d'oubli? Et d'ailleurs n'éprouvait-elle pas elle-même, avec la volonté d'en triompher tout à l'heure, cette ivresse vague de l'amour? Elle ne pouvait point ne pas se sentir extraordinairement belle, tous les yeux le lui disaient; elle éclipsait la mariée elle-même avec ses dix-sept ans, ses diamans et son beau sourire de triomphe passionné. Les vieilles femmes disaient à la duchesse de Dunières : « Cette orpheline pauvre que vous avez là est trop jolie; c'est inquiétant! » Les fils de la duchesse elle-même, jeunes gens de haute mine et de grande espérance, regardaient Mlle de Saint-Geneix de manière à justifier les appréhensions des matrones expérimentées. Le duc, touché de voir que sa généreuse épouse n'avait pas songé à concevoir le moindre soupçon jaloux, reconnaissant aussi de l'attitude délicatement mesurée de Caroline avec lui, témoignait à celle-ci des égards particuliers. La marquise affectait, pour ne pas lui gâter cette belle journée, de la traiter plus mater-

nellement que jamais, et de faire disparaître toute apparence de servage. Enfin elle était dans un de ces momens de la vie où, en dépit des caprices de la fortune, la puissance naturelle qu'exercent l'intelligence, l'honneur et la beauté semble reprendre ses droits et reconquérir sa place dans le monde.

Mais si Caroline lisait son triomphe sur toutes les physionomies, c'était surtout dans les yeux de M. de Villemer qu'elle pouvait s'en assurer. Elle remarquait aussi à quel point cet homme mystérieux s'était transformé depuis le premier jour où il lui était apparu craintif, absorbé en lui-même et comme jaloux de s'effacer. Il était maintenant aussi élégant de manières que son frère aîné, avec plus de véritable grâce et de distinction réelle, car il y avait toujours chez le duc, en dépit de sa grande science du maintien, un peu de cette pose trop belle et un peu théâtrale qui caractérise la race espagnole. Le marquis était le type français dans toute son aisance sans affectation, dans toute son amabilité bienveillante, dans ce charme particulier qui ne s'impose pas, mais qui s'empare. Il dansait, c'est-à-dire qu'il marchait la contredanse avec plus de simplicité que qui que ce soit; mais la pureté de sa vie avait mis dans ses mouvemens, dans sa figure, dans tout son être, comme un parfum de jeunesse extraordinaire. Il semblait avoir ce soir-là dix ans de moins que son frère, et je ne sais quel rayonnement d'espérance donnait à son regard l'éclat d'une belle vie qui commence.

XIX.

A minuit, les mariés s'étant éclipsés discrètement, la marquise fit signe à son fils qu'elle était fatiguée et désirait se retirer aussi. — Donne-moi ton bras, cher enfant, lui dit-elle quand il fut à ses côtés; ne dérangeons pas Caroline, qui danse et que je laisse sous la protection de Mme de D...

Et comme le marquis la soutenait dans le vestibule qui conduisait à son appartement, situé au rez-de-chaussée, — on avait eu cette attention de lui épargner la crainte des escaliers : — Cher fils, dit-elle, tu n'auras plus la fatigue de porter sur tes bras ton pauvre petit paquet de mère! Tu l'as fait bien souvent quand tu te trouvais là, et avec toi j'avais confiance; mais je souffrais de ta peine.

— Et moi, je la regretterai, dit Urbain.

— Comme ce bal est beau et d'un grand air! reprit la marquise arrivée dans son appartement, et cette Caroline qui en est la reine! Je n'en reviens pas, de la beauté et de la grâce qu'elle a, cette petite!

— Ma mère, dit le marquis, êtes-vous réellement bien fatiguée dans ce moment-ci, et si je vous demande de causer un quart d'heure avec vous?...

— Causons, causons, mon fils! s'écria la marquise; je n'étais fatiguée que de ne pouvoir point causer avec ceux que j'aime. Et puis je craignais de sembler ridicule en parlant trop de mon bonheur. Parlons-en, parlons de ton frère... et de toi aussi! Mon Dieu! ne mettras-tu point dans ma vie un second jour comme celui-ci?

— Ma mère chérie, dit le marquis en s'agenouillant devant sa mère et en prenant ses deux mains dans les siennes, il ne tient qu'à vous que j'aie aussi bientôt mon jour de suprême joie.

— Ah! que dis-tu là? Vrai? Dis-donc vite!...

— Oui, je parlerai! c'est le moment que j'attendais. Je m'étais réservé, et j'avais appelé de tous mes vœux cette heure bénie où mon frère, réconcilié avec Dieu, avec la vérité et avec lui-même, presserait dans ses bras purifiés une compagne digne d'être votre fille. Et à ce moment-là, moi, je comptais vous dire ceci : Eh bien! ma mère, moi aussi, je puis vous présenter une seconde fille plus aimable encore et non moins pure que la première. J'aime avec passion depuis un an, depuis plus d'un an, la créature la plus parfaite. Elle l'a peut-être deviné, mais elle ne le sait pas; j'ai tant de respect et d'estime pour elle, que je savais bien ne pouvoir jamais, sans votre consentement, obtenir le sien. Voilà d'ailleurs ce qu'elle m'a fait rigidement comprendre un jour, un seul jour où mon secret allait m'échapper malgré moi, il y a de cela quatre mois, et je me suis de nouveau imposé le plus rigoureux silence avec elle comme avec vous. Je ne devais pas vous jeter dans des incertitudes qui, grâce à Dieu, n'existent plus. Votre sort, celui de mon frère, le mien sont désormais assurés. Convenablement riche, j'ai le droit de ne pas vouloir augmenter ma fortune et de me marier selon mon cœur. Pourtant vous avez un sacrifice à me faire, et votre amour maternel ne me le refusera pas, puisque le bonheur de toute ma vie en dépend. Cette personne appartient à une famille honorable, vous vous en êtes assurée vous-même en l'admettant dans votre intimité; mais elle n'appartient pas à une de ces antiques illustrations pour lesquelles vous avez une partialité que je n'entends pas combattre. J'ai dit que vous aviez quelque chose à me sacrifier, le voulez-vous? m'aimerez-vous à ce point-là? Oui, ma mère, oui, votre cœur que je sens battre va céder sans regret et avec son immense bonté maternelle à la prière d'un fils qui vous adore.

— Ah! mon Dieu! c'est de Caroline que tu me parles! s'écria la marquise tremblante. Attends, attends, mon fils! le coup est rude, et je ne m'y attendais pas!

— Oh! ne dites pas cela, reprit le marquis avec feu: si le coup est trop rude, je ne veux pas que vous le receviez! Je renoncerai à tout, je ne me marierai jamais...

— Ne pas te marier!... Eh bien! ce serait là le pire! Voyons, voyons! laisse-moi donc me reconnaître! C'est peut-être plus facile à digérer que cela n'en a l'air! Ce n'est pas tant la naissance... Son père était chevalier: c'est mince;... mais enfin si c'était tout! Il y a cette misère qui est venue tomber sur elle... Tu pourrais me dire que sans toi j'y serais tombée aussi, moi; mais j'en serais morte, tandis qu'elle, elle a eu le courage de travailler pour vivre, d'accepter une sorte de domesticité...

— Grand Dieu! s'écria le marquis, lui feriez-vous une tache de ce qui est le mérite sublime de sa vie?

— Non, non, pas moi! reprit vivement la marquise; au contraire! mais le monde est si...

— Si injuste et si aveugle!...

— C'est encore vrai, et j'ai tort de m'en préoccuper. Allons! puisque nous sommes dans les mariages d'amour, je n'ai plus qu'une objection à faire! Caroline a vingt-cinq ans...

— Et moi j'en ai plus de trente-quatre à présent!

— Ce n'est pas cela. Elle est toute jeune, si son cœur est aussi pur, aussi neuf que le tien; mais elle a aimé!

— Non. Je sais toute sa vie, j'ai causé avec sa sœur, elle a dû se marier, elle n'a jamais réellement aimé.

— Mais entre ce mariage manqué et le jour où elle est venue chez nous, il s'est passé des années...

— Je me suis informé. Je connais sa vie jour par jour et presque heure par heure. Si je vous dis que Mlle de Saint-Geneix est digne de vous et de moi, c'est parce que je le sais. Une folle passion ne m'a pas rendu aveugle. Non, un amour sérieux, fondé sur la réflexion, sur la comparaison avec toutes les autres femmes, sur la certitude, m'a donné la force de me taire, d'attendre et de vouloir vous convaincre en connaissance de cause.

Le marquis parla encore longtemps à sa mère, et il triompha. Il y mit toute l'éloquence de la passion et toute la tendresse filiale dont il avait donné tant de preuves. La mère s'attendrit et céda.

— Eh bien! s'écria le marquis, me permettez-vous de l'appeler ici de votre part? Voulez-vous que, pour la première fois, devant vous, à vos pieds, je lui dise que je l'aime? Voyez, je n'ose pas le lui dire encore à elle seule. Un regard froid, une parole de défiance me briseraient le cœur. Ici, en votre présence, je parlerai, je saurai la convaincre!

— Mon fils, dit la marquise, vous avez ma parole! Et tu vois,

ajouta-t-elle en le pressant dans ses faibles bras, si ce n'est pas avec une joie bien spontanée que je te l'ai donnée, c'est du moins avec une tendresse sans bornes et sans arrière-pensée. Je te demande, j'exige une seule chose : c'est que tu prennes vingt-quatre heures encore pour réfléchir à ta situation. Elle est nouvelle, puisque te voilà en possession de mon consentement, dont tu n'étais rien moins qu'assuré il y a une heure. Jusque-là tu t'es cru séparé de Mlle de Saint-Geneix par des obstacles que tu ne croyais peut-être pas vaincre si aisément, qui donnaient peut-être une énergie factice à ton désir. Ne secoue pas la tête. Qu'en sais-tu toi-même? D'ailleurs, ce que je te demande, c'est bien peu de chose. Vingt-quatre heures sans lui parler de rien, voilà tout. Moi-même j'ai besoin d'accepter complétement devant Dieu le parti que je viens de prendre, afin que ma figure, mon trouble, mes larmes ne laissent pas deviner à Caroline que cela m'a un peu coûté...

— Oh! oui, vous avez raison, s'écria le marquis. Si elle le devinait, elle ne me laisserait pas lui parler... A demain donc, ma bonne mère! Vingt-quatre heures, dites-vous? C'est bien long!... Et puis... il est une heure du matin. Vous veillerez donc encore la nuit prochaine?

— Mais oui, puisque nous avons concert demain dans les appartemens de la jeune duchesse. C'est pour cela qu'il faut que nous dormions cette nuit. Est-ce que tu vas retourner au bal?

— Ah! permettez-le-moi; elle est encore là!... et elle est si belle avec sa robe blanche et ses perles! Je ne l'ai vraiment pas assez regardée. Je n'osais pas... C'est à présent seulement que je vais la voir!

— Eh bien! fais-moi ce sacrifice à ton tour, de ne pas la revoir, de ne pas lui parler avant demain soir. Jure-moi, puisque tu ne songes guère à dormir, de penser à elle, à moi et à toi-même, tout seul, pendant quelques heures, et encore demain matin. Tu ne viendras pas ici avant l'heure du dîner. Il le faut, jure-le-moi!

Le marquis jura et tint parole; mais la solitude, la nuit, la douleur de ne point voir Caroline et de la laisser entourée de regards et d'hommages étrangers ne firent qu'augmenter son impatience et aviver le feu de sa passion. D'ailleurs les précautions de sa mère, quoique sages en elles-mêmes, étaient puériles vis-à-vis d'un homme qui réfléchissait et voulait depuis si longtemps.

Caroline s'étonna de ne pas voir reparaître le marquis, et se retira une des premières, voulant se persuader qu'elle ne s'était pas trompée en supposant qu'il reprendrait vite possession de lui-même. On voit qu'elle était loin de pressentir la vérité.

Mme d'Arglade avait des espions dans ce bal, un entre autres qui

se flattait de l'épouser, un secrétaire d'ambassade, qui, dès le lendemain matin, lui rapporta le grand succès de la *demoiselle de compagnie*. L'air enflammé du marquis n'avait point échappé à la pénétration de la malveillance, l'apprenti diplomate avait même flairé un entretien intéressant entre le marquis et sa mère au moment où ils étaient sortis ensemble.

Léonie parut écouter ce compte-rendu avec indifférence; mais elle se dit qu'il était temps d'agir, et à midi elle était chez la marquise au moment où Caroline s'y présentait.

— Un instant, chère amie, lui dit-elle, laissez-moi passer avant vous; c'est pour une chose qui presse, un service à rendre à de pauvres gens qui ne veulent pas être connus.

A peine seule avec la marquise, elle s'excusa de lui venir parler des pauvres dans ses jours de liesse. — C'est au contraire le jour des pauvres, répondit la généreuse dame; parlez. Une de mes grandes joies sera de pouvoir à présent faire plus de bien que je ne le pouvais naguère.

Léonie avait son prétexte tout préparé. Quand elle eut présenté sa requête et porté la marquise sur sa liste de souscription, elle feignit de vouloir s'en aller bien vite, pour se faire un peu retenir. Inutile de rapporter les habiles détours par lesquels sa perversité sut amener le point intéressant de la conversation. Ces infamies de cœur, malheureusement trop communes, sont dans la mémoire de tous ceux qui en ont ressenti les effets cruels, et ceux-là sont bien rares qui ont été oubliés par la calomnie.

On parla naturellement du bonheur de Gaëtan et des perfections de la jeune duchesse. — Ce que j'aime le plus en elle, dit Léonie, c'est qu'elle ne soit jalouse de personne, pas même de... Ah! pardon, le nom allait m'échapper!

Elle y revint par trois fois, refusant toujours de dire ce nom qui commençait à inquiéter la marquise. Enfin il lui échappa, et ce nom, c'était celui de Caroline.

Elle se hâta de le reprendre, de dire que la langue lui avait fourché; mais en dix minutes le coup n'en fut pas moins porté d'une main sûre, et la marquise dut lui arracher le serment qu'elle avait vu, de ses deux yeux vu, à Séval, le duc ramenant Caroline chez elle au point du jour, et tenant ses deux mains dans les siennes en lui parlant avec effusion, pendant trois bonnes minutes, au pied de l'escalier du Renard.

Là-dessus, elle fit jurer à la marquise, dont elle savait la parole sérieuse, de ne point la trahir, de ne pas lui faire d'ennemis, à elle qui n'en avait jamais eu, disant qu'elle était désespérée de l'insistance qui lui avait arraché cette révélation, qu'elle eût mieux fait

de désobéir, qu'au fond elle aimait Caroline, mais qu'après tout, puisque c'était elle qui avait répondu de ses mœurs, son devoir était peut-être de confesser qu'elle s'était trompée.

— Bah! bah! dit la marquise, parfaitement maîtresse d'elle-même, tout cela n'est pas si grave! Elle peut avoir été fort sage d'ailleurs et avoir cédé à cet irrésistible duc! Il est si habile!... Ne craignez rien, je ne sais rien, et j'agirai en temps et lieu, si besoin est, sans qu'il y paraisse.

Lorsque Caroline entra, au moment où Léonie sortait, celle-ci lui tendit la main d'un air de bonne humeur, en lui disant que le bruit de son succès de la veille était venu jusqu'à elle, et qu'elle lui en faisait son compliment.

Caroline trouva la marquise d'une pâleur qui l'inquiéta, et quand elle lui en demanda la cause, elle en reçut une très froide réponse.

— C'est la fatigue de tous ces jours de fête, lui dit-elle; ce ne sera rien. Ayez l'obligeance de me lire mes lettres.

Pendant que Caroline lisait, Mme de Villemer n'écoutait pas. Elle pensait à ce qu'elle allait faire. Elle contenait une profonde indignation contre cette jeune fille, un violent chagrin du coup qu'il lui faudrait porter au marquis, et à ces souffrances de la mère se mêlait cependant l'involontaire satisfaction de la grande dame dégagée d'une parole qui lui avait coûté, et que, depuis douze heures, elle ne se retraçait pas sans effroi.

Quand elle eut pris son parti, elle interrompit brusquement la lectrice en lui disant d'un ton glacial : — C'est assez, mademoiselle de Saint-Geneix, j'ai à vous parler sérieusement. Un de mes fils, je trouve inutile de dire lequel, a paru éprouver pour vous, dans ces derniers temps, des sentimens que vous n'avez certainement pas encouragés?

Caroline devint plus pâle que la marquise; mais, forte de sa conscience, elle répondit sans hésitation : — J'ignore ce que vous me dites, madame. Aucun de vos fils ne m'a jamais exprimé aucun sentiment dont je pusse m'alarmer sérieusement.

La marquise prit cette réponse pour un effronté mensonge. Elle lança à la pauvre fille un regard de mépris et garda un instant le silence; puis elle reprit : — Je ne vous parle pas du duc, il est tout à fait inutile de vous défendre sur ce point.

— Je ne me plains ni de lui ni de son frère, répondit Caroline.

— Je le crois bien! dit la marquise avec un sourire écrasant; mais moi, j'aurais fort à me plaindre si vous aviez la prétention...

Caroline interrompit la marquise avec une violence dont elle ne fut pas maîtresse. — Je n'ai jamais eu aucune prétention, s'écria-t-elle, et personne au monde n'a le droit de me parler comme si j'é-

tais coupable ou seulement ridicule!..... Pardon, madame, ajouta-t-elle en voyant la marquise presque effrayée de son emportement; je vous ai coupé la parole, je vous ai répondu d'un ton qui ne convient pas!... Pardonnez-moi. Je vous aime, je vous suis dévouée jusqu'à donner mon sang pour vous. Voilà pourquoi un soupçon de vous me fait tant de mal que j'en perds l'esprit... Mais je dois me contenir, je me contiendrai!... Je vois qu'il y a je ne sais quel malentendu entre nous. Daignez vous expliquer... ou m'interroger; je répondrai avec tout le calme qu'il me sera possible d'avoir.

— Ma chère Caroline, dit la marquise adoucie, je ne vous interroge pas, je vous avertis. Mon intention n'est pas de vous trouver coupable ni de vous contrister par des questions inutiles. Vous étiez maîtresse de votre cœur....

— Non, madame, je ne l'étais pas.

— Eh bien! à la bonne heure, il vous a échappé malgré vous! dit la marquise avec un retour d'ironique dédain.

— Non! cent fois non! reprit Caroline avec énergie : ce n'est pas là ce que je voulais dire. Sachant qu'il m'était interdit, par mille devoirs plus sérieux les uns que les autres, d'en disposer, je ne l'ai livré à personne!

La marquise regarda Caroline avec étonnement. — Comme elle sait mentir! pensa-t-elle. — Puis elle se dit qu'en ce qui concernait le duc, cette pauvre fille n'était pas forcée de se confesser, que l'entraînement qu'elle avait eu pour lui devait être considéré comme non avenu, puisque, après tout, elle n'avait point créé d'embarras dans sa vie, ni réclamé aucun droit nuisible à son mariage.

Cette idée, qui ne s'était pas encore présentée, changea subitement les dispositions de la marquise, et comme elle vit que son silence navrait Caroline, dont les yeux se remplissaient de larmes brûlantes, elle revint à son amitié pour elle et même à un nouveau genre d'estime.

— Ma chère petite, lui dit-elle en lui tendant les mains, pardonnez-moi! Je vous ai fait du mal, je me suis mal expliquée. Admettons même que j'aie eu un moment d'injustice. Au fond, je vous connais mieux que vous ne pensez, et j'apprécie votre conduite. Vous êtes désintéressée, prudente, généreuse et sage. S'il vous est arrivé... d'être plus émue de certaines poursuites que, pour votre bonheur, vous n'eussiez dû l'être, il n'en est pas moins certain que vous avez toujours été prête à vous sacrifier dans l'occasion, et que vous seriez encore prête à le faire, n'est-il pas vrai?

Caroline ne comprenait pas et ne pouvait pas comprendre qu'il y eût dans tout ceci une allusion au mariage de Gaëtan. Elle crut qu'il ne s'agissait que de son frère, et comme elle n'avait jamais faibli un

instant vis-à-vis d'elle-même, elle trouva que la marquise n'avait pas le droit de fouiller dans les douloureux secrets de son âme. — Je n'ai jamais rien eu à sacrifier, répondit-elle avec fierté. Si vous avez quelque chose à m'ordonner, dites-le, madame, et ne pensez pas qu'il y ait aucun mérite de ma part à vous obéir.

— Vous voulez dire,... et vous dites, ma chère, que vous n'avez jamais partagé les sentimens du marquis pour vous?

— Je ne les ai jamais connus.

— Vous ne les aviez pas devinés?

— Non, madame, et je n'y crois pas. Qui a pu vous faire penser le contraire? Ce n'est pas lui assurément!

— Eh bien! pardonnez-moi, c'est lui. Vous voyez quelle confiance j'ai en vous! Je vous dis la vérité, je me livre sans réserve à votre grandeur d'âme. Mon fils vous aime et croit pouvoir être aimé de vous!

— M. le marquis s'est étrangement trompé, répondit Caroline, blessée d'un aveu qui, présenté ainsi, était presque une offense.

— Ah! vous dites la vérité, je le vois, s'écria la marquise, abusée par la fierté de Mlle de Saint-Geneix, et, voulant s'emparer d'elle par l'amour-propre, elle la baisa au front. Merci, ma chère enfant, lui dit-elle; vous me rendez la vie! Vous êtes franche, vous êtes trop noble pour me punir de mes soupçons en jouant avec mon repos. Eh bien! permettez-moi de dire à mon fils Urbain qu'il avait fait un rêve, et que ce mariage est impossible, non par ma volonté, mais par la vôtre.

Cette parole imprudente éclaira Caroline. Elle comprit l'admirable délicatesse qui avait porté le marquis à s'adresser à sa mère avant de lui déclarer sa passion; mais elle n'abusa pas de cette découverte, car elle vit combien la marquise repoussait l'idée de leur mariage. Elle attribua cette rigueur à l'ambition qu'elle lui connaissait et qu'elle avait depuis longtemps prévue. Elle était bien loin de croire qu'après avoir cédé sans trop de résistance, la marquise ne retirait sa parole que parce qu'elle croyait à la souillure d'une faute. — Madame la marquise, répondit-elle avec une certaine sévérité, vous ne devez jamais avoir tort aux yeux de votre fils, je comprends cela, et, quant à moi, je n'ai à craindre de sa part aucun reproche en déclinant l'honneur qu'il voulait me faire. Vous lui direz au reste ce que vous croirez devoir lui dire : je ne serai pas là pour vous démentir.

— Quoi! vous voulez me quitter? s'écria Mme de Villemer, effrayée d'un résultat qu'elle n'avait pas prévu si soudain, bien qu'elle l'eût secrètement désiré. Non, non! cela est impossible! ce serait tout perdre... Mon fils vous aime avec une impétuosité... dont je ne

crains pas les suites pour l'avenir si vous m'aidez à les combattre, mais dont je crains la vivacité dans le premier moment. Tenez!... il vous suivrait peut-être,... il est éloquent!... il triompherait de votre résistance, il vous ramènerait, et je serais forcée de lui dire... ce que je ne veux jamais lui dire!

— Vous ne voulez jamais lui dire *non!* reprit Caroline, toujours abusée et ne sentant nullement la menace de sa prétendue faute suspendue sur sa tête : c'est moi qui dois le lui dire? Eh bien! je lui écrirai, et ma lettre passera par vos mains.

— Mais sa douleur,... sa colère peut-être,... y songez-vous?

— Madame, laissez-moi partir! répondit vivement Caroline, que la pensée de cette douleur remua jusqu'au fond des entrailles. Je ne suis pas venue ici pour souffrir à ce point. On m'a fait entrer chez vous sans me dire seulement que vous eussiez des fils. Laissez-moi en sortir sans trouble comme sans reproche. Je ne reverrai jamais M. le marquis de Villemer, voilà tout ce que je peux vous promettre. S'il doit me suivre...

— N'en doutez pas! Mon Dieu, parlez plus bas! Si quelqu'un vous entendait!... Et s'il vous suit, que ferez-vous?

— Je ne m'exposerai pas à être suivie. Veuillez me permettre d'arranger ceci selon ma prudence. Dans une heure, je reviendrai prendre congé de vous, madame la marquise.

XX.

Caroline sortit avec une si énergique résolution que Mme de Villemer n'osa pas ajouter un mot de plus pour la retenir. Elle la sentait irritée et blessée. Elle se reprocha de lui avoir trop fait comprendre qu'*elle savait tout*, et la pauvre femme ne savait rien, puisqu'elle ne voyait pas le véritable amour de Caroline.

Loin de là, elle voulut se persuader que Caroline aimait toujours le duc, qu'elle s'était immolée à son bonheur, ou que peut-être, en fille positive, elle avait accepté ses conditions et comptait sur le retour de son amitié après la lune de miel de son mariage. « Dans ce dernier cas, pensa la marquise, il serait dangereux qu'elle restât dans la maison. Cela pourrait attirer le malheur un jour ou l'autre sur mon jeune ménage; mais il est trop tôt pour la laisser s'éloigner si brusquement : le marquis serait comme un fou! Elle va se calmer, faire ses plans, et quand elle reviendra me les soumettre, je lui persuaderai de s'en rapporter aux miens. »

Pendant une heure, la marquise fit donc ses projets. Elle reverrait son fils le soir, comme c'était convenu, et lui dirait qu'elle avait

tâté les dispositions de Caroline, qu'elle l'avait trouvée froide pour lui. Elle éviterait pendant quelques jours l'explication décisive. Elle gagnerait du temps, elle amènerait Caroline à le décourager elle-même, mais avec douceur et prudence. Enfin elle croyait maîtriser les destinées lorsqu'elle vit que l'heure était passée et que Caroline n'arrivait pas. Elle la fit demander. Elle apprit qu'elle était sortie en fiacre avec un très petit paquet en laissant la lettre que voici :

« Madame la marquise,

« Je reçois la triste nouvelle qu'un des enfans de ma sœur est gravement malade. Pardonnez-moi de ne pas vous demander la permission de courir chez elle ; vous avez du monde. D'ailleurs je sais combien vous êtes bonne ; vous m'accorderez vingt-quatre heures. Demain soir je serai de retour. Agréez l'expression de mon plus tendre et de mon plus profond respect.

« CAROLINE. »

— Eh bien ! c'est à merveille ! se dit la marquise après un instant de surprise et de crainte. Elle entre dans mes idées ; elle me fait gagner la première soirée, la plus difficile assurément. En promettant de revenir demain soir, elle empêche mon fils de courir à Étampes. Demain probablement elle aura un nouveau prétexte pour ne pas revenir... Mais j'aime mieux ne pas savoir ce qu'elle compte faire. Je ne craindrai pas que le marquis m'arrache la vérité.

Le soir arriva pourtant trop vite à son gré. Ses craintes grossirent en voyant approcher l'heure où l'on devait dîner ensemble. Si Caroline fuyait réellement un peu plus loin qu'Étampes, il fallait gagner du temps. Elle se décida dès lors à mentir. Elle ne parla point à son fils avant le moment de se mettre à table, s'arrangeant de manière à être toujours entourée : c'était un grand dîner très officiel ; mais, ne pouvant supporter le regard d'anxiété que son fils attachait sur elle, avant de s'asseoir elle dit à la jeune duchesse et de manière à être entendue du marquis : — M[lle] de Saint-Geneix ne viendra pas dîner. Elle a au couvent une petite-nièce malade, et m'a demandé la permission d'aller la voir.

Aussitôt après le dîner, le marquis, au supplice, tenta de parler à sa mère. Elle l'évita encore ; mais, voyant qu'il se disposait à sortir, elle lui fit signe de s'approcher, et lui dit à l'oreille : — Ce n'est pas au couvent, c'est à Étampes qu'elle a été.

— Mon Dieu ! pourquoi avez-vous dit autrement tout à l'heure ?

— Je m'étais trompée. J'avais mal lu le billet qu'on m'a remis ce soir. Ce n'est pas de la petite qu'il s'agit, c'est d'un autre enfant ; mais elle revient demain matin. Voyons ! il n'y a là rien d'alarmant.

Faites attention, mon fils, que votre figure bouleversée étonne tout le monde. Il y a des méchans partout : si quelqu'un venait à croire et à dire que vous êtes jaloux du bonheur de votre frère ! On sait que dans le principe c'était vous...

— Eh ! ma mère, il s'agit bien de cela ! Vous me cachez quelque chose ! C'est Caroline qui est malade. Elle est ici, j'en suis sûr ! Laissez-moi m'informer de votre part...

— Vous voulez donc la compromettre ? Ce ne serait pas le moyen de la disposer en votre faveur !

— Elle est donc bien mal disposée ? Ma mère, vous lui avez parlé !

— Non ! je ne l'ai pas vue ; elle est partie ce matin...

— Vous disiez que le billet était de ce soir.

— Je l'ai reçu... tantôt, je ne sais quand ; mais ces questions sont peu aimables, mon enfant ! De grâce calmez-vous, on nous regarde !

La pauvre mère ne savait pas mentir. L'effroi et la douleur de son fils passaient dans son âme. Elle lutta une heure contre ce spectacle. Chaque fois qu'il s'approchait d'une porte, elle le suivait des yeux avec crainte, croyant qu'il partait ; leurs regards se rencontraient, et le marquis restait, enchaîné par l'air d'anxiété de sa mère. Elle n'y put tenir longtemps. Elle était brisée par la fatigue des émotions endurées depuis vingt-quatre heures, par le mouvement des fêtes qu'elle avait voulu animer de son esprit et de sa gaieté depuis plusieurs jours, et surtout par la violence qu'elle se faisait depuis le dîner pour paraître calme. Elle se fit reconduire à son appartement, et s'évanouit dans les bras du marquis, qui l'y avait suivie.

Urbain lui prodigua les plus tendres soins, se reprochant mille fois de l'avoir agitée, et lui jurant qu'il était tranquille, qu'il ne l'interrogerait plus avant qu'elle ne fût remise. Il la veilla toute la nuit. Le lendemain, la voyant tout à fait bien, il hasarda quelques timides questions. Elle lui montra le billet de Caroline, et il attendit avec résignation jusqu'au soir. Le soir apporta un nouveau billet daté d'Étampes. L'enfant était mieux, mais encore si souffrant que Mme Heudebert désirait garder Caroline vingt-quatre heures de plus.

Le marquis promit de patienter encore vingt-quatre heures ; mais, le lendemain venu, il trompa sa mère, et, feignant d'accompagner son frère et sa belle-sœur au bois, il partit pour Étampes.

Là il apprit que Caroline était venue en effet, mais qu'elle était repartie aussitôt pour Paris. On avait dû se croiser. Il sembla au marquis qu'à son approche, qui en effet était prévue, on avait caché un des enfans et fait taire les autres. Il demanda des nouvelles du petit

malade et désira le voir. Camille répondit qu'il dormait et qu'elle craignait de l'éveiller. M. de Villemer n'osa insister et repartit pour Paris, doutant sérieusement de la sincérité de Mme Heudebert et ne sachant comment s'expliquer son air embarrassé et comme éperdu par momens.

Il courut chez sa mère, Caroline n'avait pas reparu; elle était peut-être au couvent. Il alla l'attendre à la grille, et au bout d'une heure il se décida à la faire demander de la part de Mme de Villemer. On lui répondit qu'on ne l'avait pas vue depuis cinq jours. Il retourna encore à l'hôtel de Xaintrailles, il attendit le soir; sa mère paraissait toujours souffrante, il se contint. Enfin le lendemain, à bout de forces, il sanglota à ses pieds, la suppliant de lui rendre Caroline, qu'il croyait cachée au couvent par son ordre.

Mme de Villemer ne savait réellement plus rien; elle commençait à partager l'inquiétude de son fils. Cependant Caroline n'avait emporté qu'un très mince paquet de hardes; elle devait avoir fort peu d'argent, puisqu'elle envoyait tout à mesure à sa famille; elle avait laissé ses bijoux, ses livres, elle ne pouvait pas être loin.

Pendant que le marquis retournait encore au couvent avec une lettre de sa mère, qui, de bonne foi et vaincue par sa douleur, cherchait à lui faire retrouver Caroline, celle-ci, enveloppée et voilée jusqu'au menton, descendait d'une diligence venant de Brioude, et, portant elle-même son paquet, elle se dirigeait seule le long du boulevard pittoresque de la ville du Puy en Velay, vers le bureau d'une autre petite voiture publique qui partait à cette heure-là pour Issingeaux.

Personne ne vit sa figure et ne songea à s'en inquiéter. Elle ne faisait point de questions et paraissait connaître parfaitement les habitudes du pays et les localités.

Elle y venait pourtant pour la première fois; mais, résolue, active et avisée, elle avait acheté, en sortant de Paris, un *Guide*, avec un plan du chef-lieu et des environs, qu'elle avait bien étudié en route. Elle monta donc dans la patache d'Issingeaux, en disant au conducteur qu'elle s'arrêtait à Brives, c'est-à-dire à une lieue du Puy. Là, elle se fit descendre au pont de la Loire, et disparut sans demander son chemin à personne. Elle savait qu'elle avait à suivre la Loire jusqu'à sa rencontre avec la Gâgne, puis à se diriger sur La Roche-Rouge, en suivant le torrent qui passe au pied et en remontant son cours jusqu'au premier village. Il n'y avait pas à se tromper. C'était environ trois lieues à faire à pied, dans le désert, et il était minuit; mais le chemin était doux, et la lune se dégageait claire, en beau demi-globe, des gros nuages blancs refoulés à l'horizon par une bonne brise de mai.

Où allait donc ainsi Mlle de Saint-Geneix, en pleine nuit et en pleine montagne, dans un pays perdu? Ne se rappelle-t-on pas qu'elle avait par-là, au village de Lantriac, des amis dévoués et la plus sûre de toutes les retraites? Sa bonne nourrice, la femme Peyraque, autrefois Justine Lanion, lui avait écrit une seconde lettre, il y avait environ six semaines, et Caroline, se rappelant avec certitude qu'elle n'avait jamais eu occasion de parler au marquis, ni à personne de sa famille, de ces lettres, de ces gens et de ce pays, avait eu la rigide inspiration d'aller passer là un mois ou deux, avec la certitude de faire perdre entièrement sa trace. De là ses précautions pour n'être vue de personne en route, et pour n'attirer aucune curiosité en ne faisant aucune question.

Elle avait été à Étampes embrasser sa sœur, et après lui avoir tout raconté et tout confié, excepté le sentiment secret qui l'agitait, elle avait brûlé ses vaisseaux en lui laissant une lettre qui, au bout de huit jours, devait être envoyée à Mme de Villemer. Dans cette lettre, elle annonçait son départ pour l'étranger, prétendant qu'elle avait trouvé un emploi, et suppliant que l'on n'eût point d'inquiétude sur son compte.

Embarrassée de son paquet, elle songeait à le laisser dans la première maison qu'elle pourrait se faire ouvrir, lorsqu'elle avisa un convoi de chars à bœufs qui venait derrière elle. Elle l'attendit. Une famille de bouviers jeunes et vieux, avec une femme tenant un enfant endormi sous sa cape, transportait de grands arbres équarris destinés à servir de pièces de charpente, au moyen d'une paire de petites roues massives liées avec des cordes à chaque extrémité de la pièce. Il y avait six de ces pièces, chacune traînée par une paire de bœufs, avec un toucheur marchant à côté. C'était une caravane qui tenait un long espace sur le chemin.

— La Providence, pensa Caroline, vient toujours en aide à ceux qui comptent sur elle. Voici des équipages à choisir, si je suis lasse.

Elle s'adressa au premier bouvier. Il secoua la tête : il n'entendait que le patois. Le second s'arrêta, la fit répéter, haussa les épaules et se remit à marcher : il n'entendait pas davantage. Un troisième lui fit signe de s'adresser à la femme, qui était assise sur un des arbres, les pieds soutenus par une corde. Caroline lui demanda, tout en marchant, si elle allait du côté de Laussonne. Elle ne voulait pas dire le nom de Lantriac, situé plus près, sur la même route. La femme répondit en français, avec un accent prononcé très dur, qu'on allait à Laussonne, et qu'il y avait loin, *oui!*

— Voulez-vous permettre que j'attache mon paquet à un de ces arbres?

La femme secoua la tête.

— Est-ce un refus? reprit Caroline. Je ne vous demande pas cela pour rien : je paierai!

Même réponse : la montagnarde n'avait compris des paroles de Caroline que le nom de Laussonne.

Caroline ne savait pas le patois cévenol. Cela n'était pas entré dans la première éducation que sa nourrice lui avait donnée. Pourtant la musique de son accent était restée dans sa mémoire, et elle eut la bonne idée de l'imiter, ce qu'elle fit avec tant de succès que les oreilles de la paysanne s'ouvrirent tout de suite. Elle comprenait le français scandé de cette façon, et même elle le parlait fort bien.

— Asseyez-vous là derrière, sur l'arbre qui me suit, dit-elle, et donnez votre paquet à mon mari. Allez! il ne faut rien pour ça, ma fille.

Caroline remercia et prit place. Le paysan lui fit un étrier semblable à celui qui soutenait les pieds de sa femme, et le convoi rustique continua sa route, que cette installation n'avait guère interrompue. Le mari, qui marchait près d'elle, n'essaya pas de causer. Le Cévenol est grave, et s'il est curieux, il ne déroge point jusqu'à le laisser paraître. Il se contente d'écouter après coup les commentaires des femmes, qui sont hardiment questionneuses; mais les arbres étaient longs, et Caroline se trouvait trop loin de celui de la montagnarde pour être exposée à un interrogatoire.

Elle passa ainsi non loin de La Roche-Rouge, qu'elle prit d'abord pour une énorme tour en ruines; mais elle se rappela les récits de Justine sur cette curiosité de son pays, et reconnut le dyke étrange, indestructible monument volcanique dont elle traversa l'ombre pâle projetée par la lune.

Le chemin étroit et sinueux s'éleva peu à peu au-dessus du torrent et se resserra tellement que Caroline fut effrayée en voyant ses pieds pendans dans le vide au-dessus d'abîmes effroyables. Les roues entamaient la terre détrempée par les pluies, sur l'extrême bord de cette rampe insensée; mais les petits bœufs ne déviaient pas d'une ligne, le bouvier chantait, se tenant à distance quand il ne trouvait pas la place commode à côté de son arbre, et la nourrice avait un balancement de corps qui semblait indiquer qu'elle luttait mal contre le sommeil.

— Mon Dieu! dit Caroline au mari, ne craignez-vous rien pour votre femme et pour votre enfant?

Il comprit le geste, sinon les paroles, cria à sa femme de ne pas laisser tomber le petit, et se remit à chanter un air dolent qui ressemblait à un chant d'église.

Caroline s'habitua bientôt au vertige; elle ne voulut pas céder à la tentation de tourner le dos au précipice, comme le paysan le lui

indiquait par signes. Le pays était si beau et si étrange, la clarté lunaire le faisait paraître si terrible, qu'elle ne voulait rien perdre d'un spectacle nouveau pour elle. Dans les angles de la rampe, lorsque les bœufs avaient fait tourner les roues de devant et que l'arbre emportait tout d'une pièce les roues de derrière jusqu'à menacer de leur faire franchir le vide, la voyageuse étonnée se raidissait encore un peu involontairement sur son étrier de corde. Le bouvier parlait alors d'un ton calme et doux à ses bêtes, et cette voix, qui semblait mesurer leur pas docile au moindre pli de terrain, rassurait Caroline comme celle d'un esprit mystérieux qui disposait de sa destinée.

— Et pourquoi donc aurais-je peur? se demandait-elle; comment pourrais-je tenir à une vie désormais affreuse, à une suite de jours dont la perspective est plus effrayante cent fois que la mort? Si je tombais là, dans ce gouffre, je serais brisée instantanément. Et quand même j'y souffrirais une ou deux heures avant d'expirer, qu'est-ce que cela au prix des années de chagrin, de solitude et peut-être de désespoir qui m'attendent?

On voit que Caroline s'avouait enfin son amour et ses regrets. Elle n'en mesurait pas encore toute la portée, et en pensant à cet amour instinctif de la vie qui l'avait fait frissonner quelques instans auparavant, elle naturellement intrépide, elle voulait se persuader que c'était comme un pressentiment, comme une céleste promesse d'une prochaine guérison. — Qui sait? J'oublierai peut-être plus tôt qu'il ne me semble. Est-ce que j'ai le droit de vouloir mourir, moi? Est-ce que j'ai même celui de céder aux larmes et de perdre mes forces? Est-ce que ma sœur et ses enfans peuvent se passer de moi? Est-ce que je veux qu'ils vivent de la pitié de ceux qui m'ont forcée de fuir? Ne faudra-t-il pas que bientôt je travaille, et pour travailler, ne faut-il pas oublier tout ce qui n'est pas le travail?

Et puis elle s'inquiétait même de son courage. — Pourvu, se disait-elle encore, que ce ne soit pas un piége de l'espérance! — Il lui revenait des mots de M. de Villemer, es phrases de son livre qui révélaient une volonté, une pénétration, une persévérance extraordinaires. Un tel homme pouvait-il renoncer à une résolution prise, se laisser égarer par des ruses de guerre et n'avoir pas le sens divinatoire de l'amour élevé à la plus haute puissance?

— J'ai beau faire, il me retrouvera s'il veut me retrouver! C'est en vain que je suis ici, à cent cinquante lieues de lui, et que me supposer là plutôt qu'ailleurs paraît tout à fait impossible; il aura cette seconde vue, s'il m'aime de toute la force qui est en lui. Il serait donc puéril de fuir et de me cacher, si c'était là toute la force de ma défense. Il faut que mon cœur soit armé contre lui, il faut

qu'à toute heure, n'importe où, je sois prête à le rencontrer et à lui dire : Souffrez en vain, mourez s'il le faut, je ne vous aime pas!

En se parlant ainsi, Caroline fut prise de l'envie subite de se pencher en avant, d'abandonner l'étrier et de se laisser tomber dans l'abîme. Enfin la fatigue vainquit ses agitations; le chemin montait toujours, mais moins rapidement et en s'éloignant assez de la coupure du ravin pour que tout danger fût passé. La lenteur de la marche, le balancement monotone de la pièce de bois et le grincement régulier des jougs contre le timon assoupirent son esprit. Elle regardait passer lentement devant elle les roches fantastiquement éclairées et la tête des arbres, dont le jeune feuillage ressemblait à des nuées transparentes. Le froid devenait assez piquant à mesure qu'on s'élevait au-dessus des vallées, et la sensation de cet air vif était engourdissante. Le torrent disparaissait dans la profondeur, mais sa voix forte et fraîche remplissait la nuit d'harmonies sauvages. Caroline sentit ses paupières s'alourdir, et comme elle jugeait n'être pas loin de Lantriac et ne voulait pas se laisser emmener jusqu'à Laussonne, elle sauta à terre et marcha pour se réveiller.

Elle savait que Lantriac était dans un pli de montagne, et qu'elle en serait bien près quand elle aurait perdu de vue le torrent de la Gâgne. En effet, au bout d'une demi-heure de marche, elle vit les maisons se dessiner au-dessus des rochers, reprit son paquet, fit accepter, non sans peine, quelque monnaie au paysan, évita les questions de sa femme, et resta en arrière pour leur laisser traverser le village, essuyer les aboiemens des chiens et troubler le sommeil des habitans, qu'elle voulait retrouver endormis à son entrée.

Mais rien ne trouble le sommeil des habitans d'un village du Velay, rien n'y réveille les chiens. Le convoi de charpente passa, les bouviers chantant toujours, les roues bondissant lourdement sur les blocs de lave qui, sous prétexte de paver les rues de ces bourgades inhospitalières, constituent un système de défense beaucoup plus impraticable que les chemins périlleux par lesquels on y arrive.

Caroline, remarquant le profond silence qui succédait au bruit des chariots, s'engagea résolûment dans la ruelle étroite et presque à pic qui était censée continuer la route. Là s'arrêtaient ses notions sur la localité. Justine ne lui avait pas désigné la situation de sa demeure. La voyageuse, voulant s'y glisser sans faire événement et s'entendre avec la famille pour n'être pas nommée, résolut de ne frapper nulle part, de n'éveiller personne, et d'attendre le jour, qui ne pouvait tarder à paraître. Elle posa son paquet à côté d'elle sur un banc de bois et s'assit sous l'auvent de la première maison venue. Elle regarda le tableau bizarre et pittoresque que formaient les toits, inégalement et durement découpés sur les nuages blancs du ciel.

La lune passait dans la zone étroite que laissaient à découvert les auvents rapprochés. Une petite vasque de fontaine recevait en plein sa lumière vive et le quart de cercle éblouissant d'un mince filet d'eau de roche. L'aspect tranquille et le bruit discret et continu de cette eau argentée endormirent promptement la voyageuse, accablée de fatigue.

— Voilà bien du changement en trois jours, se disait-elle en disposant son paquet pour y appuyer sa tête brisée. C'est pourtant jeudi dernier que M[lle] de Saint-Geneix, en robe de tulle, le cou et les bras chargés de perles fines, les cheveux remplis de camélias, dansait avec le marquis de Villemer, à la clarté de mille bougies, dans un des plus riches salons de Paris. Que dirait aujourd'hui M. de Villemer s'il voyait cette prétendue reine du bal, enveloppée de bure, couchée à la porte d'une étable, les pieds à peu près dans l'eau courante et les mains raidies par le froid? Heureusement la lune est belle, et voilà deux heures qui sonnent. Eh bien! c'est encore une heure à passer ici, et puisque le sommeil vient quand même, qu'il soit donc le bienvenu!

XXI.

Au point du jour, M[lle] de Saint-Geneix fut réveillée par les poules qui gloussaient et grattaient autour d'elle. Elle se leva et se mit à marcher, regardant s'ouvrir une à une les portes des maisons, et se disant avec raison que, dans un hameau si petit et si entassé dans le rocher, elle ne pouvait errer longtemps sans reconnaître la figure qu'elle cherchait.

Mais ici un embarras se présenta. Était-elle sûre de reconnaître cette nourrice qu'elle n'avait pas revue depuis l'âge de dix ans? Elle avait sa voix et son accent bien plus présens à la mémoire que sa figure. Elle monta et redescendit jusqu'à la dernière maison, au revers du rocher, et là elle vit écrit sur la porte : Peyraque Lanion. Un fer de cheval cloué sur l'écriteau indiquait la profession de maréchal ferrant.

Justine était levée la première selon sa coutume, tandis que les rideaux fermés d'un lit d'indienne abritaient le dernier somme de M. Peyraque. La pièce principale de ce rez-de-chaussée annonçait le comfort d'un ménage aisé, et l'indice de ce bien-être consistait particulièrement dans la garniture du plafond treillagé de lattes sur lesquelles reposaient de monumentales provisions de légumes et diverses denrées agricoles; mais une propreté rigide, exception rare aux habitudes du pays, en retranchait tout ce qui pouvait choquer l'odorat ou la vue.

Justine allumait son feu et s'apprêtait à faire la soupe, que son mari devait trouver fumante à son réveil, lorsqu'elle vit entrer Mlle de Saint-Geneix avec son capuchon relevé et portant son paquet. Elle jeta sur cette étrangère un regard distrait en lui disant : — Qu'est-ce que vous vendez?

Caroline, qui entendait ronfler Peyraque derrière sa courtine, mit un doigt sur ses lèvres et rejeta son capuchon sur ses épaules. Justine resta immobile un instant, contint un cri de joie et ouvrit ses bras replets avec transport. Elle avait reconnu son enfant. — Venez! venez! dit-elle en la conduisant vers un petit escalier en casse-cou qui donnait au fond de la salle, votre chambre est prête! Il y a un an qu'on vous espère tous les jours! — Et elle cria à son mari : — Lève-toi, Peyraque, tout de suite, et ferme la porte. Il y a du nouveau, oh! mais du bon!

La petite chambre, blanchie à la chaux et rustiquement meublée, était, comme le rez-de-chaussée, d'une propreté irréprochable. La vue était magnifique; des arbres fruitiers en fleurs montaient jusqu'au niveau de la fenêtre. — C'est un paradis! dit Caroline à la bonne femme. Il n'y manque qu'un peu de feu que tu vas me faire. J'ai froid et faim, mais je suis heureuse de te voir et d'être chez toi. J'ai à te parler avant tout. Je ne veux pas être connue ici pour ce que je suis. Mes raisons sont bonnes, tu les sauras et tu les approuveras. Commençons par convenir de nos faits : tu as demeuré à Brioude?

— Oui, j'y étais servante avant mon mariage.

— Brioude est loin d'ici. Y a-t-il quelqu'un de ce pays à Lantriac?

— Personne, et il n'y vient jamais d'étrangers. Ce n'est qu'une route pour les chars à bœufs.

— J'ai bien vu cela. Alors tu me fais passer pour une personne que tu as connue à Brioude?

— Très bien, la fille de mon ancienne maîtresse?

— Non; je ne suis pas une demoiselle.

— Oh! ce n'était pas une demoiselle, c'était une petite marchande.

— C'est cela; mais il me faut un état?

— Tiens! c'est facile. Colporteuse de merceries, comme était celle dont je vous parle.

— Mais il faudra donc vendre quelque chose?

— Je me charge de ça. D'ailleurs votre tournée sera censée faite, et je vous aurai retenue chez moi par amitié, car vous allez rester?

— Un mois tout au moins.

— Il faut rester toujours. On vous trouvera de l'occupation, allez! Ah çà! vous vous appelez?

— La Charlette; tu m'appelais ainsi quand j'étais petite. Cela ne te coûtera pas. Je suis censée veuve, et tu me tutoies.

— Comme autrefois. Bon, c'est convenu; mais comment seras-tu habillée, ma Charlette?

— Comme je suis. Tu vois que ce n'est pas luxueux.

— Ce n'est pas bien cossu, et cela peut passer; mais ces beaux cheveux blonds, ça tirera l'œil, et un chapeau de ville étonnera beaucoup.

— J'y ai bien pensé; aussi ai-je acheté à Brioude la coiffure du pays. Je l'ai là dans mon sac de voyage, et je vais m'arranger tout de suite en cas de surprise.

— Alors je vais vite faire ton déjeuner. Tu mangeras bien avec Peyraque?

— Et avec toi, j'espère. Demain je compte t'aider au ménage et à la cuisine.

— Oh! tu feras semblant! Je n'ai pas envie que tu gâtes ces petites mains dont j'ai eu tant de soin. Allons, je vais voir si Peyraque est levé et l'avertir de tout ce qui est convenu, après quoi tu nous diras pourquoi tout ce mystère.

Tout en parlant, Justine avait allumé le bois déjà placé dans la cheminée. Elle avait rempli les vases d'une belle eau froide qui, suintant du rocher, entrait par un goulet de terre cuite dans la toilette de la petite chambre, et plus bas dans le lavoir de la cuisine. C'était une invention de Peyraque, qui se piquait d'avoir des idées.

Une demi-heure après, Caroline, dont le simple vêtement n'indiquait aucune classe particulière, releva ses beaux cheveux sous le petit chapeau brioudais, moins étriqué et d'une plus jolie courbure que le couvercle de marmite, également en feutre noir cerclé de velours, dont se coiffent les Velaisiennes. Elle eut beau faire, elle était encore charmante malgré la fatigue qui éteignait un peu ces grands yeux *vert de mer*, autrefois si vantés par la marquise.

La soupe au riz et aux pommes de terre fut vite servie dans une petite pièce où Peyraque faisait, à ses momens perdus, un peu de menuiserie. Le bonhomme ne trouvait pas la réception convenable et voulait balayer les copeaux. — Au contraire, lui dit sa femme en étendant les rubans et la sciure de bois sur le carreau, tu n'y entends rien! *Elle* trouvera que c'est un joli tapis. Oh! tu ne la connais pas, toi! C'est la fille au bon Dieu, celle-là!

Caroline fit connaissance avec Peyraque en l'embrassant. C'était un homme d'une soixantaine d'années, encore des plus robustes, maigre, de taille moyenne et laid comme la plupart des montagnards de cette région; mais sa figure austère et même dure avait un ca-

chet de probité qui se révélait à première vue. Son rare sourire était extraordinairement bon. On y sentait un fonds d'affection et de sincérité qui, pour ne pas se prodiguer en démonstrations, n'en offrait que plus de garanties.

Justine aussi avait les traits rigides et la parole brusque. C'était un mâle et généreux caractère. Ardente catholique, elle respectait le silence de son mari, protestant de race, converti en apparence, mais libre penseur s'il en fut. Caroline savait ces détails et voyait avec attendrissement le respect délicat que cette femme exaltée savait porter dans son amour pour son mari. Il faut rappeler ici que Mlle de Saint-Geneix, fille d'un homme très faible et sœur d'une femme sans énergie, devait le grand courage dont elle était pourvue au sang de sa mère d'abord, qui était d'origine cévenole, et ensuite aux premières notions de la vie que Justine lui avait données. Elle le sentit très clairement en se trouvant assise entre ces vieux époux dont la précision de langage et d'idées ne lui causait ni crainte ni étonnement. Il lui semblait que le lait de la montagnarde avait passé en elle jusqu'aux os, et qu'elle se retrouvait là comme avec des types déjà connus dans quelque antérieure existence.

— Mes amis, leur dit-elle lorsque Justine lui apporta la crème du dessert, pendant que Peyraque arrosait sa soupe d'un bol de vin chaud, bientôt suivi d'un bol de café noir, je vous ai promis de vous dire mon histoire, et la voici en deux mots : Un des fils de ma vieille dame a eu l'idée de m'épouser.

— Ah! pardi! ça devait être! dit Justine.

— Tu as raison, parce que nos caractères et nos idées se ressemblaient. Tout le monde aurait dû prévoir cela, et moi la première.

— Et la mère aussi! dit Peyraque.

— Eh bien! personne ne s'est méfié, et le fils a beaucoup étonné et beaucoup fâché la mère quand il lui a dit qu'il m'aimait.

— Et vous? dit Justine.

— Moi? Il ne m'avait jamais dit cela, et comme je savais que je n'étais ni assez noble ni assez riche pour lui, je ne lui aurais jamais permis d'y penser.

— Ça, c'est bien! reprit Peyraque.

— Et c'est vrai! ajouta Justine.

— Donc j'ai vu que je ne pouvais pas rester un jour de plus, et dès les premières paroles fâchées de la mère, je suis partie sans revoir le fils; mais le fils aurait couru après moi, si j'avais été demeurer chez ma sœur. La marquise voulait me faire rester un peu pour m'expliquer avec lui, pour lui dire que je ne l'aimais pas...

— C'est peut-être cela qu'il aurait fallu faire! dit Peyraque.

Caroline fut frappée de l'austère logique du paysan. — Oui, sans

doute, pensa-t-elle, c'est jusque-là qu'il aurait fallu pousser le courage.

Et comme elle gardait le silence, la nourrice, éclairée par la pénétration du cœur, dit à son mari brusquement : — Attends donc, toi! Comme tu y vas! Sais-tu si elle ne l'aimait pas, cette pauvre enfant?

— Ah! cela, c'est différent, reprit Peyraque, inclinant sa tête sérieuse et pensive qu'ennoblit un sentiment de pitié délicate.

Caroline se sentit remuée jusqu'au fond de l'âme par la droiture de cette amitié naïve qui d'un mot touchait le vif de sa blessure. Ce qu'elle n'avait pas senti la force et la confiance de dire à sa sœur, elle éprouva le besoin de ne pas le cacher à ces cœurs profondément vrais qui lisaient dans le sien. — Eh bien! mes amis, vous avez raison, dit-elle en leur prenant les mains; je n'aurais peut-être pas eu la force de mentir, puisque, malgré moi,... je l'aime!

A peine eut-elle prononcé ce mot, qu'elle fut saisie d'effroi et regarda autour d'elle comme si Urbain eût pu être là pour l'entendre, et puis elle fondit en larmes à la pensée qu'il ne l'entendrait jamais.

— Courage, ma fille, Dieu vous aidera! dit Peyraque en se levant.

— Et nous t'aiderons aussi, dit Justine en l'embrassant. Nous te cacherons, nous t'aimerons, et nous prierons pour toi!

Elle la reconduisit dans sa chambre, la déshabilla et la fit coucher, avec des soins maternels pour qu'elle eût bien chaud et ne vît pas le soleil briller trop sur son lit. Puis elle descendit pour apprendre à ses voisines l'arrivée d'une nommée Charlette de Brioude, répondre à toutes leurs questions, et les avertir un peu de sa blancheur et de sa beauté afin qu'elles n'en fussent pas trop frappées. Elle eut soin de leur dire aussi que le parler de Brioude ne ressemblait pas du tout à celui de la montagne, et que la Charlette ne pourrait pas causer avec elles. — Ah! la *pauvre!* répondirent les commères, elle va bien s'ennuyer chez nous!

Huit jours plus tard, après avoir, en temps et lieu, signalé son arrivée à sa sœur, Caroline lui donnait plus de détails sur son nouveau genre de vie. Il ne faut pas oublier que, lui cachant son véritable chagrin, elle s'efforçait de la rassurer sur son compte et de s'étourdir elle-même en affectant une liberté d'esprit qui était loin d'être aussi entière et aussi réelle :

« ... Tu ne peux te faire une idée des soins qu'ils ont pour moi, ces Peyraque! Justine est toujours la maîtresse femme au cœur d'ange que tu connais et que notre père ne pouvait se résoudre à voir s'éloigner de nous. Aussi ce n'est pas peu dire que d'affirmer que son mari la vaut. Il a même plus d'intelligence, quoiqu'il soit plus lent à comprendre; mais ce qu'il a compris est comme gravé sur un marbre

sans tache et sans défaut. Je te jure que je ne m'ennuie pas un instant avec eux. Je pourrais être beaucoup plus seule, car ma petite chambre n'a aucune servitude, et j'y peux rêver sans que rien me dérange; mais je n'en éprouve pas souvent le besoin : je me sens bien avec ces dignes gens, je me sens aimée.

« Ils ont d'ailleurs de la vie dans l'esprit, comme la plupart des gens d'ici. Ils s'enquièrent des choses du dehors, et on est étonné de trouver, dans une espèce d'impasse de montagnes si sauvages, des paysans qui ont tant de notions étrangères à leurs besoins et à leurs habitudes. Leurs enfans, leurs voisins et leurs amis me font aussi l'effet d'être intelligens, actifs et honnêtes, et Peyraque me dit qu'il en est ainsi dans des villages encore plus éloignés que celui-ci de toute civilisation.

« En revanche, les habitans des petits groupes de chaumières disséminés dans la montagne, ceux qui ne sont que paysans, bergers ou laboureurs, vivent dans une apathie dont on n'a pas d'idée. L'autre jour, je demandais à une femme le nom de la rivière qui formait à cent pas de sa maison une magnifique cascade. — *C'est de l'eau,* me répondit-elle. — Mais cette eau a un nom? — Je vais demander à mon mari; moi, je ne sais pas; nous autres femmes nous appelons toutes les rivières *de l'eau*.

« Le mari sut me dire le nom du torrent et de la cascade; mais, quand je lui demandai celui des montagnes de l'horizon, il me dit qu'il n'en savait rien, n'y ayant jamais été. — Mais vous avez bien ouï dire que ce sont les Cévennes?

« — Peut-être! Il y a par là le Mezenc et le Gerbier de joncs, mais je ne sais pas comment ils sont faits.

« Je les lui montrai; ils sont assez reconnaissables : le Mezenc, la plus haute des cimes, et le Gerbier, un cône élégant, qui renferme, dit-on, dans son cratère des joncs et des herbes de marécage. Le bonhomme ne regarda seulement pas. Cela lui était parfaitement égal. Il me fit voir les grottes des *anciens sauvages*, c'est-à-dire une espèce de village gaulois ou celtique creusé dans le rocher avec les mêmes précautions qu'en mettent les animaux du désert pour cacher leurs tanières, car on peut regarder et suivre ce rocher sans y rien découvrir, si l'on ne connaît le sentier par où l'on pénètre dans ses plis et dans les habitations. Ah! ma chère Camille, est-ce que ne me voilà pas un peu comme ces *anciens sauvages* qui, redoutant les invasions, se cachaient dans les cavernes, et cherchaient leur repos dans l'oubli du monde entier?

« En tout cas, les habitans de La Roche me font bien l'effet d'être les descendans directs de ces pauvres Celtes cachés et comme cloués sur leur rocher. Je regardais la femme aux jambes nues et à l'œil

hébété qui nous conduisait dans les grottes, et je me demandais si vraiment trois ou quatre mille ans s'étaient écoulés depuis que sa race avait pris racine dans ces pierres.

« Tu vois que je me promène, et que la prudence n'exige pas que je vive enfermée, comme tu le craignais pour moi. Au contraire, n'ayant rien à lire ici, j'éprouve un grand besoin de courir, et ma locomotion étonne beaucoup moins les gens de Lantriac que ne le ferait une retraite mystérieuse. Je ne cours pas risque de faire des rencontres. Tu m'as vue partir avec des vêtemens qui ne peuvent pas attirer la moindre attention. En outre, j'ai un chapeau de feutre noir plus grand que ceux que l'on porte ici, et qui m'abrite très bien le visage. Au besoin, je peux me le cacher tout à fait avec ce capuchon brun que j'ai emporté, et que la saison capricieuse me permet de mettre à la promenade. Je ne suis pas tout à fait pareille aux femmes du pays; mais rien dans ma personne ne fait événement dans les endroits où je passe.

« D'ailleurs j'ai, pour me promener, un prétexte qui arrange tout. Justine fait un petit commerce de mercerie et me confie une boîte dont j'offre le contenu, pendant que Peyraque, qui est vétérinaire, s'occupe de visiter les animaux malades. Cela me permet d'entrer dans les maisons et d'examiner les mœurs et les usages du pays. Je ne vends guère, car les femmes sont si absorbées par leur métier à dentelle qu'elles ne raccommodent ni leurs maris, ni leurs enfans, ni elles-mêmes. C'est ici le triomphe de la guenille portée avec ostentation. La dévotion est si exaltée qu'elle exclut tout bien-être matériel et même toute propreté, comme une superfluité profane. L'avarice y trouve son compte, et la coquetterie aussi, car si Justine me donnait à vendre des bijoux, j'aurais vite une clientèle plus avide de cela que de linge et de souliers.

« Elles font toutes ces merveilleuses guipures noires et blanches que, chez nous, tu as vu faire à Justine. On est étonné de voir ici, dans la montagne, des ouvrages de fées sortir des mains de ces pauvres créatures, et le peu qu'elles gagnent scandalise le voyageur. Elles donneraient avec joie pour vingt sous ce que l'on nous vend vingt francs à Paris, s'il leur était permis de traiter avec le consommateur; mais cela leur est strictement interdit. Sous prétexte qu'il fournit la soie, le fil et les modèles, le trafiquant accapare et taxe leur travail. C'est en vain que vous offrez à une paysanne de lui fournir les matériaux et de la payer cher. La pauvre femme soupire, regarde l'argent, secoue la tête, et répond que, pour profiter de la libéralité d'une personne qui ne l'emploiera pas toujours, que peut-être elle ne reverra même jamais, elle ne veut pas risquer de perdre la pratique de *son maître*. Et puis toutes ces femmes sont

dévotes ou feignent de l'être. Celles qui sont sincères ont juré par la Vierge et les saints de ne pas vendre aux particuliers, et on est bien forcé de respecter le respect de la parole donnée. Celles qui font de la dévotion un état (et je vois qu'il y en a plus qu'on ne pense) se sentent à toute heure sous la main et sous les yeux des prêtres, des religieuses, des moines et des séminaristes, dont ce pays est littéralement semé et criblé jusque dans les localités les plus inhabitables. Les couvens font travailler, et ici, comme partout, dans des conditions de trafic encore plus lucratives que celles des négocians. On voit donc, jusque sous le porche des églises, des espèces de communautés de villageoises assises en rond et faisant voltiger leurs bobines en murmurant des litanies ou chantant des offices en latin, ce qui ne les empêche pas de regarder avidement les passans et d'échanger leurs remarques, tout en répondant *ora pro nobis* à la sœur grise, noire ou bleue, qui surveille le travail et la psalmodie.

« En général, ces femmes sont bonnes et hospitalières. Leurs enfans m'intéressent, et quand j'en trouve de malades, je suis bien aise de pouvoir indiquer les soins élémentaires à leur donner. Il y a une grande ignorance ou une grande incurie sous ce rapport. La maternité est ici plus passionnée que tendre. On a l'air de vous dire que les enfans sont faits uniquement pour apprendre à souffrir.

« Le métier de Peyraque, qui est fort appelé, nous conduit dans des endroits impossibles de la montagne, et me fait voir les plus beaux paysages de la terre, car ce pays est pour moi comme un rêve... Et ma vie aussi est un rêve étrange, n'est-ce pas?

« Notre manière de courir les aventures est des plus élémentaires. Peyraque a une petite charrette qu'il lui plaît d'appeler une carriole, vu qu'elle a une capote de toile qui a la prétention de nous abriter. Il attelle à ce véhicule tantôt un petit mulet intrépide, tantôt un petit cheval ardent et doux, qui, comme son maître, n'a que la peau et les os, mais qui, pas plus que lui, ne se rebute de quoi que ce soit. Ainsi, tandis que le fils aîné de Justine, qui arrive du régiment, où il ferrait les chevaux de l'artillerie, continue son état dans la maison paternelle, le père et moi, nous courons par monts et par vaux, quelque temps qu'il fasse. Justine prétend que cela me fait tant de bien qu'il faut que je reste avec elle *toujours,* et elle jure qu'elle trouvera moyen de me faire gagner notre vie sans me rabaisser à servir les grandes dames.

« Hélas! je ne me sentais point rabaissée tant que je me suis sentie aimée, et puis j'aimais si sincèrement, moi! Croirais-tu que je me sens, non pas seulement affligée de ne plus être bénie chaque matin par cette pauvre vieille marquise, mais encore inquiète, effrayée à propos d'elle, comme si je devinais qu'elle ne pourra pas vivre sans

moi? Ah! Dieu fasse qu'elle m'oublie bien vite, qu'elle m'ait déjà remplacée par une personne moins funeste que moi à son repos! Mais la soignera-t-on, moralement parlant, comme je la soignais? Saura-t-on deviner ses fantaisies d'esprit, éloigner l'ennui de ses heures oisives, lui parler de ses enfans comme elle aimait à en entendre parler? En arrivant ici, j'ai respiré ce grand air à pleins poumons, j'ai regardé cette nature âpre et grandiose que j'avais tant souhaité de connaître. Je me suis dit : Me voilà donc libre! J'irai où je voudrai, je parlerai aussi peu qu'il me plaira, je n'écrirai plus dix fois par jour la même lettre à dix personnes différentes, je ne vivrai plus en serre chaude, je ne respirerai plus les âcres parfums des fleurs distillées par des procédés chimiques, ou des plantes moitié pourries sous des châssis... Je boirai dans l'air l'aubépine et le serpolet à l'état naturel... Oui, je me suis dit tout cela, et je n'ai pu me réjouir! Je voyais ma pauvre amie triste et seule, et pleurant peut-être de m'avoir fait tant pleurer!

« Mais elle l'a voulu, et il le fallait apparemment! Je n'ai pas le droit de la blâmer d'un moment d'injustice et de dépit. La mère ne pensait qu'à son fils, et un tel fils mérite bien que sa mère lui sacrifie tout. Peut-être me trouve-t-elle dure et ingrate de n'avoir pas suivi ses plans, et je me demande souvent si je n'eusse pas dû les suivre; mais je me réponds toujours que cela n'eût pas atteint le but. Le marquis de V... n'est pas de ces hommes dont on puisse se débarrasser avec quelque parole banale de sécheresse et de dédain. On n'a pas ce droit-là d'ailleurs avec celui qui, loin de se déclarer, vous a entourée de tant de respects et d'affection délicate. Je cherche en vain quel langage moitié tendre et moitié froid j'eusse pu employer pour lui dire à quel point me sont également sacrés son bonheur et celui de sa mère : je ne me suis point senti tant d'habileté. Ou l'amitié véritable que je lui porte l'eût abusé sur mes sentimens et lui eût fait supposer que je me sacrifiais au devoir, ou ma fermeté l'eût offensé comme un étalage de vertu dont il ne m'a jamais mise à même d'invoquer le secours contre lui... Non, non! cela ne se pouvait pas, cela ne se devait pas!

« J'ai cru comprendre que la marquise m'insinuait de lui dire que j'avais un engagement, un autre amour. Mon Dieu, qu'elle invente à présent tout ce qu'elle voudra! Qu'elle immole ma vie et mon honneur s'il le faut! J'ai laissé le champ libre; mais moi, je n'aurais pas su improviser un roman pour la circonstance. Est-ce qu'il en aurait été dupe?

« Camille, tu le verras, tu l'as sans doute déjà revu depuis cette première visite où tu m'avoues avoir eu tant de peine à jouer ton rôle. Il t'a fait le plus grand chagrin, dis-tu : il était comme égaré...

Il est sans doute calme à présent. Il a tant de force morale, et il doit si bien comprendre que je ne peux jamais le revoir! Cependant sois sur tes gardes. Il est très pénétrant. Dis-lui que je suis un esprit très froid... Non, pas cela, il ne le croirait pas... Parle-lui de ma fierté, qui est invincible. Oh! pour cela, oui, je suis fière, je le sens! Et si je ne l'étais pas, serais-je digne de son affection?

« On eût peut-être voulu que je me rendisse en effet indigne de son respect, non pas la mère : oh! elle, non, jamais! Elle a trop de loyauté, de religion et de chasteté dans l'âme; mais le duc! A présent je me souviens de bien des choses que je n'avais pas comprises, et qui se présentent sous un nouveau jour. Le duc est excellent, il adore son frère: je crois que sa femme, qui est un ange, va purifier sa vie et ses pensées; mais à Séval, quand il me disait de sauver son frère à tout prix... J'y songe aujourd'hui, et la rougeur me monte au front!

« Ah! qu'on me laisse disparaître, qu'on me laisse oublier tout cela! Je me suis crue bien calme, bien digne et bien heureuse pendant un an! Un jour, une heure ont tout gâté. D'un mot, Mme de Villemer a empoisonné tous les souvenirs que j'aurais voulu emporter purs, et que je n'ose plus interroger maintenant. Vraiment, Camille, tu avais raison quelquefois quand tu me disais qu'il ne fallait pas avoir l'esprit trop candide, et que je m'aventurais trop en don Quichotte dans la vie! Ceci me servira de leçon, et je me défendrai de l'amitié comme de l'amour. Je me demande pourquoi je ne romprais pas dès à présent tout lien avec ce monde plein de périls et de déceptions, pourquoi je n'accepterais pas ma misère encore plus bravement que je ne l'ai fait. Je pourrais me créer des ressources dans cette province encore très reculée comme civilisation. Je ne pourrais pas y être maîtresse d'école, comme Justine se le figurait l'année dernière: le clergé a tout envahi, et les bonnes sœurs ne me permettraient pas d'enseigner, même à Lantriac; mais je trouverais des leçons dans une ville, ou bien je pourrais être comptable dans quelque maison de commerce.

« Avant tout, il faut que je sois sûre d'être oubliée là-bas; mais quand cet oubli sera consommé, il faudra bien que je pense à nos enfans, et je m'en préoccupe par avance. Sois tranquille après tout. Je trouverai; je saurai triompher de la mauvaise destinée. Tu sais bien que je ne m'endors pas, et que je ne peux pas faiblir. Tu as de quoi aller pendant deux mois, et je n'ai absolument besoin de rien ici. Ne te tourmente pas, comptons toujours sur le bon Dieu, comme tu dois compter, toi, sur la sœur qui t'aime. »

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LES ANTILLES FRANÇAISES. — LA MARTINIQUE ET LA GUADELOUPE.

I. *Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique*, par le docteur E. Rufz ; 2 vol., 1850. — II. *Documens pour servir à l'histoire de la Martinique*, par M. Sidney Daney, 1 vol. in-8°, 1857. — III. *Histoire de la Guadeloupe*, par M. Lacour ; 3 vol., 1855-1858. — IV. *Le Libre Échange colonial*, par M. Le Pelletier Saint-Remy ; 1 vol., 1859. — V. *Les Colonies françaises et l'Abolition de l'esclavage*, par le même ; 1 vol., 1859. — VI. *La Question monétaire et la Question commerciale à la Guadeloupe*, par M. de Chazelles ; 1 vol., 1860.— VII. *Étude sur la situation économique des Antilles françaises*, par M. de Crisenoy ; 1 vol., 1860.— VIII. *Annales de l'Agriculture des colonies et des régions tropicales*, par M. Paul Madinier, 1860.

Dans le mouvement d'expansion qui, depuis le XVIe siècle, a porté les puissances maritimes de l'Europe occidentale vers le Nouveau-Monde, chacune d'elles a compris que l'archipel des Antilles était l'avant-scène du continent américain ; chacune d'elles a voulu y prendre pied. Guidés par Christophe Colomb, les Espagnols s'installèrent à Saint-Domingue, à Cuba, à la Jamaïque, à Porto-Rico, à la Trinidad, les îles les plus importantes par leur étendue ou les plus voisines des terres où ils espéraient rencontrer l'or, l'argent et les diamans, seuls objets de leurs poursuites. A ces étapes, ils demandèrent des vivres, de l'eau et du bois plutôt que des champs de colonisation. Les Anglais vinrent après, glanant où les Espagnols avaient récolté, s'installant avec plus de résolution et de suite, parce qu'ils ne comptaient point sur le Pérou ni sur le Mexique pour s'enrichir. Aux îles possédées par droit de première occupation ils ajoutèrent de siècle en siècle les conquêtes de la guerre, et succes-

sivement devinrent les maîtres de la moitié de l'archipel caraïbe. Aujourd'hui, sur quarante îles, vingt leur appartiennent, commandées par la Jamaïque à l'ouest, la Trinidad au sud, la Barbade à l'est, Antigue au nord. Les Français, établis à Saint-Christophe dès 1625, arborèrent, en moins d'un siècle, leur drapeau sur la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Domingue, qui devint la reine des Antilles, Grenade, Saint-Vincent, Tabago, et quelques autres. Sur les traces de leurs rivaux, les Hollandais accoururent, et trouvèrent place à Saint-Eustache, aux Iles-Vierges, à Curaçao, à droite de la route qui les conduisait à la Guyane et au Brésil, leurs plus importantes possessions. A leur tour, les Danois s'emparèrent de Sainte-Croix ainsi que de Saint-Thomas, un îlot stérile que personne ne leur disputait, et qu'ils ont su rendre fécond par la liberté commerciale. Les Suédois, ne trouvant plus rien à prendre, acquirent des Français l'île de Saint-Barthélemy au prix d'un droit d'entrepôt à Gothembourg; de plus, en 1813, ils achetèrent la Guadeloupe aux Anglais, qui s'en trouvaient momentanément les maîtres, marché que rompirent les événemens de 1815. Les Portugais seuls ne revendiquèrent rien, satisfaits sans doute du Brésil, enlevé à la Hollande, et qui rentrait dans les limites que leur avait tardivement accordées la libéralité du pape Jules II, rectifiant le partage du monde nouveau fait par l'un de ses prédécesseurs.

A la rivalité d'ambition, qui fut le premier mobile de ces occupations, faites un peu au hasard et sans aucun plan préconçu, s'ajouta bientôt l'influence des intérêts militaires et commerciaux pour transformer les haltes et les comptoirs en places fortes. Dans cette chaîne d'îles qui s'arrondit en arc sur l'Océan-Atlantique depuis la pointe de la Floride jusqu'au cap Paria, chaque anneau devint un poste hérissé de défenses, disposé pour la surveillance et l'attaque, tout en favorisant un cabotage d'île en île, propice à la contrebande, et le trafic avec les navires européens. Grâce au triple mouvement de la guerre, de la navigation et du commerce, les populations se massèrent, des cités se construisirent, et de proche en proche la colonisation rayonna dans les campagnes. Aujourd'hui les cabanes de bois des premiers jours sont devenues des villes qui ont grandi à l'ombre des citadelles; les rares pionniers établis au début ont donné naissance à de nombreuses générations, et les petites îles que dédaignaient les compagnons de Colomb n'ont cessé d'être des points d'appui pour les combats aux époques de guerre, des théâtres de concurrence agricole et commerciale aux époques de paix. Le rôle de l'archipel des Antilles a grandi surtout depuis que les principales productions des îles, le sucre, le café, le tabac, le cacao,

après être restées longtemps des denrées de luxe, ont pénétré dans la consommation populaire (1).

Dans ce bassin maritime où se heurtent, resserrés sur un étroit espace, les passions et les intérêts de l'Europe, quel rang tient la France, représentée par les deux colonies que lui a laissées la fortune des armes? Quel niveau de richesse et de puissance a-t-elle atteint et peut-elle atteindre? Quels moyens conviendraient le mieux pour un plus favorable résultat? A ces questions nous essaierons de répondre en embrassant les ressources naturelles et les forces humaines qui se trouvent en présence, les établissemens coloniaux qui existent, les conditions de leur complet essor et leurs légitimes espérances. Dans cette étude, il est juste de ne pas séparer la Martinique de la Guadeloupe malgré leur indépendance mutuelle en fait d'administration. Sous le rapport historique et politique, leurs destinées sont solidaires; sous le rapport économique, leur rôle est à peu près pareil, et l'émulation qui les anime n'exclut point entre elles des sentimens fraternels.

I. — LE PAYS ET LES HABITANS.

La nature est belle dans ces îles comme dans la plupart des régions tropicales. Les premiers habitans des Antilles attribuaient le charme de leur archipel aux filles de la mer, qui secouaient au-dessus des ondes leur chevelure parfumée pour attirer les pêcheurs au milieu des écueils où elles cachaient leurs palais enchanteurs et perfides. Comme d'ordinaire, la légende n'était ici que l'instinctive et poétique interprétation des phénomènes de la nature. Dans ces parages, sous le souffle régulier des vents alizés, la mer déroule avec une majesté sereine ses larges et paisibles vagues, le jour transparentes à de remarquables profondeurs, la nuit semées d'étincelles et de traînées phosphorescentes. Les savanes et les forêts exhalent des senteurs que la brise emporte au loin sur l'Océan comme l'encens de la terre. Au-dessus de ces rivages, le ciel déploie l'éclat incomparable de son azur, et fait succéder, par intervalles égaux, aux incendies d'un soleil presque vertical les splendides illuminations des étoiles. La végétation ne connaît point le repos; les arbres renouvellent sans fin leurs fleurs et leurs fruits, et traduisent en tableaux réels ces réminiscences de paradis terrestre, ces rêves de printemps éternel dont nous avons tant de peine, en notre froide Europe, à nous faire une image. Le règne animal reflète ces merveilles dans l'oiseau-mouche, le colibri, éblouissans d'or et de pourpre, de sa-

(1) Voyez, sur ce progrès de la consommation des denrées coloniales, *l'Ile de la Réunion* dans la *Revue* du 15 avril 1860.

phir et d'émeraude. Que de curiosités éveillées, que de surprises et d'émotions pour le navigateur et le voyageur arrivant de la zone tempérée! Ce n'est pas qu'aux rayons de ces magnificences il n'y ait quelques ombres. La saison des pluies, bien qu'elle survienne au plus fort des chaleurs, se montre presque aussi désagréable que notre hiver : trop souvent de violens ras de marée bouleversent les rades; les grains de mer tournent en terribles ouragans, et les tremblemens de terre démolissent en un jour l'œuvre des siècles. Toutefois l'homme, par un heureux don de la Providence, oublie vite les maux passés, et ici comme ailleurs les richesses d'une terre féconde l'habituent à supporter les inconvéniens accidentels du climat.

A juger de la Martinique par le bruit qui s'est fait autour de son nom, l'on ne soupçonnerait pas que cette île n'a guère que l'étendue d'un simple arrondissement de France, seize lieues de long sur sept de large et quarante-cinq de circonférence, 100,000 hectares environ de superficie. Son rôle historique lui vient d'ailleurs de sa situation, la plus avancée au vent de toutes les îles, sauf la Barbade, ce qui en fait l'une des premières escales pour les navigateurs arrivant de la pleine mer. Les profondes échancrures de son pourtour, qui forment une multitude de rades, d'anses et de havres, se prolongent au milieu des terres comme des estuaires et communiquent avec les rivières de l'intérieur; son principal port, Fort-de-France, est l'un des plus vastes et des plus sûrs de l'Amérique; enfin elle jouit d'une admirable fertilité, due au triple concours d'un sol riche, d'une humidité surabondante et d'un soleil ardent.

Le sol, formé d'éjections volcaniques, a toute la fécondité de ces sortes de terres, avantage qui se complique, il est vrai, d'un grave péril, tant que les feux souterrains brûlent encore, comme les fumées de la Montagne-Pelée ne le prouvent que trop. Le simple aspect de la contrée en raconte l'histoire géologique. Du nord au sud de l'île se dressent cinq ou six monts principaux, distribués en groupes rapprochés, mais indépendans, au lieu de ces chaînes prolongées qui accusent ailleurs des formations moins violentes. Les uns culminent en pitons aigus dont l'altitude dépasse 1,300 mètres; d'autres s'étalent en crêtes étroites, parfois tranchantes, inclinées en talus raides et d'un accès difficile. A mi-hauteur de ces sommets détachés, et comme leur faisant cortége, une multitude de mornes, restes de volcans secondaires, s'abaissent en coteaux moins abrupts, les uns ombragés de forêts ou cultivés, les autres stériles et nus. Après les volcans qui ont créé ces pics, ces cônes, ces pyramides, sont venus les tremblemens qui les ont disloqués, ont déchiré la croûte du sol, haché les flancs des montagnes en crevasses et en précipices : obstacles dont souffrent à la fois les communications et les cultures.

Au-dessus d'un sol chaud et poreux, atteignant par étages successifs de grandes élévations, l'atmosphère a pu amasser ses vivifiantes fraîcheurs, grâce aux immenses nappes marines qui entourent l'archipel. Grossies de celles qui se dégagent des bouches vaseuses de l'Orénoque, ces vapeurs, poussées par les vents d'est sur les flancs et la cime des montagnes, s'y condensent en nuages et en brumes, s'y fondent bientôt en pluies dont la succession dure depuis juillet jusqu'en octobre. La quantité annuelle de pluie dépasse une moyenne de deux mètres. Après s'être dépensée en partie au profit d'une magnifique végétation forestière, cette eau bondit en cascades et forme des cours également précieux pour les campagnes et les villes comme irrigation et force motrice. A vol d'oiseau, le système hydrographique de l'île, au lieu de ce réseau ramifié que dessinent les fleuves qui coulent à travers les assises stratifiées du globe terrestre, ne présente qu'une profusion de veines liquides, isolées et indépendantes : elles courent précipitamment du haut des monts à la mer, quand la main de l'homme ne les a pas détournées vers quelque habitation, et entraînent sur le littoral une couche épaisse d'alluvions, terres privilégiées pour la culture de la canne à sucre.

Un peu plus grande que la Martinique (1), la Guadeloupe présente moins d'unité. L'eau et le feu, qui ont formé l'archipel des Antilles, l'une par voie de dépôt et de soulèvement, l'autre par voie d'éruption, se sont partagé les terrains de cette île. La partie occidentale, spécialement, mais improprement appelée la Guadeloupe, offre le même aspect et la même composition que la Martinique, avec plus de grandeur dans le paysage, plus de vigueur dans la végétation : c'est là que fume la Soufrière, cratère crevassé du volcan qui ronge les entrailles de l'île, dont la présence est aussi révélée par de nombreuses sources thermales. Dans la partie orientale de l'île, dite la Grande-Terre, se déroulent au contraire de vastes plaines, semées seulement du nord au sud, vers l'ouest, de mornes peu élevés. Ce sol, qui s'est lentement émergé, se compose de vastes assises calcaires remplies de coquillages et douées d'une exubérante fertilité.

(1) La superficie de la Guadeloupe et de ses dépendances est ainsi établie par les documens administratifs :

Guadeloupe propre	82,289 hectares.	138,212 hectares.
Grande-Terre	55,923 —	
Ilots divers..................................		435 —
Marie-Galante		15,344 —
Les Saintes		1,256 —
La Désirade..................................		4,330 —
Saint-Martin		5,546 —
		165,123 hectares.

La surface de la Martinique est évaluée à 98,782 hectares.

Les deux parties de l'île, divisées par un étroit canal de mer, représentent sur la carte deux ailes inégales déployées autour d'un axe qui en maintient l'unité en même temps qu'il les sépare. A la Guadeloupe propre appartiennent, avec tous les reliefs du sol, les pluies fréquentes, les forêts sombres, les fraîches savanes, les cours d'eau abondans, trop abondans même, car souvent ils débordent et ravagent les cultures. La Grande-Terre, pays plat, ne reçoit que peu de pluie et manque entièrement d'eau; néanmoins le sol, calcaire et profond, est plus favorable à l'agriculture que la terre volcanique et montueuse des autres parties de l'île. Qu'on y joigne une plus grande facilité de communications, et l'on ne s'étonnera plus de trouver à la Grande-Terre l'esprit public plus développé, un sentiment plus général de confiance, des goûts plus répandus de sociabilité : ici, comme partout, la nature a servi de moule à la société, qui en reproduit l'empreinte.

Si variées que soient les forces de la nature, bien autrement complexes sont les élémens de la société dans nos colonies des Antilles. L'origine et la couleur, la langue et les idées, les mœurs et les intérêts, ont créé dans le corps social des organes juxtaposés, pour ainsi dire, plutôt que des membres unis par le lien de la même vie. Essayons de reconnaître la trempe particulière de chacun de ces élémens, principe de force ou de faiblesse pour l'ensemble.

Des Caraïbes qui occupaient ces îles à l'arrivée des Européens, il ne reste guère que certaines traditions de médecine empirique et des superstitions que les nègres ont adoptées, héritage naturel de la sauvagerie. Ces insulaires ont préféré la misère dans la liberté au travail dans la servitude, leur grossier fétichisme à une civilisation chrétienne dont les vices et la tyrannie voilaient les bienfaits. Refoulés d'abord, ils ont été lentement exterminés. Peut-être quelques gouttes de sang caraïbe coulent-elles encore dans les veines de rares individus dont la taille élancée, le teint olivâtre, les yeux obliques, largement ouverts, voilés de longs cils et pleins de mélancolie, les cheveux plats et collés sur les tempes et la nuque, rappellent un type fidèlement conservé par la tradition, qui n'a pas tout à fait disparu dans certaines îles et sur le continent. On croyait avoir perdu tout vestige matériel de l'industrie des Caraïbes, lorsqu'il y a peu d'années furent découverts, dans des cavernes que la basse mer mit à nu sur les rivages de la Guadeloupe, des squelettes entourés d'une grande quantité de pierres taillées suivant les besoins du travail, de la guerre et de la pêche, et dont plusieurs rappellent exactement les haches celtiques (1) : trait de ressemblance, et qui n'est pas le seul, entre les sauvages américains et ceux de l'Europe primitive.

(1) On peut en voir une collection au Palais de l'Industrie, dans les salles de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies.

En disparaissant de la scène, les hommes rouges ont cédé la place aux blancs et aux noirs, seuls possesseurs et seuls cultivateurs depuis plus d'un siècle des îles caraïbes. Par l'intelligence, la fortune, l'éducation, par tous les dons naturels et acquis, les blancs tiennent le premier rang et, même depuis que les lois ont proclamé l'égalité, imposent leur supériorité aux noirs, qui forment de beaucoup la majorité numérique. Rejeton des deux races, la tige mulâtre prend la place intermédiaire, croît et se fortifie par la fortune autant que par le nombre.

La race blanche s'est recrutée en France dans toutes les classes de la nation. Les cadets de famille, traités alors par les lois comme le sont encore aujourd'hui les cadets anglais, allaient demander aux aventures lointaines une fortune digne de leur naissance, quelquefois un abri contre les lettres de cachet, contre les édits qui punissaient le duel, contre des créanciers intraitables. Ces gentilshommes se jetaient bravement dans les hasards et les périls. D'Énambuc et d'Ogeron aux Antilles, comme La Salle à la Louisiane, Flacourt à Madagascar, Cartier et Champlain dans l'Amérique du Nord, et avant eux Bethencourt aux Canaries, après eux La Bourdonnaye et Dupleix dans l'Inde, sont des héros de colonisation comparables aux plus brillans types de l'Espagne et du Portugal. La souche nobiliaire des premiers fondateurs s'accrut successivement des greffes qui lui vinrent de la grande propriété territoriale, des hauts fonctionnaires établis dans le pays, enfin de quelques Français émigrés qui avaient remarqué à la cour la beauté et la richesse des filles créoles. Grâce à ces émigrations et à ces alliances, il n'y avait guère, dans le siècle dernier, de famille en France qui n'eût son représentant aux colonies : aussi nos possessions d'outre-mer tenaient-elles dans le cœur de la patrie une place qu'elles ont perdue. L'oncle revenant des colonies millionnaire ou chevalier de Saint-Louis était l'espoir de tous les neveux, l'honneur de tous les châteaux, un personnage populaire des comédies.

L'ordre du clergé était représenté par des missionnaires, entre lesquels se distinguaient les capucins par leur humilité, les dominicains par leur science et leurs vertus, les jésuites par leur habileté administrative. Les uns et les autres, les derniers surtout, devenaient, pour les besoins et pour le compte de leurs maisons, planteurs, sucriers, commerçans, trop souvent spéculateurs. C'est à la Martinique qu'éclata en 1762 la banqueroute de 3 millions qui rendit fameux le nom du père La Valette, vicaire-général des jésuites et préfet apostolique de l'île, dont la condamnation prépara celle de l'ordre. De meilleurs souvenirs se rattachent à la mémoire de deux dominicains, le père Dutertre et le père Labat, témoins fidèles et his-

toriens fort estimés des premiers temps de la colonisation. Ce dernier, homme de savoir et d'esprit, à la fois prêtre, ingénieur, architecte, agriculteur, devançait son temps avec une singulière hardiesse. « J'écrivis, dit-il dans son *Voyage aux Antilles*, au supérieur de notre mission de la Guadeloupe, qui avait scrupule de se servir d'un luthérien, nommé Corneille, natif d'Hambourg, de me l'envoyer bien vite à la Martinique, parce qu'il m'était indifférent que le sucre qu'il me ferait fût luthérien ou catholique, pourvu qu'il fût bien blanc. » Si vive fut l'impression laissée aux Antilles par ce célèbre dominicain, que lorsqu'une lumière, portée la nuit par quelque main invisible, semble voltiger sur les mornes qui entourent Fort-de-France, la croyance populaire y voit l'ombre du père Labat arpentant, à pas de géant, les rivages qu'il couvrit de forts en même temps que d'églises, d'écoles et de plantations. La mémoire des ordres religieux survit, en signes plus matériels, dans les belles et vastes propriétés qu'ils tenaient de la munificence du roi ou des habitans, et qui ont fait retour au domaine national : établissemens tout préparés pour devenir des Mettray américains.

Le tiers-état fournit aussi sa part de colons au double titre d'émigrans libres et d'engagés. Les libres émigrans étaient de toute profession : laboureurs qui échappaient à la corvée, artisans qui fuyaient les corporations, marchands munis d'une pacotille et plus encore de confiance dans leur savoir-faire, matelots avides de liberté, négocians malheureux dans la métropole, médecins, avocats, notaires en quête d'une clientèle ou d'une bonne place. Des terres voisines arrivaient des flibustiers, des corsaires pour vendre leurs prises, et des planteurs qui ne voulaient point passer avec leurs domaines sous le pouvoir des Anglais. Tout ce mouvement de voyages et de spéculations auquel la vapeur a donné depuis des proportions si étonnantes se retrouve déjà en germes fort épanouis dans ces temps d'ébranlement pacifique qui suivirent la découverte du Nouveau-Monde. La plupart de ces recrues de la bourgeoisie s'adonnèrent au commerce, à l'industrie, aux professions libérales, aux fonctions publiques, et préparèrent dans les villes l'avénement de la démocratie.

Les campagnes recevaient les engagés à temps, qui étaient au XVIIe siècle exactement ce que sont aujourd'hui les engagés indiens et chinois; le nom a survécu comme la chose, avec une simple différence géographique. Des armateurs entreprenaient le recrutement des travailleurs pour les colonies; c'était une industrie courante à Dieppe, au Havre, à Saint-Malo, qui trouvait sur place des domestiques, des paysans, même des fils de famille disposés à louer pour trois ans leurs services (plus tard l'engagement fut réduit à dix-huit mois), à la seule condition du transport gratuit et d'un salaire annuel

de cent livres de *petun*; c'était alors le nom du tabac. Comme on n'avait point encore posé en principe que le blanc ne peut travailler sous le ciel du tropique, l'engagé français s'employait sans répugnance dans les mêmes champs que le noir, aux mêmes cultures; souvent il se plaçait au même rang, portant les mêmes fardeaux, obéissant au même fouet, et comme lui trompant sa fatigue par quelque refrain, écho de la patrie absente. Son temps fini, l'engagé, fortifié par le travail, acclimaté par le séjour, prenait place parmi les blancs sans aucune tache sur son passé. Libre, il aspirait à la propriété, à la fortune, aux honneurs même, et il y arrivait; l'un de ces engagés entra en 1780 au conseil souverain: remarquable témoignage de la manière toute naturelle dont la société se constituait dans les colonies à l'image de la métropole, un peu longuement, mais solidement, avec l'égalité d'estime sous la différence des conditions. On doit regretter que cette formation régulière ait été compromise par l'irruption violente de l'esclavage et de la traite. Les engagés à temps, devenus inutiles, écartés par la concurrence des noirs, mal vus parce qu'ils donnaient le mauvais exemple des blancs travaillant à la terre, cessèrent d'arriver. Ils n'en avaient pas moins introduit aux Antilles un fonds de population dont la modeste, mais honorable origine se trahit encore par l'appellation de *petits blancs*.

Par un fanatisme qu'explique sans le justifier l'esprit du temps et que l'on s'étonne de trouver chez Colbert au même degré que chez Richelieu, les colonies furent sévèrement interdites aux protestans et aux Juifs, à cette époque même où le puritanisme dissident jetait sur le sol américain les fondemens de la fortune des États-Unis. En vain l'amiral de Coligny avait voulu ouvrir à ses coreligionnaires, dans la Floride et au Brésil, la carrière de la colonisation par des entreprises auxquelles Calvin lui-même avait pris intérêt: les rois et leurs directeurs spirituels s'y opposèrent et concentrèrent dans la patrie, en lui fermant toute issue, un foyer de guerres civiles qui se serait éteint en dispersant ses flammes à travers le monde. Malgré les rigueurs des lois, quelques-unes des victimes de la politique, surtout après l'édit de Nantes, se fiant à la générosité des mœurs, pénétrèrent dans les colonies, s'y rendirent nécessaires par leurs services, et la tolérance refusée à leur droit d'homme et de croyant fut accordée aux avantages que procurait leur industrie. Par une rigueur plus inexplicable encore, les colonies furent fermées aux étrangers de crainte qu'ils ne prissent une part des bénéfices que voulait se réserver une jalouse métropole. On a quelque peine à concilier des vues aussi étroites, des idées aussi fausses avec le génie que la postérité accorde à certains ministres et à certains rois; il faut convenir

du moins que le génie de nos souverains et de nos hommes d'état eut, à l'endroit des colonies, de singulières éclipses.

De ces élémens multiples s'est formée une race spirituelle, généreuse, hospitalière, recherchant toutes les impressions vives, jadis la guerre, le duel, le jeu, tournée aujourd'hui vers les calculs de la fortune et les honneurs, n'ayant de ce laisser-aller qualifié d'indolence créole que les agréables apparences, et apportant à la conduite des affaires l'ardeur qu'inspire la passion du succès tempérée par un vernis d'élégance qui rappelle la noblesse de l'ancien régime. Dès le XVIIIe siècle perçaient entre la population blanche des diverses îles françaises des contrastes que résumait ce dicton : *nos seigneurs de Saint-Domingue, messieurs de la Martinique*, les *bourgeois de la Guadeloupe*. En laissant de côté les seigneurs de Saint-Domingue, qui ont disparu dans de sanglantes catastrophes, les nuances d'autrefois ne sont pas encore effacées, et chacun a le bon esprit de se glorifier de son lot.

Au-dessous des blancs, disait-on il y a quinze ans, à leurs côtés, doit-on dire aujourd'hui, les noirs sédentaires composent la grande majorité. Tous originaires de l'Afrique, ils sont nés pour la plupart aux colonies, et par cela même sont créoles (1) : généralement forts et agiles, plus doux que méchans, plus simples que rusés, plus enclins au plaisir et à l'insouciance qu'au travail et à l'activité, ils sont faciles à manier par la bonté et l'autorité morale après comme avant l'émancipation; seulement ils aiment les droits qu'elle leur a reconnus de pratiquer les petites industries et les petits commerces, d'acquérir et de cultiver de petites propriétés, de s'agglomérer en villages isolés, qui préfèrent l'œil paternel de la religion au regard sévère de l'administration. Les anathèmes des habitans contre cette sorte d'émigration à l'intérieur se trouvent singulièrement palliés par les documens officiels, qui constatent, dans la population affranchie, un nombre de mariages, de légitimations, de reconnaissances (2), qui au temps de l'esclavage eût paru une fabuleuse utopie, car tous les avocats de ce régime lui avaient trouvé, entre mille raisons de même ordre, cet étrange prétexte : l'horreur du noir pour le mariage. La famille mène à sa suite tous les autres progrès économiques et moraux, on peut l'affirmer sans enquête : avec les enfans à nourrir et à élever s'installent, sous la case couverte de feuilles

(1) Dans son sens général, *créole* veut dire né aux colonies, indigène. Dans un sens spécial, ce mot ne désigne que les *blancs* natifs des îles.

(2) En 1856, dernière année dont le dénombrement ait été publié, on avait constaté à la Martinique, parmi les nouveaux affranchis, 637 mariages, 749 légitimations et 407 reconnaissances d'enfans naturels; à la Guadeloupe, 832 mariages, 767 légitimations, 692 reconnaissances.

comme sous l'habitation couverte en bois, l'amour paternel, le travail, l'épargne, l'ordre, pour peu que la race privilégiée prêche de parole et d'exemple. Que les propriétaires déplorent la désorganisation de leurs ateliers et le chômage de leurs usines, ils en ont aussi bien le droit que les propriétaires qui, en France, déplorent l'émigration des campagnards vers les villes; mais peut-être y a-t-il dans ce déplacement une décadence morale de la société plus prononcée en Europe qu'aux colonies.

Entre les noirs et les blancs se placent les mulâtres, appelés par euphémisme *hommes de couleur*, qualification qui a prévalu; cette classe, importante par le nombre et l'énergie, par l'ambition et la fortune, aspire à conquérir la première place dans des colonies qui pour elle sont la patrie. De tout temps, elle y fut une cause d'embarras et d'inquiétude, inévitable expiation de l'iniquité de la race blanche, qui, après avoir créé et mis au monde des enfans mulâtres, les repoussait dédaigneusement dans la plèbe esclave, et leur refusait, même après la liberté acquise, leur part de droits civils et politiques, comme si elle était innocente de leur existence, comme si elle pouvait alléguer contre eux l'infériorité de nature invoquée contre les noirs. L'histoire coloniale, qui mérite d'être interrogée au moment où l'antipathie entre les deux classes est ravivée par certaines doctrines, constate que le préjugé de la couleur, dont on se fait une excuse puisée dans la nature, est un fruit corrompu de la politique. Les annales des Antilles montrent à chaque page les lois de la métropole faisant à cet égard violence aux mœurs des colonies, et les dures traditions du droit romain étouffant les généreuses inspirations de la race française.

Jusque vers 1674, les enfans de couleur suivirent le sort de leur père, et furent libres en principe dès la naissance, en réalité dès l'âge de vingt-quatre ans. C'est dix ans plus tard que Louis XIV, si bon père pour ses propres enfans illégitimes, cédant aux inspirations qui lui firent révoquer l'édit de Nantes, précipita dans l'esclavage les enfans nés du commerce des blancs avec les négresses. La moindre tache de sang noir fit perdre la noblesse et devint un titre d'exclusion à tout emploi, — et pour quelles raisons! « Dans un pays où il y a quinze esclaves contre un blanc, on ne saurait tenir trop de distance entre les deux espèces. » Sous Louis XV, tout mariage entre un blanc et une femme de couleur, d'une nuance quelconque, fut interdit par le motif que, « cessant d'être ennemis, le mulâtre et le blanc auraient pu s'entendre contre l'autorité métropolitaine... Si, par le moyen de ces alliances, les blancs finissaient par s'entendre avec les libres, la colonie pourrait se soustraire facilement à l'autorité du roi... » — « Il me paraît de grande conséquence, lit-on

encore dans un édit de 1731, qu'on pût parvenir à empêcher l'union des blancs avec négresses et mulâtresses, parce qu'outre que c'est une tache pour les blancs, cela pourrait trop les attacher aux intérêts de leurs alliés.» Par les mêmes motifs, on multiplia les difficultés qui entouraient les affranchissemens.

Ces violences légales survécurent à la philosophie et à la révolution. En 1802, le gouvernement consulaire rétablit d'une main l'esclavage et la traite, de l'autre remit en vigueur les édits qui « excluaient les noirs et hommes de couleur du territoire français pour prévenir le mélange impolitique et scandaleux qui peut en résulter dans le sang français. » Fidèle aux principes du consul, l'empereur maintint de son mieux la division des races, des classes et des couleurs, œuvre rendue facile par un siècle et demi de rigueurs royales et religieuses. C'est ainsi que la politique opposait ses égoïstes calculs à la nature, qui poussait à la fusion par l'instinct sociable des races méridionales. A la longue, la politique triompha et finit par susciter une répulsion dont la violence n'est que trop manifeste aux colonies, et qui se prolonge même en France parmi les créoles blancs, à moins d'un énergique contre-poids de leur raison et de leur cœur. Malgré ces dédains, le blanc n'en reste pas moins envié des mulâtres et admiré des noirs comme un être supérieur (1). La femme de couleur surtout professe cette sympathie, et par là prépare, en dépit des préjugés, de nouveaux et féconds rapprochemens. Le nombre seul des hommes de couleur ne prouve-t-il pas que la prétendue répugnance des deux races est une fiction? Il n'y a de vrai que l'éloignement à peu près invincible de la femme blanche pour le noir, conséquence de la loi générale qui porte le sexe féminin à s'élever.

Ce coup d'œil rétrospectif, étranger à toute récrimination et surtout désintéressé, éclaire de quelque lumière la situation présente, pleine de mutuelles défiances entre les blancs et les hommes de couleur. Les lois étant revenues à la justice, la nature reprendra tôt ou tard son influence conciliante. A mesure que les héros et les victimes des luttes civiles descendent dans la tombe, l'amertume des souvenirs s'efface; les complots et les poursuites, les condamnations et les souffrances des temps agités ne tarderont pas à disparaître. Après la prescription trentenaire de l'oubli, les générations nouvelles s'uniront de nouveau par les liens de l'amitié et de l'amour, surtout si la religion et l'éducation les y préparent dès l'enfance par la présence commune aux églises, aux écoles, aux pensions :

(1) C'est un point que M. le conseiller Lacour a soigneusement éclairci, comme beaucoup d'autres, dans les trois volumes qui ont déjà paru de son *Histoire de la Guadeloupe*.

c'est ainsi que, dans les colonies espagnoles et portugaises, se sont formées des races mixtes qui président aux destinées de leur pays, de concert avec la race primitive, sans que la dignité humaine en gémisse. Si des sentimens différens portent la race anglo-saxonne à se conserver pure de tout mélange, sans incriminer ce trait de mœurs nationales, nous ne saurions y voir un modèle absolu à suivre. La sociabilité qui porte les peuples de souche gauloise et latine à s'allier, même par le sang, aux peuples les plus divers, pour les élever au christianisme et à la civilisation, serait-elle moins digne d'estime que la fierté des races saxonnes, qui les refoulent pour ne pas se souiller de leur contact?

Ces temps de complète réconciliation sont encore éloignés, nous le savons. Les incendies qui, en 1859, ont répandu la terreur à la Martinique, et motivé l'état de siége, révèlent en traits sinistres, comme sous l'esclavage les empoisonnemens, quelles haines survivent entre les diverses classes : triste fruit de deux siècles d'oppression légale et de domination abusive. Tout en assurant, par une ferme répression, respect à la propriété et sécurité aux personnes, puisse la métropole, répudiant les leçons d'un autre âge, déployer pour l'entente cordiale des races autant de zèle qu'elle en mit jadis à leur séparation! La justice, la liberté, l'éducation, la propriété, le droit commun, également garantis à tous, sont les conditions fondamentales de cet accord, et il y aurait péril à n'y pas veiller avec une extrême sollicitude. Sur une population totale de 268,000 habitans sédentaires (1), les blancs ne dépassent guère 22 ou 25,000 âmes, un douzième environ. Quant à la population de couleur, elle s'accroît tous les ans de l'immigration africaine, asiatique et chinoise. Ces simples chiffres disent toute la gravité de la situation et la nécessité absolue d'une politique de rapprochement.

II. — LES CULTURES ET LES INDUSTRIES COLONIALES.

A travers bien des épreuves, les établissemens coloniaux ont grandi dans les lieux où s'élevèrent les premiers campemens de l'occupation française, au milieu des marécages couverts de mangliers et de palétuviers. Ils sont pour la plupart placés sous le vent, c'est-à-dire à l'ouest, sur le côté du rivage le plus facilement abordable. A la Martinique, on les nomme Fort-de-France (jadis Fort-Royal) et Saint-

(1) La statistique de 1856 attribue 136,460 habitans à la Martinique, et 131,517 à la Guadeloupe avec ses dépendances. Ce n'est que par approximation que l'on peut évaluer les diverses races, l'état civil ne tenant plus compte des couleurs, à la différence de ce qui se faisait dans l'ancien régime.

Pierre; à la Guadeloupe, la Basse-Terre (1) et Pointe-à-Pître. Par une rencontre digne d'être notée, dans l'une et l'autre île la prééminence commerciale s'est détachée de la capitale administrative, et cette rivalité a suscité bien des querelles qui ont pris quelquefois les proportions d'une guerre civile. A la Martinique, Fort-de-France, chef-lieu politique, n'a jamais pu, malgré la supériorité de son mouillage, attirer le commerce et les affaires, qui ont préféré la rade foraine de Saint-Pierre, quoiqu'elle ne soit pas tenable pendant l'hivernage : les libres allures du commerce s'accommodent mal du voisinage de l'administration. A la Guadeloupe, la situation est différente : la Pointe-à-Pître, qui est déjà la principale ville pour la population, le commerce, les affaires, la supériorité du mouillage, réunit en outre l'avantage, essentiel pour un chef-lieu administratif, d'occuper une position centrale, tandis que la Basse-Terre se trouve, à l'extrémité occidentale, dans des conditions agricoles et nautiques de beaucoup inférieures. La Pointe-à-Pître semble donc fondée à réclamer la translation de tous les pouvoirs dans son enceinte, et quelque respect que l'on témoigne à la tradition, l'établissement de l'unité en un pays si divisé est un avantage digne d'être apprécié.

De ces premiers points d'abordage, qui se sont avec le temps multipliés sur le pourtour des deux îles, partout où l'ancre a pu mouiller, la population se répandit rapidement à l'intérieur. Chateaubriand et après lui divers écrivains ont prétendu que l'humeur sociable des Français les portait, en pays étrangers, à fonder des villages, et qu'ils languissaient de nostalgie dans l'isolement des fermes, si agréable aux Anglo-Saxons. Cette considération n'aurait même point été étrangère à l'établissement officiel des villages algériens : hypothèse spécieuse que dément l'histoire de nos colonies! Aux Antilles particulièrement, les émigrans, libres de leurs actes, ont tous fondé dans les campagnes, suivant les conseils de l'économie rurale, des fermes isolées ou *habitations;* les villes n'ont été que des comptoirs où le planteur venait s'approvisionner des articles d'Europe et livrer ses récoltes; il y séjournait à peine, et se hâtait de regagner sur son morne le grand air et la liberté. L'honneur et le signe de l'aristocratie, comme aux âges de féodalité, comme aujourd'hui encore en Angleterre, consistaient dans la résidence aux champs, entourée d'un cortége de serviteurs et d'ouvriers, embellie par cette légère architecture de parcs et de hangars, de magasins et de cases, de moulins et de séchoirs rangés à proximité de la sucrerie, qui font d'une

(1) Dans l'archipel des Antilles, on appela de bonne heure Basse-Terre le côté opposé au vent, et Capesterre le côté du vent. Ces dénominations sont restées à certaines zones et quelquefois à certains centres de population.

grande *habitation* un petit village seigneurial. Au sein de la campagne, la division du travail s'est établie d'après les cultures, et les habitations se divisent en sucreries, caféteries, cacaoyères et cotonneries; les plantes alimentaires donnent lieu à une cinquième catégorie, les habitations vivrières.

Le sucre est aux Antilles le pivot de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. C'est vers 1644 que la canne de Batavia, cultivée de haute antiquité dans l'Inde et la Chine, importée en Espagne par les Arabes, fut introduite par les Espagnols dans l'archipel américain. Dix ans après, un Juif venu du Brésil, Benjamin Dacosta, apportait à la Martinique les premiers engins à sucre, sans conjurer par ce bienfait la proscription dont sa race fut frappée quelques années plus tard. En un demi-siècle, la canne remplaça le petun ou tabac, le rocou, le cacao et l'indigo, qui avant elle se partageaient les champs : progrès économique plutôt que social, car les cultures primitives, s'accommodant de médiocres étendues et de bras européens, avaient multiplié le nombre des moyens et petits propriétaires, tandis que la canne à sucre, exigeant tout un vaste système de plantations et d'appareils accompagné de travaux très rudes, favorisa d'un côté la propriété aristocratique, de l'autre l'esclavage et la traite. Vers la fin du XVIII[e] siècle, on commença de cultiver la canne d'Otahiti, au feuillage plus foncé, à la tige plus ligneuse, et renfermant un *vesou* plus abondant et de meilleure qualité. En 1856, la Martinique comptait 542 sucreries, et la Guadeloupe 479, nombres qui ont dû s'accroître depuis lors, du moins dans la première de ces îles, où le café va déclinant d'année en année; plus de la moitié des terres cultivées y sont couvertes de cannes. On évalue le rendement moyen de l'hectare à 1,600 ou 1,700 kilogrammes de sucre au prix de 50 centimes, et les frais à 400 francs.

Ce rendement laisse à désirer soit par la faute de la culture, soit par l'épuisement du sol, comme l'indique la comparaison faite avec la production de quelques autres Antilles, telles que Cuba, Porto-Rico, Trinidad. Ici la canne, pour ainsi dire inépuisable, pousse des rejetons annuels pendant toute une génération humaine, quelquefois au-delà, et, comme un arbre, permet une coupe réglée tous les ans. Dans les îles de moyenne fécondité, la canne dure encore sept ou huit ans; dans nos Antilles, elle dure quatre ans au plus, donnant en cet espace trois coupes. Aussi la voix publique, d'accord avec l'intérêt personnel, réclame-t-elle de l'art agricole des progrès sérieux, tels que l'emploi des instrumens aratoires, des engrais, du drainage, qui ne sont encore pratiqués qu'à titre d'exceptions.

La charrue, que les émigrans français avaient introduite à l'origine, disparut dès que Colbert eut autorisé la traite des nègres et

procuré aux planteurs une main-d'œuvre à vil prix. Du jour où le rang social se mesura au nombre des nègres que l'on possédait, le dédain de tout instrument autre que la houe de l'esclave devint à la mode pendant deux siècles, et ce ne fut que vers la fin de la restauration, lorsque le régime de la servitude commençait à être menacé, que reparurent quelques charrues. Il a fallu les impérieuses nécessités qui ont suivi l'émancipation pour les remettre en honneur sur des terres qui en comportent l'usage. Avec la charrue, d'autres instrumens ont pénétré pour les défrichemens, les sarclages, les transports; on ne tardera pas sans doute à essayer quelque engin, dans le genre des machines à faucher et à moissonner, pour la coupe des récoltes; les chemins améliorés permettront aussi l'emploi de véhicules supérieurs au cabrouet traîné par les bœufs et de montures moins grossières que les mulets.

Au sol, fouillé profondément et en tout sens par les charrues et leurs auxiliaires, se joindront les engrais, dont on s'est montré jusqu'à ce jour fort peu prodigue. Morue avariée, noir animalisé, poudrette, sang desséché, surtout guano et fumier de ferme, tout devra être essayé, et, suivant les prix, s'appliquer sur une large échelle. La bagasse, paille et tige de la canne, ne pourrait-elle aussi être réservée pour faire litière et remplacée dans son rôle de combustible par la houille? Il faudrait en outre soumettre à l'expérience le pois de Mascate, qui fait merveille à La Réunion comme engrais vert. Sans de tels secours, comment entretenir l'éternelle jeunesse de l'humus? Le drainage n'est pas moins nécessaire dans ces terres des Antilles, que pénètre une excessive humidité. L'utilité en est du reste fort appréciée : à défaut de tuyaux de poterie, on a usé de bambous, non sans succès. On compte à la Martinique seulement 6,000 hectares à drainer au milieu des plantations. En 1856, le conseil-général de cette île a voté une allocation de 30,000 francs de primes et d'indemnités. Le problème est désormais résolu par les essais qui ont réussi sur plusieurs habitations, et qui ont amené, comme en Europe, outre un accroissement de produit, l'amélioration sanitaire des localités, bienfait inappréciable en des pays qui doivent l'insalubrité dont on les accuse moins à l'ardeur des rayons solaires qu'aux eaux stagnantes à la surface ou dans la profondeur du sol.

Ces réformes devront aboutir sinon au repos des terres, du moins à l'alternance des cultures, innovation qui ne peut elle-même être réalisée qu'en substituant à un système rural fondé sur une spécialité exclusive de produits exportables une organisation qui admette la variété des cultures végétales et des éducations animales. La ferme en un mot, avec ses élémens constituans, basse-cour, bétail, laiterie, jardin, verger, pépinière, prés, champs, bois, succéderait

à la sucrerie, à la caféterie, à la cacaoyère; on ne ferait ainsi que revenir aux anciennes pratiques de la colonie et suivre les exemples donnés déjà par les planteurs de la Barbade, la plus florissante des Antilles anglaises. Un habile agencement des travaux mettrait à profit les différences des saisons, des terres, des aptitudes personnelles, de manière à occuper toute l'année l'ensemble des travailleurs que la canne à sucre absorbe pendant quelques mois au-delà de leurs forces, sans pouvoir leur assurer toute l'année des occupations également actives. Une solide et complexe unité remplacerait l'unité boiteuse d'aujourd'hui, qui, reposant sur le sucre seul, fatigue le sol par la monotonie d'un produit toujours identique. Le sucre n'en restera pas moins le pivot de l'exploitation rurale, et, loin de s'en plaindre, il faut féliciter les colonies françaises de leur aptitude pour un produit dont la consommation va croissant. Remarquons toutefois que la fabrication n'appelle pas de moindres progrès que la culture. D'heureuses innovations ont été déjà réalisées dans une usine de la Martinique, dans quatre ou cinq de la Guadeloupe : elles se résument dans le remplacement des chaudières cuisant le vesou à air libre, que protégent une routine de deux siècles et la gêne pécuniaire des planteurs, par des appareils perfectionnés dont la maison Derosne et Cail fournit le monde entier (1). Des progrès secondaires dignes d'éloge font passer la force motrice du plus bas degré, celle des animaux, aux échelons supérieurs du vent, de l'eau, de la vapeur. Armés d'une puissance nouvelle dans les champs et dans l'usine, les planteurs dépasseront autant le chiffre de la production actuelle que celui-ci, fruit du travail libre, a dépassé le chiffre donné par l'esclavage. En 1849, dernière récolte du travail esclave, nos Antilles exportèrent 36 millions de kilos de sucre; en 1858, l'exportation a été de 56 millions; en quelques années, elle peut atteindre 100 millions. L'accroissement viendra de l'extension des surfaces et d'un plus fort rendement. Les plantations de canne ne couvrent à la Martinique qu'un sixième, à la Guadeloupe qu'un onzième des superficies totales (2). Des deux parts, le rendement moyen oscille entre 16 et 1,700 kilogrammes par hectare, représentant une valeur brute de 8 ou 900 francs, tandis qu'il est possible de le porter à 2,500 kilogrammes, soit cinq barriques. Les sirops et mélasses, résidus du sucre, tantôt sont exportés en nature et donnent lieu à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1857 et 1er mai 1859, les études de M. Payen sur la fabrication du sucre.

(2) En 1856, sur 98,782 hectares, la Martinique en avait 31,723 de cultivés, dont 18,202 en canne; la Guadeloupe, sur 165,513 hectares, en avait 23,876 de cultivés, dont 14,180 en sucre. La production totale était d'environ 54 millions de kilogrammes. Tous ces chiffres se sont encore élevés depuis trois ans.

un mouvement d'affaires qui n'est pas sans importance, tantôt sont convertis en tafias ou rhums par l'industrie des *guildiviers* (1). En 1856, la quantité des sirops et mélasses était estimée à 13 millions de litres, celle des tafias à 8 millions 1/2. En distillant le vesou au lieu de la mélasse, on obtient un rhum qui rivalise avec celui de la Jamaïque.

Le café, moins ancien dans nos colonies que la canne, date du système de Law, dont il compensa les désastres par d'énormes bénéfices. Il fut encore une précieuse ressource en 1727, année où un tremblement de terre fit périr presque tous les cacaoyers. Pendant tout le XVIIIe siècle, les caféteries de la Martinique et de la Guadeloupe enrichirent leurs planteurs, et cette prospérité ne fut interrompue que par la révolution, qui conduisit les uns sur la terre étrangère, ruina les autres par le contre-coup des agitations de la métropole. Les ouragans, les maladies, l'épuisement du sol, l'ambition qui porte les petits habitans à monter au rang des sucriers, les avances qu'exigent des plantations qui ne commencent à être en rapport qu'au bout de cinq ans, portèrent le dernier coup à cette culture, qui menace de disparaître à la Martinique malgré une prime de 10 centimes par pied et par an, tandis qu'à la Guadeloupe elle résiste encore assez bien. Dans la première de ces îles, l'exportation en 1858 n'a été que de 17,389 kilogrammes; dans la seconde, elle a atteint 112,415 kilogrammes, ce qui n'empêche pas le commerce français de qualifier de café de la Martinique tout l'approvisionnement qui vient de nos Antilles. Chaque pied en plein rapport produit une livre de fruits, chaque hectare 500 kilos.

Dans les denrées commerciales, le cacao tient le troisième rang. L'arbre n'entre en plein rapport qu'à sept ou huit ans, et un ouragan l'emporte en une heure, double inconvénient qui explique la moindre faveur qu'obtiennent les cultures arborescentes depuis que le sucre se place à des prix rémunérateurs. Le cacaoyer lutte cependant contre ces risques, surtout dans les terres sous le vent, où il s'allie avec les cultures de vivres. Pour régénérer les plantations, l'administration a demandé des plants au Venezuela, renommé pour la supériorité de ses cacaos. L'hectare rend en moyenne de 500 à 750 kilogrammes de fruits.

A la Guadeloupe, la faveur revient au coton, dont cette île alimentait, au dernier siècle déjà, les filatures de l'Alsace et de la Flandre. A la Grande-Terre, surtout à l'îlot de la Désirade, ce végétal trouve les conditions de terre profonde et légère, en même

(1) Le tafia est le produit, incolore et de médiocre qualité, de la distillation des mélasses; le rhum est le même produit coloré et de qualité supérieure.

temps que d'humidité saline, qu'exige la pleine réussite de la variété longue-soie, si bien appréciée par le commerce. Il y a deux ans, une cargaison de quatre-vingts balles s'est vendue au Havre au prix moyen de 6 francs 50 cent. le kilogramme, prix parfaitement justifié par la beauté, la finesse et la force des fils et des tissus fabriqués avec ce coton. On peut donc espérer pour le coton une renaissance prochaine.

Après ces produits principaux et secondaires des Antilles, une simple mention suffit pour ceux de troisième ordre : le tabac, première culture, première monnaie de la colonie, dont la gloire ne survit guère plus que dans un nom historique, le *macouba;* — le girofle aux pénétrantes senteurs, qu'ont à peu près détruit les ouragans et surtout la baisse des prix; — la casse, fruit d'un bel arbre aux fleurs jaunes; — la cannelle, peu répandue, quoique estimée. A ces épices et denrées, communes aux deux colonies à un degré fort inégal du reste, la Guadeloupe ajoute le rocou, fruit tinctorial, qui se maintient depuis l'origine sans atteindre ses rivaux, le vanillon, espèce inférieure du genre vanille et quelques essais de cochenille qui, malgré les bons résultats obtenus par le fermier d'une nopalerie du gouvernement, paraissent devoir trouver dans les pluies habituelles du climat un sérieux empêchement.

Acceptée comme une nécessité plutôt que comme une spéculation, la culture des vivres tourne depuis bientôt trois siècles dans le même cercle, persévérance qui révèle des choix bien adaptés au pays et aux populations. En tête vient le manioc, qui, purifié de son virus, n'a cessé d'être l'aliment préféré des classes moyennes. La patate échappe aux accidens de l'hivernage, et prévient la disette qui suivrait les ouragans. Viennent ensuite diverses ignames, analogues de formes et de propriétés à celles qui ont récemment acquis dans les jardins de l'Europe plus que sur ses marchés une retentissante renommée. Le maïs est précieux aux Antilles, comme en tout pays, pour la nourriture des hommes et des animaux. La banane justifie son titre de providence des régions équatoriales par l'énorme quantité de matière alibile qu'elle rend sur une surface donnée, et qui, taillée en rondelles desséchées ou préparée en fécules, promet aux cuisines d'Europe une nouvelle ressource. Divers haricots, les pois d'Angola, les tubercules d'où s'extraient l'*arrow-root* et autres fécules, complètent la série fort variée des végétaux de consommation courante, principale culture des anciens esclaves. Dans les sucreries, où les vivres étaient autrefois légalement prescrits, ils sont devenus une branche accessoire depuis l'introduction des engagés asiatiques, pour qui le riz de l'Inde forme la base de la nourriture. Comme au début des colonies, l'ordre vraiment na-

turel et économique, celui qui associe dans une large mesure les vivres aux produits exportables, tend à se rétablir, et, dussent les états de douane en briller moins, c'est une tendance à louer sans réserve, car elle est favorable à l'accroissement et au bien-être des populations, et diminue les risques et les oscillations de la fortune publique et privée, en l'asseyant sur la consommation et le commerce de l'intérieur, à l'abri des jeux commerciaux, des caprices de la mode et des lois des métropoles. On devra à cet ordre nouveau de voir cesser cette glorification exclusive des denrées d'exportation, qui était un résultat de l'esclavage.

Cette considération donne au bétail une importance qui a toujours été méconnue. Le régime artificiel qui a fondé les colonies sur la servitude, sur les monopoles, sur le commerce extérieur, a réduit nos Antilles à importer de la France, qui elle-même les demandait à l'Irlande, des viandes séchées et salées, à se nourrir de morue de Terre-Neuve, souvent avariée, alors que de vastes et fraîches savanes laissaient perdre des herbes qui auraient élevé et engraissé de nombreux troupeaux. Les bestiaux que les deux îles possèdent ne sont que des animaux de travail. Des bœufs, achetés les uns à Porto-Rico, les autres au Sénégal, sont employés aux transports, en même temps que des mules du Poitou et des États-Unis, qui ont remplacé les chevaux de la Martinique, jadis renommés pour leur allure vive et sûre. Les moutons sont peu multipliés malgré les conditions favorables que présentent les régions sèches. Les porcs seuls, dont les Espagnols eurent la prévoyante pensée de jeter quelques couples dans les îles à l'époque des premiers voyages, peuvent compter comme animaux de rente : ils y ont pullulé, comme dans toute l'Afrique, avec une prodigieuse fécondité. Quelques foires et concours nouvellement institués témoignent d'une tardive, mais juste appréciation de cette branche de l'économie rurale.

Autour des cultures et des savanes, vers le centre montueux des deux îles, s'étendent ces forêts profondes qui ombragent de leurs voûtes, impénétrables aux rayons du soleil, les pentes et les cimes des mornes et des pics volcaniques. Sous leurs sombres massifs, dans leurs rares clairières, se réfugiaient autrefois les nègres marrons, bravant les serpens à la mortelle blessure, vivant de fruits, de racines et de légumes, organisant entre eux des bandes sauvages, incessantes menaces pour les habitations voisines. Là croissent en futaies plutôt qu'en taillis une multitude d'arbres aux noms et aux propriétés à peu près inconnus en Europe. Bien que la circulation y soit rendue très difficile par les lianes jetées d'un arbre à l'autre comme des réseaux de cordages et de barrières, la hache du défricheur ou du constructeur s'est attaquée aux plus beaux sujets, qu'au-

cune plantation nouvelle n'a remplacés. Aussi ces massifs forestiers, quoique bien vastes encore et pouvant fournir quelques ressources à l'ébénisterie et à la marine de cabotage, vont-ils s'appauvrissant d'année en année, et l'on remarque en plusieurs localités une intensité de sécheresse, autrefois inconnue, qui ne s'explique que par le déboisement. Depuis l'émancipation, le campêche seul donne lieu à une exploitation suivie, qui devient pour les anciens affranchis une source de revenus. On préférerait sans doute les voir aux champs; mais ce rude travail, pourvu qu'il soit surveillé et contenu dans les bornes qu'indique l'intérêt public, vaut mieux encore pour les noirs que l'oisiveté sous leur ajoupa. La difficulté des transports est d'ailleurs un obstacle que l'on doit moins regretter, l'influence climatérique des forêts ayant plus de prix pour l'agriculture que n'en a pour l'industrie la mise en œuvre de leurs bois. On préférerait voir ces essences utilisées pour leurs fruits, leurs fleurs, leurs écorces, riches en gommes, en sucres, en matières oléagineuses, tinctoriales et médicales, dont la récolte n'exige pas le sacrifice de l'arbre. Ces fabrications accroîtraient le mouvement industriel, si faible dans les colonies françaises. En effet, à part les produits tirés de la canne, on ne peut guère citer que les conserves, qui atteignent, grâce à l'abondance sur place du sucre et des fruits, des proportions commerciales, et à Saint-Martin les poteries et les sels. Peut-être la plante textile appelée *ortie de Chine*, qui prend faveur en ce moment à la Martinique, ajoutera-t-elle un nouvel élément de travail à ceux que fournissent déjà, sur une trop petite échelle, les agaves, les yucca et autres végétaux à longues et dures fibres de la zone tropicale,

III. — LES TRAVAUX PUBLICS. — LES IMMIGRANS. — L'ÉMANCIPATION COMMERCIALE. — LES RAPPORTS AVEC LA MÉTROPOLE.

Tels sont les dons de la nature et les fruits du travail exploités et recueillis aux Antilles françaises depuis deux siècles et demi. Pour les développer, pour en tirer de nouveaux élémens de progrès, la société doit ajouter à l'activité privée sa coopération collective, en accomplissant les travaux et les services qui rentrent dans son ressort. De loin comme de près, l'état, personnifié tantôt dans l'administration coloniale, tantôt dans celle de la métropole, ne manque pas d'empiéter sans cesse sur les entreprises privées, en même temps qu'il néglige de remplir certaines de ses attributions les plus importantes : percer des routes, creuser des canaux, dessécher des marécages, curer les ports, dresser des phares.

A la Martinique, la viabilité est dans un état de barbarie indigne d'un peuple civilisé. Il n'y existe pas une seule voie sur laquelle

puisse rouler une diligence ou une charrette. Les chemins ne sont accessibles qu'aux cabrouets, les chars à bœufs de la culture locale. Saint-Pierre et Fort-de-France, éloignés de 30 kilomètres, ne communiquent que par mer. Dans l'intérieur, pas une route! Les excuses ne manquent pas, et la première de toutes se tire de la configuration très accidentée du sol. Sans nier le fait, il ne saurait s'imposer à l'intérêt public, ni à l'industrie moderne. Aussi l'administration commence-t-elle à secouer sa torpeur, et l'on parle d'un chemin de fer à établir entre le Saint-Esprit et la Rivière-Salée. Sans repousser aucune offre, les habitans insistent avant tout sur un réseau général de bonnes voies ordinaires. A la Guadeloupe, la situation est meilleure, Basse-Terre et Pointe-à-Pitre communiquant par une belle route et un service régulier. La Grande-Terre est plus ouverte encore, et des voies construites par les troupes de la marine rayonnent du chef-lieu à l'intérieur; mais la région de l'ouest, la Guadeloupe propre, montagneuse comme la Martinique, n'est guère plus favorisée.

Les colons attachent aussi un grand prix à l'élévation de barrages qui retiendraient et distribueraient les eaux, à l'entretien, à l'achèvement et à la création de canaux, comme la Grande-Terre en possède quelques-uns, propres à rendre moins coûteuse la circulation de leurs denrées, toutes lourdes et encombrantes. En beaucoup de points, la canalisation partielle des rivières suffirait pour établir des relations, aussi sûres que régulières et économiques, entre l'intérieur du pays et le littoral. Il conviendrait en même temps de déblayer les lits, surtout les embouchures des cours d'eau, où la rencontre des eaux de mer avec l'eau douce entretient des marais et des miasmes qui, aux jours néfastes, sèment à travers le pays la terrible fièvre jaune, épouvantail plus sérieux que les fièvres intermittentes et les dyssenteries communes à toutes les latitudes.

Les ports réclament de l'état une égale sollicitude. Les deux colonies sont également bien dotées à cet égard par la nature. A la Martinique, la rade de Fort-de-France, qui, dans tout le golfe du Mexique, ne compte de rivale que celle de La Havane, peut recevoir, par tout temps et à l'abri des ouragans et des tempêtes, des navires de tout tonnage et des flottes entières. Il ne lui manque qu'un bassin de radoub, dont la dépense entière est estimée à 2 millions : or un vote récent du corps législatif n'a accordé pour cette création si nécessaire qu'un crédit de 290,000 francs à compte d'une subvention totale de 1 million, la colonie devant fournir le reste. C'est là pourtant une dépense de première urgence, car, faute de cette ressource, les navires qui ont souffert quelque avarie doivent aller se faire réparer à Saint-Thomas ou dans tout autre port étran-

ger, ou même se traîner avec leurs blessures jusqu'en France. La rade si animée de Saint-Pierre, le port de la Trinité, qui est le second de la colonie pour le mouvement commercial, celui du Marin et les divers mouillages distribués autour de l'île appellent à leur tour des améliorations nécessaires. Les habitans de la Guadeloupe mettent le port de la Pointe-à-Pitre au-dessus de Fort-de-France, et ne trouvent à lui comparer dans le monde que la rade de Constantinople. Par malheur, la ville, démolie par le tremblement de terre de 1843, a pu réparer ses maisons plus vite que son port, dont les passes se sont envasées et encombrées par l'effet de cette catastrophe. Pour un curage à fond, la colonie s'est imposé une contribution spéciale, et la métropole y ajoute une subvention de 170,000 francs, sur laquelle un premier crédit de 85,000 francs a été voté il y deux mois. C'est à la rade foraine de la Basse-Terre et dans celle bien autrement vaste et sûre des Saintes qu'ont été construits les chalands à clapets et les canots remorqueurs pour le curage de la Pointe-à-Pitre, et ce ne sont pas les seuls mouillages où l'industrie humaine ait à compléter l'œuvre de la nature. Le Moule, à l'ouest de la Grande-Terre, possède un bassin de carénage établi par un particulier; Marie-Galante a aussi le port de Grand-Bourg, qui réclame quelques travaux, et Saint-Martin compte sur son pourtour de si peu d'étendue trois rades, dont l'une, le Marigot, est rangée parmi les plus belles du golfe.

La télégraphie électrique, qui participe à la fois des travaux et des services publics, est en voie d'installation dans l'intérieur des deux îles et de l'une à l'autre. La distance de trente lieues qui les sépare est coupée en deux par l'île de la Dominique, jadis française, que le traité de 1763 a fait passer aux mains de l'Angleterre, au grand désavantage des deux colonies françaises, ainsi gênées dans toutes leurs relations, même celles d'ordre purement pacifique. Si jamais il se faisait entre les deux nations quelque échange ou cession de territoires, la Dominique est une des terres que la France ne devrait pas oublier de rappeler à elle, non plus que Sainte-Lucie, plus française encore par ses origines, et que les Anglais n'ont gardée que pour surveiller plus facilement tous les mouvemens de la rade de Fort-de-France.

Quoique depuis quelques années un bateau à vapeur fasse en sept ou huit heures le trajet régulier de la Martinique à la Guadeloupe, l'amour-propre local ne se tient pas pour satisfait de ce modeste effort de navigation, en voyant ce cortége d'îles nombreuses et florissantes qui pourraient alimenter un incessant cabotage. Aussi est-ce avec des espérances illimitées que les créoles ont salué la promesse d'une ligne des Antilles dans l'itinéraire des paquebots

transatlantiques. D'un commun accord, les deux colonies ont ensuite blâmé le choix, comme point d'atterrissage, de l'île Saint-Thomas, rocher aride, où règnent à l'état permanent, disent-elles, la fièvre et le choléra, où la compagnie anglaise des Indes-Occidentales possède, par achat ou par bail, le seul point abordable du littoral. La victoire une fois obtenue contre l'ennemi commun, la coalition s'est divisée comme toujours, la Guadeloupe exaltant la Pointe-à-Pitre pour l'incomparable commodité de son port, la Martinique lui opposant, outre une rade d'une égale beauté, qui est en possession depuis le XVIIe siècle de recevoir les flottes de guerre et les stations navales, l'avantage d'être de quelques minutes de latitude plus au vent et à l'est sur la route des navires qui viennent d'Europe. Cet argument paraît avoir eu gain de cause en principe; mais à quel moment sera inaugurée la ligne des Antilles, comme l'a été, au mois de mai 1860, celle du Brésil? C'est le secret de la compagnie concessionnaire, qui paraît moins impatiente que les colonies.

Les planteurs ont grand besoin de tous ces concours de forces collectives, à l'intérieur et à l'extérieur des îles, pour mener à bonne fin la rude mission que les événemens leur ont imposée de transformer une société vieillie dans l'esclavage en une société rajeunie par la liberté. Dans cette œuvre de régénération, toutes les difficultés se sont dressées contre eux. Désertion de la main-d'œuvre servile mal et chèrement remplacée, insuffisance du capital et du crédit en face de besoins impérieux, rigueur du pacte colonial sous le rapport commercial et douanier, tels sont les obstacles qu'il faut déraciner par les principes ou tourner par des expédiens.

Le divorce de la propriété et du travail était, même avant l'émancipation, le premier et le plus grave souci des habitans. Depuis trente ans que la question se débattait dans la presse, dans les chambres, dans les conseils coloniaux, dans le gouvernement de la métropole, cette grande, légitime et nécessaire mesure avait été précédée de tant de polémiques et d'agitations qu'on n'osait présager une transition sans orages. Les conflits antérieurs faisaient redouter la guerre. Le décret d'émancipation de 1848 fut un coup de foudre. A la Martinique, le sang coula, plutôt par un hasard malheureux que par aucun plan prémédité de vengeance. A la Guadeloupe, l'émotion fut vive aussi, et les propriétaires conçurent les craintes les plus sérieuses. Dans les deux îles pourtant, après les nuages et les terreurs des premiers jours, le ciel ne tarda point à se rasséréner, et ces deux colonies, où l'on pouvait croire à une scission immédiate et profonde entre les deux classes, furent celles où le plus grand nombre de noirs restèrent fidèles au travail, sinon aux maîtres. C'est qu'aux Antilles, faute de pouvoir recourir comme ailleurs aux *coo-*

lies indiens, force avait été de condescendre aux expédiens pour retenir les affranchis. Grâce à ces concessions, profitables à tout le monde, la décomposition des ateliers s'était prolongée moins longtemps chez nos planteurs que chez les colons anglais, et la race française avait montré une fois de plus son aptitude à entraîner les populations qui lui font cortége dans les champs du travail comme sur les champs de bataille.

Cette situation s'est altérée, comme si une sagesse prolongée pesait trop aux hommes, et les noirs se sont peu à peu détachés en grand nombre des *habitations*. L'émigration continue, et ce sont les meilleurs qui s'en vont, les plus médiocres qui restent. La faute en est-elle aux propriétaires, las de ménagemens qui coûtaient à leur amour-propre, et qui ont vu avec empressement l'Afrique et l'Asie s'ouvrir à leurs appels? Est-elle au contraire imputable aux noirs, les uns voulant devenir petits propriétaires, les autres trouvant dans l'oisiveté un attrait supérieur à celui d'un salaire modéré et régulier sous la discipline de l'atelier? Ces deux causes ont contribué à une séparation profondément regrettable, et qui ajourne à long terme l'espoir de l'unité au sein de la société coloniale. Les noirs se constituent en groupes séparés, et les blancs invoquent l'immigration comme leur salut, de quelque région qu'elle leur amène des bras, de l'Afrique occidentale, de l'Inde ou de la Chine.

Depuis quelques années, les Antilles puisent à ces trois sources, au moyen de traités conclus par les gouvernemens de la métropole avec un pareil nombre de compagnies (1); tous les mois arrive de divers points de l'horizon quelque convoi d'engagés pour remplir les vides. Les Africains sont préférés comme plus forts, moins exigeans et plus vite acclimatés; mais déjà l'énorme disproportion des blancs aux noirs n'est pas sans éveiller quelques inquiétudes. Les Indiens sont doux, maniables, mais d'un tempérament plus délicat et d'une plus grande indolence au travail. De 1856 à 1859, 24 navires de la compagnie générale maritime ont introduit 12,640 Indiens, avec une mortalité moyenne de 2,75 pour 100, de beaucoup inférieure à celle des navires anglais qui entreprennent les mêmes opérations. Les Chinois, dont le recrutement est de plus fraîche date, sont les moins nombreux jusqu'à ce jour et le plus diversement jugés. Difficiles à mener, en raison même de leur langue autant que de leurs mœurs incomprises des géreurs, ils passent pour rétifs, quoique laborieux par goût, très chatouilleux sur les procédés et non moins disposés

(1) La maison Régis, pour la côte occidentale d'Afrique; la compagnie générale maritime, pour l'Inde; la compagnie Gastel, Assier et Malavois, pour la Chine. Pour l'intérieur de l'Inde, c'est une compagnie spéciale d'émigration qui se charge du recrutement.

à exiger ce qui leur est dû d'égards et de salaire qu'à tenir leurs engagemens; au demeurant race industrieuse, économe jusqu'à l'avarice et la saleté, réfractaire d'ailleurs à toute assimilation malgré l'importance que l'on paraît attacher au choix d'émigrans catholiques, comme il s'en trouve çà et là quelques milliers en Chine.

Malgré l'incontestable utilité de l'immigration au point de vue de la production coloniale, et tout en l'acceptant comme un pis-aller, on ne peut se reposer sur cet expédient comme sur une solution normale et de tous points satisfaisante. Elle maintient trois ou quatre sociétés dans un état de rivalité et d'antipathie au lieu d'en favoriser la fusion en un corps homogène; elle refoule les noirs par une concurrence au rabais; elle grève les planteurs de lourdes charges par les indemnités de recrutement et de transport qui échappent à une consommation reproductive, en même temps que la presque totalité des salaires est emportée au loin par l'absentéisme des travailleurs; elle livre la production coloniale, en cas de guerre, à la discrétion des maîtres du pays d'émigration; elle menace sans cesse les colonies du choléra asiatique; pour assurer la paix publique, elle oblige d'accroître les garnisons, exposées à quelle mortalité, on le sait; elle autorise l'immixtion quotidienne de l'administration dans l'économie rurale pour toute chose, distribution et placement des engagés, nourriture des hommes, police du travail, soins médicaux, congés et fuites, système disciplinaire. Il n'est pas de mouvement du personnel qu'il ne faille écrire; l'on écroue les travailleurs absolument comme des prisonniers. Enfin le recrutement des engagés exotiques ne peut être approuvé que lorsqu'il est exempt de violences et de fraudes; or l'on sait, malgré des dénégations intéressées, combien d'abus ont été constatés en Afrique et en Chine! Dépouillée de ces abus et librement consentie, l'immigration est un moyen légitime sans doute d'assurer du travail aux cultures et aux fabriques, mais elle reste une mauvaise méthode de consolider l'unité politique et sociale d'un pays. On ne conçoit que deux moyens d'en atténuer les fâcheux effets : d'abord l'émigration en famille, avec permission de résider et de se fixer dans la colonie après l'engagement expiré, comme c'est la règle à Maurice; puis un grand développement des travaux industriels, complément des travaux agricoles, pour vaincre l'apathie des noirs par de forts salaires et enrôler comme ouvriers les déserteurs des champs. Cette évolution s'observe, paraît-il, à la Trinidad, et c'est un fait des plus rassurans. Les machines agricoles diminueraient aussi les périls de l'immigration en réduisant le personnel nécessaire.

Reconnaissons pourtant qu'il est assez dans le cours des choses humaines, et surtout dans le caractère français, de laisser au gouver-

nement les devoirs de la philanthropie et la prévision des malheurs lointains. Eh bien! ne ferait-il point acte de sollicitude prévoyante en étendant jusqu'à l'Europe les primes de recrutement accordées aux engagés? Sans méconnaître l'action débilitante des climats tropicaux sur le tempérament des blancs, on ne peut oublier que pendant un siècle et plus les Antilles ont été en grande partie peuplées et cultivées par des engagés venus d'Europe, et si les rudes travaux en plein soleil dans les terres basses doivent être réservés à des ouvriers cuirassés d'une peau moins délicate, les premiers ne peuvent-ils trouver place dans les usines et sur les zones moyennes, favorables aux plantations arborescentes, où se retrouve le climat de la zone tempérée? Ils vivent au Brésil, au Texas, dans la Louisiane, dans les états de l'Amérique centrale : les îles seraient-elles pour eux plus inhabitables que le continent? Tel n'est point l'avis d'hommes compétens qui ont démontré que l'insalubrité des Antilles n'a pas toute la gravité ni la portée qu'on lui attribue. Il y aurait dès lors à reprendre divers projets agités depuis quinze ans pour favoriser le passage aux colonies de travailleurs européens non par aucune excitation artificielle, mais par un libre recrutement. Pendant que les Africains et les Asiatiques continueraient leur rôle de pionniers et de défricheurs, surtout de cultivateurs de sucre, les Européens deviendraient ouvriers dans les usines, conducteurs de machines agricoles, chefs d'atelier, contre-maîtres, piqueurs, planteurs de café et de cacao, moyens et petits propriétaires dans les hauts lieux. La prépondérance de l'élément civilisé se trouverait ainsi consolidée sans qu'il fût besoin d'abandonner aucune des forces inférieures qui sont utiles. L'histoire constate que le mépris du travail de la terre a éloigné des champs tropicaux beaucoup plus d'Européens que le climat. Si l'Algérie avait été soumise au régime de l'esclavage, la culture y passerait pour être impraticable aux Français, et les exemples de mortalité ne manqueraient pas.

Un personnel d'ouvriers européens serait encore précieux pour la transformation, désormais inévitable, de l'organisation du travail colonial : nous voulons parler des usines centrales. Comme ce nom l'indique, ces sortes d'usines centralisent dans un seul établissement la manipulation des récoltes de sucre de plusieurs plantations, conformément au système adopté pour la culture de la betterave. Le travail agricole et le travail industriel, aujourd'hui réunis dans chaque habitation coloniale, se trouvent séparés dans ces usines, à l'avantage même des produits. Elles sont construites sur d'assez vastes proportions pour qu'on puisse y introduire les appareils de la haute mécanique. Alors les plantations peuvent se morceler, au gré de la moyenne et de la petite culture, sans perdre de leur valeur,

peut-être même en acquerraient-elles une plus haute par une culture plus intensive. L'alliance de l'agriculture et de l'industrie, du capital et du travail, des puissans et des humbles, n'a plus rien d'impossible, et cette solidarité d'intérêts est assurément le bienfait principal que la société doive attendre de la centralisation des usines, sans préjudice des revenus très élevés qu'elles peuvent procurer. Clairement aperçus depuis vingt ans bientôt, ces avantages déterminèrent, après la catastrophe de la Pointe-à-Pître, qui s'étendit à beaucoup de sucreries, la fondation d'une première compagnie des Antilles; ébranlée par des épreuves trop fortes pour sa faiblesse, elle céda la place à une nouvelle compagnie, qui possède quatre établissemens à la Guadeloupe (1). La Martinique n'a encore suivi cet exemple que pour une seule usine, ce que ses habitans attribuent au relief accidenté du sol, qui circonscrit au voisinage de l'usine les plantations qui peuvent l'alimenter. De telles difficultés céderont devant l'amélioration des chemins et des véhicules.

L'accord existe aujourd'hui aux Antilles en faveur de la centralisation des sucreries, et le seul obstacle qui s'oppose à la multiplication de ces établissemens, c'est l'insuffisance des capitaux. Jadis grevée de dettes contractées à l'abri de la loi qui interdisait l'expropriation des immeubles, la propriété territoriale aux Antilles est loin de posséder les finances nécessaires à une telle réorganisation, et le commerce a les siennes engagées dans ses transactions courantes; les négocians et banquiers de la métropole, toujours un peu timorés à l'égard des colonies, toujours effrayés des moindres nuages au ciel politique, le sont encore plus depuis que le concours de la main-d'œuvre paraît incertain. Enfin tout crédit étranger se trouve écarté par l'isolement commercial où la France tient ses possessions, par la crainte aussi de l'intervention administrative dans les affaires privées. L'indemnité, réglée en 1850 dans un esprit parcimonieux, qui tint plus de compte de la situation du trésor national que de la valeur réelle des esclaves (2), a été tout entière absorbée tant par la

(1) Les usines Marly et Bellevue dans la commune du Moule, Zévallos dans celle du Port-Louis, et la Grande-Anse à Marie-Galante. L'usine centrale de la Martinique est celle de Pointe-Simon, près de Fort-de-France.

(2) Le règlement de l'indemnité par tête d'esclave, voté en principe en 1849, commencé en 1850, s'est fait sur le pied suivant :

A la Martinique	430 fr.	47 c.
A la Guadeloupe	470	20
A la Guyane	618	73
A la Réunion	705	38
En moyenne	630 fr.	

En tout, l'indemnité a coûté 126 millions, dont 6 millions furent payés en numéraire,

liquidation du passé que par les besoins impérieux du nouvel état de choses. Dans leur détresse, les colons ont tourné leurs regards vers la métropole, les uns espérant une part dans les 40 millions promis, à titre de prêt, à l'industrie pour le renouvellement de son outillage, les autres préférant une garantie d'intérêt par l'état au profit des usines centrales à créer. Ni l'une ni l'autre de ces suppositions n'ayant beaucoup de chances de succès, on s'est retourné enfin vers nos grands établissemens financiers, assez favorables à des propositions qui doivent se traduire pour eux en beaux bénéfices. Pour les colonies elles-mêmes, nous préférerions une solution de ce genre, découlant de la liberté des accords, à une intervention directe de l'état, qui se traduirait en tutelle gênante de sa part et serait d'un mauvais exemple pour l'avenir.

On entrevoit une pareille conclusion par des voies amiables et privées à la crise qui, depuis quelques années, agite les Antilles françaises avec une gravité inquiétante. La cause première dérive de la réorganisation de l'industrie sucrière, qui a immobilisé le capital dans des travaux dont l'amortissement exige un certain nombre d'années. De là des embarras, constatés par l'excédant des importations sur les exportations, et qui sont l'objet de critiques imméritées. Ce n'est pas en stériles fantaisies que les colons épuisent leurs ressources; c'est en instrumens d'agriculture, en machines perfectionnées, animaux de travail, engrais, défrichemens, plantations, reconstructions : autant de dépenses dignes d'éloges. Ils importeraient et dépenseraient moins que leurs récoltes se réduiraient dans la même proportion, et leurs bénéfices seraient encore plus atteints par l'élévation des frais généraux, par la cherté des salaires et la concurrence de rivaux mieux outillés. Une dépense qui doit compter, quoique omise sur les états de douane, est celle du recrutement des immigrans, importation analogue, par ses conséquences financières, à l'achat extérieur d'instrumens de travail.

Dans leur embarras, les planteurs s'adressent au crédit, car le sort de l'agriculture coloniale se lie intimement, tant par l'escompte des effets que par le prêt sur récoltes pendantes, au sort des banques dont le capital fut formé, il y a quelques années, par la retenue d'un huitième sur les fonds de l'indemnité. Après quelques années d'un développement régulier, les banques des Antilles, de la Martinique principalement, ont rencontré de difficiles épreuves qui ont fait craindre quelquefois de les voir succomber sous une

et 120 millions en rentes 5 pour 100, bientôt converties en 4 1/2, réserve faite d'un huitième pour former le capital des banques coloniales.

En Angleterre, l'indemnité, toute payée en numéraire, a coûté 500 millions. En outre, les lois ont assuré au sucre colonial un très haut prix pendant une certaine période.

aveugle critique. On exigeait d'elles le remboursement de leurs billets en espèces, et à vue, conformément aux principes, en même temps que l'on ôtait tout cours légal et toute force libératoire à la monnaie hispano-américaine, la seule qu'elles pussent se procurer en quantités suffisantes dans le milieu où elles fonctionnent. Une prochaine liquidation était réclamée avec menaces, lorsque l'esprit inventif, stimulé par le péril et la souffrance, a découvert un utile expédient, en attendant une émancipation vis-à-vis du pouvoir local qui les mette au même rang que les banques de France et d'Algérie. Le comptoir d'escompte de Paris consent à établir à la Martinique une agence qui permettra à la banque de délivrer, en échange de son papier de portefeuille, des traites sur la France, New-York, Londres, peut-être même sur Saint-Thomas et Porto-Rico. Ces traites seront livrées par la banque au commerce colonial en échange des effets dont il demandera l'escompte; avec ces traites, le commerce fera des remises, préférées à des envois d'argent. En même temps, les 6 millions que l'état expédie chaque année aux colonies, comme paiement des services publics, s'accumuleront bientôt en quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins de la circulation intérieure. L'amortissement progressif des avances faites au sol et à l'industrie ne peut manquer, à travers quelques souffrances, de rétablir la balance entre les importations et les exportations. Toutefois, avant que l'amortissement soit accompli, l'on doit s'attendre à des embarras résultant de l'insuffisance de la production, et c'est pourquoi tout ce qui pourra développer les transactions sera un bienfait public, depuis le rétablissement du régime monétaire sur les anciennes bases jusqu'à la liberté commerciale, objet déjà de plusieurs manifestations, et qui deviendra bientôt le vœu général de l'opinion. En France, ce drapeau signifie réduction progressive, suppression même des tarifs douaniers; aux colonies, il signifie avant tout permission de commercer, même sous l'acquit de certains droits, avec les pays étrangers, car la prohibition, qui n'est en France qu'une exception, est la règle aux colonies.

Ce régime, qualifié de pacte colonial, quoiqu'il émane de la seule souveraineté de la France, a tout entravé et tout mis en privilége. La France se réserve les principales denrées des Antilles, sucre, café, coton, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la production. A leur entrée, elle les accueille du reste, non point à bras ouverts et d'un cœur maternel, comme des fruits d'une terre française, mais en les grevant de taxes exorbitantes, équivalant à peu près à la valeur intrinsèque de la marchandise : c'est ce qu'on appelle des faveurs! Tout ce qui n'est pas nominativement prévu par les tarifs propres aux colonies est soumis au tarif général, c'est-à-dire taxé comme

étranger, prohibé même à l'occasion. Les droits acquittés dans une colonie ne nationalisent pas le produit étranger, ni même celui d'une autre colonie française : ils doivent payer de nouveau les taxes communes pour entrer en France. En un mot, toute colonie est un pays étranger pour la mère-patrie, sauf quelques exceptions : singulière et dure façon, ce semble, de comprendre la maternité politique!

La doctrine change pour les importations. Alors les colonies ne sont plus des pays étrangers qui auraient droit de régler à leur gré leurs relations et leurs tarifs de commerce; loin de là, elles constituent un marché national réservé aux produits nationaux. Elles sont la joie et la fortune de l'industrie métropolitaine, qui leur expédie ce qu'elle veut, comme elle veut et au prix qu'elle veut, car elle n'a pas à redouter de concurrence étrangère. Dans les temps passés, la rigueur du principe allait jusqu'à imposer aux colonies les horreurs de la disette, et quand les gouverneurs, après les guerres, après les ouragans, sous le coup d'une famine imminente, ouvraient la porte aux approvisionnemens étrangers, de sévères admonitions des ministres ne manquaient pas de les rappeler à leur devoir. L'humanité a fini par triompher de ces impitoyables rigueurs, qui remplissent de protestations, de révoltes, de contrebande, de trafics suspects l'histoire des Antilles : un certain nombre de produits, les plus nécessaires à l'existence, y sont désormais admis, les uns en franchise, les autres avec des taxes diverses; mais ces adoucissemens sur des articles secondaires laissent subsister au profit de la France, sur la masse des importations, une surcharge qui s'élève souvent à 30 pour 100, et grève d'autant le prix de revient. Ce n'est que dans le cours de l'année 1860 qu'une loi a fait admettre librement les grains, les farines et les riz exotiques.

Le privilége de la navigation compose la troisième condition du pacte colonial. La France se réserve tout l'intercourse avec ses colonies, et même celui des colonies entre elles. Après le fameux acte de navigation de l'Angleterre, cette mesure était peut-être légitime et utile; mais le but serait dépassé, si l'on étendait ce principe même à la navigation avec l'étranger, suivant le vœu des ports de mer. L'élévation du fret, la rareté des navires constatent combien pèse sur les colonies un joug qu'elles portent néanmoins sans murmure dans l'intérêt de la marine nationale. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, le ministre de l'Algérie et des colonies insister auprès de la chambre de commerce de Nantes pour l'envoi de navires à la Guadeloupe, qui levait sa récolte devant une rade dégarnie?

Comme complément de toutes ces restrictions, la métropole a entravé autant qu'elle a pu le développement industriel de ses colonies, en vue de leur fournir tous les articles manufacturés dont

elles auraient besoin en échange des matières brutes. Au nom de ces principes, elle prohiba, en certains momens, la raffinerie coloniale ; d'autres fois elle frappa de fortes taxes les sucres de types supérieurs, s'ingéniant à retenir les planteurs au plus bas degré de l'échelle industrielle. On y a si bien réussi que la fabrication du sucre est retombée depuis longtemps déjà fort au-dessous du niveau qu'elle avait atteint même vers la fin du XVIIe siècle.

A ces rigueurs il y avait jadis une compensation. Le marché national était réservé aux colonies pour toutes les denrées qu'elles produisaient, et le haut prix que les vendeurs y trouvaient compensait parfois avec bénéfice les désavantages qu'ils subissaient d'ailleurs. Aussi se résignait-on d'assez bonne grâce à cet échange de priviléges, qui avait procuré de brillantes et rapides fortunes. Depuis la betterave, cette sécurité n'existe plus. Malgré toutes les réclamations, et sous le patronage de la science, ce similaire tant redouté a pris possession du marché national; il l'envahit de plus en plus, en vainqueur qui n'a pas dix-huit cents lieues à faire pour trouver le consommateur. Les deux industries sucrières du reste se voient menacées à leur tour par le sucre étranger, car, moyennant une simple surtaxe insignifiante de 3 francs par 100 kilogrammes, le rival exotique vient d'être admis à la libre circulation (1).

Ainsi le pacte colonial est franchement rompu par la métropole. Devant cette situation nouvelle, les colonies ne sont que modérées en réclamant pour elles-mêmes la liberté d'importer et d'exporter à l'étranger par tous navires. C'est le régime de l'Algérie, c'est celui de tous les établissemens français de la côte d'Afrique, de Madagascar, de l'Inde et de l'Océanie, et l'on sait s'il y compromet en rien la dépendance politique. Dans l'archipel même des Antilles, toutes les îles anglaises, espagnoles, hollandaises, danoises, jouissent de la liberté commerciale, et quelques-unes, comme Saint-Thomas, de la pleine franchise. En sont-elles moins fidèles au gouvernement de la mère-patrie? Ah! ce n'est point la prospérité des colonies qui ébranle leur fidélité, c'est leur misère, c'est l'injustice des métropoles. On l'a vu même aux Antilles françaises, à la suite des courtes périodes où elles étaient tombées au pouvoir de l'Angleterre. Leurs nouveaux maîtres se créèrent dans leur sein de promptes et profondes sympathies, et leur mémoire encore y est rappelée sans trop de regret, parce qu'ils donnèrent la liberté commerciale, et répandirent ainsi l'abondance au sein de populations affamées et ruinées

(1) Les détaxes de 6 et de 3 fr. admises, l'une au profit de la Réunion, l'autre au profit des Antilles, ne se rapportent qu'au sucre de betterave, et n'auront qu'une courte durée passagère; elles n'infirment aucunement le principe de l'admission du sucre étranger.

par le pacte colonial. Si la France eût employé la même habileté, jamais elle n'aurait eu à regretter la défection de quelques-uns de ses enfans.

Dans le cours de cette étude, nous avons nommé Saint-Thomas, un rocher devenu, par la franchise de son port, le point le plus vivant de l'archipel. En comparant aux avantages qu'on y trouve ceux que peuvent offrir la Guadeloupe et la Martinique, les perspectives de la fortune future de ces îles prennent un singulier éclat. Que ne gagneraient-elles pas à compléter leur carrière, trop exclusivement agricole, par un rôle commercial! Le bassin maritime dont elles occupent les abords est sillonné par les navires de tous les peuples. Ouvert à l'intersection des lignes qui unissent du nord au sud les deux Amériques, de l'est à l'ouest l'Europe et l'isthme de Panama, cette grande route de la Californie et de l'Australie, il est un des carrefours où se croisent les principales branches du réseau général de la viabilité du globe.

Après deux cent vingt-cinq ans d'existence, la Martinique et la Guadeloupe, paralysées par leur isolement commercial, ne cultivent encore qu'une faible partie de leur étroit territoire, et font, le mouvement des entrepôts compris, pour 90 millions d'affaires. Dix ans d'émancipation et de travail libre, en excitant les besoins et les intérêts, en amenant de nouveaux agens de production, ont porté la richesse sucrière des deux colonies de 37 millions de kilogrammes à 65 millions (1). Le rapprochement de ces deux ordres de faits promet à une phase nouvelle qui s'ouvrirait avec la liberté commerciale les chiffres de 150 millions de transactions, de 100 millions de kilogrammes de sucre. Saint-Domingue se trouverait remplacé.

Parvenues à ce degré de développement, les colonies des Antilles pèseraient-elles beaucoup sur le trésor de la France comme charge financière, sur sa politique comme charge militaire?

Dès ce moment même, la charge financière n'a rien de bien lourd. Le budget colonial (2), alimenté par les seuls revenus locaux, pourvoit à toutes les dépenses, sauf une subvention du budget de l'état pour les dépenses de souveraineté, qui se montent à 2,810,000 francs pour la Martinique, 3,028,000 francs pour la Guadeloupe, en tout moins de 6 millions, très largement couverts par les perceptions douanières prélevées sur les denrées coloniales à leur entrée en France, et qui ont atteint en 1858 le chiffre de 29 millions. En dehors des versemens effectués au trésor, tenons compte encore des bénéfices que le mouvement colonial procure à la pro-

(1) Chiffre probable de la récolte de 1860.
(2) Budget de 1860.

duction nationale comme débouché, au commerce par les commissions et les bénéfices de vente, à la navigation par le fret, aux capitaux par leur renouvellement à court terme, à la patrie enfin par l'emploi d'une fraction importante de la marine marchande, pépinière de la marine de l'état.

Sous le rapport militaire, la sécurité ne serait pas non plus très coûteuse à obtenir. On a vu de quelles ressources nautiques la nature a doté les rivages de la Martinique et de la Guadeloupe : deux magnifiques ports, asiles inviolables des flottes, et nombre de mouillages secondaires qui peuvent servir de refuges à des navires désemparés par le combat ou les tempêtes. On doit y ajouter, dans la région du vent, une ceinture de récifs madréporiques coupés par d'étroites et dangereuses passes. Ces avantages furent appréciés à leur valeur dans les guerres dont la mer des Antilles a été le théâtre, et les escadres françaises leur durent plus d'une fois une partie de leur force d'attaque et de leur salut. A terre, un pays montueux et boisé s'oppose au mouvement des troupes et au transport de l'artillerie; des batteries et des fortifications protégent les principales places : toutes les conditions matérielles d'une longue et solide résistance sont réunies. Il manque, il est vrai, un bassin de radoub; mais on a vu que l'on satisfera à ce besoin, et la même prévoyance s'appliquera sans doute à un approvisionnement en armes, en vivres, en agrès, qui ont fait si grand défaut à nos flottes à des époques de douloureuse mémoire. Nos arsenaux étaient vides, ou plutôt il n'en existait pas dans nos colonies, tandis qu'à la Barbade, à Antigue, à la Jamaïque, les arsenaux anglais étaient pleins. Il y aurait aussi quelque chose à faire aux Saintes, jadis nommées le Gibraltar des Antilles, dont les fortifications furent démolies par les Anglais durant les guerres de la révolution.

L'histoire témoigne que ces groupes d'îles, où notre drapeau flotte encore, n'échappèrent à nos mains que dans des circonstances où l'ennemi était servi par la désaffection des habitans, par l'excès des privations matérielles et morales dues au régime prohibitif, par le contre-coup des révolutions de France qui allumaient la guerre civile entre les royalistes et les républicains, entre les villes et les campagnes, entre les deux îles, entre les villes principales de chaque île. Les colonies se livrèrent plutôt qu'elles ne furent prises. A d'autres époques, elles repoussèrent vaillamment des forces bien supérieures. L'audace de leurs corsaires, de ceux de la Guadeloupe surtout, remplit les plus belles pages de la marine coloniale; ils furent les intrépides auxiliaires des amiraux et des gouverneurs.

A défaut de la course, que le dernier traité de Paris a rayée du droit maritime de l'Europe, d'autres forces se préparent dans nos

colonies des Antilles au sein de la paix : l'inscription maritime, heureusement essayée dans la classe de couleur; la milice, qui rapproche les fortunes et les races; le recrutement, depuis peu autorisé pour des compagnies d'ouvriers. Dans ces divers cadres, la population locale fournira des ressources trop souvent méconnues ou suspectées à tort, car à toute époque blancs, mulâtres et noirs, esclaves même, se battirent vaillamment, lorsque les chefs furent braves et loyaux.

Pour posséder tout leur ressort, les forces matérielles doivent s'allier aux forces morales : au premier rang de celles-ci se placent la foi résolue en soi-même qui naît du libre exercice des facultés personnelles et la confiance réciproque qu'enfante l'harmonie entre les citoyens. C'est de ce côté que les colonies ont laissé le plus à désirer, et la faute en est bien moins à l'esprit créole qu'au système général de la politique métropolitaine, peu propre, on l'a vu, à développer les grands caractères et à les unir entre eux et au pays. Les institutions faisaient trop défaut aux hommes, et les gouverneurs, de concert avec les intendans, amoindrissaient trop les administrés. Cependant les concessions les plus libérales appartiennent à l'ancien régime, il n'est pas inopportun de le noter. Le conseil souverain de la Martinique, sans posséder les pouvoirs excessifs que ce titre ferait supposer, jouissait d'une autorité considérable, et s'il n'eût constitué une oligarchie, la colonie aurait pu se croire bien représentée dans tous ses intérêts par l'élite de ses habitans. L'ancien régime connut encore les chambres d'agriculture et de commerce, les députés de paroisse votant l'assiette et la répartition de l'impôt, les assemblées coloniales instituées par Louis XVI en même temps que les assemblées provinciales de France. Durant la révolution, l'esprit local triompha plus que jamais, aussi bien à la Martinique, devenue anglaise, qu'à la Guadeloupe, soumise de nom plus que de fait à la république. La centralisation monarchique reprit le dessus avec le consulat et l'empire, et ne l'a plus perdu. Comités consultatifs locaux, conseils coloniaux, conseils municipaux, conseils-généraux même, privés de l'appui que donnent l'élection populaire et la publicité, n'ont opposé qu'un bien faible contre-poids au pouvoir absolu des gouverneurs, dont le renouvellement incessant entretenait pourtant l'incompétence.

Jalouse au loin de sa suprématie absolue, la métropole ne pouvait y être indifférente de près; aussi faut-il arriver jusqu'à la fin du règne de Louis XV pour trouver des délégués coloniaux admis, d'après l'exemple qu'avait donné l'occupation anglaise, à siéger au bureau du commerce à Paris au même titre que les délégués des ports de mer. La révolution de 1789, imitée par celle de 1848, in-

terpréta plus largement le principe de l'unité nationale et de la représentation locale en admettant au pouvoir législatif les députés des colonies, dont les deux empires et les deux monarchies intermédiaires n'ont pas voulu. Aujourd'hui un comité consultatif, institué auprès du ministre spécial et composé de délégués, les uns nommés par le gouvernement, les autres par les conseils-généraux, est la seule représentation des intérêts coloniaux en France : représentation évidemment insuffisante.

Ces oscillations attestent une grande incertitude sur le caractère politique des colonies françaises : on voit leurs rapports avec la métropole soumis tour à tour à l'influence de deux systèmes qui ne semblent ni l'un ni l'autre leur être absolument applicables pour le moment. L'un, qui a prévalu en Angleterre, voit dans les colonies des images abrégées de la métropole, des filles de son génie créateur, qui portent à travers le monde l'amour et la pratique des institutions britanniques. La couronne les dote, lorsqu'elle n'a aucune inquiétude sur leur fidélité, d'un gouverneur et d'un parlement avec deux chambres, réduit à un simple conseil législatif, quand la faible importance de la colonie ne justifie pas tant de solennité. Ainsi constituées, ces colonies jouissent d'une grande liberté de législation et d'administration intérieures, sans cesser d'être soumises à la souveraineté de la métropole : provinces à l'origine, elles peuvent, en grandissant, aspirer avec quelque chance au rôle d'états indépendans. Le Canada, l'Australie, le Cap et la Jamaïque suivent cette pente, qui n'inquiète pas les hommes d'état de la Grande-Bretagne, bien certains qu'aucune de ces possessions ne pourra échapper à la couronne. Même dans la perspective, bien peu probable, d'une rupture politique, ils se consolent par l'honneur qui revient à la famille britannique d'avoir multiplié sur tous les points du globe des messagers de sa langue, de ses mœurs, de son culte, des consommateurs de ses marchandises. Assurément il y a de la grandeur dans cette manière, qui était celle de la Grèce antique, de comprendre la fondation et la destinée des colonies.

Dans l'autre système, qui fut celui de Rome, les établissemens coloniaux sont des acquisitions extérieures et lointaines annexées au territoire national par la politique ou la guerre, et qui doivent entrer d'âge en âge en union plus intime avec la métropole par la communauté des idées et des sentimens, des mœurs et des intérêts. L'assimilation progressive en vue de l'union finale est le principe suprême de cette doctrine, tandis que dans l'autre l'assimilation générale, au risque de l'indépendance locale, en est l'idéal. Dans celle-ci, la métropole établit au loin ses enfans, qui se détachent de la famille; dans l'autre, la grande famille nationale adopte tous ceux

qui entrent dans son alliance. On pourrait dire, en empruntant une image à la botanique, que dans le système grec et anglais les nations s'accroissent du dedans au dehors, tandis que dans le système romain elles s'accroissent du dehors au dedans, les unes par émanation, les autres par attraction, diraient les physiciens.

Si la France eût conservé ses belles et vastes colonies d'autrefois, l'Inde, le Canada, la Louisiane, nous aurions conçu pour elles l'application du système que pratique avec tant de succès l'Angleterre; mais dans les débris qui nous restent, faibles, sans étendue, sans population, assurés de tomber en des mains étrangères le premier jour où ils seraient livrés à eux-mêmes, nous ne pouvons plus voir que les membres dispersés d'un grand corps qu'il faut ramener à l'unité, source de force et de vie. De telles colonies ne sont plus que des provinces extérieures de la France, pareilles aux anciennes provinces de la Gaule, groupées autour d'un noyau central qui les attire pour les soumettre à une direction supérieure et souveraine. Des provinces aux colonies, il y a cette seule différence, que les premières ont pu, sans faire trop de violence à leurs intérêts, être fondues dans les départemens et perdre toute individualité, tandis que les colonies, protégées par la distance et par la différence des climats, qui sont des sources de contrastes beaucoup plus profonds, ne sauraient être privées de leur personnalité. Le droit commun peut s'étendre à elles pour les lois générales, sans interdire les lois spéciales ni une forte administration locale : problème complexe et difficile, il faut en convenir, que notre temps doit élucider, car la solution que lui a donnée le sénatus-consulte de 1854 ne satisfait pas plus les principes que les intérêts. Dans cet ordre d'idées, l'admission des députés coloniaux au corps législatif, l'extension des pouvoirs et des libertés accordés aux conseils-généraux, leur retour au rôle des assemblées coloniales ou provinciales d'autrefois, seraient les bases de la constitution nouvelle.

Par la représentation dans les chambres, les colonies renaîtraient à la vie nationale, aujourd'hui presque éteinte en elles, et rentreraient dans la grande famille française. Elles ne se verraient plus, comme dans la dernière session du corps législatif, condamnées à un douloureux silence quand des questions vitales pour elles sont posées, débattues, résolues, tandis que les ports de mer, les fabricans de sucre de betterave, les raffineurs ont toute liberté de soutenir leur propre cause au sein des commissions, à la tribune, au scrutin. En dehors des affaires coloniales, rien de ce qui regarde la France ne resterait étranger aux représentans des colonies, et dans toute discussion ils apporteraient cette expérience et en quelque sorte ces vues du dehors qui manquent trop souvent à des législa-

teurs vivant pour la plupart dans le cercle un peu étroit d'un département. La population française apprendrait à son tour ce qu'elle ignore trop, faute du témoignage des institutions : elle saurait que les colonies, après avoir été des conquêtes et des possessions lointaines, sont devenues, à l'instar des îles éparses au voisinage de notre littoral, des parties intégrantes du territoire français. Ainsi dotées, les nôtres n'auraient pas à regretter les attributions politiques des parlemens coloniaux de l'Angleterre, dont le rôle administratif revivrait dans les conseils-généraux.

Aujourd'hui nommés en partie par le pouvoir, en partie par les conseils municipaux, que compose le pouvoir lui-même, ces corps ne sont qu'à un degré très incomplet les gardiens et les gérans des intérêts collectifs. La part de bien qu'ils pourraient faire, en éveillant et fortifiant l'esprit public, se perd dans le secret absolu de leurs délibérations. En France, en Algérie même, si les séances ont lieu à huis clos, du moins les procès-verbaux peuvent être publiés, et ils le sont presque partout; dans nos colonies, ces importans documens restent inaccessibles à toute étude : les administrés ne savent de l'administration que ce que leur en apprennent les gouverneurs. Est-ce avec d'aussi humbles allures que ces corps peuvent acquérir le prestige et l'autorité qui retiennent des hommes de mérite par le charme de l'ambition satisfaite, et peuvent fonder ces grandes existences de famille, honneur et lumière d'une société? Plus les Antilles sont affaiblies par l'absentéisme, par la tiédeur du patriotisme local, plus il convient de ranimer l'amour du pays natal et les dévouemens qu'il inspire par la sérieuse constitution des conseils municipaux à la base de l'édifice colonial, — des conseils-généraux au centre, — de la représentation parlementaire au sommet.

Ainsi se retrempera la vie morale des générations nouvelles, loin de ces luttes douloureuses où s'épuisèrent leurs aînées. Ainsi se consolidera, par l'union des cœurs et des bras, la puissance défensive des colonies, et s'accroîtront, par l'essor des transactions, les profits qu'elles procurent à la métropole. Celles-ci, en accordant à ses filles légitimes, quoique cadettes, ce qui est la condition fondamentale de toute prospérité solide et durable, la liberté administrative, politique, commerciale, relâchera les liens de sa jalouse tutelle sans craindre que ces mineures, tardivement émancipées, abusent de leur virile maturité. Pourquoi s'inquiéter? Serait-il donc vrai que les colons manquent d'initiative et d'élan, qu'ils ne peuvent marcher qu'en s'appuyant sur le bras de l'autorité? L'histoire entière de nos colonies, celle des Antilles particulièrement, proteste contre cette injure faite à la race française par les théoriciens du pouvoir absolu. Dans les premiers armemens et les premières aventures qui

donnèrent à la France les îles caraïbes, tout l'honneur des entreprises appartient à de simples particuliers. Ils les occupèrent et les administrèrent avant la royauté, qui les reçut de leurs mains. Entraînés vers la métropole par leurs sympathies comme par le danger de l'isolement, les colons n'en résistèrent pas moins sans cesse à des prétentions absorbantes. Lorsque les circonstances amenèrent les colonies à s'administrer elles-mêmes, elles y montrèrent autant d'aptitude que leurs voisines anglaises, comme font encore aujourd'hui les populations du Canada et de Maurice. Toute la différence est dans les gouvernemens, dont les uns aiment et favorisent la liberté des sujets, tandis que les autres y répugnent. Par une rencontre malheureuse, la fondation des colonies françaises a coïncidé avec l'avénement du despotisme royal et de la centralisation administrative, tandis que les colonies anglaises ont eu la chance de naître et de grandir sous les auspices de la liberté métropolitaine.

En reprenant les nobles traditions de leurs pères, les colons des Antilles retremperont leur énergie au spectacle de leur propre valeur et des richesses de leur territoire. L'histoire dont nous avons indiqué les points saillans raconte en effet à toutes ses pages la fécondité réparatrice de la nature dans cet archipel tropical. En même temps la science économique de nos jours éclaire toutes les faces de ce cadre étroit, mais splendide, où s'agitent les plus difficiles problèmes des sociétés modernes : l'accord en un peuple homogène des races diverses, l'organisation du travail par la liberté, l'immigration sans ses abus, le ralliement à la culture et à la famille des noirs affranchis, la liberté commerciale avec la dépendance politique, l'autonomie coloniale avec la suprématie métropolitaine, la sécurité stratégique par les forces locales, en un mot la recomposition, par l'esprit des temps nouveaux, d'une société avortée avec l'esclavage, décomposée par l'émancipation. L'œuvre est ardue sans doute; mais à qui sont réservées les grandes missions dans l'humanité, si ce n'est aux grands peuples?

JULES DUVAL.

THOMAS JEFFERSON

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

IV.

JEFFERSON DANS LA RETRAITE.

I. *The Writings of Thomas Jefferson*, 9 vol., New-York 1853-1854. — II. *The History of the United States of America from the adoption of the federal Constitution to the end of the sixteenth Congress*, by Richard Hildreth, 3 vol. — III. *The History of the United States from their colonization to the end of the twenty-sixth Congress, in 1841*, by George Tucker, 4 vol., Philadelphia 1856-1857. — IV. *The Life of Thomas Jefferson*, by Henry S. Randall, 3 vol., New-York 1858.

I.

Lorsqu'au mois de mars 1809 Jefferson sortit définitivement de la vie publique, où il était entré quarante ans auparavant (1), il était encore en pleine possession de sa popularité comme de ses facultés. Il cédait la place à ses amis librement et de la meilleure grâce, avant que le déclin de l'âge ou l'inconstance de la fortune l'eût averti de regagner son foyer : conduite spirituelle et sage, qui devait lui donner dans la retraite une sorte de prééminence sans responsabilité, dont il était très propre à goûter la douceur et à remplir les délicates obligations. La convenance parfaite qui marque sa sortie des affaires continue à caractériser les longues années de sa verte vieillesse. De toutes les épreuves auxquelles Jefferson a été soumis, la

(1) Voyez, sur la vie publique de Jefferson, la *Revue* du 1er avril 1857, du 15 mai 1858 et du 15 juillet 1859.

retraite est peut-être celle dont il s'est tiré le plus à son honneur. Dans ses rapports avec ses anciens lieutenans, devenus ses successeurs, pas la moindre trace de jalousie, de dénigrement ou d'arrogance, nulle prétention à les guider et nulle hésitation à les servir de ses conseils, nul air d'indifférence dans la réserve et nulle pédanterie dans les avis : de la bienveillance, un confiant intérêt, une fidélité souvent très utile; — dans ses rapports avec ses anciens adversaires beaucoup de courtoisie, souvent même un certain ton de laisser-aller, sans la moindre complaisance; — accessible à tous, même aux indiscrets, mais d'un abord assez grave et au besoin assez froid pour décourager la familiarité : un train large, mais point fastueux, une hospitalité libérale jusqu'à être ruineuse sans apparence de prodigalité; — parfaitement en situation dans son rôle d'ancien chef de l'état devenu philosophe agronome. Une seule année fut de trop dans sa vie, la dernière, où le dérangement de sa fortune le conduisit à entretenir trop publiquement ses concitoyens de ses affaires privées et à énumérer trop longuement les services qui lui donnaient des droits à la reconnaissance des États-Unis.

Jefferson s'occupait déjà depuis quarante ans de créer, d'améliorer et d'embellir le vaste domaine où il alla se fixer en quittant la cité fédérale. La beauté du site l'avait déterminé dès 1769 à se construire un petit pavillon au sommet du Monticello, colline élevée qui se rattache aux derniers contre-forts des Alleghanys, et d'où le paysage s'étend à perte de vue de la *chaîne bleue* à la baie de la Chesapeake, souvent transformé par le phénomène du mirage, dont les merveilleuses illusions viennent ajouter encore à la variété et à la grandeur réelle des aspects. L'imagination sans doute excitée par ce magique spectacle, Jefferson avait un instant rêvé de rivaliser dans la décoration de son parc avec ces bizarres féeries de la nature. Un temple grec surmonté d'un toit chinois et sans cesse animé par les sons d'une harpe éolienne, une grotte et une cascade artificielles gardées par une nymphe endormie, des vers anglais sur le piédestal de la statue, des sentences latines enchâssées dans les troncs des arbres, des bêtes sauvages dans le bois sacré, et pour leur servir de monarque un élan resté bien « farouche; » plus loin un petit temple gothique entouré des tombeaux de la famille, une pyramide de rochers élevée en mémoire d'un esclave favori, des arbres séculaires pour ajouter à la majesté du lieu, tels étaient en 1771 les ornemens dont il parait par la pensée les jardins de Monticello, telles étaient les ambitieuses visées qu'il consignait minutieusement dans un agenda de poche. Il se contenta d'agrandir peu à peu sa maison, qu'il finit par transformer, après avoir vu l'Europe, en une assez agréable villa dont le prétentieux péristyle contrastait singulièrement avec

la barbare nudité des habitations que l'on construisait à cette époque en Amérique. Jefferson avait autant de goût pour l'agriculture que pour l'architecture. En 1809, malgré les brèches déjà faites à sa fortune par les crises financières de la révolution, par la passion de bâtir, par le goût des chevaux et des livres, par l'incurie de ses intendans, la nonchalance de ses nègres, l'insuffisance de ses traitemens et l'action de l'embargo, il possédait encore de grands instrumens de travail agricole : 10,000 acres de terre, 200 esclaves, 24 chevaux de travail, 10 mulets, 45 vaches, 76 bœufs, 98 moutons et 312 cochons, le tout représentant à peu près une valeur d'un million de francs. Il était très savant en théorie agricole ; l'expérience ne lui manquait pas plus que la science, et il avait d'ailleurs beaucoup d'esprit d'observation. Très exact à recueillir tous les faits qui lui passaient sous les yeux, très méthodique, presque méticuleux dans la tenue de ses comptes, de ses tables météorologiques, de ses notes botaniques, il s'était créé une collection considérable de renseignemens et de recettes agronomiques. Il marquait régulièrement trois fois par jour l'état de son thermomètre, et même au milieu des agitations politiques de sa jeunesse, aucun incident n'avait pu le faire manquer à cette coutume, pas même les débats du congrès sur la déclaration de l'indépendance. Le 4 juillet 1776, le jour où elle fut définitivement adoptée, la température était, à une heure de l'après-midi, de 76 degrés Fahrenheit, l'agenda de l'auteur de la *déclaration* en fait foi, non sans mentionner les dépenses de la matinée : 27 shillings pour achat de sept paires de gants de femme et 37 sous donnés à un pauvre. L'imperturbable minutie avec laquelle il observait et enregistrait les plus petits faits économiques ou scientifiques lui avait permis de se donner à la fin de son administration un vif plaisir, celui de dresser de sa plus belle main un état complet du marché aux légumes de Washington pendant les huit années de sa présidence, état qui indique pour trente-sept variétés l'époque de la première et de la dernière apparition de quelques légumes sur le marché de la capitale pendant la période qu'il embrasse.

On est impropre aux affaires grandes ou petites lorsqu'on ne sait pas descendre aux détails ; mais en soi le goût des détails n'est pas plus l'indice certain d'un esprit pratique que la régularité dans les écritures n'est le signe infaillible d'une bonne administration. Malgré la variété des observations microscopiques auxquelles il s'était livré sur les phénomènes rustiques, malgré l'attention qu'il donnait aux moindres dépenses, Jefferson n'avait que peu d'aptitude aux affaires agricoles. Il était à la fois sujet aux fantaisies et aux idées fixes ; il manquait de discernement dans le choix de ses serviteurs, et l'excès de son optimisme l'entraînait constamment, en dépit de

son grand-livre, à se faire illusion sur le résultat de ses travaux et sur l'état de sa fortune, de telle façon qu'il s'endettait toujours en se croyant toujours aussi à la veille de payer ses dettes. Le métier de fermier était d'ailleurs particulièrement difficile dans le moment où il l'entreprit. Par suite de la rupture des rapports commerciaux entre les États-Unis et l'Angleterre, les produits américains ne trouvaient plus de débouché; les cultivateurs les plus habiles et les plus assidus perdaient leur argent et leurs peines. Comment Jefferson aurait-il réussi, lui qui n'avait qu'un talent d'amateur, et dont l'esprit était occupé de tant d'autres objets : la politique, ses lectures, ses correspondans, sa famille, ses visiteurs?

Le public acquiert aux États-Unis, sur ceux auxquels il lui a plu d'accorder ses plus hautes faveurs, un véritable droit de propriété, droit imprescriptible, et que la retraite elle-même ne saurait éteindre. Un chef politique tant soit peu renommé n'échappe en Amérique à l'état d'instrument populaire que pour passer à l'état de *curiosité* nationale, que le premier venu se croit autorisé à visiter et à montrer. Jefferson fut, de tous les présidens, celui qui eut le premier et le plus à souffrir de cette impertinente prétention. De tous les points de l'Union, les touristes affluaient chez lui, transformant parfois Monticello en un véritable caravansérail. Les uns étaient munis de lettres d'introduction, et ils comptaient trouver le dîner et le gîte; d'autres ne se recommandaient que de leur admiration pour mettre leurs chevaux à l'écurie et s'installer de leur personne dans le salon. Le plus grand nombre se bornait à errer dans le jardin et dans la maison, cherchant une occasion de se trouver sur le passage de Jefferson. L'occasion se faisait-elle trop attendre, les impatiens honteux entr'ouvraient doucement la porte de son cabinet pour jeter sur sa personne un regard furtif; les effrontés enfonçaient un carreau de la fenêtre pour le dévisager plus à leur aise. Jefferson était d'humeur facile, et il supportait en général ces brutales invasions avec une parfaite dignité. Cependant il ne pouvait toujours dissimuler l'expression de son déplaisir. Un soir qu'il était assis avec les siens sur son perron, deux cabriolets s'arrêtèrent devant la porte; un homme en descendit, alla droit à Jefferson, et lui déclara sans plus de façons qu'il venait réclamer pour lui-même et pour ses amis le privilége qu'avait tout citoyen américain de présenter ses hommages au président et de visiter sa demeure. Le confiant inconnu s'attendait à être invité à passer la nuit; il n'obtint pour toute réponse que ces paroles : « J'ignorais, monsieur, l'existence du privilége auquel vous faites allusion, » et il dut se retirer sans avoir pu prolonger l'entretien. La leçon était assurément bien légitime, et elle nous est racontée par un témoin digne de foi. Un

spirituel panégyriste de Jefferson a cru cependant devoir, dans l'intérêt de son héros, révoquer en doute la possibilité du fait, tant ce petit acte d'indépendance paraît aujourd'hui, de l'autre côté de l'Océan, attentatoire à la majesté du peuple souverain. Plutôt que d'avoir à multiplier de telles exécutions, Jefferson fuyait de temps en temps Monticello, et allait s'abriter à Poplar-Forest, domaine plus retiré où il s'était construit une maison pour pouvoir échapper pendant quelques mois de l'année à la nécessité de donner sa personne en spectacle aux indifférens et sa fortune en pâture aux commensaux trop nombreux que lui valait sa gloire. « Si Dieu me prête vie, disait-il un jour tristement à son petit-fils, M. Thomas Jefferson Randolph, je réduirai ma famille à la mendicité; mes hôtes dévoreront mon patrimoine. » Et en effet il avait quelquefois à héberger simultanément jusqu'à cinquante personnes, presque toutes très friandes de ses vins d'Europe et de sa cuisine à la française, le seul luxe qu'il se permît, luxe très rare d'ailleurs à cette époque aux États-Unis, et dont les adversaires du grand *gallomane* avaient même fait un sujet de reproche et de plaisanterie. « Il n'y a pas à compter, disait Patrick Henry du ton le plus pénétré, sur les gens qui abjurent leur manger natal. »

Jefferson était bien loin cependant de s'être tout à fait affranchi des manières de sa race. Il avait conservé une certaine réserve un peu raide dans l'accueil, qui trompait à première vue sur son humeur; mais il se détendait et s'animait vite, et au bout de quelques instans d'entretien, il avait dans la conversation le plus aimable abandon. Ses amis politiques lui reprochaient même d'être un peu trop communicatif et de se livrer souvent à la discrétion d'interlocuteurs peu dignes de cette confiance. La moindre parole d'assentiment excitait sa sympathie et échauffait son esprit; la contradiction au contraire le refroidissait. Jefferson n'aimait pas la polémique; il s'était fait toute sa vie une règle de politique, et aussi de politesse, d'éviter dans le monde toute discussion directe, se croyant plus propre à agir par voie d'influence que par voie d'argumentation, et craignant beaucoup, pour lui-même comme pour les autres, les petits froissemens qui naissent de la controverse. Aussi établissait-il en principe « qu'un homme de bonne compagnie ne doit jamais contredire personne. » — « Voilà, écrivait-il à son petit-fils, M. Thomas Jefferson Randolph, la règle de conduite qui avait fait du docteur Franklin l'homme le plus aimable de son temps. Il ne donnait son avis qu'en posant des questions, comme pour s'instruire, ou en suggérant des doutes. Quand j'entends une autre personne exprimer une opinion qui n'est pas la mienne, je me dis qu'elle a droit à son opinion comme moi à la mienne. Et pourquoi mettrais-je son idée en

question? Son erreur ne me fait aucun tort. Et qu'ai-je à faire de me transformer en don Quichotte voulant contraindre par la force d'un argument tous les hommes à n'avoir qu'une même pensée? Mon interlocuteur rapporte-t-il inexactement un fait, je suppose qu'il trouve du plaisir à croire son récit vrai, et je n'ai pas le droit de lui enlever cette satisfaction. S'il sent le besoin de s'instruire, il me le dira, et alors je le renseignerai en termes mesurés; mais s'il veut encore croire sa propre histoire, et s'il se montre disposé à disputer du fait avec moi, je l'écoute sans mot dire. C'est son affaire, et non la mienne, s'il préfère l'erreur. » C'était à un enfant de quinze ans que Jefferson prêchait cette mondaine indifférence pour les erreurs d'autrui. Subordonnait-il l'amour de la vertu, comme celui de la vérité, à l'agrément de la vie? On serait assez tenté de le croire, d'après les réflexions morales qu'il écrivait au sujet de l'éducation du même enfant. « Sans être doué de cette brillante imagination qui captive, écrivait-il au docteur Rush, mon petit-fils a, je crois, un jugement sain, beaucoup d'esprit d'observation, et, ce que je place au-dessus de tout, de la bonne humeur, car c'est dans cet ordre que je classe les qualités morales : 1° la bonne humeur, 2° l'intégrité, 3° l'industrie, 4° la science. On peut chicaner sur la préférence que j'accorde à la première de ces qualités morales sur la seconde, et pourtant il n'est pas douteux que nous aimerions tous beaucoup mieux vivre avec un homme aimable et de mœurs faciles qu'avec un rigoriste chagrin : » façon un peu égoïste d'apprécier les caractères, mais qui prouve au moins l'importance que Jefferson attachait à la douceur des relations dans la vie privée. Les plaisirs de la lutte et du succès dans la vie publique ne lui avaient jamais suffi. Même aux époques les plus brillantes de sa carrière, il avait été pris de dégoût passager pour la politique, d'aspiration insatiable vers le repos domestique. « Quand je pense aux joies ineffables de mon foyer, écrivait-il de Philadelphie le 8 juin 1797 à sa fille aînée, Martha Jefferson Randolph, je suis de plus en plus harassé des jalousies, de la haine, des passions malignes, des rancunes de cette scène, et je regrette de m'être jamais laissé entraîner à me replacer sous le regard du public. La tranquillité, tel sera désormais mon but. J'ai assez éprouvé les honneurs publics pour savoir que ce ne sont que de splendides tourmens. Quelque disposé qu'un homme puisse être à rendre des services auxquels un certain nombre de ses concitoyens attachent du prix, il peut bien, lorsqu'il voit tant d'autres hommes les regarder comme une calamité publique, concevoir des doutes sur leur importance, et ne pas trouver l'aiguillon du devoir bien puissant. » Et un peu plus tard, en 1798 : « Me trouvant ici sans un seul objet qui ne me soit étranger, et sevré de toutes délices, écrivait-il à sa fille cadette Maria

Jefferson Eppes, qui venait de se marier, je rêve avec plaisir à votre situation au milieu d'une bonne famille, qui vous aime et qui mérite tout votre amour. Continuez, ma chérie, à développer l'inestimable trésor de leur tendresse. Le cercle de nos proches est le seul dans lequel puisse se rencontrer une affection fidèle et durable, une de ces affections capables de résister à tous les changemens et à toutes les chances. C'est à vrai dire l'unique sol sur lequel il vaille la peine de prodiguer la culture. »

Resté veuf à trente-neuf ans, et appelé à tenir lieu de mère à deux filles encore en bas âge, seules survivantes de six enfans, Jefferson les avait élevées avec la tendresse la plus grave, la plus vigilante et la plus sensée, « comptant sur elles, comme il le leur disait lui-même, pour rendre heureux et serein le soir d'une vie dont le matin avait été assombri par tant de pertes. » Son espoir ne fut pas déçu; elles devinrent pour lui de charmantes et modestes compagnes, trop respectées pour recevoir souvent la confidence de ses intrigues, de ses calculs et de ses haines politiques, assez aimées pour avoir le privilége de provoquer l'épanchement de ses sentimens les plus élevés et les plus aimables.

Malgré les dénégations répétées de la famille et des amis de Jefferson, ses adversaires persistent à affirmer que ces nobles affections ne lui suffisaient pas, et qu'il recherchait de subalternes plaisirs dans la compagnie de ses servantes. Je ne veux ni ne puis me prononcer sur cette question tant débattue, et à laquelle je ne fais allusion que parce qu'elle a tenu autrefois une grande place dans la polémique des journaux américains, polémique choquante, mais dont l'histoire ne peut se dispenser de faire mention, ne fût-ce que pour rendre odieuse la grossièreté des habitudes politiques du temps.

Ce n'était pas seulement dans les secrètes profondeurs de la vie privée que les partis allaient chercher des armes, c'était dans les profondeurs plus obscures encore des âmes elles-mêmes qu'ils prétendaient introduire un public habitué à soumettre la pureté de la foi aussi bien que la pureté des mœurs aux épreuves d'une sorte d'inquisition populaire. Jefferson était sans cesse cité à la barre de l'opinion pour répondre de ses sentimens religieux. De semblables atteintes aux droits de la conscience le révoltaient et le troublaient également. Pas assez hardi pour affronter le pieux despotisme de l'opinion, et trop fier néanmoins pour s'y soumettre, il ne savait protester contre ces perfides enquêtes sur l'état de son âme que par un silence systématique. Même au milieu des siens, il parlait fort peu de ses croyances personnelles, autant par égard pour la liberté de ses enfans que par souci de la sienne propre. Quelques banalités

respectueuses sur les bienfaits du christianisme, insérées dans ses messages et ses adresses au congrès, telles étaient les seules professions de foi qu'il eût livrées à la méticuleuse analyse des théologiens. Né d'ailleurs au sein de l'église épiscopale, il suivait assidûment les exercices du culte anglican, il contribuait régulièrement au soutien du pasteur de sa paroisse, il souscrivait généreusement en faveur de l'érection et de l'entretien des temples dans son comté; mais cette participation extérieure aux devoirs religieux ne trompait personne. On ne pouvait oublier les rapports intimes qu'il avait eus en France avec la coterie philosophique, la bienveillance excessive qu'au grand déplaisir de ses filles elles-mêmes il avait témoignée, pendant son administration, à Thomas Paine, l'amitié qu'il avait professée pour Priestley, l'obstination avec laquelle il s'était refusé à décréter, comme président, des jeûnes et des prières publiques, enfin l'acharnement qu'il avait mis à opérer en Virginie la séparation absolue de l'église et de l'état. Jefferson passait donc pour un « infidèle, » et, comme tel, il était souvent exposé à être outragé dans la chaire chrétienne ou à être poursuivi jusque dans sa retraite par la sainte bienveillance d'obstinés convertisseurs. L'air impassible, il paraissait n'opposer aux insultes qu'une dédaigneuse indifférence, aux indiscrétions du zèle qu'une courtoise réserve; mais, pour être contenue, sa colère intérieure contre le clergé n'en était pas moins forte : elle allait parfois jusqu'à la rage. Tout le vieux vocabulaire d'injures amassé par les libertins de tous les temps était secrètement à son usage, et il se consolait « de laisser à des esprits plus enthousiastes l'honneur d'exercer leur don-quichottisme contre la folie religieuse de leurs semblables, » en appelant tout bas « nécromanciens, saltimbanques, charlatans et pharisiens » ceux qui le qualifiaient « d'athée, de déiste et de diable. » M. Short, son ancien secrétaire de légation à Paris, et John Adams, son rival de 1801, redevenu son ami, avaient surtout le privilége de lire ses imprécations confidentielles contre les églises et les sociétés chrétiennes de toute sorte, catholiques ou presbytériennes, calvinistes ou arminiennes, quakers ou jésuites. Pas de clergé, pas de missions évangéliques auprès des peuples païens, pas de sectes, pas de dogmes, c'était le refrain que ramenait sans cesse sous sa plume une sorte de monomanie sénile. Les unitaires de l'école de Channing avaient seuls trouvé grâce devant lui, et encore leur reprochait-il d'avoir une foi trop ardente, un système trop complet et des idées trop arrêtées. Le mépris de Jefferson pour la métaphysique égalait presque sa haine pour la théologie. Il n'avait sur les questions philosophiques et religieuses que des instincts vagues, souvent contradictoires, qu'il exprimait sans le moindre souci de la propriété

des termes et de l'enchaînement naturel des idées. Il se disait tour à tour épicurien et chrétien, matérialiste et partisan de l'immortalité de l'âme. Au fond, et à vrai dire, c'était un libre penseur, sans méthode et sans doctrine, qui n'attachait philosophiquement d'importance qu'à deux résultats : la destruction du respect pour l'ordre surnaturel et le maintien de la loi morale. Son prétendu christianisme n'allait pas au-delà d'une adhésion impertinente à quelques-uns des préceptes moraux du Christ.

Pendant sa présidence, en 1803, entre la lecture d'une dépêche et celle d'un journal, il avait consacré quelques heures à découper dans les Évangiles et à coller dans un petit volume les passages qui lui paraissaient « porter vraiment l'empreinte de l'éloquence et de la belle imagination de Jésus, » rejetant comme indignes du maître une foule de « propos entachés d'ignorance, d'absurdité, de mensonge, de charlatanisme et d'imposture, qui lui avaient été prêtés par ses biographes. » Ce travail fait, Jefferson en avait tiré un sommaire à sa façon des doctrines du Christ, sommaire qu'il communiqua solennellement à sa fille, Mme Martha Jefferson Randolph, comme contenant l'expression de sa propre foi, et comme faisant justice des pieux libelles publiés contre lui, mais qu'il donna plus tard à M. Short pour la simple analyse d'un système autrefois professé par un homme de bien fort peu lettré, et tant soit peu visionnaire, dont il ne partageait pas toutes les vues, et qu'il croyait seulement devoir défendre contre l'accusation d'imposture à laquelle l'avaient exposé les récits fabuleux et les élucubrations théologiques de certains faux disciples, stupides ou fourbes, ignorans ou platoniciens. « Saint Paul, voilà, s'écriait-il, le grand coryphée de cette bande de dupes et de coquins, voilà le premier corrupteur du christianisme! » Platon, Calvin et Montesquieu partageaient avec saint Paul le privilége d'encourir la réprobation de Jefferson. Si cet esprit si profondément démocrate n'était pas arrivé à trouver la formule précise de ses instincts philosophiques, il avait du moins su discerner avec un sens très juste quels étaient, en métaphysique, en religion et en histoire, ses vrais ennemis et ses vrais amis. Il admirait l'idéologie matérialiste et la politique républicaine de M. de Tracy de toute la haine qu'il portait aux grands représentans du spiritualisme, du protestantisme dogmatique et de la monarchie tempérée. Non-seulement il avait fait traduire en anglais l'*Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu* comme le meilleur livre qui eût été écrit sur la science du gouvernement, mais il avait revu lui-même la traduction et exprimé ouvertement le désir de la voir dans les mains de toute la jeunesse américaine. Malgré l'excessif enthousiasme qu'il professait pour les ouvrages de M. de Tracy, il ne pou-

vait cependant se départir assez complétement du bon sens naturel à sa race pour accepter les conséquences extrêmes des principes développés par son auteur favori. Peu lui importait que l'idée de la république une et indivisible et celle du directoire exécutif fussent des corollaires de la théorie démocratique, il les repoussait à première vue comme dangereuses et absurdes. En vain la morale de l'intérêt se donnait-elle très légitimement pour fille du matérialisme : il la rejetait comme inefficace et vaine, sans nul souci de la logique.

M. de Tracy lui-même ne parvenait pas d'ailleurs à fixer longtemps l'attention de Jefferson sur de pures théories. « Je n'aime pas, disait-il, ce qui est uniquement abstrait et sans application immédiate à quelque science utile. » Ce goût du positif se retrouve, principalement à la fin de sa vie, dans presque toutes ses appréciations littéraires. Il lisait beaucoup et de tout, mais pour le plaisir d'apprendre bien plus que pour celui d'admirer ou d'être ému. Il ne comprenait bien les œuvres d'imagination que lorsqu'elles avaient, comme la comédie, la satire ou le conte moral, un caractère instructif. Tout écrit essentiellement romanesque lui paraissait plus ou moins ridicule ou dangereux, dangereux surtout pour les femmes. Pas de romans, peu de poésie, une étude approfondie du français, « parce que le français est devenu par excellence la langue des sciences exactes, » quelques notions de dessin et de musique, de solides principes d'économie domestique, tel est le résumé des conseils qu'il adressait en 1818 à un père pour l'éducation de ses filles.

Jefferson n'avait pour lui-même aucune prétention littéraire. Il avait considérablement écrit, mais sans grand souci de la perfection et même de la correction du langage. Aller droit au fait, exprimer sa pensée naturellement et clairement, il n'avait pas d'autre règle ni d'autre besoin. Dans ses papiers d'état, dans ses *notes sur la Virginie*, dans ses fragmens de mémoires, dans ses *anas*, dans sa correspondance privée, son style est toujours simple, quelquefois très nerveux et très piquant, plus rarement élevé. En somme, il maniait fort bien la langue des sciences et des affaires.

II.

Les affaires et la part qu'il y avait prise continuaient à le préoccuper beaucoup dans sa retraite. La juste autorité dont jouissait alors la *Vie de Washington*, par Marshall, livre très défavorable au parti démocratique, lui donnait de l'inquiétude et de l'ennui. Sentant l'urgence d'administrer « un antidote » à l'opinion, il avait cherché à susciter un historien démocrate en la personne du poète jacobin Joel Barlow, auteur populaire d'une chanson en l'honneur de la

guillotine sur l'air de *God save the king*. Barlow, un instant séduit par le projet d'injurier les fédéralistes, avait bientôt abandonné cette pensée pour entrer dans la carrière diplomatique. Resté sans historien et cependant résolu à ne pas rester sans vengeur, trop amoureux du repos pour raconter lui-même et de son vivant les annales de la république, trop homme de parti pour renoncer au dessein de ternir par un durable témoignage la mémoire de ses adversaires, Jefferson se mit à rechercher dans ses papiers et ses souvenirs les élémens d'une diffamation posthume. Il avait eu dès sa jeunesse le goût des petits faits et l'habitude de recueillir par écrit ceux qu'il entendait raconter. Ses notes vinrent puissamment en aide à sa mémoire affaiblie par l'âge. Pendant la présidence de Washington, il avait fait collection des commérages politiques de New-York et de Philadelphie, les plaçant successivement à leur date, pêle-mêle avec ses conversations et ses avis comme secrétaire d'état. Ce singulier assemblage de documens sérieux et de vieilles médisances réunies sans la moindre critique fut la source à laquelle il puisa ses assertions à l'usage de la postérité. Après avoir éliminé de ses carnets ce qui n'avait aucun intérêt politique, ce qui ne pouvait servir à donner une couleur anglaise et royaliste aux amis de Washington, après avoir choisi parmi les actes et les propos les plus compromettans attribués aux « monocrates » ceux dont il se souvenait à soixante-quinze ans comme vrais ou comme vraisemblables, il réunit sous le nom d'*anas* les fragmens qui avaient survécu à sa révision, il mit en tête un morceau historique destiné à préparer l'impression que devaient produire tant d'anecdotes si perfidement rapprochées, et c'est dans ce petit recueil de faits, qui, vrais ou faux, tendent également à dénaturer la pensée des fédéralistes, que leurs détracteurs vont encore chercher des armes.

En même temps que Jefferson donnait secrètement ces mesquines satisfactions à sa haine pour ses compétiteurs vaincus, il entretenait avec John Adams la correspondance la plus amicale; il lui parlait de leurs dissentimens passés d'un ton à la fois supérieur et libéral, et lorsque son vieil antagoniste, resté bouillant et batailleur à quatre-vingts ans, se montrait trop impatient de reprendre la discussion, il se refusait à toute polémique inutile avec la dignité naturelle d'un homme de bonne compagnie et d'un victorieux. C'était avec le même accent de supériorité que Jefferson reprochait aux républicains leurs querelles intestines, qu'il interposait ses bons offices entre leurs chefs rivaux, qu'il représentait aux anciens soldats de sa cause combien les motifs de leurs disputes étaient inférieurs aux raisons de leur union, travaillant encore de loin à rallier l'armée qu'il ne commandait plus. Lorsqu'il la conduisait lui-même au combat, il n'aurait

pu lui parler avec plus d'enthousiasme des grandes choses qu'elle pouvait accomplir par l'unité de ses mouvemens, il n'aurait pu se montrer plus exigeant en fait de discipline, il n'aurait pu insister avec plus de vigueur sur les devoirs d'un homme de parti, qu'il le faisait en 1811 pour raffermir l'autorité de Madison, son successeur. « Si nous faisons schisme sur les questions de personne ou de conduite, écrivait-il à un journaliste mutiné, le colonel Duane, si nous n'agissons pas en phalange, comme à l'époque où nous avons délivré le pays des satellites de la monarchie, ce sera la défaite, je ne dirai pas de notre parti (le terme serait faux et dégradant), mais de notre nation, car les républicains sont la nation... Le dernier espoir de la liberté humaine en ce monde repose sur nous. A un intérêt de cet ordre, il faut sacrifier tous les attachemens, toutes les inimitiés. Laissons donc le président libre de choisir ses propres coadjuteurs, de poursuivre sa propre politique; soutenons-les, lui et eux, même lorsque nous nous croyons plus sages qu'eux, plus honnêtes qu'eux, ou mieux et plus largement renseignés sur la situation. Si nous marchons en masse, fût-ce même par les chemins les plus détournés, nous atteindrons le but; mais si nous nous divisons en petites escouades, poursuivant chacune la route qui lui paraît la plus courte, nous deviendrons la facile conquête de ceux qui aujourd'hui peuvent à peine nous tenir en échec... Je le répète, point de schisme, ni sur les questions de personne, ni sur les questions de conduite. Les principes seuls peuvent justifier les schismes... Tant que le pouvoir dans mon pays, exécutif ou législatif, restera républicain, je serai avec lui, j'appuierai ses mesures, que je les trouve bonnes ou mauvaises. »

Jefferson donna son appui à la politique belliqueuse de Madison en 1812; la trouva-t-il bonne ou mauvaise? Elle était fort contraire au « système quaker » de gouvernement qu'il avait pratiqué lui-même pendant huit ans, et qu'il avait depuis préconisé auprès de Madison comme le plus utile au pays et le plus commode pour le pouvoir. Amortir la dette publique, tel était à ses yeux le premier intérêt de la nation; ne protéger le commerce américain contre les spoliations de la France et de l'Angleterre que par des embargos, ne répondre à l'insolence des belligérans que par des notes diplomatiques et des règlemens de douane, louvoyer, gagner du temps, en attendant le rétablissement de la paix générale, telle était, suivant lui, la seule conduite raisonnable à suivre dans les rapports avec l'Europe. Aussi ne regrettait-il guère dans le passé que les actes de son gouvernement par lesquels il avait, sous la pression populaire, dérogé à ces pacifiques principes, se félicitant de n'avoir pas été entraîné lui-même à la guerre par ces fautes inévitables, et

souhaitant à Madison une semblable bonne fortune sans trop y compter. « Si la paix peut être maintenue, lui écrivait-il le 17 mars 1809, j'espère et je compte que vous aurez une administration facile. Je ne connais aucun gouvernement qui fût plus embarrassant à conduire en temps de guerre que le nôtre, en partie à cause du caractère licencieux et menteur de nos journaux, mais beaucoup aussi à cause de la crédulité merveilleuse avec laquelle les membres du congrès accueillent tous les mensonges courans,... mal qui va s'accroissant à mesure que les sessions se prolongent, et en temps de guerre les sessions tendraient bien vite à devenir permanentes. » Le prudent Madison n'était pas plus que son prédécesseur pressé de se donner de tels embarras; il sentait d'ailleurs fort bien qu'une guerre avec la Grande-Bretagne serait la condamnation du système de paix non armée auquel il avait donné son concours, qu'elle prouverait l'inefficacité des embargos, qu'elle trouverait l'Amérique très peu préparée à soutenir la lutte. La lutte n'en devenait pas moins de jour en jour plus difficile à éloigner. Le vice radical de la politique adoptée par Jefferson était précisément de produire avec le temps le mal qu'elle se proposait d'éviter à tout prix. Les humiliations et les sacrifices excessifs qu'elle imposait au pays pour le soustraire à la nécessité de tirer l'épée ne pouvaient qu'accroître le mépris des Anglais pour l'Amérique et la haine des Américains pour l'Angleterre. Un parti de la guerre puissant, irrésistible, se forma en effet au sein même du parti républicain. Madison vit que sa réélection à la présidence serait compromise, s'il ne cédait pas au courant : il se laissa aller à la dérive. Comme lui, Jefferson avait pour règle de ne jamais se séparer de la masse, « de poursuivre le bien public en marchant, avec la foule, le long des chemins battus. » Il salua la guerre avec enthousiasme, et son optimiste imagination lui représenta aussitôt les Anglais et les Espagnols chassés du continent américain, la Grande-Bretagne bouleversée par une révolution intérieure, puis ramenée par ses épreuves au sentiment du droit, et ne pesant plus dans les affaires du monde que pour y maintenir l'équilibre et pour remettre à l'ordre « son ancienne rivale en scélératesse. » Rien ne l'arrêtait dans ses rêves victorieux. Sans doute l'ennemi serait maître de la mer, mais on pouvait, on devait la lui livrer : les États-Unis n'avaient que faire d'une marine; des partisans de la Grande-Bretagne pouvaient seuls proposer de la combattre sur son élément; l'élément des Américains, c'était la terre américaine, et sur la terre américaine ils étaient irrésistibles. L'invasion du Canada ne serait qu'une marche; Halifax donnerait plus de mal à enlever, mais ce serait l'affaire de quelques mois; New-York pourrait être brûlé par la flotte britannique, mais le gouverne-

ment de l'Union ne pouvait-il pas à son tour faire brûler Londres par des mercenaires anglais, aisément recrutés au milieu d'une population affamée et corrompue? L'épée était tirée, il fallait que pleine justice fût faite. Point de trêve, point de relâche avant d'avoir obtenu le Canada en indemnité des mille navires saisis par les croiseurs britanniques et des six mille matelots enlevés par la presse, avant d'avoir assuré pleine sécurité pour l'avenir à tout homme naviguant sous le pavillon américain! Cela fait, la paix avec la Grande-Bretagne et la guerre avec la France!

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que l'événement dissipait ces flatteuses illusions d'un patriotisme un peu puéril et donnait tort à ces vues hasardées sur la conduite de la guerre. Pendant presque tout le cours des hostilités, Jefferson eut à déclamer contre « la trahison, l'incapacité ou la couardise » des généraux dont il avait célébré à l'avance la marche triomphale, et à se réjouir, non sans quelque effort, de la gloire conquise par la petite marine dont il avait toujours comprimé le développement et prédit l'insuccès. Son ardeur belliqueuse tomba vite; il cessa de prédire la chute de la domination anglaise dans l'Amérique septentrionale pour parler avec amertume de la ruine des planteurs, du poids des taxes, de « l'extravagance financière » du congrès, des « sottes vanteries de la presse, » et lorsque la cité de Washington fut prise et brûlée presque sans résistance sous les yeux mêmes du président, le vieux patriote en était arrivé à soupirer après la paix avec assez d'impatience pour regarder ce honteux échec comme une mortification salutaire. Le 22 novembre 1814, il écrivait à M. Short avec une tristesse courageuse : « Tout ce que j'attends de cette guerre, le voici : beaucoup de souffrances, de dures privations, et pour tout avantage celui d'apprendre à notre ennemi qu'il n'a rien à gagner avec nous par des injures gratuites. Quant à moi, cet état de choses m'oblige à faire le sacrifice de toute tranquillité et de tout comfort pour le reste de mes jours, car bien que la faiblesse de l'âge me rende impropre aux services et aux souffrances des camps, grâce à la dépréciation absolue des produits qui devaient me procurer la subsistance et l'indépendance, je serai, comme Tantale, avec de l'eau jusqu'aux épaules et mourant de soif... Mais nous avons beau n'être pas tout à fait insensibles, nous n'aurons pas de faiblesse. Disons, comme lors de la guerre révolutionnaire : « Les maux de la résistance sont grands, ceux de la soumission seraient pires. » Et à M. Correa de Serra, le 27 décembre 1814 : « Mon espoir est dans la paix... Notre devise, au début de cette guerre, était indemnité pour le passé, sécurité pour l'avenir; il faut renvoyer ce programme à la prochaine guerre, lorsque, désarmé et ayant fait banqueroute, notre ennemi sera moins capable d'insulter et de piller impunément le

monde. Cela ne sera pas de mon temps. Une guerre comme celle de notre révolution, c'est assez dans une vie. La mienne s'est trop prolongée, puisqu'elle m'en a fait voir une seconde. Je compte sur le *coup de grâce* avant la venue de la troisième. Pourtant, si l'Europe a des affaires à régler qui la conduisent à réduire à la paix et à l'ordre moral cet *hostis humani generis*, je le verrai avec plaisir, et je chanterai comme le vieux Siméon : *Nunc dimittis, Domine*. Quant à vous, *cura ut valeas, et me, ut amaris, ama.* »

Comme Jefferson l'avait prévu, le gouvernement américain dut mettre fin à la guerre sans avoir atteint le but pour lequel il l'avait entreprise : elle avait eu pour principal prétexte cette question de la presse des matelots qui, depuis 1793, était un continuel sujet de difficultés entre les États-Unis et l'Angleterre, et dont le règlement avait toujours été représenté par le parti républicain comme devant être la condition *sine quâ non* de tout arrangement diplomatique avec la Grande-Bretagne. Le traité de Gand, pas plus que celui de 1794, si violemment attaqué par Jefferson, pas plus que celui de 1806, si légèrement rejeté par lui, ne contenait la moindre stipulation à ce sujet. Ce traité fut cependant « le bienvenu » à Monticello, d'autant plus qu'il y arriva avec la nouvelle inespérée que la guerre avait fini sur un glorieux coup d'éclat, trop tardif pour agir sur les négociations de Gand, mais assez frappant pour valoir au peuple américain bien mieux qu'une bonne paix. C'est en effet à la victoire de la Nouvelle-Orléans qu'est due en grande partie l'impression morale qu'a laissée dans le monde la guerre de 1812, guerre imprudemment engagée, faiblement conduite, rarement heureuse, très coûteuse, parfaitement stérile en résultats diplomatiques, et cependant utile en définitive au prestige des États-Unis autant que féconde pour eux en leçons nécessaires. Leurs milices avaient été souvent battues, et parfois d'une façon honteuse; mais, grâce au général Jackson, le monde restait sous l'impression des choses merveilleuses qu'elles pouvaient accomplir, conduites par un chef entraînant et audacieux. Leur trop petite marine avait été peu à peu chassée presque entièrement de l'Océan par des forces supérieures; mais, avant de céder au nombre, elle avait enlevé plus de dix-sept cents navires à la première nation maritime du monde. Leur dette s'était considérablement accrue; mais ils avaient appris ce que coûte le gouvernement à bon marché et ce que vaut la politique quaker. C'est de la guerre de 1812 que datent le respect de l'Angleterre pour les États-Unis et ce que Jefferson appelait tristement « la manie navale de ses compatriotes : » double bienfait dont les États-Unis n'ont d'ailleurs aucun gré à savoir à l'administration qui le leur a valu sans le vouloir et sans le prévoir!

Le redoublement de haine contre la Grande-Bretagne que la

guerre avait donné à Jefferson ne l'avait nullement réconcilié avec la tyrannie de Napoléon. La guerre soulevait dans son âme une indignation généreuse qui s'exhalait en termes fort chargés, dont la sincère exagération nous fait sourire aujourd'hui, mais qui n'en sont pas moins un signe frappant de l'horreur que Napoléon inspirait alors à ceux des amis de la liberté qui avaient le moins souffert de ses gigantesques folies, et qui semblaient le plus faits pour être touchés par la grandeur de son génie et de sa destinée. Après l'abdication de Fontainebleau, Jefferson écrivait à M. Short : « Vous parlez de votre retour possible en France, maintenant que Bonaparte est renversé. Je ne m'en étonne pas. La France, délivrée de ce monstre, doit être redevenue le pays le plus agréable de la terre. » La joie que lui causait « la chute de la bête » n'était troublée que par la crainte que cette chute ne fût pas définitive. Il s'attristait en voyant renaître les méfiances et les colères réciproques des royalistes et des libéraux; il s'inquiétait de l'amertume avec laquelle M. de Lafayette parlait déjà dans ses lettres « de l'illégalité d'une charte où la souveraineté du peuple était niée, des inconvenances, des insuffisances, des impossibilités de cette fabrication royale; » il lui rappelait et lui répétait doucement les sages conseils, malheureusement si peu écoutés, qu'il lui avait donnés en 1789; il l'engageait à ne pas se montrer trop ambitieux en fait de liberté, ni trop exigeant envers les Bourbons; il insistait sur la nécessité de faire l'éducation libérale de la France. « Prenez garde, disait-il : lorsque la liberté, au lieu d'avoir pris racine dans les esprits et d'avoir grandi avec la raison publique, est recouvrée par la violence ou par quelque cause accidentelle, elle ne produit, chez un peuple qui n'y est point préparé, qu'une autre sorte de tyrannie, celle de la foule, du petit nombre ou d'un seul. » Et à Dupont de Nemours le 28 février 1815 : « J'ai à vous féliciter, et je le fais bien sincèrement, d'être revenu de Robespierre et de Bonaparte à votre situation anti-révolutionnaire. Vous en êtes à peu près où vous en étiez au Jeu de Paume, le 20 juin 1789. Le roi vous aurait alors accordé par un pacte la liberté religieuse, la liberté de la presse, le jugement par jury, l'*habeas corpus*, et une législature représentative. A mes yeux, ce sont là les élémens essentiels qui constituent le gouvernement libre... Et bien que la dernière capitulation du roi ne me paraisse pas aller tout à fait jusque-là,... j'ai l'espoir que, par une pression constante et prudente, vos patriotes pourront obtenir de lui ce qui vous manque encore pour vous donner une mesure modérée de liberté et de sécurité. S'il n'en était pas ainsi, je craindrais beaucoup un retour à des mécontentemens qui ramèneraient Bonaparte. » Moins de trois mois après, Dupont de Nemours, dégoûté de l'indifférence avec laquelle la France avait laissé partir les Bourbons et revenir Bona-

parte, et fatigué, comme il le disait lui-même, « de passer en un jour d'une main à l'autre comme une courtisane, » arrivait aux États-Unis, où Jefferson l'accueillait par ces affligeantes paroles : « Vous désespérez de votre pays, et moi j'en désespère comme vous; le despotisme est maintenant fixé sur lui d'une façon permanente. » Tous ceux qui ont désespéré de la France ont toujours fini par avoir tort. Trente-deux ans de bon et libre gouvernement ont infirmé le triste arrêt prononcé sur elle par l'un de ses plus optimistes amis. Jefferson n'attendit pas d'ailleurs pour reprendre espoir que des jours heureux fussent revenus pour la France : il fut sévère pour elle au milieu des humiliantes épreuves que lui attira le gouvernement des cent-jours; mais il comprit dès lors qu'elle se relèverait par la liberté. « Je souffre pour la France, écrivait-il à M. Gallatin le 16 octobre 1815, et pourtant on ne peut nier que, par les afflictions dont elle a si gratuitement et si méchamment accablé les autres peuples, elle n'ait mérité de dures représailles, car c'est une mauvaise excuse que de rejeter ces énormités sur l'homme qui l'y a poussée, et qui a été l'auteur de plus de malheurs et de souffrances dans le monde qu'aucune autre créature humaine avant lui. Après avoir détruit les libertés de son pays, il a épuisé toutes ses ressources physiques et morales pour satisfaire une folle ambition et un esprit dominateur et tyrannique. Ses souffrances ne peuvent être trop grandes; mais je déplore celles des Français,... et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'ils finiront par établir pour eux-mêmes un gouvernement de liberté sage et tempérée. Tant de science ne peut être perdue, tant de lumières répandues sur eux ne peuvent manquer de produire enfin quelque bien. » Et comme John Adams trouvait dans nos malheurs la confirmation des sombres pronostics qu'il avait autrefois signalés à Richard Price sur l'issue de la révolution française, Jefferson lui écrivait : « Vos prophéties se sont trouvées plus vraies que les miennes; mais bien qu'elles se soient réalisées jusqu'ici, je ne crois pas que cela exclue la possibilité d'un meilleur résultat final. L'idée du gouvernement représentatif a pris racine en Europe. Ses maîtres le sentent et cherchent à se sauver en offrant à leurs peuples des institutions représentatives, institutions illusoires au début, mais qui deviendront avec le temps réelles et puissantes. La France elle-même atteindra malgré tout le gouvernement représentatif. Vous remarquez qu'il est en germe dans toutes les constitutions qui ont été demandées ou offertes, — dans celle qui a été demandée par le sénat, dans celle qui a été offerte par Bonaparte, dans celle qui a été octroyée par Louis XVIII. L'idée a donc pris racine, et elle s'établira quand même des rivières de sang devraient encore couler entre les Français et leur but. »

Cette courageuse confiance dans le succès des institutions libres

devait recevoir encore une douloureuse atteinte. L'Amérique elle-même devint l'occasion des amers soucis qui contribuèrent à empoisonner les dernières années de Jefferson, vieux, malade et ruiné. Tant qu'il avait été activement mêlé aux affaires intérieures de l'Union, il avait travaillé et réussi à donner aux passions populaires d'autres mobiles, aux factions d'autres raisons d'être que ces rivalités d'états à états qui sont la pierre d'achoppement des républiques fédératives. Il n'avait assurément pas supprimé l'opposition de sentimens et d'intérêts entre le nord et le sud, il ne s'était même pas toujours interdit de l'exploiter au profit de ses vues; mais, en prenant pour principal levier de sa politique des idées communes à toute une classe d'esprits répandue dans tous les états, il avait habitué les partis à se faire les représentans, non d'une région géographique, mais d'un principe ou d'un intérêt général, et à se combattre sans ébranler l'Union. Cela même avait été son œuvre vraiment originale. Il vit cette œuvre mise à néant par les débats célèbres sur l'esclavage auxquels donna lieu l'admission du Missouri dans l'Union, débats malheureux qui, en faisant des questions de prépondérance entre le nord et le sud la grande affaire et le vrai point de division des partis, ont replacé la confédération américaine dans la dangereuse ornière d'où elle n'est plus sortie. Le vieux patriote poussa un cri éloquent de colère et d'effroi.

« Je m'étais fait une loi, écrivait-il le 13 avril 1820 à M. Short, de ne plus écrire sur la politique, de n'en plus parler, de n'y plus penser, d'ignorer absolument les affaires publiques. J'avais en conséquence cessé de lire les journaux; mais la question du Missouri est venue me réveiller et me remplir d'alarme. Les vieilles divisions entre fédéralistes et républicains n'avaient rien de menaçant, parce qu'elles existaient au sein de chaque état, parce qu'elles établissaient entre les diverses sections de l'Union des liens de fraternité et de parti; mais la coïncidence d'une ligne de démarcation morale et politique avec une ligne géographique, c'est là une idée qui, une fois conçue, ne pourra plus, j'en ai bien peur, s'effacer jamais de l'esprit. On la verra reparaître à chaque occasion, renouveler l'irritation, allumer enfin des haines si mortelles que la séparation deviendra préférable à d'éternelles discordes. J'ai été de ceux qui ont eu la foi la plus ferme dans la longue durée de notre union; je commence à en douter beaucoup... Ma seule consolation est de penser que je ne vivrai pas assez longtemps pour assister à ce spectacle. Je n'envie pas à la génération présente la gloire d'avoir jeté au vent le fruit des sacrifices faits par ses pères, ni celle d'avoir donné un résultat désespérant à l'expérience qui devait décider si l'homme est capable de se gouverner lui-même. Cette trahison envers les espérances de l'humanité signalera son temps à l'histoire comme le revers de la médaille de ses prédécesseurs. »

III.

L'image du démembrement qui venait d'apparaître si réelle aux yeux de Jefferson ne put cependant chasser de son esprit le spectre de la centralisation et de l'oligarchie qu'il avait depuis si longtemps coutume d'invoquer pour les besoins de sa cause. Mettre ses amis politiques en garde contre les dangers auxquels l'inamovibilité de la magistrature fédérale exposait les institutions démocratiques, leur signaler les membres de la haute cour comme des ennemis intérieurs sans cesse occupés à miner sourdement les pouvoirs locaux, c'était une ancienne habitude, devenue à la longue la manie d'un vieillard oisif et actif. Plus Jefferson s'éloignait des affaires, plus son radicalisme prenait un caractère absolu. Au milieu des champs, il remontait aux premiers principes de sa politique, et il en déduisait les conséquences extrêmes avec une rigueur logique qui alarmait ses plus enthousiastes admirateurs. Malgré le désir impatient qu'éprouvaient ses amis virginiens d'introduire quelques réformes dans la constitution de leur état, ils se décidèrent à ne pas les opérer de son vivant par la crainte de subir outre mesure l'influence des doctrines radicales que l'illustre solitaire de Monticello développait tout bas à l'oreille de tout venant. En dépit de leur ferveur démocratique, les grands planteurs virginiens restaient très fiers d'avoir été autrefois des aristocrates, et de pouvoir montrer encore dans l'organisation administrative de leur état quelques traces de l'ancien régime. Comment n'auraient-ils pas été un peu surpris d'apprendre que les traditions n'ont rien de respectable, que la durée des institutions doit être limitée à celle de la génération qui les a conçues, et qu'en conséquence toute société humaine doit faire table rase du passé tous les dix-neuf ans? Encore Jefferson n'en restait pas là; il avançait hardiment que les meilleurs impôts sont ceux qui, « en pesant exclusivement sur les riches, tiennent lieu de loi agraire, » que la meilleure république est celle où « chaque citoyen a une part égale dans la direction des affaires, » que les meilleurs gouvernemens sont ceux que le peuple réduit au rôle d'*agens*, et il se prononçait en conséquence pour le principe du suffrage universel, du mandat impératif et des élections à court terme. Tombées de ses lèvres ou de sa plume, même sur le ton de la confidence, de telles professions de foi ne pouvaient rester ignorées du public. Et pourtant l'indiscret, mais sagace politique, sentait fort bien lui-même qu'elles « devaient révolter beaucoup de braves gens » en Virginie, et nuire aux deux seuls projets qu'il eut vraiment à cœur, aux deux mesures qu'il regardait comme les ancres de salut de la répu-

blique, et dont il se disait décidé à poursuivre la réalisation « jusqu'à son dernier soupir : » le développement de l'instruction publique et la subdivision des comtés en districts municipaux.

Ces deux questions se rattachaient depuis longtemps l'une à l'autre dans son esprit. De 1776 à 1779, lorsqu'il s'occupait, avec MM. Pendleton, Lee, Mason et Wythe, de mettre la vieille législation de la Virginie en harmonie avec ses institutions nouvelles, il avait fait le plan d'un système général d'instruction publique, d'après lequel chaque comté aurait été partagé en districts d'une dimension telle que la population de tout district fût à portée de l'école primaire qui devait y être établie. Or le bill n'avait été voté qu'en 1796, Jefferson n'avait pu en surveiller l'élaboration définitive, et la législature y avait introduit une disposition qui le rendait illusoire; elle avait en effet conféré implicitement aux cours de comté le droit de ne pas exécuter la loi en les chargeant de fixer elles-mêmes le jour où elle serait appliquée dans leur circonscription : acte de faiblesse d'autant plus imprudent que la population des comtés n'avait aucun moyen d'action sur ses magistrats, et que ceux-ci se montraient en général peu zélés pour la cause de l'instruction primaire.

Le système communal de la Nouvelle-Angleterre, tel que l'a si bien décrit M. de Tocqueville, ne peut donner aucune idée de l'organisation administrative qu'avait alors la Virginie. Entre l'état et le citoyen, point d'autre pouvoir intermédiaire que la cour de comté, corps judiciaire et administratif que sa constitution rendait à la fois tout-puissant et irresponsable. Composé de magistrats nommés par lui-même, il était seul chargé, dans une circonscription souvent plus étendue qu'un arrondissement français, de la justice, de la police, des routes, des milices, de la nomination aux petits emplois administratifs et militaires, du vote et de l'assiette des taxes locales; il gouvernait seul et sans contrôle toutes les affaires du comté. Une telle combinaison prêtait assurément à la critique. Le pouvoir municipal s'exerçait de trop loin et par une petite oligarchie trop étroite et trop absolue : les intérêts et les sentimens des administrés pouvaient trop facilement être ignorés ou méconnus par l'administration, la vie communale était nulle, l'indifférence politique assez générale dans les masses; mais la Virginie avait l'habitude et le goût de ce régime aristocratique. En fait, les abus étaient rares; la non-exécution de la loi sur l'enseignement primaire était beaucoup plus imputable à la législature qu'aux cours de comté, et quand même le contraire eût été vrai, on ne pouvait que compromettre la cause des écoles en la liant ouvertement à celle d'une réforme radicale dans l'administration de l'état; on ne pouvait que susciter des ob-

stacles à la création des districts scolaires en avouant qu'on les destinait à devenir les noyaux de petites communes plus démocratiques encore dans leur organisation que celles du Massachusetts. Ce fut la faute commise par Jefferson; il montra trop à ses amis virginiens la profondeur de son dessein, et malgré le soin qu'il prit de s'adresser à leurs sentimens de rivalité à l'égard du nord, malgré l'habileté avec laquelle il leur peignit l'action vivifiante que les libertés municipales exerçaient dans la Nouvelle-Angleterre et la force agressive que l'intervention constante des masses dans les affaires publiques donnait à cette petite fraction de l'Union, il s'imposa vainement la loi, « à l'imitation de Caton terminant tous ses discours par le *Carthago delenda est*, de terminer tous ses avis par un : *divisez les comtés en districts.* »

Il se consola en fondant l'université de la Virginie, œuvre très difficile, qui fut l'amusement et l'honneur de ses vieux jours. L'enseignement supérieur était encore plus négligé et moins populaire en Virginie que l'enseignement primaire. Le collége de *William and Mary*, où Jefferson avait achevé ses études, était tombé en décadence, et l'on ne pouvait plus songer à le relever. Établi dans un lieu malsain, fermé par sa vieille discipline aux dissidens, presque désert et ne vivant que de sa dotation, c'était le contraire de la brillante université « organisée à la moderne, » à laquelle Jefferson n'avait cessé de rêver depuis la révolution. La création d'un tel foyer intellectuel devait être, il est vrai, fort coûteuse, et malgré tout leur désir d'être agréables à Jefferson, ses amis ne se montraient guère disposés à en faire eux-mêmes les frais. Une souscription ouverte en 1814 ne produisit à grand'peine que 44,000 dollars: il fallut s'adresser à la législature. Jefferson dépensa, pour lui arracher de l'argent, de véritables trésors de finesse, d'activité et de persévérance, poursuivant les membres de ses lettres et de ses discours, leur parlant tantôt du salut de la république et de la démocratie, tantôt des intérêts du sud mis en péril par l'usage d'envoyer leurs enfans dans les universités abolitionistes du nord, se faisant abandonner par la Virginie au profit de son œuvre de mauvaises créances sur le gouvernement de l'Union, usant de tout son crédit à Washington pour les recouvrer, puis se prévalant à Richmond de ses succès inattendus pour demander davantage. Le 1er août 1818, une commission chargée par la législature de choisir l'emplacement de la nouvelle université se réunit enfin sous la présidence de Jefferson. Madison et Monroe n'étaient venus y siéger que pour s'effacer et pour augmenter par les marques de leur déférence le prestige de l'habile patriarche. D'un accord tacite et unanime, on le laissa maître de diriger à sa guise l'exécution du projet qu'il avait conçu. L'emplace-

ment de l'université fut fixé à quatre milles de Monticello. Jefferson put ainsi se donner habituellement le plaisir de se rendre à cheval sur les lieux où devait s'élever le bâtiment, de se livrer à sa passion pour l'architecture, de surveiller lui-même les ouvriers, de les aiguillonner, de montrer les travaux aux étrangers que son renom attirait dans la contrée. Les heures qu'il passait au milieu des fondemens de sa chère université étaient les meilleures de sa vie, malgré les railleries et les colères qu'attiraient sur lui la bizarrerie des constructions, l'excès des dépenses, le choix présumé des professeurs, tous étrangers, disait le clergé, tous irréligieux, tous indignes de la confiance de parens chrétiens. Il s'entendait appeler visionnaire, prodigue, athée; il laissait dire, manœuvrait avec d'autant plus d'art au milieu des écueils, et dosait prudemment ses appels à la bourse publique. Le 1er avril 1825, l'université s'ouvrit : tous les obstacles semblaient surmontés, tous les cœurs étaient contens; étudians et professeurs portaient avec une égale joie leurs yeux sur l'avenir; tout semblait devoir être facile dans leurs rapports et agréable dans leur vie. Jefferson était radieux: enfin il allait pouvoir essayer l'application de la politique républicaine et démocratique à l'éducation; enfin il allait prouver que la jeunesse, comme le peuple, n'est jamais mieux gouvernée que lorsqu'on lui confie le gouvernement d'elle-même. D'amers déboires l'attendaient. Malgré de fréquens appels *à la raison et au patriotisme* des étudians, ils ne restèrent pas toujours vertueux; le jugement par jury, appliqué aux délits universitaires, ne produisit que des acquittemens. Le désordre devint habituel; la révolte éclata, violente, brutale. Profondément mortifié, Jefferson se rendit sur les lieux avec les inspecteurs universitaires. Madison l'accompagnait. Ils parlèrent tous deux sévèrement aux mutins, et sommèrent les meneurs de se livrer. Deux ou trois sortirent des rangs, l'air confus; parmi eux, le propre neveu de Jefferson. Le ferme vieillard ne put contenir son indignation, de véhémentes paroles tombèrent de ses lèvres; le coupable fut immédiatement chassé. Voir son œuvre compromise, ses doctrines renversées, ses espérances détruites par la conduite de l'un des siens, c'était un des coups les plus douloureux qu'il pût recevoir à une époque où les épreuves ne lui étaient pourtant pas épargnées.

Le dérangement de ses affaires l'avait placé, dès 1814, dans la dure nécessité d'entrer en négociation avec le congrès pour la vente de sa bibliothèque, et de la céder à vil prix après d'offensans débats, dans la chambre des représentans, sur la moralité et la valeur des livres réunis à Monticello. Malgré ce pénible sacrifice, ses dettes n'avaient cessé de s'accroître. De mauvaises années, des crises agricoles et commerciales, jointes à ce qu'il appelait modestement lui-

même « sa propre malhabileté, » l'avaient déjà conduit sur le penchant de la ruine, lorsque la banqueroute d'un de ses amis, qu'il avait cautionné pour 20,000 dollars, lui porta le « coup de grâce. » Son gendre, M. Randolph, ruiné comme lui, mais aigri par le malheur, vivait solitaire, sombre, fantasque, inutile aux siens. A quatre-vingt-trois ans, Jefferson était forcé de s'avouer qu'après lui sa famille resterait sans ressource et sans appui. « Vous m'encouragez affectueusement à ne pas me laisser abattre, écrivait-il le 8 février 1826 à son petit-fils de prédilection, M. Thomas Jefferson Randolph; mais, accablé comme je le suis par la maladie, la faiblesse, l'âge et des affaires embarrassées, cela est difficile. Pour moi-même, je serais indifférent au renversement de ma fortune; mais je suis écrasé par la perspective de la situation dans laquelle je laisse ma famille. Ma bien-aimée fille, qui a été la compagne de ma jeunesse et le soutien de ma vieillesse, ses enfans, que j'ai appris à aimer comme les miens, en les voyant sans cesse autour de moi depuis leur berceau, tous ces êtres chéris laissés dans la gêne n'offrent à mon regard dans l'avenir que des spectacles navrans. Et peu m'importerait de terminer ma vie avec la ligne que j'écris, si je n'avais le sentiment que, dans le triste état d'esprit où les malheurs de votre père l'ont jetée, je puis encore être de quelque secours à la famille. » Puis, chassant tout sentiment d'amertume et reprenant presque espoir au souvenir de son bonheur passé : « Peut-être après tout n'ai-je pas le droit de me plaindre, puisque ces malheurs ont été réservés pour mes derniers jours, qui ne peuvent pas être bien nombreux. Je dois reconnaître que j'ai traversé une longue vie moins chargé d'afflictions que la plupart des hommes. J'ai eu pour lot une santé robuste, une raisonnable aisance, l'occasion d'être utile à mes concitoyens, une bonne part de leur estime, nul sujet de plainte contre le monde, qui m'a suffisamment honoré, et par-dessus tout une famille qui m'a béni de son affection sans jamais me donner un moment de chagrin. Si ma dernière requête m'était accordée, je pourrais voir se terminer par un ciel sans nuage le soir d'une vie longue et sereine. »

Quelle était cette dernière requête dont il était réduit à regarder le succès comme la condition de sa paix d'esprit? Une demande en autorisation de mettre ses biens en loterie. Lui qui s'était autrefois imposé la loi morale « de ne jamais souscrire à une loterie, de ne jamais s'engager dans une entreprise aléatoire, quelque louable qu'en fût le but, » il s'abaissa jusqu'à écrire à l'usage de la législature et à son propre profit un petit traité intitulé : *Réflexions sur les loteries,* où il s'attachait à prouver que tout est aléatoire en ce monde, et que la passion du hasard, loin d'être immorale, est le principal

ressort de l'activité humaine, où il entassait précédent sur précédent pour établir que sa demande n'avait rien d'insolite, où il énumérait les titres exceptionnels qu'il avait à une faveur commune : douze charges diverses remplies avec honneur, soixante-dix ans passés au service de l'état, le parti fédéraliste écrasé, la législation civile de la Virginie rendue démocratique, l'université fondée. « Et tout ce que je demande, ajoutait-il, c'est la permission de vendre librement mes propres biens pour payer mes dettes, de les vendre, dis-je, non de les *sacrifier*, non de les livrer en pâture à des spéculateurs qui s'enrichiraient de mes dépouilles, sans me donner les moyens de payer ceux qui ont eu confiance dans ma bonne foi, et en me laissant moi-même sans ressource dans cette dernière phase de la vie où la vigueur s'éteint. »

La législature hésita. Jefferson eut un poignant serrement de cœur. « On m'apprend à m'estimer ce que je vaux, » écrivait-il le 15 février 1826 à son ami M. Cabell. Deux jours plus tard, après avoir expliqué à Madison que la dépréciation dont les immeubles étaient alors frappés en Virginie rendrait désastreuse toute vente pure et simple, tandis que la loterie lui permettrait au moins de conserver l'habitation de Monticello : « Si l'on me refuse, disait Jefferson, il faudra vendre tout ce que je possède ici, presque tout ce que j'ai dans le comté de Bedford, me transporter là avec ma famille, m'établir dans un lieu où je n'ai pas même une hutte de bois pour reposer ma tête, et où je ne suis pas sûr de conserver assez de terre pour mon tombeau. Mais pourquoi vous affliger de ces détails? Vraiment, je ne saurais le dire, à moins que l'épanchement dans le cœur d'un ami ne diminue la peine; l'amitié qui a subsisté entre nous depuis un demi-siècle, l'harmonie de nos principes et de nos travaux politiques, ont été pour moi une source constante de bonheur. Et lorsque, franchissant, comme je serai bientôt appelé à le faire, les bornes de cette vie, je ne serai plus à portée de donner mes soins à l'université, ce sera pour moi une consolation de laisser cette institution sous votre garde..... Vous avez été pour moi une colonne d'appui pendant ma vie. Prenez soin de moi quand je serai mort. »

Après bien des tiraillemens, le bill autorisant la loterie fut enfin voté. Dès que la situation de Jefferson fut connue du pays, un mouvement général de surprise et de sympathie se produisit partout. Les États-Unis ne pouvaient souffrir, disait-on, que les biens de Jefferson fussent vendus sous quelque forme que ce fût; le public devait payer ses dettes. Une souscription nationale s'organisa aussitôt : à New-York, à Philadelphie, à Baltimore, on réunit des sommes considérables. Le projet de loterie fut imprudemment abandonné. L'enthousiasme, un instant grand et général, tomba vite, et la souscription,

dont on s'était tant promis, ne produisit en définitive que 18,000 dollars, le quart à peine de la somme nécessaire pour libérer Jefferson. Il fut assez heureux pour mourir avant de pouvoir se rendre compte de cette dernière et cruelle déception. A une maladie de la vessie dont il souffrait depuis plusieurs années vinrent s'ajouter, au printemps de 1826, les premiers symptômes d'une dyssenterie qu'il regarda tout de suite comme mortelle. Il fit son testament, mais ne changea rien à sa manière de vivre, s'obstinant, en dépit des siens, à continuer ses promenades solitaires à cheval et ses visites à l'université. Le 24 juin, se sentant fort affaibli, il manda son médecin, le docteur Dunglison. A première vue, celui-ci reconnut que le mal était sans remède. Jefferson consentit à laisser ses petits-enfans veiller alternativement auprès de lui. Jusqu'au 3 juillet, il resta en pleine possession de ses facultés, parlant d'un ton serein, à ceux qui l'entouraient, des luttes auxquelles il avait pris part, des calomnies dont il avait été l'objet, de ses vœux pour l'université, de son amitié pour Madison, racontant avec grâce, presque avec gaieté, certains épisodes de la révolution, donnant d'affectueux conseils à tous les membres de sa famille, sans oublier les plus petits, mais silencieux sur la grande question de la vie à venir. Déjà bien près de sa fin et tombé dans un état habituel de somnolence, il fut réveillé en sursaut par quelque bruit, et crut que M. Hatch, le pasteur de sa paroisse, demandait à entrer. « M. Hatch, dit-il, c'est un bon voisin, et, comme tel, je n'ai nulle objection à le voir. » C'était la veille du 4 juillet 1826, le cinquantième anniversaire de la déclaration de l'indépendance, à laquelle son nom reste glorieusement attaché; sa famille, ne pouvant plus songer à le conserver, espérait du moins qu'il vivrait assez pour voir encore une fois ce beau jour. Lui-même ne paraissait pas tout à fait étranger à ce désir. Vers les cinq heures du soir, croyant voir apparaître l'aube, il demanda si c'était le 4. — Bientôt, lui répondit-on. — Il se rendormit; mais son sommeil était agité par le souvenir des grandes scènes de sa jeunesse. Tout à coup il se releva sur son séant, et, faisant mine d'écrire : — Prévenez le comité de sûreté, s'écria-t-il, qu'on se tienne sur le qui-vive! — Lorsque minuit approcha, tous les assistans épiaient avec une solennelle anxiété la marche de l'horloge et le souffle de plus en plus faible du mourant. Son agonie se prolongea encore quelques heures : il expira à midi. Peu d'instans après, à l'autre extrémité des États-Unis, au moment où tous les cœurs en Amérique s'élevaient à Dieu pour célébrer la fête de l'indépendance, son compagnon dans les luttes contre la Grande-Bretagne, son concurrent dans les luttes pour la présidence, John Adams, le grand promoteur de la *déclaration*, s'éteignait à quatre-vingt-onze ans, en pensant, lui aussi, à

l'œuvre qu'ils avaient accomplie ensemble, et en murmurant d'une voix à peine intelligible : — Thomas Jefferson vit encore.

Quand la nouvelle de cette singulière et frappante coïncidence se répandit dans le pays, l'émotion fut profonde : le canon tonna, les navires mirent leur pavillon à mi-mât dans les ports de l'Union; les journaux parurent entourés d'une bordure noire; les passions de partis s'imposèrent un instant silence; les plus grands orateurs de l'Amérique confondirent la gloire des deux anciens rivaux dans de communes oraisons funèbres. Malheureusement les meilleures émotions de la démocratie sont peu durables : elle oublie vite ses plus grands serviteurs. Six mois ne s'étaient pas écoulés que les meubles de Jefferson étaient mis à l'encan pour payer ses dettes, que Monticello et Poplar-Forest étaient affichés au coin des rues, et que la fille de celui que l'Amérique avait appelé « le père de la démocratie » n'avait plus un lieu où reposer sa tête.

IV.

Cette étude sur Jefferson a été écrite sans complaisance pour les vices de la démocratie. Certaines personnes en concluront peut-être qu'elle a été inspirée par une humeur puérile contre l'état social qui tend à prévaloir dans le monde. Je ne veux pas qu'on puisse se méprendre sur ma pensée. L'état social démocratique est un fait dont les générations nouvelles doivent s'accommoder. Comme tout ce qui est humain, il est mêlé de bien et de mal, et l'on ne saurait prétendre à le rendre parfait; mais, en acceptant son existence et même son imperfection, les hommes qui portent leur regard vers l'avenir ne doivent pas se résigner lâchement à ses mauvaises tendances, comme à des forces fatales auxquelles on ne saurait résister.

Les fruits de la démocratie ne sont pas tous amers : elle en fait naître sous nos yeux de très bons, — la diffusion du bien-être et des lumières dans les classes inférieures, le progrès des sentimens d'équité et d'humanité dans les classes supérieures; en bas, plus d'intelligence, plus d'activité, plus de force productive, plus d'indépendance, plus de dignité; en haut, une préoccupation plus constante du sort des masses, la richesse publique accrue en même temps que le respect pour la qualité d'homme. Ce sont là de grands et précieux bienfaits dont les cœurs généreux doivent se réjouir, ce sont là les œuvres de la démocratie moderne qu'ils doivent seconder.

En même temps que la démocratie travaille utilement et justement à relever la condition des masses, elle leur inspire des prétentions iniques, également destructives de l'ordre et de la liberté;

elle les expose à des tentations périlleuses contre lesquelles leur bon sens et leur moralité ne peuvent les défendre que si ce bon sens et cette moralité sont soutenus à la fois par la fermeté des gens de bien dans les classes supérieures et par la force des institutions. Quand le grand nombre s'abandonne et qu'on l'abandonne à ses mauvais instincts, quand il n'est plus soumis à d'autres lois que sa volonté, il devient un tyran imprévoyant et fantasque. La souveraineté absolue ne convient point à la faiblesse humaine; les meilleurs sont enclins à en abuser, et n'y ont aucun titre. Le vulgaire ne saurait en être plus digne, et en effet, partout où il exerce son empire, il prétend dominer à lui seul et pour lui seul; il se croit dispensé d'avoir raison et droit; il subordonne ses intérêts mêmes à ses fantaisies; il s'habitue à n'accepter pour chefs que ceux qui obéissent à son bon plaisir, et il en vient alors à se choisir des gouvernans médiocres ou indignes, à bannir de ses conseils les intelligences et les existences qui dépassent la taille moyenne, à peser sur elles de sa masse écrasante, au risque de les énerver assez complétement pour qu'elles lui fassent défaut le jour où, dans un accès de bon sens provoqué par un grand péril public, il sentira le besoin d'être conduit par des hommes supérieurs. Une politique sans suite et sans souci de l'avenir, des lois instables, un pouvoir méprisé, une société à la fois agitée et uniforme, les esprits nivelés encore plus que les conditions, tels sont les mauvais effets que l'état social démocratique peut entraîner, qu'il doit entraîner partout où il ne trouve pas un puissant correctif dans les mœurs et dans les lois.

Après la révolution de 1848, la France a eu le sentiment, un sentiment profond, de tous les périls et de toutes les hontes auxquels l'exposait le déchaînement des passions et des idées démocratiques. La bonne volonté et le courage ne lui ont pas manqué dans la lutte qu'elle a soutenue alors contre le mal dont elle se sentait atteinte; mais les institutions lui ont fait défaut, et elle s'est vite lassée de combattre héroïquement sans l'appui du moindre rempart, de se défendre elle-même et à elle seule. Le pouvoir absolu répondrait-il mieux aux besoins d'un grand pays que la liberté mal organisée? Serait-il le soutien sur lequel il devrait s'étayer à tout jamais pour ne pas tomber du côté où il penche? Pourrait-il lui donner ce qu'il regarde comme le bien suprême, la sécurité? Je ne le pense pas. Le pouvoir absolu ne saurait combattre les mauvais instincts des sociétés démocratiques. Par nature il les partage, et par politique il les flatte pour faire oublier le joug. Comme la démocratie, le pouvoir absolu a pour devise le principe corrupteur: *Stat pro ratione voluntas;* comme elle, il avilit les âmes en les habituant à se soumettre à la loi du bon plaisir; comme elle, il est l'ennemi de toute indépendance d'esprit et

de condition, de toute supériorité qui n'est pas son ouvrage, de toute personne publique qui n'est pas un fonctionnaire salarié; comme la démocratie, le pouvoir absolu tend à niveler le pays, à raser les défenses naturelles de l'ordre et de la liberté, à détruire au sein de la nation ces diversités salutaires de situation, de sentiment, d'opinion, qui sont une des conditions de la santé des peuples; il travaille comme elle à donner à toutes les parties du corps social cette uniformité funeste de tempérament qui au même moment les rend accessibles aux mêmes maux, et qui livre ainsi le pays tout entier à toutes les contagions, à celle de la léthargie comme à celle de la fièvre. Le pouvoir absolu conduit donc à la même démoralisation, à la même désorganisation que la démocratie livrée à elle-même, et il y conduit plus vite, parce que son action est plus constante, plus savante, plus latente, parce que ses adversaires sont plus déconcertés et plus désarmés. Et en même temps qu'il rend les peuples indignes de la liberté et incapables de se défendre par eux-mêmes contre le désordre, le pouvoir absolu ne peut répondre de maintenir l'ordre même matériel et présent, car il ne peut répondre de durer. Son existence est essentiellement factice et précaire. Condamné à miner autour de lui tout ce qui s'élève, tout ce qui résiste, tout ce qui servirait de soutien ou de fondement à un pouvoir régulier, il ne vit qu'à la condition de ne s'appuyer que sur lui-même, de toujours rester à la merci des ouragans, comme la maison bâtie sur le sable dont parle l'Évangile : « Et la pluie est tombée, et les torrens se sont débordés, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là; elle est tombée, et sa ruine a été grande. »

Sans un partage effectif de l'autorité entre des pouvoirs divers se limitant, se contrôlant, se soutenant les uns les autres, il n'y a point de stabilité pour l'état, il n'y a point de sécurité pour les citoyens, il n'y a point de correctif aux inconvéniens de l'état social démocratique. Ce principe, qui devrait être toujours présent à l'esprit des conservateurs français, a guidé la sage assemblée à laquelle les États-Unis doivent leur constitution. On a beaucoup dit et l'on répète sans cesse que la constitution des États-Unis repose tout entière sur le principe absolu de la souveraineté du peuple: c'est une grave erreur. Les membres de la convention de 1787 n'étaient rien moins que des radicaux; ils s'étaient réunis pour donner un frein à la démocratie américaine, ils portaient des regards d'admiration et de regret sur les institutions britanniques; ils enviaient à l'Angleterre sa forte et libérale aristocratie, et s'ils étaient résignés à se passer d'une chambre héréditaire, s'ils reconnaissaient l'impossibilité d'opposer en Amérique le pouvoir modérateur d'une classe privilégiée aux emportemens de la foule, ils ne persistaient pas moins à vou-

loir que la puissance populaire fût soumise à un sérieux contrôle; ils ne cherchaient pas moins à remplacer par des combinaisons conservatrices à l'usage de leur pays les vieilles garanties de la liberté anglaise. Ils acceptaient sans doute l'état social démocratique, mais en l'acceptant ils repoussaient toute la politique de l'école radicale. Pour s'en assurer, il suffit de comparer leur œuvre avec les maximes de cette école.

La doctrine de l'école radicale peut se résumer ainsi : — tout homme a une volonté, seule loi de l'individu. Tous les hommes ont un droit égal à faire leur volonté ou du moins à concourir à la formation de la volonté générale, seule loi de la société. Recueillir et dénombrer les volontés individuelles, faire prévaloir la volonté générale, tel doit être le but, le seul but, de toute organisation politique. Aussi point de pouvoir qui n'émane directement du peuple et qui ne reste constamment sous sa dépendance, point de fonction qui ne soit élective, point d'élection qui n'ait pour base la population et qui ne se fasse au suffrage universel, point de mandat qui ne soit impératif et révocable, ou pour le moins temporaire et à court terme.

La constitution des États-Unis porte successivement atteinte à toutes ces règles. Le sénat est élu, non par le peuple, mais par les législatures locales, et les divers états y ont le même nombre de représentans, quelle qu'en soit d'ailleurs la population. La magistrature fédérale n'est point élective, et elle est inamovible. La chambre des représentans seule est nommée directement par le peuple; mais en droit chaque état est libre de définir par sa loi d'élection ce qu'il entend par le peuple, et en fait le suffrage restreint s'est maintenu dans la plus grande partie de l'Union plusieurs années après l'adoption de la constitution. Enfin nul mandat n'est impératif, et celui des sénateurs dure six ans.

C'est pour avoir été conçue dans un esprit d'indépendance à l'endroit du principe de la souveraineté du nombre que la constitution des États-Unis a pu fournir à Washington le moyen de fonder un grand gouvernement; c'est pour avoir cessé depuis 1801 d'être appliquée conformément à l'esprit dans lequel elle avait été conçue que cette constitution n'a pas atteint pleinement le but que se proposaient les hommes qui l'ont faite. Depuis l'avénement de Jefferson au pouvoir, le frein qu'ils avaient voulu donner à la démocratie américaine a toujours été se relâchant, et son action est devenue si faible, que le despotisme de la multitude serait aujourd'hui tout à fait insupportable en Amérique, s'il n'était tempéré par deux circonstances accidentelles dont les États-Unis ont seuls le privilége : l'étendue gigantesque de leur territoire et l'ancienne division du

pays en états distincts. « Notre république, disait supérieurement Jefferson, devra sa permanence à sa grande étendue et au petit nombre relatif de ceux qui pourront être entraînés à la fois par la même passion. Quand la folie se propage sur certains points comme une peste, le reste du pays échappe à la contagion et tient bon jusqu'au moment où les points malades se rétablissent. Les vrais boulevards de notre liberté, ce sont nos gouvernemens d'états, et le pouvoir conservateur le plus sage qui ait jamais été imaginé par les hommes est celui dont notre révolution nous a trouvés déjà en possession... La république a été perdue en France le jour où le parti de l'une et indivisible l'a emporté. »

La république démocratique pouvait-elle, en France, échapper à cette cause de destruction? pouvait-elle se donner ces élémens exceptionnels de stabilité qu'elle rencontre aux États-Unis? Jefferson lui-même se serait bien gardé de l'affirmer. S'il est une utopie plus contraire au génie national des Français que la république une et indivisible, c'est assurément la république fédérative. L'unité de la France n'est pas le produit factice d'une révolution, pas plus que la division de l'Amérique du Nord en états distincts : elle est l'œuvre des siècles, elle est la condition de notre sécurité comme de notre grandeur dans le monde; elle répond à la fois à nos besoins, à nos habitudes et à nos goûts. Il faut que la liberté sache s'en accommoder. A supposer même que la France puisse, comme le pensent beaucoup de bons esprits, remonter un peu le courant qu'elle suit depuis tant d'années, et qui l'a conduite à une centralisation excessive, je ne crois pas qu'elle arrive jamais à pouvoir compter sérieusement sur la force et l'indépendance des pouvoirs locaux pour corriger les défauts de son état social. Ces garanties contre les abus de la démocratie que la liberté trouve en Amérique dans la dissémination des points de résistance, elle ne peut les trouver en France qu'au centre même du pays, dans un gouvernement à la fois très fort et très partagé, dans un puissant faisceau de pouvoirs divers empruntant à des sources diverses leur autorité comme leur raison d'être. Je sais que les radicaux et les absolutistes s'accordent à nier l'existence de ces sources diverses dans notre pays, et la possibilité de donner aux institutions une origine naturelle sans faire émaner du peuple tout entier toutes les branches du gouvernement. Je sais aussi que certains libéraux découragés donnent tout bas raison sur ce point à leurs adversaires, si bien qu'il est à la mode aujourd'hui de répéter tristement que la révolution française a fait passer son niveau sur le pays, qu'elle a fait disparaître toute diversité dans les situations, qu'il n'y a plus de droits anciens et respectés, plus de classes, plus d'individualités fortes, plus de supériorités reconnues.

qu'il ne reste que des citoyens tous égaux, tous semblables. Cela pourrait devenir vrai, si le parti libéral s'accoutumait à le penser; mais, Dieu merci, cela encore est fort exagéré. Peut-être n'y a-t-il plus en effet chez nous les élémens d'une pairie héréditaire, peut-être la perpétuité du pouvoir doit-elle rester dans notre pays le privilége exclusif de la couronne; mais, à défaut de situations héréditaires, il y a encore en France des situations personnelles; à défaut de classes tout à fait distinctes, il y a encore parmi nous des hommes dont la fortune est faite et des hommes dont la fortune est à faire, des savans et des ignorans, des supérieurs et des inférieurs, de grandes existences en petit nombre et de petites existences en grand nombre, des poids et des contre-poids naturels qu'il est fort possible d'utiliser. Il y a encore en France de nombreux élémens de conservation que l'on peut grouper très naturellement pour les faire intervenir dans la création d'un pouvoir modérateur en grande et légitime autorité dans le pays. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les moyens de donner à la liberté de fortes assises, c'est la volonté d'être libres. L'inertie des esprits et des volontés, tel est aujourd'hui notre vrai mal. Le pays semble ne plus penser à rien, ne plus se soucier de rien. Que les pessimistes ne se pressent pas trop cependant de désespérer! *Nolite flere, non est mortuus, sed dormit.* Les instincts libéraux de la nation ont déjà passé par une semblable période de sommeil, et ils se sont réveillés. Ces tristes défaillances de l'esprit public ont pour cause dans notre pays la terreur que le parti révolutionnaire inspire aux âmes honnêtes et faibles, terreur exagérée que la réflexion et l'expérience d'autres dangers réduisent avec le temps à une juste mesure. En 1848, les amis de l'ordre désarmés n'ont eu qu'à s'unir pour avoir raison du parti révolutionnaire. Ce que leur union a pu, par sa seule vertu, sans lois protectrices, sans gouvernement établi, elle le peut, à bien plus forte raison, appuyée sur des institutions défensives. Que tous ceux qui veulent à la fois la monarchie et la liberté soient unis, et le parti révolutionnaire ne sera plus à craindre que par ses séductions. Lorsque le peuple français sera rentré en possession de toutes ses libertés, il sera constamment appelé à choisir entre deux sortes d'amis, — des amis fermes et véridiques, prompts à l'avertir et à le retenir dans ses écarts, et des amis complaisans et flatteurs, empressés à le pousser sur sa pente : des Washington et des Jefferson. De son choix dépendra son avenir.

CORNELIS DE WITT.

LA POÉSIE HONGROISE AU XIXe SIÈCLE

II.

LES RAPSODES DE L'HISTOIRE NATIONALE.

Les deux poètes qui dominent la littérature hongroise du XIXe siècle, Vörösmarty Mihály et Petoefi Sándor (1), ont très nettement indiqué à leurs successeurs le rôle qui appartient aux lettres, à l'imagination lyrique surtout, dans le pays des Magyars. Certes il n'y a guère de ressemblance entre ces deux maîtres. Vörösmarty est un artiste scrupuleux et délicat plutôt qu'un génie inspiré, Petoefi est une nature fougueuse, aussi originale par le sentiment que par la forme. Je ne prétends pas retrouver, avec certains critiques hongrois, dans Vörösmarty la sérénité classique de Goethe, dans Petoefi l'impétueux essor de Schiller. Goethe, savant et poète, philosophe et artiste, observateur intelligent et respectueux des manifestations infinies de la puissance créatrice, Goethe est un génie si complet qu'il est impossible de lui comparer personne dans notre XIXe siècle. Quant au généreux enthousiasme de Schiller, il est associé à des réflexions si profondes, à une préoccupation si constante de la philosophie de l'art et de la liberté, qu'une telle nature de poète n'a pu

(1) *Mihály*, Michel; *Sándor*, Alexandre. Les Hongrois placent le nom de baptême après le nom de famille. — Voyez sur Petoefi la *Revue* du 15 avril 1860.

se produire qu'en Allemagne. Nous ne sommes pas en Allemagne, nous sommes en Hongrie. Vörösmarty et Petoefi, c'est là une partie de l'intérêt qu'ils nous offrent, ne relèvent ni de l'Allemagne ni de la France, ni de l'esprit germanique ni de la tradition latine. Évitons, en parlant d'eux, des rapprochemens qui affaibliraient l'idée de leur mérite; c'est avec les hommes de leur race qu'il faut les comparer. Or la différence qui sépare ces deux représentans de la poésie hongroise tient aux diversités d'esprit, d'inspiration, de culture, qui se retrouvent dans tous les temps et dans tous les pays. Vörösmarty est une intelligence grave et studieuse, Petoefi une imagination primesautière. Vörösmarty est le poète des académies, Petoefi le poète du peuple. L'un polit ses vers, combine ses effets, assortit ses images, appelle la rhétorique au secours de ses poétiques pensées; l'autre, n'écoutant que son cœur, exprime ses émotions dans l'idiome franc et hardi de ses campagnes natales. Eh bien! ces deux hommes, qui se ressemblaient si peu, qui s'adressaient à des auditoires si différens, qui se faisaient de la poésie un idéal si opposé, obéissaient en définitive à une inspiration commune. Pour le poète académique comme pour le chantre populaire, il s'agit avant tout de célébrer la Hongrie et d'entretenir dans les âmes de leurs compatriotes, avec le ressentiment de la servitude, l'invincible espoir de la délivrance.

Michel Vörösmarty a beau être très occupé des questions de forme, il ne perd jamais de vue sa patriotique mission. Au milieu des tableaux qui semblent le moins s'y prêter, on voit éclater sans cesse la pensée qui ne l'abandonne pas. Soit que, dans ses récits épiques, il chante les glorieuses périodes de la Hongrie, soit que, dans de brillantes strophes, il peigne le printemps, la nature, et maints tableaux de la vie moderne, il y a chez lui une inspiration continue, une idée qui s'efface par instans, mais qui reparaît toujours : « la Hongrie a été grande, son passé répond de son avenir. Un tel peuple ne saurait mourir, et s'il meurt, il ressuscitera. » Voilà le fond de tous les ouvrages du poète. Au moment où les chambres hongroises, même avant 1848, délibéraient si noblement sur les réformes qui devaient réveiller la vie nationale, les chants de Vörösmarty contribuaient à leur manière à cette éducation du pays. Chantre didactique, moraliste national, si je puis ainsi parler, il répandait sous une forme harmonieuse les idées que les orateurs politiques exprimaient dans les discussions de la diète. Souvent il s'inspirait de leurs paroles, plus souvent encore il leur prêtait son langage. Il a été bien jugé par M. Kertbény, l'écrivain hongrois dont nous avons déjà signalé les louables efforts pour initier le public allemand à la nouvelle poésie magyare. « Ses poésies, dit M. Kertbény, sont des discours de parlement. Que de fois ses illustres contemporains de la

diète, un Nagy, un Balogh, un Wesselényi, un Szecsényi, n'ont fait que traduire en prose ses strophes éloquentes! » Or on peut oublier un discours prononcé dans un conseil de législateurs, on n'oublie pas la voix du poète qui sans cesse, sous les formes les plus diverses de la fantaisie pure ou de l'indignation brûlante, répète à tous les enfans de son pays : « Souviens-toi! souviens-toi de ta gloire, souviens-toi de ta honte! Souviens-toi, et garde au fond de ton cœur l'amertume que je viens d'y répandre. » Aujourd'hui encore, lorsqu'une émotion s'empare du cœur des Hongrois, quand un chef vénéré disparaît, quand Szecsényi par exemple vient à mourir, et que tous les hommes dévoués à la cause nationale, depuis l'archevêque de Gran jusqu'à l'étudiant de l'université de Pesth, l'accompagnent à sa dernière demeure, quelles sont les paroles qui retentissent dans ces pacifiques solennités? quel est le chant que des milliers de voix entonnent et transmettent aux échos lointains? Ce sont ces strophes de Vörösmarty :

« A ta patrie, ô Hongrois, demeure éternellement fidèle. Elle a été ton berceau; quel que soit ton destin, viens-y chercher une tombe.

« Il n'est pour toi dans le monde immense aucun autre lieu de repos. Que ta destinée soit maudite ou bénie, c'est ici qu'il faut vivre, ici qu'il faut mourir.

« Ce pays, c'est celui où le sang d'Arpad a tant de fois coulé en sacrifice, celui où depuis mille ans tant de saints noms ont apparu.

« Ici jadis combattirent pour leurs foyers Arpad et ses héroïques compagnons; ici le joug de la patrie fut brisé par la forte main de Hunyade.

« C'est d'ici, ô liberté, que s'élançaient tes sanglans étendards, impatiens de voler à la victoire, alors que les meilleurs d'entre nous tombaient frappés de mort en des guerres sans fin, en des combats terribles.

« Et après tant de désastres, après tant d'années d'oppression, il y a encore, courbé, mais non brisé, il y a encore un peuple vivant dans ce pays.

« O toi, vaste monde, patrie des nations, ce peuple te crie dans sa détresse : « Au nom de mille années de souffrance, nous demandons à vivre ou à mourir. »

« Il est impossible que le sang de tant de cœurs ait coulé inutilement, que pour le salut de ce pays tant de poitrines aient éclaté, brisées par la douleur et le désespoir.

« Il est impossible que la force d'âme, l'intelligence, la volonté droite et pure aient déployé en vain tant d'héroïques efforts, impossible qu'une éternelle malédiction les écrase.

« Un temps meilleur, il le faut, un temps meilleur viendra; d'un bout du pays à l'autre, des milliers d'hommes l'appellent dans leurs prières.

« Sinon, vienne la mort, puisque tel sera l'arrêt du destin, une mort grande et glorieuse, et que tout un empire descende au tombeau, noyé dans une mer de sang!

« Alors ce tombeau, qui aura dévoré un peuple, les peuples l'entoureront

comme un cortége funèbre, et dans les yeux de l'humanité on verra des larmes de douleur.

« A ta patrie, ô Hongrois, demeure éternellement fidèle! Elle te nourrit aujourd'hui; quand la mort te frappera, elle te couvrira de son gazon touffu.

« Il n'est pour toi nul autre asile dans l'univers immense! Que ta destinée sur ce sol soit bénie ou maudite, c'est ici qu'il faut vivre, ici qu'il faut mourir. »

C'est ainsi que Vörösmarty s'adressait à ses compatriotes en des vers datés de 1836. A cet ardent amour du sol natal, à cet espoir invincible dans les destinées futures de la Hongrie, il ne craignait pas de mêler par instans des paroles sinistres, des plaintes désespérées, comme pour aiguillonner l'esprit magyar et entretenir la colère au fond des cœurs. Telle est la pièce intitulée *l'Homme sans patrie*. Dans un désert, au milieu des ronces, au bord des précipices, marche un homme vêtu de deuil; à voir ses traits bouleversés, on dirait qu'un orage intérieur l'entraîne à l'aventure.

« O frère (lui dit le poète), toi qui t'en vas par ces routes désolées, qui es-tu? Fils de la douleur, quelle malédiction t'a frappé? — Ah! laisse-moi errer dans ces landes, répond le voyageur. Errer sans repos, tel est mon sort. Ces déserts, qui te semblent affreux, sont moins désolés que mon âme. — Tu étais riche peut-être, un mauvais destin t'a réduit à l'indigence? — Riche! Oui, j'ai connu le bonheur que donne la richesse, et je sais maintenant les amertumes de la misère, mais le malheur qui m'accable est plus terrible que celui-là. — Sans doute, tu avais un ami, une maîtresse; ils t'ont trahi tous les deux? — Non, grâce à Dieu, je n'ai point ressenti ces tortures de l'enfer; ceux qui m'aimaient ne m'ont pas trahi; tous sont morts fidèles à leur foi. — Ils sont morts? Ces larmes qui mouillent tes yeux, elles coulent donc pour une épouse, pour un enfant bien-aimé que t'a ravi le tombeau? — J'ai perdu tout ce que j'aimais; mais un cœur viril sait supporter bien des pertes et triompher de la mort. — Qu'est-ce donc qui t'accable ainsi? La honte peut-être? Le déshonneur a souillé ton nom... — Un stigmate de honte est gravé dans mes armoiries, mais c'est pour mon pays que j'ai une tache à mon nom, et ma souillure m'est chère. — Alors, tu es un banni, un proscrit; en échange de tes loyaux services, ton pays t'a chassé? — Non, le proscrit, dans sa douleur, possède encore une patrie, son peuple vit et prospère; moi, le peuple auquel j'appartiens est mort, ma patrie est détruite, et jamais elle ne refleurira plus. Le poids qui m'écrase est composé de plusieurs millions de souffrances, car mon âme est errante dans le tombeau d'une nation. »

Certes, si les Magyars eussent été disposés à oublier les désastres de leur pays, de telles pages auraient empêché les cœurs de s'engourdir. Entretenir la souffrance avec l'espoir, la souffrance la plus cruelle, la plus désespérée en apparence, avec l'espoir le plus en-

thousiaste et le plus confiant, telle est la double tâche que s'est proposée Vörösmarty. L'extrême douleur peut décourager les âmes; la foi dans l'avenir peut faire oublier les misères présentes et engendrer l'inertie : il faut souffrir et ne pas se décourager, il faut espérer sans renoncer à l'action. Vörösmarty est demeuré fidèle au développement de ces principes, et, léguant à ses successeurs de beaux exemples de poésie, il leur a légué surtout une grande tradition morale.

Quant à Petoefi, ce n'est pas seulement à une prédication qu'il a consacré son talent; sa vie entière est la mise en œuvre de ce programme. La tradition que le poète savant a fondée d'une manière abstraite prend un corps chez le poète populaire. Chacune de ses paroles est une action. Il ne dit pas : « Souffrez! espérez! » mais il souffre et il espère. Il appelle la lutte, il engage la bataille, bataille tout idéale d'abord, bataille contre la destinée, contre un passé funeste; mais bientôt, quand la Hongrie combat pour son indépendance, et que le poète, devenu soldat, tombe dans cette guerre sainte, les batailles où il sacrifie sa vie semblent la continuation toute naturelle de ses expéditions poétiques. Quelle unité dans cette tumultueuse existence! quel harmonieux développement de l'esprit et de l'âme à travers tant de passions orageuses! Ce que Vörösmarty avait si noblement enseigné, Petoefi le mettait sous les yeux de tous avec la plus généreuse audace; le drame de sa vie et de sa mort complétait le drame de ses chants. Désormais, grâce à ces deux hommes, le rôle de la poésie hongroise au XIXe siècle était nettement défini; était-ce le moment de chanter les joies du printemps et les rêves des nuits d'été? La poésie devait être la voix du peuple, la gardienne des traditions viriles, en attendant qu'elle devînt le clairon des batailles. Tout poète qui oublie d'entretenir le sentiment national et de préparer les fils d'Arpad aux épreuves de l'avenir est infidèle à sa mission.

C'est à ce point de vue qu'il convient de juger les poètes lyriques hongrois qui ont prétendu recueillir l'héritage de Vörösmarty et de Petoefi. Gardons-nous bien cependant de leur appliquer étroitement ces principes, et n'allons pas emprisonner la poésie en croyant l'anoblir. L'imagination a ses franchises; les devoirs de la vie publique, si sacrés et si impérieux qu'ils puissent être, ne sauraient anéantir le droit de la vie individuelle. Il est des sujets que la prescription n'atteint jamais : aimer, souffrir, prier, c'est le thème éternel du génie lyrique. Celui qui développe en soi les facultés qu'il a reçues du ciel, celui qui obéit loyalement à la vocation de sa nature, travaille au profit de la communauté sociale, car le bien de tous, c'est-à-dire la gloire et la prospérité de la patrie, se compose de

tous les mérites particuliers, de tous les perfectionnemens individuels. « On m'a reproché, disait Goethe à son secrétaire Eckermann, de ne pas avoir pris les armes en 1813, ou du moins de ne pas avoir agi comme poète. Comment aurais-je pris les armes, n'éprouvant pas de haine? Et comment eussé-je éprouvé de la haine, n'ayant plus les passions de la jeunesse? Si j'avais eu vingt ans quand ces événemens éclatèrent, je n'aurais pas été le dernier à jouer mon rôle; mais on oublie que j'avais déjà plus de soixante ans. Et puis nous ne pouvons pas tous servir notre pays de la même façon; chacun doit faire de son mieux, suivant les dons qu'il a reçus. J'ai assez travaillé, ce me semble, pendant une moitié de siècle. Dans le domaine que m'a assigné la nature, je puis dire que je ne me suis reposé ni jour ni nuit, que je ne me suis accordé aucun délassement, que j'ai toujours cherché, creusé, travaillé avec effort, autant et aussi bien que je l'ai pu. Si chacun peut dire la même chose, le bien de tous est assuré... Écrire des chansons guerrières et rester enfermé dans ma chambre, la belle affaire! Les écrire la nuit au bivouac, en face de l'ennemi, au bruit de ses avant-postes, aux hennissemens de ses chevaux, à la bonne heure! Mais ce n'était point là ma vie, ma mission, c'était celle de Théodore Koerner. Ses chants de guerre lui vont parfaitement. Chez moi, qui ne suis pas une nature belliqueuse, qui n'ai point le sens guerrier, des chants de guerre eussent été un masque, et ce masque aurait grimacé sur ma figure. »

Goethe a raison; il maintient ici avec un bon sens supérieur les droits éternels de l'âme. Avant tout, il faut être sincère, et un vrai poète ne doit exprimer que les choses qu'il a senties. Rien de convenu, rien d'artificiel, telle est la première loi dans l'empire de l'art. « J'ai aimé, ajoute Goethe, c'est pour cela que toutes mes œuvres d'imagination, poèmes, drames, romans, nouvelles, ne sont qu'une longue étude de l'amour. » Encore une fois, tout cela est juste, et dans le domaine des principes ce n'est pas nous qui méconnaîtrons l'indépendance de la poésie. « Soyez vous-mêmes, dirons-nous à ceux qui ont reçu le don d'émouvoir les hommes par des paroles harmonieuses; vivez, et confiez à vos chants les enseignemens de la vie. Développez en vous les facultés qui font l'homme, remplissez les devoirs que la destinée vous impose; vos écrits nous révéleront ensuite tout ce que vos âmes auront acquis en ce travail intérieur. La question seulement est de savoir si, pour un peuple opprimé, pour une nation menacée de disparaître, et qui défend son existence morale, le sentiment des devoirs publics ne doit pas se mêler sans cesse aux sentimens de la destinée individuelle. Petoëfi a aimé; il a connu les joies et les amertumes du cœur. Dans la pauvre cabane de

son père, au foyer de sa jeune femme, auprès du berceau de son enfant, il n'y a pas une saine émotion qu'il n'ait éprouvée, pas un devoir qu'il n'ait rempli, et cependant quel homme a été plus dévoué à la cause nationale? Qu'un esprit égoïste circonscrive ses sentimens et sa vie, l'âme d'un véritable poète est égale à toutes les circonstances où le sort l'a placée, et elle accepte sans trouble toutes les obligations de sa destinée. Vivez donc, ô poètes magyars; mais si vous vivez d'une vie complète, vous n'échapperez pas aux brûlantes questions qui agitent aujourd'hui toutes les âmes généreuses depuis les Carpathes jusqu'au Danube. » A la dernière page de l'entretien que nous citions tout à l'heure, Goethe révèle tout à coup le vrai motif qui explique son silence au milieu des crises de son pays. « Je n'avais point de haine pour les Français, bien que j'aie remercié Dieu le jour où nous fûmes délivrés de leur joug. Moi pour qui culture et barbarie sont les seules choses qui aient de l'importance, comment aurais-je pu haïr uue nation qui compte parmi les plus cultivées de la terre, et à laquelle je dois moi-même la plus grande part de mon développement intellectuel? » C'est ainsi que Goethe se justifie d'être resté inactif au moment où Théodore Koerner tombait dans la bataille en chantant *la Chasse de Lützow*. L'écrivain hongrois qui pourrait s'approprier ces paroles, le poète magyar qui pourrait dire : « Je ne hais pas l'Autriche, c'est à elle que je dois l'éducation de mon cœur et de mon esprit, » celui-là seul serait excusable de ne pas continuer la tradition de Vörösmarty Mihály et de Petoefi Sándor.

Parmi ceux qui sont demeurés le plus fidèles à cette tradition patriotique, il faut citer au premier rang M. Garay János. Sa vie fut laborieuse et modeste; on n'y trouve aucun de ces épisodes qui donnent à la biographie de Petoefi Sándor le caractère d'un roman et d'un drame. C'est la vie d'un lettré, d'un poète qui gagne en écrivant le pain de sa pauvre famille, et qui, au milieu des souffrances de la misère, n'oublie jamais un seul jour les douleurs et les espérances de sa patrie. Il était né à Szekszard en 1812 d'une famille catholique. Après avoir fait ses premières études au lycée de Fünfkirchen, il suivit les cours de l'université de Pesth, et bientôt après, à peine âgé de vingt et un ans, il entra dans l'armée des lettrés et y gagna brillamment ses éperons. Cette armée est considérable en Hongrie; à Pesth, à Bude, à Presbourg, dans des villes de province, dans les chefs-lieux des comitats, il y a des journaux, des recueils littéraires, des publications de toute espèce, où se déploie l'ardeur inoccupée des jeunes générations, et qui attestent ce que pourrait devenir un tel peuple sous une direction féconde. De 1833 à 1836, Garay fit remarquer sa verve juvénile dans les pages du *Narrateur* (*Régélö*).

En même temps il s'occupait de poésie. Sa première œuvre d'imagination, un poème héroïque en neuf chants intitulé *Czatár*, parut en 1834. C'était une vive peinture des temps primitifs de la Hongrie; le jeune poète, dès son début, aimait à évoquer les grands souvenirs de sa race et à demander au passé le plus lointain des encouragemens pour l'avenir. L'année suivante, il écrivait un drame, *la Parole du Prophète*, qui fut représenté à Bude en 1838. D'autres drames, *Arbocz*, *Hélène Országh*, *le Dernier Khan*, *Élisabeth Báthori*, empruntés aussi à la tragique histoire du sol natal, furent écrits par lui dans cette première période et publiés dans des recueils littéraires. En 1838, il abandonne quelque temps la poésie pour la presse politique et va rédiger à Presbourg le compte-rendu des discussions de la diète; mais sa renommée d'écrivain est déjà bien assise, et quand il revient à Pesth l'année suivante, il ne tarde pas à être nommé membre des deux principales compagnies littéraires de son pays, l'académie hongroise et la *société de Kisfaludy*. Il s'en fallait bien cependant que Garay eût déjà trouvé ses meilleures inspirations; si son premier poème et ses œuvres dramatiques révélaient une âme ardente et un talent très souple, il y avait chez lui plus de facilité que de force; les paroles qui se gravent dans le souvenir du peuple n'étaient pas encore sorties de ses lèvres. Le recueil de ses *poésies lyriques*, publié en 1843, le plaça décidément parmi les maîtres. On n'y rencontrait assurément ni la forme savante de Vörösmarty, ni l'audace, l'impétuosité de ce Petoefi qui se révélait à ce moment même avec un éclat si imprévu; c'était une pensée simple, mais vigoureuse, une imagination sobre, mais marchant toujours droit au but qu'elle s'était proposé. Garay brillait surtout dans la ballade historique, il excellait à réveiller la tradition évanouie, à retrouver les drames inconnus, les tragédies oubliées, à les condenser en de petites scènes singulièrement expressives. Il frappait, l'excellent artiste, des médailles de bronze et d'or qui, passant de mains en mains, allaient du gentilhomme au fermier, du fermier au pâtre de la *Puszta*, et popularisaient dans la nation tout entière des souvenirs de gloire ou des pensées de vengeance.

Une de ces médailles porte l'effigie d'Almos, père d'Arpad. En feuilletant les récits du moyen âge, Jean Garay a rencontré plus d'une fois l'histoire de ce grand chef, par qui les Magyars furent amenés en Europe. Les trois chroniqueurs qui nous ont conservé tant de curieuses légendes sur l'histoire primitive des Hongrois, au XIe siècle le secrétaire du roi Béla, au XIIe l'évêque Chartuicius, et Simon Kéra au XIIIe, parlent longuement du vieil Almos, qui vint réclamer sur les bords de la Theiss l'héritage d'Attila. On sent, en lisant les strophes de Garay, qu'il a consulté ces documens véné-

rables et qu'il en a deviné la mystérieuse poésie. Un souffle des âges antiques passe sur le visage du barde. Il voit revivre ses ancêtres, non pas tels qu'ils furent assurément, mais tels qu'une tradition séculaire les a transfigurés dans l'esprit chrétien et chevaleresque des Magyars. Un historien de nos jours, M. Amédée Thierry, a raconté dans la *Revue* (1) avec la science la plus sûre toutes les légendes groupées autour du nom d'Attila, toutes les transformations que la pensée populaire a fait subir à ce personnage terrible; le roi des Huns, pour ses arrière-neveux, n'est plus le barbare qui épouvanta le monde, c'est un héros, c'est un envoyé de Dieu, le soldat de la Providence, et lorsque, mille ans plus tard, Mathias Corvin appelle la chrétienté à une croisade contre les Turcs, il s'appelle fièrement le *nouvel Attila*. Cette tradition est fidèlement conservée dans les strophes de Garay; M. Thierry aurait pu y voir la confirmation des faits dont il a si bien retrouvé l'enchaînement. Qu'ils sont nobles et grands, ces vieux Magyars du poète! Avec quel respect le souvenir d'Attila est invoqué par eux! Quand ils arrivent du pays des Scythes sous la conduite d'Almos et que du haut des Carpathes ils aperçoivent ces riches plaines où régna leur grand aïeul, ces beaux fleuves, ces prairies, ces pierres précieuses, toute cette terre qui étincelle comme un diamant au soleil, on dirait le peuple de Dieu prêt à entrer dans le pays de Chanaan. Garay a songé lui-même à cette comparaison : *le Moïse de la Hongrie*, tel est le titre de son poème. Il y a une grandeur épique dans cette peinture. Au moment d'entrer avec son peuple dans les vallées de la Theiss, Almos sent que sa tâche est finie. C'est à son fils Arpad de terminer l'œuvre avec l'aide de Dieu et de son épée, c'est à des hommes jeunes et forts de fonder le royaume des Hongrois : laissez le vieillard retourner dans le pays où il est né, Almos ira mourir en Orient. « Sois noble, mon fils, dit le vieux chef à son héritier, sois grand, sois sage! Le peuple est comme une cire molle dans la main de celui qui le gouverne; malheur à l'homme qui, chargé de pétrir cette matière féconde, n'en fait qu'une vaine image pour son divertissement! » Le poète ne dit pas ce qu'Arpad a fait de son peuple; mais quand on le voit descendre du haut des Carpathes sous la bénédiction d'Almos, on devine déjà les jours de gloire qui brilleront pour cette race de chevaliers. Pendant que les Magyars luttent dans la plaine, « le vieillard est debout sur la cime; les mains levées vers le ciel, il implore la bénédiction de Dieu pour son peuple. On voit flotter au vent sa longue chevelure blanche; ravi en extase, il rêve à la Hongrie de l'avenir. »

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre, 1er décembre 1852, 1er août 1855.

Ce ne sont pas seulement de consolantes images, ce sont aussi de tragiques aventures que Jean Garay emprunte aux vieilles histoires de la patrie. Le dernier chroniqueur du moyen âge, maître Jean Thwroczi, qui vivait sous Mathias Corvin, signale des chansons composées et chantées de son temps en l'honneur d'Étienne Konth, de la maison d'Hedervar. Est-ce un de ces chants oubliés qui a inspiré le poète du XIX[e] siècle? Le texte hongrois n'en dit rien, et le traducteur allemand, M. Kertbény, ne fournit aucun renseignement à cet égard. Le rapprochement n'en est pas moins curieux; que Jean Garay s'inspire des vieux poèmes ou des anciennes chroniques, il est toujours fidèle à sa pensée en faisant circuler dans les mains du peuple les héroïques figures de la noblesse magyare. Écoutez le chant intitulé *Konth d'Hedervar;* ces grandes scènes, que les rapsodes du XV[e] siècle chantaient à la table du roi Mathias Corvin, forment aujourd'hui, grâce à Jean Garay, un des chants familiers au peuple. Il s'agit de Konth et de ses compagnons, défenseurs de la Hongrie contre les Turcs, défenseurs aussi des franchises nationales, et qui, condamnés à mort par le roi Sigismond, empereur d'Allemagne, vont le braver dans sa cour avant de mourir.

KONTH D'HEDERVAR.

« Trente chevaliers marchent vers Bude; ils vont librement à la mort. Celui qui s'avance le premier devant les trente nobles compagnons, c'est Konth, le héros terrible,

« Les trente chevaliers, les trente héros, sont des cœurs dévoués à la patrie; ils ont été dénoncés comme rebelles par le traître Vaidafi.

« A Bude, devant le roi irrité, ils sont là debout, intrépides. Quelle force virile dans leurs bras d'acier! Dans leurs yeux, quelle noble colère!

« Assis sur son trône, le roi leur crie d'une voix hautaine et furieuse : — A genoux devant moi, à genoux à terre, insolens rebelles!

« Et un geste sauvage accompagne ces paroles. Les trente se regardent les uns les autres: à la tête de ses trente nobles compagnons était Konth, le héros terrible.

« Non, sire roi! » s'écrie-t-il, et sa voix retentissait comme la foudre, et il secouait sa tête grise; tel l'orage secoue les arbres de la forêt, tels retentissent ses rugissemens dans les branches.

« Non, sire, ce ne sera point, par les cieux! Toi seul es un rebelle; tes actes seuls, comme une malédiction, ont chassé la paix de ce pays!

« Son sang, sa vie, ce peuple a tout sacrifié pour ton trône. Dieu sait pourquoi tu n'as jamais récompensé notre dévouement que par le dédain et la haine!

« L'indépendance de notre patrie, ces bras sauront nous la rendre; sinon, nous tomberons en combattant, fidèlement unis au sein même de la mort!

« Devant toi, tyran, qui toujours nous as foulés aux pieds, qui jamais n'as

respecté nos droits, tu ne verras se courber ni cette vaillante troupe, ni son chef, Konth d'Hedervar! »

« C'est ainsi qu'il parle, audacieux, indigné; dût sa tête tomber sous la hache, jamais il ne se prosternera comme un esclave, le hardi Konth au cœur de fer.

« Le roi répond, transporté de colère, — et puissante est la colère d'un roi : « Toi qui insultes la majesté souveraine, ta mort sera terrible!

« Oui, terrible sera ta mort, toi qui oses, vil rebelle, jeter ici même un cri de révolte! » Pendant qu'il parlait, un bourreau à la stature gigantesque se dressait derrière lui.

« Le peuple pâlit; le héros demeure immobile, immobiles aussi sont les trente chevaliers, et les regards de Sigismond, examinant la foule, essaient de pénétrer ses pensées secrètes.

« — J'ai la vie et la mort dans mes mains. Entendez-vous, rebelles? m'entendez-vous? Celui qui s'agenouillera, la vie peut lui sourire encore! » La troupe des chevaliers reste immobile.

« Les trente chevaliers, les trente héros, sont des cœurs dévoués à la patrie. Le héros, quand le devoir l'ordonne, sait sacrifier sa vie; jamais, jamais il ne tremble.

« Mourez donc tous ensemble! s'écrie le roi; vous appartenez au bourreau. Mourez tous, et périsse, s'il le faut, périsse avec vous un million d'hommes! »

« Les trente chevaliers marchent à l'échafaud d'un pas résolu et fier. A force de frapper avec sa lourde hache, il est fatigué déjà, l'homme exercé au meurtre.

« Sur la lugubre place du supplice, pas un gémissement ne se fait entendre, pas une plainte ne retentit; seulement des lèvres tremblantes du peuple s'échappe un soupir étouffé.

« Quel est celui-là qui des trente héros est resté le dernier? Qui est-il, qui est-il, cet homme impatient de se dévouer comme ses compagnons, de partager cette glorieuse mort?

« Tel le chêne gigantesque, ornement de l'épaisse forêt séculaire, élève sa tête sans crainte, car la hache elle-même, avec son tranchant qui étincelle, n'ose s'en approcher qu'en tremblant,

« Tel le héros, le grand chêne, attend avec majesté le coup qui va l'abattre. Son attitude est intrépide, il regarde le bourreau en face; c'est lui, c'est Konth, le chevalier au cœur de fer!

« Peuples, sachez-le, ce n'est pas un vil malfaiteur qui paraît devant vous sur cet échafaud, c'est un homme, un loyal soldat du droit qui va périr sous la main du bourreau!

« Un coquin renie Dieu pour sauver sa vie ignoble et servile. La mort affranchit le héros des chaînes honteuses, et lui donne une riche couronne de lauriers.

« Ma mort, comme celle de mes compagnons, est un sacrifice sanglant, source de bénédictions pour la patrie, pour Sigismond source de malédictions et de remords! »

« Ainsi parle le héros, et le bourreau achève son œuvre. Le soleil s'as-

sombrit, la nature se voile... Ainsi sont tombés les trente chevaliers et Konth, le héros au cœur de fer.

« Sur la lugubre place du supplice, pas un gémissement ne se fait entendre, pas une plainte ne retentit; seulement des lèvres irritées du peuple s'échappe un murmure de révolte.

« Écoute, roi Sigismond, roi despote! » et le tyran, tout pâle, a senti le froid de l'épouvante, « le jugement que tu as rendu est contraire au droit. Désormais te voilà prisonnier dans ton empire. »

Ces pages ont été écrites il y a une quinzaine d'années; elles retracent un événement qui a dû se passer au commencement du XVe siècle : ne dirait-on pas cependant une allusion aux plus douloureux épisodes de l'histoire contemporaine? La réprobation unanime qu'a soulevée d'un bout de l'Europe à l'autre le supplice du comte Bathiany n'a-t-elle point un étroit rapport avec ces murmures des âmes révoltées? Telle est, hélas! la destinée de cette malheureuse Hongrie; en chantant les tragiques histoires du passé, les poètes semblent raconter à la patrie ses infortunes récentes. Certes la chanson du hardi Konth d'Hedervar devait faire tressaillir les Hongrois du XVe siècle, et il y avait plaisir à l'entendre quand les jongleurs, en s'accompagnant de la *bocza*, l'entonnaient dans la salle des repas à la cour de Mathias Corvin; la Hongrie du roi Sigismond était réhabilitée alors par la Hongrie du roi Mathias, les prédictions du peuple s'étaient accomplies, l'empereur d'Allemagne ne dominait plus sur la terre d'Arpad, et les Magyars, redevenus libres, avaient un chef puissant, vénéré, qui était entré vainqueur dans la capitale des Habsbourg. On aime à croire que ce chant épique de Konth et de ses trente compagnons fut chanté devant Mathias Corvin pendant qu'il régnait à Vienne dans le palais de Sigismond. Le vaillant roi devait sourire avec orgueil en comparant la Hongrie telle qu'il l'avait faite avec celle qu'avait illustrée si tragiquement le héros d'Hedervar.

Un autre chant très célèbre de Jean Garay, un autre poème qui arrache des larmes aux Hongrois, c'est *Hélène Zrinyi*. Parmi tant d'héroïques familles qui ont illustré l'aristocratie magyare, la famille des Zrinyi occupe certainement la première place. Les chroniqueurs affirment qu'elle se rattache au sang même du roi Arpad, et qu'elle joua toujours un noble rôle pendant les luttes du moyen âge. Au XVIe siècle surtout, et dans la période qui vint après, ce tronc vénérable poussa tout à coup des rameaux d'une étonnante vigueur. Soldats ou généraux, poètes ou négociateurs, champions de l'Europe chrétienne contre le fanatisme musulman ou défenseurs de l'indépendance hongroise contre la tyrannie autrichienne, les Zrinyi ont montré leur dévouement sur tous les champs de bataille. Et mal-

gré tant de services rendus à toutes les nobles causes, malgré tant de bravoure et de talens supérieurs, l'histoire de cette vaillante race n'est qu'une longue suite de tragédies; il semble qu'une impitoyable fatalité la poursuive, et l'on croit voir dans l'histoire d'une maison l'histoire de la Hongrie tout entière. Au milieu du XVIe siècle, l'homme qui avait porté si haut la puissance ottomane, le vainqueur de Mohács, le conquérant de Rhodes et de Belgrade, Soliman II, vint échouer et mourir devant un Zrinyi. C'était en 1566. Les généraux turcs venaient d'être battus en plusieurs rencontres par les Hongrois, et ils avaient été forcés de laisser entre leurs mains quelques-unes des villes que Soliman avait prises. Soliman irrité veut laver en personne la honte de ses pachas, il rassemble une armée et va mettre le siége devant Sziget, place forte située au milieu des marais de l'Almos. La place était défendue par trois mille hommes à peine, mais ces trois mille hommes avaient pour chef Nicolas Zrinyi, comte de Serinvar. Attaqué par plus de vingt-cinq mille Turcs, le comte Zrinyi jure de ne livrer à l'ennemi que des ruines et des cadavres. Il commence par élever un gibet destiné au premier des siens qui abandonnera son poste ou qui parlera de se rendre. L'ardeur qui l'anime enflamme bientôt tous ses soldats, et chacun, sachant qu'il faut mourir, ne songe plus qu'à sauver la Hongrie, à retarder l'invasion du sultan, à lui tuer le plus de soldats possible, à frapper les autres d'étonnement et de terreur. Ce seront les Thermopyles des Magyars. La vieille ville, mal défendue par une faible muraille, est déjà entamée de tous côtés par l'artillerie ottomane; tantôt s'élançant sur l'ennemi avec l'impétuosité de la foudre, tantôt combattant sur la brèche, les Hongrois tombent en détruisant des milliers d'hommes, mais la lutte est trop inégale : Zrinyi se décide à abandonner la vieille ville, il en renverse les maisons et les murs, et s'enferme dans les fortifications de la ville neuve avec ses troupes décimées. Un second siége recommence, toujours meurtrier pour les Turcs. Des renforts leur arrivent : Ali-Pacha, avec trente mille janissaires, essaie de détourner le bras de la rivière qui protége la ville neuve; Zrinyi se jette sur eux, les surprend, et, profitant du désordre, en fait un effroyable carnage. Cependant les fossés sont comblés par les cadavres, et après maint assaut de jour et de nuit le nombre finit par l'emporter : Ali-Pacha, qui a pénétré dans la ville neuve, n'en sortira plus, ni le pacha d'Égypte, ni d'autres chefs, ni des milliers de janissaires frappés de mort par les soldats de Zrinyi; pourtant la ville est prise, et le comte, qui n'a plus que six cents hommes autour de lui, va soutenir un troisième siége dans la forteresse. Nouveaux combats, nouveaux carnages. Soliman, exaspéré, fait parvenir au comte d'effroyables menaces,

et les menaces ayant fait rire Zrinyi, il espère le tenter par des offres magnifiques : « Tu seras roi, lui écrit-il, si tu me livres le fort; je te donnerai la Croatie. » Le comte sourit; puis, bourrant son mousquet avec la missive impériale, il le décharge sur les assiégeans. Devant cette ténacité indomptable, le vieux sultan perd la tête; il assemble ses généraux et les accable d'insultes : « Lâches, si dans une heure Sziget n'est pas pris, je vous fais tous décapiter,... je comble le fossé de vos têtes,... je passe sur ce pont pour monter à la brèche. » A peine peut-il achever ces paroles, la rage le suffoque, il tombe à demi foudroyé, et meurt la nuit suivante. En voyant le comte Zrinyi vivant encore dans sa forteresse et Soliman II, la terreur de l'Europe, étendu mort sous sa tente, l'armée ottomane aurait perdu courage. Le vizir se décide à cacher la mort du grand padischah; il fait trancher la tête à son médecin, aux officiers de sa chambre, pour s'assurer que le secret sera bien gardé, puis il couvre le cadavre de ses plus splendides vêtemens, le place sur son trône, le montre de loin à l'armée, et donne le signal d'un dernier assaut. L'assaut n'eut pas lieu; le canon turc venait de mettre le feu aux poudres, et une partie de la forteresse, dévorée par l'incendie, s'écroulait sur ses héroïques champions. Le comte n'avait plus que deux cent dix-sept hommes en état de se défendre; il fait ouvrir les portes, et debout, l'épée à la main, il offre le combat aux assiégeans. Il ne demandait plus à la forteresse que de l'ensevelir sous ses ruines, mais il voulait mourir en soldat. Frappé au flanc, puis à la jambe, il combattait encore à genoux, quand un coup de feu à la tête l'étendit mort au milieu des siens. Tous périrent jusqu'au dernier.

Cet épisode seul suffit à montrer quels furent les glorieux débuts de ces Zrinyi qui vont être si cruellement traités par la maison d'Autriche. Ce soldat de l'empereur et de la chrétienté tout entière, ce Léonidas hongrois, comme l'ont appelé les historiens du temps, aura pour descendans toute une lignée de martyrs, qui périront sur l'échafaud des Habsbourg ou deviendront fous dans les cachots; les plus heureux iront mourir en exil. Ainsi sera payée la dette contractée envers le noble comte. Et n'est-il pas lui-même la première victime de la politique de l'Autriche au XVIe siècle? Quand Zrinyi fut abattu au seuil de la forteresse de Sziget, les Turcs, admirant son courage, lui firent des funérailles magnifiques, et le grand-vizir, envoyant la tête du héros à l'empereur Maximilien II, lui écrivait ces paroles : « Avez-vous bien pu, tenant cent mille hommes sous vos tentes, laisser périr sans secours un aussi brave capitaine? et faut-il que vos ennemis pleurent pour vous une telle perte? » Le reproche n'était que trop fondé; les historiens hongrois se demandent encore comment il se fait que le comte de Salm, campé non

loin de Raab avec une armée de soixante mille hommes, n'ait pas envoyé une partie de ses forces au défenseur de Sziget. L'empereur Maximilien II était alors à l'armée du comte de Salm; faut-il croire que Maximilien, jaloux de la gloire du général hongrois, inquiet peut-être du salaire qu'il demanderait, des réclamations qu'il oserait faire au nom de son pays, ne fut pas fâché de le voir écrasé par les Turcs?

Après Zrinyi, son petit-fils George Iᵉʳ, ban de Croatie, joua un rôle dans la guerre de trente ans. C'était un homme loyal, intègre, au franc parler; or, comme il avait maintes choses à blâmer dans la conduite de Wallenstein et de ses bandes, Wallenstein le fit empoisonner à Prague en 1626, au milieu d'un festin. Le fils de George, Nicolas Zrinyi, vainqueur des Turcs comme son grand-aïeul, fut victime comme lui des intrigues de la cour. Il était poète en même temps que soldat, à la manière des anciens Hongrois. « Tout le monde, dit M. Amédée Thierry, était poète chez les premiers Magyars... Non-seulement on était poète et chantre des actions des autres, mais on se chantait fréquemment soi-même, on chantait ses aïeux, et chaque grande famille eut ses annales poétiques. » Nicolas Zrinyi célébra la gloire de sa race dans un poème en quinze chants intitulé *la Zrinyiade*. On a de lui d'autres chants encore, des idylles, des épigrammes, une brochure imprimée sous ce titre : *N'offense pas le Magyar* (*Ne bantsd a Magyart*); ce vaillant homme était un des meilleurs poètes de son temps, et ses œuvres intéressent encore les Hongrois de nos jours; il en a paru deux éditions à Pesth, l'une en 1817, l'autre en 1852. Ni la gloire militaire, ni la renommée poétique ne purent soustraire le comte Nicolas Zrinyi à la funeste destinée de ses aïeux. L'Autriche, qu'il avait illustrée et sauvée, ne fut pas plus reconnaissante envers lui qu'envers le héros de Sziget. Arraché au théâtre de sa gloire par les intrigues de Montecuculli, il se retira dans ses terres et mourut à la chasse. Fut-il assassiné? fut-il tué par un sanglier sauvage? Son histoire est fort mystérieuse; ce qui n'est que trop certain, c'est l'ingratitude de l'Autriche et la persistance du malheur chez cette vigoureuse race. Le comte Nicolas était mort en 1664; sept ans après, le 30 avril 1671, son neveu, le comte Pierre, était décapité à Vienne pour avoir revendiqué les droits du peuple magyar. La fille du comte Pierre, Hélène Zrinyi, femme de François Rákóczi, et en secondes noces de l'audacieux Emmerick Tékéli (1), connut aussi, comme les héros de sa famille, les plus grandes gloires et les plus grandes douleurs. Tékéli, qui se battait pour l'indépendance de son pays, étant tombé

(1) Tékéli, en hongrois *Tököli*.

aux mains des Autrichiens en 1685, Hélène s'enferma dans la forteresse de Munkács avec son jeune enfant, s'y défendit trois années, puis, trahie par un de ses serviteurs, emprisonnée à Vienne, proscrite enfin et chassée d'Europe, elle alla mourir avec son mari dans les solitudes de l'Asie-Mineure. L'année même où elle rendit à Dieu son âme intrépide, son frère, le comte Balthazar, devenu fou dans sa prison, s'éteignait misérablement à Gratz. Ainsi périrent le dernier et la dernière des Zrinyi!

Maintenant qu'un poète comme Jean Garay essaie de rassembler dans un dramatique tableau toutes ces gloires et toutes ces infortunes d'une même race, comment s'y prendra-t-il? Que faire pour être bref et complet? S'il veut rendre l'impression que produisent ces tragiques annales, il faut que tous les traits de ce long martyrologe soient concentrés sur un seul point, il faut que l'accumulation des faits dans un récit rapide remplace et représente à l'esprit du lecteur la succession continue des désastres. Garay invente une scène originale : la dernière des Zrinyi, la comtesse Hélène, habite la forteresse de Munkács, qu'elle défend contre l'armée autrichienne. Assise dans sa chambre, elle feuillette un grand livre, un de ces livres d'annales domestiques comme les nobles familles hongroises en possédaient jadis, soit en prose, soit en vers. Ce sont les annales des Zrinyi. Ah! que de pages lugubres! que de feuillets marqués de noir! Et pendant qu'elle consulte cette douloureuse et virile histoire du passé, l'histoire non moins triste du présent va terminer le sombre livre. Les pages noires s'ajoutent aux pages noires. Elle-même les tracera de sa main... Mais laissons parler le poète :

ZRINYI ILONA.

« A Munkács, dans le château-fort, est assise Zrinyi Ilona (1). Auprès, au loin, toute la contrée est enveloppée dans la pourpre du couchant. Le fauteuil où elle repose, dévorée d'inquiétude et de douleur, encadre sa blanche robe des reflets sombres du velours.

« Devant le fauteuil, une petite table se dresse sur un pied doré, et sur la table est ouvert un grand livre in-quarto. La noble dame venait d'en feuilleter les pages; son bras blanc comme neige repose encore sur le volume, mais bien loin, bien loin s'est envolé son esprit.

« Tout à coup elle relève son beau front entouré de boucles flottantes, et une larme a brillé dans ses yeux. Le soleil, avec toute sa splendeur, traverse souvent des nuages sombres et ne jette que des rayons brisés dans l'immensité de l'azur céleste.

« Inquiète, les yeux humides, le regard fixe, elle médite en silence, et les pleurs qu'elle dévorait finissent par rouler comme des perles sur ses joues...

(1) *Ilona*, Hélène.

C'est que le livre dont elle parcourt les feuillets contient de grandes choses : elle lisait la chronique funéraire de la famille des Zrinyi.

« Elle lisait l'histoire de son aïeul, Miklos (1), qui défendit si héroïquement la forteresse de Sziget. Sziget! c'est là que notre patrie laissa périr le plus grand de ses héros, l'homme qui avait jeté vingt mille Turcs dans la tombe avant d'y descendre lui-même, couvert d'une gloire immortelle.

« Si glorieux qu'ait été son trépas, il est mort victime cependant, victime de la jalousie au cœur mesquin, victime de l'envie, depuis si longtemps attachée à ses pas; c'est l'envie, c'est la jalousie haineuse de ses rivaux qui l'accabla enfin sous son poids infernal.

« Elle lisait ensuite l'histoire de son grand-père George, héritier de toutes les vertus de Miklos, héritier aussi des envieux, des ennemis, qui avaient causé sa perte. Sa renommée militaire, sa parole si franche et si hardie inspiraient partout la crainte dans le camp de Wallenstein.

« C'est pour cela que Wallenstein à Prague lui servit un brillant festin où les mets avaient été choisis,... choisis non pas en vue de la joie. Les Allemands trinquaient en chantant, le vin du Rhin coulait à flots. Ce fut le dernier repas auquel assista George Zrinyi.

« Elle lisait encore la vie de son cousin, du second Miklos, la glorieuse carrière du grand héros, du grand poète, qui, vainqueur au conseil par sa prudence, vainqueur dans la bataille par son épée, fut vainqueur aussi dans deux pays par la puissance du chant.

« Et cet homme que des rois et le pape lui-même tenaient en grande estime, un Montecuculli l'enveloppa dans un réseau d'intrigues! Est-ce un sanglier qui l'a tué? est-ce l'envie perfide et lâche qui a creusé sa tombe? On l'ignore;... mais son sang innocent crie encore vers le ciel.

« Elle lisait encore, — et son sang se glaçait dans ses veines, — elle lisait l'histoire de Pierre Zrinyi, son père,... elle le voyait lever l'étendard de l'insurrection, et, condamné à Vienne par la haute cour, tomber sous la main du bourreau.

« Avec Pierre, elle voyait tomber sur le même échafaud son oncle maternel, le hardi Frangepan; elle pleurait des larmes amères et maudissait le jour effroyable qui d'un seul coup avait fait subir à sa maison de si profondes atteintes.

« Puis elle lisait l'histoire de Rákóczy, son premier époux, et, feuilletant le livre de son âme dans l'amertume de ses souvenirs, elle y trouvait des rêves d'espérance, des songes de grandeur et de gloire; elle revoyait en imagination le port où tendaient ses désirs... Le port! ce devait être un tombeau.

« Ce cortége lugubre ne finira-t-il pas? Sombre livre, qui caches tant de funèbres images, es-tu donc un cercueil? Le cortége n'est pas fini, la race des Zrinyi n'est pas encore éteinte, le livre aux clous pesans réclame toute sa proie.

« La noble dame de Munkács poursuivit sa lecture, et elle y vit à chaque ligne sa maison plus près de sa perte; elle y vit le portrait effroyablement fidèle de son second mari, pareil à une mer tumultueuse que fouette le vent d'orage.

(1) *Miklos*, Nicolas.

« Elle vit Tékéli déjà repoussé par le bonheur. Les hommes, la fortune, tout le trahissait; la main puissante de Vienne l'avait enfermé dans les chaînes de la Turquie, et ici, à Munkács, écoutez!... C'est l'artillerie de Karaffa qui attaque la forteresse.

« Mais les murailles invincibles sont toujours debout; Ilona aussi est toujours là, pleine de force et d'espérance... Les balles des assiégeans commencent à pénétrer dans le *burg;* en voilà une qui s'est arrêtée dans le velours du fauteuil.

« — O Dieu! s'écrie la châtelaine, ma race n'a-t-elle pas assez souffert? Quand détourneras-tu ton bras vengeur? » Et elle demeura là, immobile, désespérée, la noble dame si belle, semblable au noble cèdre courbé par la tempête.

« — J'ai laissé le livre ouvert. Eh bien! la plume à la main, que faut-il que j'y écrive? Seront-ce des jours de lumière ou de ténèbres? Voyons, qu'ordonne le destin? » Et, la plume dans sa belle main blanche, elle attend, immobile, les ordres que le destin va dicter.

« Tout à coup la porte s'ouvre; un message arrive de Vienne, apportant à Ilona des nouvelles de Boldizsár, son frère : « — Je viens te parler de ton frère, ô noble dame. Es-tu assez forte pour m'entendre. — Parle, dit la châtelaine; je sais qu'il est en prison, innocent et condamné.

« — Il n'est plus en prison! dit le messager d'une voix sombre. Après bien des années, enfin la vérité s'est fait jour; mais, hélas! qu'importe la liberté à l'homme qui a vieilli avant l'âge? Son âme, frappée de folie, est toujours enfermée dans le noir cachot.

« — Que Dieu me soit en aide! » s'écrie la noble dame, et elle retombe sur son siége, comme le rocher qui s'affaisse quand la terre tremble et s'entr'ouvre. « — Le dernier des Zrinyi! ajoute-t-elle avec un soupir sorti du fond de son âme. O mon Dieu! as-tu encore en tes mains quelque autre couronne d'épines? »

« Le messager s'est retiré; derrière lui, pâle de terreur, pâle et blanc comme la muraille, arrive le gardien du *burg.* « — Sauve-toi, sauve tout ce qui t'est cher. Point de retard, le péril est grand; Absalon, ton scribe aux cheveux roux, nous a trahis.

« Pendant trois longues années, tu t'es défendue en héroïne; ta dernière forteresse, Munkács, est aux mains de l'empereur. La prison t'attend, toi et ton fils, aux bords de la Wien... » Il parlait encore, lorsque tout à coup Karaffa est devant eux.

« — Karaffa dans cette salle! Ah! le ciel me châtie cruellement! » s'écrie la châtelaine abattue; mais bientôt elle retrouve son viril courage. « Eh bien! soit, général, accepte le plus grand sacrifice que je puisse faire; porte mon hommage à Vienne, puisqu'il le faut.

« Moi et mon peuple, à partir de ce jour, nous vous rendrons loyalement hommage. Mon fils sera le garant de ma parole, je ne puis donner davantage. Il faut une nécessité bien cruelle pour qu'une mère se laisse arracher son enfant; mais aussi, en échange, vous ouvrirez à mon mari les portes de sa prison. »

« Elle dit, et elle presse son fils entre ses bras, et longuement, longuement, en versant des flots de larmes, elle lui baise le front, elle lui baise le

visage. « — Prends-le, dit-elle; mais, sache-le bien, général, j'ai beau me contraindre, il saigne, ce cœur maternel à qui tu arraches son enfant. »

« Et le livre aux clous d'airain va se remplir de nouvelles infortunes. Ah! la plume qui transcrira ces terribles images ne saignera-t-elle point? La feuille ne saigne pas, la plume ne saigne pas, mais du cœur blessé de la mère le sang coule à longs flots.

« Pour la troisième fois, la porte s'ouvre... La noble dame pâlit. C'est Tékéli qui paraît! Un subit espoir la saisit : « — Ah! les Viennois tiennent leur parole! Tu es ici, tu es libre! » Et elle se jette avec des cris de joie dans les bras de son mari.

« — Libre! c'est comme on veut l'entendre, libre à la façon de l'oiseau que le premier venu, le premier coquin peut abattre d'un coup de feu! répond l'époux d'une voix sombre et les yeux égarés... Ilona, nous sommes des condamnés en fuite, des condamnés à mort.

« — Ainsi, tout est perdu! » s'écrie en pleurant la noble femme, et elle reste là, anéantie, pétrifiée comme une statue, comme le monument funéraire, le monument majestueux et tragique de sa propre race. Son nom remplit maintenant la dernière page du livre.

« Ils montèrent sur un navire; le navire s'entr'ouvrit, le gouvernail, pendant la tempête, se brisa sur un récif, les voiles et les cordages furent déchirés par le vent : eux seuls furent sauvés par la foi virile qui soutenait leur âme.

« Il y a longtemps que l'herbe pousse sur la tombe d'Ilona et de son époux, il y a longtemps que leur poussière repose en sûreté dans la terre d'Asie; mais le livre aux clous d'airain nous est resté, à nous leurs descendans : ouvrons-le, comme il convient, avec un respect religieux. »

N'est-ce pas là une petite épopée? Quelle peinture de tout un peuple dans ce cadre si étroit et si simple! Une chambre, une femme, un livre, il n'en faut pas davantage au poète pour dérouler à nos yeux des siècles d'héroïsme. La sombre histoire commencée deux cents ans plus tôt vient se terminer ici sous les voûtes de cette salle, auprès de ce livre mouillé de larmes généreuses. Et ce n'est pas seulement dans ce livre d'annales que les héros d'autrefois nous apparaissent, je les vois tous vivans dans la dernière des Zrinyi. Qu'elle est belle, la fière Ilona, quand elle écrit elle-même le récit de ses désastres sur le livre funeste! Comme elle brave la fortune! comme elle redresse son front! C'est pourtant une femme, une âme gracieuse et douce; elle pleure, elle a des momens d'épouvante, son cœur maternel est déchiré. On reconnaît la petite fille du vieux comte qui, frappé à mort, combattait encore à genoux. Oui, tous les Zrinyi sont là, tous l'entourent et lui font cortége lorsqu'elle prend la route de l'exil, laissant le livre de ses douleurs aux mains du poète fidèle.

Ce poète, qui avait commencé de recueillir si pieusement les légendes hongroises, n'a pas eu le loisir de terminer sa tâche. Que de pages il eût détachées encore des tragiques annales de son peuple!

Les Rákóczi, les Vesélenyi, les Báthori, auraient pris place dans son tableau à côté du héros de Sziget; il eût expliqué les pages inconnues de l'histoire, et de grandes figures resteraient gravées à jamais dans l'imagination de la foule. Les derniers écrits de Garay attestent manifestement l'intention de suivre cette voie; en 1847, il avait publié une légende, *Sophie Bosnyak*, qui obtint le prix de poésie, et un cycle de ballades historiques intitulé *les Arpad*. L'année suivante, il donna une narration poétique sur un nouvel épisode des annales des Zrinyi, *la Femme de Christophe Frangepan;* enfin, prenant un essor plus hardi, il avait essayé d'écrire tout un poème sur un des souverains les plus vénérés de la Hongrie du moyen âge: ce poème, *Saint Ladislas,* la plus vaste composition de Jean Garay, parut à Erlau en 1850; trois ans plus tard, une seconde édition était publiée à Pesth. La vocation véritable de Garay, tous les critiques hongrois sont unanimes sur ce point, était surtout la ballade historique, ou plutôt ce que nous n'avons pas craint d'appeler la petite épopée, c'est-à-dire le récit plein et rapide qui concentre aux yeux de la foule les traits les plus importans du passé. Ces tentatives diverses lui avaient révélé à lui-même la direction qu'il devait suivre; il allait marcher désormais à son but avec une volonté plus ferme, une connaissance plus approfondie de l'art; il voulait être, disait-il, le rapsode de l'histoire nationale. Une destinée cruelle ne lui a pas permis de réaliser toute sa pensée. Garay était pauvre, et il travaillait pour nourrir ses enfans. Représentez-vous ce qu'il eût pu faire, s'il n'eût pas été perpétuellement troublé dans ses rêves d'artiste par les plus dures nécessités de la vie! L'auteur de *Konth d'Hedervar* et de *Zrinyi Ilona,* à peine âgé de quarante et un ans, est mort le 5 novembre 1853, victime de la misère. Il ne laissait pas même de quoi payer sa sépulture, et il fallut faire une collecte pour lui donner une tombe.

Comment la société hongroise a-t-elle pu laisser disparaître ainsi l'artiste scrupuleux et modeste qui lui consacrait son talent? Devrons-nous répéter les accusations que M. Kertbény ne craint pas de lancer contre la noblesse de son pays? — Il y a chez nous, dit-il, deux aristocraties : l'aristocratie d'argent, composée de marchands allemands, grecs et juifs, par conséquent fort indifférente à notre littérature nationale, et l'aristocratie de naissance, la noblesse de race, qui n'a encore aucune idée de la dignité de l'écrivain, bien que plus d'un poète aimé, plus d'un conteur célèbre, soit sorti de ses rangs dans cette dernière période. Pour cette noblesse hautaine, l'écrivain est quelque chose comme le coiffeur, le cuisinier ou le maître de danse; c'est un des serviteurs du luxe public. Nos *dandies* évitent toute relation sociale avec les hommes qui pensent; leur bonheur suprême est de vivre dans la société des palefreniers, des

jockeys, des danseuses d'opéra, ou bien encore avec de misérables pique-assiettes qui se soumettent très humblement aux plus triviales facéties pour faire accepter leur présence... C'est une chose caractéristique, ajoute l'écrivain, qu'on trouve encore un de ces pauvres diables dans presque toutes les grandes maisons hongroises, espèce de fous de cour, logés, nourris, habillés par le châtelain, à la condition de faire rire les hôtes et de subir à toute heure les mystifications de chacun. » Cette invective du critique hongrois ne me paraît point équitable : dans tous les pays du monde, il y a de ces *dandies* et de ces hobereaux. M. Kertbény oublie d'ailleurs que la noblesse magyare a gardé à travers ces goûts frivoles de plus nobles instincts. Sans remonter jusqu'à Nicolas Zrinyi, à Mathias Corvin, il suffit de rappeler la part que tant de magnats ont prise et prennent encore à la résurrection de la littérature nationale. C'est un gentilhomme hongrois, Alexandre de Kisfaludy, qui le premier a remis en honneur la langue et la poésie des ancêtres. Toutes les sociétés, toutes les académies qui entretiennent l'ardeur des intelligences, celles qui ont couronné Vörösmarty, qui ont encouragé Petoefi, qui ont admis Jean Garay dans leur sein, par qui donc ont-elles été instituées? par qui sont-elles soutenues? Par les plus grands noms de la noblesse hongroise. Dans le pays des Kisfaludy, des Tékéli, des Szecsényi, on ne peut reprocher aux classes supérieures d'être hostiles ou indifférentes aux travaux de la pensée. Ceux à qui s'adressent les reproches de M. Kertbény sont des Hongrois-Allemands, des Magyars-Autrichiens, et l'on peut juger par cet exemple de l'influence que la cour de Vienne exerçait jadis sur les magnats, quand ils oubliaient les traditions de leur pays. Non, la misère et la mort de Jean Garay ne sauraient être imputées sans injustice à la société hongroise. Dès que ce malheur fut connu, une vive émotion saisit tous les cœurs d'élite : des souscriptions furent ouvertes; d'un bout du pays à l'autre, même dans les plus petites villes (et ce fait prouve assez combien le nom de Jean Garay était vraiment populaire), on organisa des concerts, des représentations théâtrales, des quêtes à domicile pour procurer des secours à la femme et aux enfans du poète. On ramassa ainsi une somme qui dépassa 30,000 francs. La somme n'est rien, c'est l'élan des âmes qu'il faut considérer; le denier du pauvre et l'offrande du riche s'étaient fraternellement unis. La Hongrie entière (je ne parle pas des marchands grecs et juifs) acquittait sa dette de reconnaissance envers l'auteur des petites épopées nationales.

Acquittons aussi la dette de la critique, et rendons à Jean Garay le rang qui lui appartient. Plusieurs écrivains hongrois, essayant d'assigner des places aux poètes modernes de leur pays, ont fait tort,

ce nous semble, au consciencieux artiste que nous venons d'apprécier. Trois maîtres, à leur avis, dominent tous les autres chanteurs : ce sont Vörösmarty, Petoefi et M. Jean Arany; Jean Garay appartiendrait au groupe des poètes de second ordre, avec M. Lisznyai, M. Tompa, M. Sasz, M. Bérecs, et toute une volée de rimeurs dont je dirai un mot en finissant. Or ce sont des raisons de style, moins que cela, des considérations de pure grammaire, qui ont décidé cette distribution des places. M. Arany, comme Vörösmarty et Petoefi, écrit dans un hongrois très pur, sans mélange de formes et d'expressions étrangères, tandis que Jean Garay, esprit cultivé, artiste chercheur, fait souvent des emprunts aux poésies des autres peuples de l'Europe. Rien de plus juste que les scrupules et les exigences de la critique en tout ce qui concerne l'idiome natal; s'il y a, comme on l'affirme, deux groupes d'écrivains en Hongrie, les écrivains *cosmopolites* (on leur a donné ce nom), qui abusent des importations étrangères, et les écrivains nationaux, religieusement fidèles à l'esprit et aux règles de leur langue, ce sont ces derniers sans nul doute qu'on doit encourager. Néanmoins il faut prendre garde de méconnaître la valeur de l'inspiration poétique. Si Jean Garay offre un style mélangé, ne peut-on le signaler sans oublier l'élévation de sa pensée, la force et l'originalité de ses peintures? Pour nous, qui sommes naturellement plus frappé de l'idée que des tours de force du style, à coup sûr, nous placerons Jean Garay au-dessous de Vörösmarty et de Petoefi : il n'a pas la fécondité, la science magistrale du premier, il n'a pas du second la verve impétueuse et la passion brûlante; mais nous estimons qu'on doit le mettre fort au-dessus de M. Jean Arany.

M. Jean Arany est né en 1817 à Nagy-Szalonta, dans le comitat de Bihar. Fils d'un paysan calviniste, il reçut une éducation complète, car ses parens avaient remarqué ses dispositions pour l'étude, et leur ambition était d'en faire un pasteur. Après avoir commencé ses classes dans sa ville natale, il entra au collége de Debreczin et se plaça au premier rang parmi ses condisciples. Il s'ennuya bientôt de la vie monotone du collége; ce besoin d'action et d'aventures qui tourmente la jeunesse hongroise l'entraîna, comme Petoefi, à d'étranges équipées. Il rêvait une libre vie, toute consacrée à la poésie et aux arts; une troupe de comédiens étant venue donner des représentations à Debreczin, ce fut un événement dans la ville, et le jeune Arany crut toucher le but de ses rêves. Il avait dix-neuf ans, son parti fut bientôt pris; le voilà enrôlé dans la troupe, il s'apprête à paraître sur la scène. Malheureusement cette société de comédiens, l'une des meilleures qu'il y eût en Hongrie, ne tarda point à se désorganiser, et le jeune Arany, s'obstinant dans ses désirs,

fut réduit à prendre un emploi chez ces bandes nomades qui transportent leurs tréteaux de village en village. On comprend qu'une telle existence fit succéder à ses illusions le plus cruel désenchantement. Dire les privations, les dégoûts qu'il eut à endurer serait chose impossible. Un jour que dans un lieu sauvage il errait seul et désolé au milieu des rochers et des bruyères, il crut entendre une voix intérieure qui lui annonçait la mort de sa mère et lui ordonnait de retourner au village. Il part, traverse la Hongrie, et arrive à Szalonta exténué de faim et de fatigue. Sa mère vivait encore, mais elle mourut peu de temps après. Le jeune vagabond, avec son imagination inquiète, vit dans ce malheur une punition de la Providence; c'était le châtiment que Dieu lui infligeait pour avoir quitté le toit paternel et couru de folles aventures. Il jura dès lors de renoncer pour toujours aux rêveries décevantes. Son père était âgé, infirme, presque aveugle; il résolut de se dévouer à lui sans réserve. Adieu les espérances de gloire! adieu l'art, la poésie, le théâtre, tout ce qui avait enivré sa jeunesse! Adieu même la pratique silencieuse des lettres! Il redoutait comme une amorce perfide les douces jouissances de l'esprit, il craignait d'être encore entraîné loin du cercle où s'enfermait sa volonté. Pendant trois ans, il enseigna la grammaire latine dans l'école protestante de Nagy-Szalonta. Nommé en 1840 second secrétaire du comitat, il se maria peu de temps après, et, occupé tout le jour des devoirs de sa charge, attaché à son foyer par les liens les plus doux, il se croyait pour toujours à l'abri des tentations qui l'avaient égaré autrefois. La maladie, — c'est ainsi qu'il appelait ses ambitions poétiques, — la maladie était vaincue et radicalement extirpée. Il se trompait : chez celui qui est né poète, la maladie est incurable. La tentation si consciencieusement éloignée reparut bientôt sous les traits d'un ami de collége, M. Stephan Szélagyi, qui travaillait alors à un grand ouvrage philologique pour l'académie hongroise. En écoutant les confidences enthousiastes de M. Szélagyi, comment le jeune poète n'aurait-il pas senti se réveiller l'enthousiasme de ses premiers désirs? C'est en 1842 que M. Jean Arany avait donné l'hospitalité à son savant condisciple; cinq ans après, la *société Kisfaludy* décernait un prix extraordinaire à la plus importante de ses compositions poétiques.

Ce poème, intitulé *Toldi*, est le remaniement très habile, très ingénieux d'un vieux récit populaire versifié au XVIe siècle par un certain Pierre Illosvai. Le sujet ne manquait pas d'à-propos à la date où il fut composé; je ne sais s'il méritait bien d'être repris par un poète de nos jours. Le *Toldi* du XVIe siècle est une personnification du peuple hongrois; c'est le Jacques Bonhomme des bords du Danube. Vigoureux, énorme, intrépide, d'une simplicité extrême, d'une patience angélique, ce bon géant est longtemps victime de

l'injustice avant de faire connaître ce qu'il vaut et d'établir son droit par la puissance de son bras. Le frère aîné de Toldi, qui s'est poussé par l'intrigue à la cour de l'empereur, méprise fort le fils de sa mère, demeuré simple paysan; il le malmène, l'accable de dédains, lui extorque sa fortune et l'oblige à fuir du logis paternel. Toldi vit longtemps caché dans les bois. A la fin cependant c'est lui qui sauve la Hongrie d'un ennemi féroce et redouté. M. Arany a jeté sur cette légende tout l'éclat de sa poésie. Tantôt familière et naïve comme les vieux poèmes, tantôt mâle et hardie, sa langue a mille ressources: est-il bien sûr seulement d'avoir compris le sens exact du récit qu'il s'est proposé de rajeunir? Ces deux frères du XVIe siècle, c'est la noblesse et le peuple, la noblesse magyare et le peuple des campagnes. Pierre Illosvai voulait dire aux hommes de son temps : « Fiers magnats, fils d'Arpad, maîtres des droits iniques et des priviléges barbares, ce peuple que vous dépouillez, que vous foulez aux pieds, c'est lui qui en mainte occasion a sauvé la patrie. » Je comprends ces symboles dans le récit du vieil auteur; publié aujourd'hui, le poème de *Toldi* n'a plus de sens. Avant les guerres de 1848, dans la mémorable diète de 1847, la noblesse magyare a détruit les lois du moyen âge; elle a renoncé elle-même à ses priviléges, elle a fait volontairement ce que la noblesse russe ne fait aujourd'hui que contrainte et forcée : elle a voté l'affranchissement de la terre et de l'homme qui la cultive; elle a réuni dans le droit commun tous les enfans de la même patrie pour les préparer à réclamer tous ensemble et à exercer pacifiquement un droit plus élevé encore, le droit de l'indépendance nationale. Voilà pourquoi le sujet de ce poème me semble mal choisi, et pourquoi Jean Garay, si attentif à la signification qu'il attache à ses œuvres, est supérieur, selon nous, à M. Jean Arany.

Il ne faut pas ménager les avertissemens à la littérature d'un peuple qui a de si sérieux devoirs à remplir. Un des plus grands dangers auxquels est exposée la Hongrie, ce sont les rivalités des races qui peuplent son territoire. A côté des Hongrois, il y a des Saxons, des Slaves, des Roumains, établis sur le même sol et longtemps soumis, quoique résistant toujours, à la domination des successeurs d'Arpad. Si l'Autriche, en 1848, n'avait pas profité de ces divisions séculaires, la Hongrie eût-elle succombé dans la lutte? Ces divisions sont effacées; les Magyars ont reconnu tous les droits; Slaves, Saxons, Valaques, se sentent aujourd'hui les fils d'une patrie commune, et ils réclament d'une même voix les droits de la terre où ils sont nés. Ayez soin cependant que ces antiques haines n'éclatent pas de nouveau, veillez sur vos paroles, écartez les souvenirs funestes : — voilà ce que je dirais aux Hongrois, et c'est précisément ce que leur répétait hier un homme qui les connaît et qui les

aime, l'historien des Roumains, M. Edgar Quinet, dans les idéales rêveries de *Merlin l'enchanteur*. A la fin des visions, au moment où tous les peuples de la terre s'élancent à une vie nouvelle, le poète les salue et leur donne des conseils : « Est-ce toi, s'écrie-t-il, est-ce toi qui devances les autres, ô Hongrie, dont les chevaux effarés respirent encore la mort? Prends pitié de ceux que tu as foulés trop longtemps, et vois comme ils sont prêts encore à te haïr. Ne les fais pas repentir d'avoir pleuré sur toi. » Que la Hongrie se souvienne de ces paroles, que les poètes effacent de leurs souvenirs et de leurs écrits tout ce qui pourrait rallumer les vieilles colères. Aux derniers chants du poème de *Toldi*, l'ennemi féroce qui jette l'épouvante chez les Hongrois et que le géant rustique pourfend de sa grande épée, cet ennemi est un Slave, un Tchèque, un Bohême, c'est-à-dire le représentant d'une de ces races que la Hongrie opprimait autrefois, et qui aujourd'hui font alliance avec elle. Pouvait-on rencontrer une inspiration plus malheureuse?

L'autre poème de M. Jean Arany, *la Prise de la forteresse de Murany*, est un récit élégant, brillant, romanesque, mais frivole et sans saveur. Maria Szecsi, veuve du prince Étienne Betlén, réside en sa forteresse de Murany. La scène se passe vers la fin de la guerre de trente ans. La France, qui suscite de nouveaux ennemis à l'Autriche, pousse à la guerre les protestans hongrois, et leur chef, George I[er] de Rákóczy, prince de Transylvanie, vient de rassembler une armée de soixante mille hommes : grave péril pour la maison de Habsbourg, au lendemain de la bataille de Rocroy, quand il faut lutter contre Turenne et Condé! Or la forteresse de Murany est sur la route de l'armée hongroise; quel parti va prendre Maria Szecsi? Sera-t-elle pour le prince de Transylvanie ou pour l'empereur Ferdinand III? Essaiera-t-elle d'arrêter les Hongrois, ou veut-elle leur livrer passage? Maria Szecsi s'est déclarée contre Ferdinand, et déjà les impériaux mettent le siége devant Murany. Ce siége peut être long; solidement assise sur des rochers à pic, bien pourvue d'hommes et de munitions, la forteresse semble imprenable. Le chef des impériaux, Vésélényi, voit bien que tous ses efforts seraient impuissans, et il n'y a point de temps à perdre si l'on veut couper la route à l'armée de Rákóczy. Aussitôt, en stratégiste habile, il porte la lutte sur un autre terrain. Maria Szecsi est belle, brillante et un peu ennuyée de son veuvage; lui aussi, il est aimable, séduisant : il n'y a pas de gentilhomme plus accompli à la cour de l'empereur. Le jeune général demande une entrevue à la châtelaine de Murany, et le résultat de l'entrevue, on le devine, ce sont les fiançailles de Vésélényi avec la belle Maria. La dot de la mariée sera la ville elle-même avec les rochers, les soldats et les canons qui la défendent... A parler net, c'est une trahison. Les officiers hongrois qui se battent

pour la châtelaine et surtout pour leur pays, son beau-frère, qui a le commandement de la place, tant de braves gens qui sont heureux de venir en aide au vaillant Rákóczy, que vont-ils dire? Pour livrer la ville, il faut qu'ils y consentent. Maria les invite à un festin, et tandis que les convives chantent et s'enivrent, l'ennemi escalade les murailles. Est-ce là une belle histoire à rappeler aux Magyars? Je sais bien que vingt ans après Vésélényi devint à son tour le chef d'une insurrection nationale contre l'Autriche, que Maria Szecsi expia sa trahison par les douleurs de sa captivité et le courage de sa mort. M. Arany ne voit rien à condamner dans la trahison de Maria; ce qui le charme, ce qui excite sa verve, c'est ce roman improvisé en pleine guerre, cette histoire d'amour au milieu de la canonnade. Quelles que soient les franchises de l'art, il faut qu'un poète hongrois soit bien désintéressé pour traiter cavalièrement un tel sujet, et ce désintéressement convient peu aux poètes qui s'adressent à la Hongrie moderne. Petoefi, je ne l'ignore pas, a célébré la même aventure; mais il l'a fait dans un récit rapide, dans quelques strophes lestement enlevées : pure fantaisie d'artiste, on le voit bien, qui ne tire pas à conséquence. Chez M. Arany, c'est tout un poème. L'auteur de *Toldi* est digne d'entendre les avertissemens et les conseils. Il est jeune encore, il a des qualités rares, une imagination souple, un vif sentiment du style; quand il se préoccupera davantage des nécessités du temps où il vit, il justifiera complétement les éloges qui ont accueilli ses débuts.

J'oserai tenir le même langage à M. Koloman Lisznyai, chanteur facile et brillant qui ne paraît pas se faire une idée assez haute des devoirs de la poésie. M. Lisznyai a mené cependant une vie assez active pour connaître exactement son époque, il a été mêlé à d'assez grands événemens pour apprécier l'efficacité d'une parole virile. Agé de vingt-cinq ans en 1848, il fut au nombre des dix députés que la ville de Pesth envoya à la diète de Transylvanie pour y représenter l'union des deux contrées. Quelques mois après, il s'engageait comme simple hussard, en même temps que son ami Petoefi. Il combattit sous Bem et sous Görgey, assista aux batailles de Kapolna, de Keszthély, et fut nommé par le gouvernement « historiographe de l'armée nationale. » Ces souvenirs n'auraient-ils pas dû inspirer à M. Lisznyai des accens plus élevés? Il a écrit des chansons printanières, il a composé des pièces naïves dans le dialecte des Palocz(1), il a dessiné maints tableaux de la vie des champs et des villages; on voudrait que ce talent facile se consacrât à des pensées plus fortes. Un sentiment énergique, une conviction soutenue manquent à ces pages mélodieuses. Rien qui rappelle l'époque où ces vers ont

(1) Une peuplade hongroise du comitat de Néograd.

été écrits, rien qui atteste la douleur et les espérances d'une nation; on croirait qu'un printemps éternel fait germer les gazons de la lande, et que les poètes n'ont qu'à chanter pour bercer des tribus heureuses. Ce n'est pas ainsi que le pauvre Garay avait compris sa tâche.

Le prodigieux accroissement qu'a pris la littérature poétique des Hongrois rend ces avertissemens plus nécessaires que jamais. Les faiseurs de vers, ces chansonniers du printemps et de la lune si vigoureusement bafoués par Petoefi, se comptent aujourd'hui par centaines. M. Kertbény a publié une anthologie intitulée : *Album de cent poètes hongrois,* et il est encore plus de cent vingt chanteurs qui n'ont pu trouver place dans ce recueil. Il y a parmi eux des hommes de tout rang et de toute classe: seize prêtres catholiques, quatre pasteurs protestans, sept hommes d'état, dix magnats, onze officiers, sept avocats, trois médecins, quinze employés de l'administration, deux bibliothécaires, vingt-neuf professeurs, vingt et un journalistes. M. Kertbény étale ce relevé avec une sorte d'orgueil patriotique. Hélas! nous sommes bien loin de partager sa joie : cette fécondité banale nous semble un inquiétant symptôme. En France, au XVIe siècle, quand parurent les poètes de la pléiade (ce rapprochement n'est peut-être pas hors de propos, puisque notre Ronsard était d'origine hongroise), on vit pulluler autour d'eux le troupeau des imitateurs, et le bon Étienne Pasquier, si peu sévère pourtant en fait de poésie, écrivait cette curieuse page : « En bonne foi, on ne vit jamais une telle foison de poètes. Je crains qu'à la longue le peuple ne s'en lasse. Mais c'est un vice qui nous est propre que, soudain que voyons quelque chose succéder heureusement à quelqu'un, chacun veut être de la partie... Notre France, du temps du roi Charles septième, eut une fille nommée Jeanne la Pucelle, laquelle, poussée d'une inspiration divine, se présenta au roi comme déléguée de Dieu pour rétablir son royaume; ce qui lui succéda si à propos que, depuis son arrivée, toutes les affaires de France allèrent de bien en mieux, jusqu'à ce que finalement les Anglais furent totalement exterminés. Pendant ce temps se trouvèrent deux ou trois affronteuses qui se firent prêcher par Paris comme étant aussi envoyées des cieux à même effet que la Pucelle. Toutefois, en peu de temps, leur imposture fut halenée, et se tourna tout leur feu inopinément en fumée... Autant en est-il advenu à notre poésie française, en laquelle... chacun s'est fait accroire à part soi qu'il aurait même part au gâteau (1). » Étienne Pasquier, en écrivant cette lettre à Ronsard, l'envoyait à l'adresse de quelques dizaines de rimail-

(1) *Lettres d'Étienne Pasquier,* livre Ier, lettre VIII.

leurs; nous l'adressons aux deux cent vingt poètes magyars du XIXe siècle, en les suppliant humblement de vouloir bien lire une certaine pièce de Petoefi Sándor intitulée l'*Élégie de la Lune*.

Il y a pourtant de bonnes inspirations dans l'anthologie publiée par M. Kertbény. M. Charles Sasz, M. Michel Tompa, M. Charles Berecz, M. Paul Giulay, quelques autres encore dont le nom pourra grandir, ont exprimé plus d'une fois sous une forme énergique les sentimens nationaux. Je citerai surtout une pièce de M. Charles Sasz intitulée *Musique hongroise*. Lorsque l'écrivain est forcé de se taire ou de ne manifester qu'à demi sa pensée, un art plus libre en son divin langage, la musique, révèle tout ce qui agite les âmes. Que de pleurs, que de sanglots dans le violon de ce bohémien qui passe! Il joue une vieille marche guerrière; aussitôt tous les cœurs ont frémi, tous les yeux sont pleins de larmes.

« Entendez-vous comme le violon retentit, comme il pleure, comme il soupire? Se peut-il qu'en ces quatre petites cordes habite une âme si désolée?

« On dirait, auprès de la sombre pierre d'un tombeau, des orphelins pleurant leur mère; on dirait les chants que le rossignol exhale la nuit sous la feuillée.

« Entends-tu les accens du violon? entends-tu ses soupirs?... Maintenant voilà les sons qui s'élèvent et mugissent. C'est la *Marche de Rákóczy*, l'entendez-vous retentir

« Dans la bataille où sifflent les balles? Entendez-vous les sabres qui frappent les sabres? Voyez-vous les hardis Magyars, comme ils se battent pour leur liberté?

« Y a-t-il du sang dans cette chanson, pour qu'elle brûle ainsi nos cœurs? Est-ce parce qu'elle nous frappe si douloureusement que nos fronts se plissent tout à coup?

« Est-ce la douleur, est-ce la colère qui nous arrache des pleurs des yeux? Sous le feu de ces mélodies brûlantes, nos vieilles blessures ne vont-elles pas se rouvrir?

« Chaque fois que retentit cet air, une flamme soudaine parcourt les rangs de la foule. Secoués jusqu'au fond de notre être, transportés d'enthousiasme et de fureur, nous nous sentons attendris jusqu'au fond de l'âme et animés d'une force invincible.

« A présent, écoutez le violon quand il parle aux enfans du peuple. De ses accens doux et plaintifs s'épanchent la joie et la tristesse.

« On dirait le chant du pâtre quand il garde son troupeau de poulains, ou bien lorsque dans la danse capricieuse il embrasse la brune jeune fille.

« Puis soudain éclatent sur l'instrument les souffrances de trois siècles; les cordes gémissent, gémissent... Un peu plus, elles vont se rompre.

« Entendez-vous comme le violon retentit, comme les cordes soupirent et tremblent?... Se peut-il qu'en ces quatre petites cordes habite une âme si désolée? »

Cette *marche de Rákóczy*, la mélodie la plus chère aux Hongrois, est une espèce de *Marseillaise* magyare; elle rappelle à tous les héroïques luttes que les princes de Transylvanie soutinrent pendant deux siècles contre la maison de Habsbourg. La tradition prétend qu'elle fut composée au XVIIe siècle par un Bohémien. François II de Rákóczy, le fils d'Hélène Zrinyi et l'un des plus redoutables adversaires de l'Autriche, s'était pris de passion pour ces accens à la fois si doux et si forts, si plaintifs et si terribles, qui répondaient à tous les mouvemens de son cœur. Chaque fois qu'il se préparait à livrer bataille aux impériaux, il faisait jouer la marche du Bohémien. D'abord c'étaient des soupirs, des gémissemens, des sanglots à fendre le cœur. Et comment n'eût-il point senti le charme de ces lamentations, lui qui se rappelait la destinée de sa mère? comment n'eût-il pas eu le goût des pleurs, lui qui, par sa mère Ilona et par son père François Ier de Transylvanie, rassemblait en sa personne tous les tragiques souvenirs des deux plus illustres familles de la nation magyare? Les Zrinyi, les Rákóczy, deux races de héros, étaient unis au fond de son cœur, et de quel poids pesaient tous ces grands morts! que de nobles figures outragées, que de généreuses victimes, que de martyrs il portait en lui-même! A cette pensée, il pleurait, il sanglotait tout bas comme le violon du Bohémien, puis tout à coup éclatait la mélodie vengeresse; c'étaient des cris héroïques, la clameur de l'homme qui va détruire enfin l'injustice et venger ses aïeux insultés. Bataille! disait la musique, et l'on entendait le cheval qui hennit, le hussard qui s'élance, le sabre qui frappe le sabre, le Hongrois qui terrasse l'Autrichien. Alors François II de Rákóczy donnait le signal du combat, et gagnait ces victoires qui faisaient trembler l'empereur Charles VI.

La *marche de Rákóczy* est devenue si chère aux Hongrois, elle exprime si vivement leur douleur et leur espérance, elle excite de tels frémissemens dans ces âmes impétueuses que le gouvernement autrichien, à de certaines époques, a proscrit l'air national comme un agent de sédition. Cette proscription a duré de 1830 à 1840, et elle a été renouvelée, comme on pense, en 1849. On a essayé aussi de substituer à la mélodie consacrée des accens qui parfois la rappellent, accens plus amollis toutefois, et qui berceraient les âmes au lieu de les réveiller. Vaine défense, stratagème inutile : la musique de la *marche de Rákóczy* vit dans le souvenir du peuple. Il y a bien longtemps, il est vrai, qu'elle n'a retenti en public sur les cordes d'un instrument. Quelquefois, dans un faubourg, dans un village, sur le chemin de la *Puszta*, un Bohémien qui passe la joue sur son violon; on se rappelle alors les jours de bataille, et la grande image du chef qui l'aimait tant se dresse devant les esprits. « Ce

prince, — dit un historien du XVIIIe siècle très partial pour la cause de l'Autriche, — ce prince est presque le seul chef de parti à qui l'intérêt général n'ait pas servi de prétexte pour soutenir des intérêts particuliers... Élevé à l'école du malheur, il fut l'ami de ses semblables, le compagnon de ses soldats. Son courage était à l'épreuve des revers, sa modestie à l'épreuve des prospérités. Il avait refusé des couronnes pour être libre de venger sa patrie, et il aimait mieux être citoyen à Presbourg que roi à Varsovie. Il avait de grands talens pour l'art des négociations, de plus grands pour celui de la guerre. Patriote enthousiaste, il fermait les yeux sur les traités qui avaient livré la Hongrie à la maison d'Autriche, et se rappelait seulement que les empereurs avaient passé les bornes prescrites à leur puissance par ces traités mêmes. Il fut le Gustave de la Hongrie; persécuté, proscrit, brave, entreprenant comme le héros suédois, il ne fut pas heureux comme lui... La nouvelle de sa mort rassura la maison d'Autriche (1). » Voilà l'homme qu'on se rappelle aux sons de cette merveilleuse musique; mais surtout ce qu'on y voit, c'est l'image de la Hongrie tout entière, c'est la Hongrie qui pleure dans les mélodies plaintives, et qui se lève, irritée, dans les notes retentissantes de la *marche de Rákóczy*.

Un écrivain qui mérite d'être distingué dans ce bataillon de poètes dont nous parlions tout à l'heure, M. Charles Bérecz, a écrit aussi une pièce datée de 1851 sur la *marche de Rákóczy*, et nous y retrouvons encore l'impression extraordinaire de cet hymne magique : « Ne joue pas, bohémien, ne joue pas ainsi parmi nous la *marche de Rákóczy!* Mon cœur se fend, mon cœur éclate lorsque j'entends la chanson hongroise, lorsque j'entends retentir la marche. Ah! brise-le plutôt, ce violon qui sanglote, et va l'ensevelir dans la *Puszta*. Pourquoi le garder encore? Il ne peut plus que désoler nos âmes. » Le mouvement est beau, les vers sont bien sentis; ce n'est pas ainsi pourtant qu'il faut parler à la Hongrie de nos jours. Nous dirons au contraire aux poètes dignes de ce nom : Chantez l'air national tout entier, chantez les notes plaintives et les notes éclatantes! Continuez la tradition de Vörösmarty et de Petoefi, entretenez au fond des cœurs et la souffrance salutaire et l'espérance indomptable. Empêchez qu'on n'oublie, empêchez aussi qu'on ne se résigne. C'est pour avoir obéi à cette inspiration que Jean Garay, à notre avis, occupe le premier rang parmi les écrivains qui ont succédé aux deux maîtres de la poésie hongroise.

La situation présente de la Hongrie montre bien que ces deux

(1) *Histoire générale de Hongrie depuis la première invasion des Huns jusqu'à nos jours*, par M. de Sacy, censeur royal; Paris 1778.

maîtres, Vörösmarty et Petoefi, ne s'étaient pas trompés. Si la douleur nationale n'avait pas été profondément sentie, si une espérance opiniâtre n'avait pas été plus forte que l'oppression pendant les onze années qui viennent de s'écouler, le vainqueur serait-il contraint aujourd'hui de traiter avec les vaincus? Ce sentiment national qui a éclaté sous maintes formes, cette alliance de races séparées naguère par des haines si ardentes, l'union même des catholiques avec les protestans et leur émulation de patriotisme, tous ces symptômes, dont la littérature hongroise peut revendiquer une bonne part, ont fini par frapper le gouvernement autrichien. L'empereur François-Joseph ne peut plus douter qu'il n'y ait là un peuple digne de vivre, un peuple loyal, généreux, ennemi des entreprises démagogiques, mais bien résolu à revendiquer ses droits. Le cabinet de Vienne semble disposé à supprimer le système de centralisation oppressive établi par le prince Schwarzenberg; il promet de rendre à la Hongrie ses lois, ses coutumes, ses institutions civiles et politiques. Quelques doutes sur l'efficacité de ces mesures sont permis, quand on voit les hommes les plus modérés de la Hongrie entraînés aujourd'hui par l'unanimité de l'opinion nationale. Le mouvement qui s'est produit dans la nation hongroise ne s'arrêtera pas devant des demi-mesures. L'Autriche, on l'a dit ici même avec une raison hardie, l'Autriche est une sorte de Turquie chrétienne : comme la Turquie gouverne des peuples dont le plus grand nombre n'est pas de race turque, l'Autriche domine des nations dont la majorité n'est pas de race allemande; comme la Turquie, l'Autriche fait des promesses, annonce des réformes, et, soit impuissance, soit duplicité, elle résiste aux conseils, et fait mentir les écrivains qui comptaient sur sa régénération. Si ces ressemblances sont vraies, et il en est encore d'autres, pourquoi donc la Hongrie, la Bohême, ne seraient-elles pas un jour vis-à-vis de l'empire d'Autriche ce que sont la Servie, la Moldavie, la Valachie vis-à-vis de l'empire ottoman? Ce sont là les secrets de l'avenir; une chose du moins est certaine, et nos études sur la littérature magyare nous confirment de plus en plus dans cette pensée: c'est qu'un immense désir s'est emparé de tous les enfans de la nation hongroise, que le temps des compromis est passé, que les descendans de Mathias Corvin veulent une autonomie non-seulement distincte, mais indépendante, qu'ils aiment mieux disparaître comme nation que traîner une existence mensongère, et que le poète Michel Vörösmarty est le fidèle interprète des aspirations d'un peuple entier, quand il s'écrie : « Au nom de mille années de souffrance, nous demandons à vivre ou à mourir! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LÉGENDES

ET

PAYSAGES DE L'INDE

L'ILE DE CEYLAN.

Ceylan, an account of the Island physical, historical and topographical, with notices of its natural history, antiquities and productions, by sir James Emerson Tennent; 2 vol. London 1859. Longman.

L'île de Ceylan est sur la route des voyageurs qui se rendent dans les pays de l'extrême Orient. Tous les paquebots de la *compagnie péninsulaire* s'arrêtent dans le petit port de Pointe-de-Galle pour échanger les dépêches et renouveler leur provision de charbon. Cette courte relâche, qui n'est pas exempte de péril, car le port est mal abrité et plus d'un paquebot s'y est perdu, laisse à peine aux passagers le temps d'admirer l'épaisse forêt de cocotiers qui encadre la ville et d'entrevoir les splendeurs que la nature étale sous ce soleil de feu. Ceylan est sans contredit l'une des régions les plus curieuses de l'Asie : ce n'est point seulement une belle et féconde terre parée de toutes les merveilles de l'Inde, c'est une terre historique et sacrée. Son histoire ou plutôt sa légende remonte au début des âges. Célèbre dans l'antiquité la plus reculée, chantée par les Grecs, visitée par les Arabes et par les Chinois, conquise par les Malabars, occupée enfin, et non sans peine, par les Européens, l'île de Ceylan a vu se succéder sur ses rivages toutes les races du vieux monde : elle porte encore l'empreinte du pied d'Adam, elle conserve

comme une relique sainte la dent de Bouddha, elle a reçu tour à tour les prêtres de Brahma, les prédicateurs armés de l'islam, les missionnaires catholiques, les pasteurs protestans. Les traditions y sont aussi nombreuses, aussi variées que les cultures, et l'on retrouve accumulés sur son sol, au milieu des plus riches produits de la végétation indienne, les ruines d'anciens royaumes, les temples des plus vieilles religions, tous les souvenirs enfin qui rappellent, aux différentes époques de l'histoire, la grandeur et la décadence des races asiatiques. L'île de Ceylan offre donc d'inépuisables sujets d'étude, et il n'est pas surprenant qu'elle ait inspiré tant d'écrits historiques, scientifiques et religieux. La plus récente de ces productions vient d'être publiée en Angleterre, il y a un an à peine, par sir James Emerson Tennent, qui a su mettre à profit un long séjour à Ceylan, dans l'exercice de hautes fonctions administratives, pour écrire sur cette île une monographie complète, où le charme des descriptions s'unit à l'abondance et à l'exactitude des renseignemens. C'est un travail des plus remarquables, dont trois éditions ont déjà récompensé le mérite. Traduit dans notre langue, il tiendrait dignement sa place à côté des ouvrages si estimés que les savans français ont consacrés à la littérature et à l'histoire de l'Inde. J'essaierai de résumer en quelques pages les chapitres qui m'ont semblé présenter le plus d'intérêt.

I.

Les chroniques cingalaises sont restées longtemps ignorées. Aux siècles derniers, on en était réduit à lire l'histoire de Ceylan sur les inscriptions mutilées des monumens, à déchiffrer les dates sur les monnaies de cuivre, à se servir de ces élémens plus que douteux pour composer un récit médiocrement authentique des temps passés. Il y a encore bien des peuples dont nous ne connaissons les destinées que sur la foi de ces révélations matérielles, extraites des blocs de pierre par le génie ou l'imagination des savans. Ces peuples, qui sont morts, ne réclament pas, et nous acceptons volontiers leur histoire ainsi refaite. Sans contester le mérite de ce genre de travaux, qui est fort en honneur dans toutes les académies, on doit se fier davantage à l'exactitude des annales écrites. Les chroniques en prose et même en vers, retrouvées sur de pauvres feuilles de palmier, sont assurément préférables aux plus ingénieux commentaires auxquels peuvent se livrer les érudits en déchiffrant les hiéroglyphes incrustés dans les murs d'un vieux temple. Or Ceylan possède une histoire écrite qui remonte au sixième siècle avant notre ère, et qui n'a été publiée qu'en 1826, par les soins d'un fonctionnaire de la

compagnie des Indes, George Turnour. Antérieurement les savans qui avaient, selon l'expression consacrée, restitué l'histoire de Ceylan omettaient environ une dizaine de siècles. Turnour, en se reportant aux sources, en étudiant, de concert avec un prêtre indigène, les manuscrits enfouis dans l'un des temples les plus anciens de l'île, parvint à recomposer la longue série de la chronique cingalaise et à établir la généalogie des cent soixante-cinq rois qui se sont succédé sur le trône de Kandy pendant vingt-trois siècles jusqu'à l'occupation anglaise en 1798. Avant lui, le passé de Ceylan était à peu près inconnu; grâce à ses travaux, nous sommes en possession d'une histoire de cette île plus complète que celle d'aucun autre pays de l'Inde.

C'est un poème, le *Mahawanso* (*Généalogie des Grands*), qui forme le point de départ de ces chroniques, où le merveilleux et le surnaturel tiennent nécessairement une grande place. Par une coïncidence qu'il est plus aisé de signaler que d'expliquer, ce poème renferme des épisodes semblables à ceux que l'on retrouve dans Homère. Turnour a relevé ces curieuses analogies, qui attestent que les auteurs des premières légendes cingalaises s'étaient inspirés des chants grecs, colportés par les bardes voyageurs qui, traversant l'Asie-Mineure ou l'Égypte, transportaient en Orient les fables de l'antique poésie. Peut-être au contraire ces fables étaient-elles d'abord venues d'Orient en Grèce, et, revêtues d'une forme éternelle par le génie d'Homère, retournaient-elles à leur premier berceau. Quoi qu'il en soit, le *Mahawanso* a été écrit après l'*Odyssée*, et le vieil Homère conserve sa vénérable priorité.

On a peu de notions sur la population primitive de Ceylan. Ces sauvages, au dire des historiens bouddhistes, vivaient dans la plus complète barbarie : ils adoraient les serpens, pratiquaient toute sorte de superstitions, ne se livraient à aucun travail, et étaient presque toujours en guerre les uns avec les autres. Bouddha apparut parmi eux six cents ans avant notre ère: la légende dit qu'il fit trois voyages à Ceylan pour y prêcher sa religion, déjà très répandue dans l'Inde et destinée à s'étendre sur la plus grande partie de l'Asie; mais ses prédications ne lui valurent que très peu de prosélytes, et elles étaient tout à fait oubliées, lorsque le premier conquérant indien, Wijago, opéra sa descente dans l'île à la tête d'une bande d'aventuriers. Cet événement se passait en 543 avant Jésus-Christ, date à laquelle commencent les récits du *Mahawanso*. Wijago était fils de l'un des petits rois qui se partageaient la vallée du Gange. Chassé de son pays pour ses méfaits, il mit à la voile vers le sud, débarqua à Ceylan, épousa la fille d'un chef indigène et fonda une dynastie qui occupa le trône pendant plus de huit siècles.

Tel est le début de la légende cingalaise. Il est vrai que, suivant d'autres récits, Wijago était simplement le fils d'un négociant qui faisait le commerce entre Ceylan et l'Inde, et qu'il dut sa couronne à la gratitude des indigènes, dont il avait su, par d'habiles manœuvres et par des services rendus, se concilier les bonnes grâces; mais il faut bien tenir compte des licences légendaires. Rien ne convient mieux pour le berceau d'un empire qu'un soldat heureux qui enlève une jeune princesse; l'auteur du poème ne devait pas moins à la dynastie dont il chantait les nébuleuses origines.

Le gouvernement de Wijago et de ses premiers successeurs fut marqué par de nombreuses améliorations dans la condition intérieure de Ceylan. L'île fut partagée en une foule de petits fiefs distribués aux familles des chefs qui avaient accompagné le conquérant: on organisa le système d'administration communale qui était en vigueur au Bengale et dans les contrées les plus prospères de l'Inde. La culture du riz, jusqu'alors insuffisante pour nourrir la population, reçut des encouragemens, et ne tarda pas à excéder les besoins. Dès cette époque, on commença à construire dans les différentes régions de l'île des étangs artificiels qui favorisaient les irrigations, et dont les ruines excitent aujourd'hui l'étonnement du voyageur. En un mot, la conquête fut bienfaisante pour Ceylan; elle y importa les mœurs agricoles et les habitudes commerciales. Exempte de fanatisme religieux, elle laissa le culte des serpens aux indigènes, pendant que les sectateurs de Brahma et les disciples, peu nombreux encore, de Bouddha se livraient à leurs paisibles pratiques. L'immigration indienne était attirée par ce régime de tolérance, qui accueillait et protégeait également toutes les religions. Telle était la situation de Ceylan au quatrième siècle avant notre ère, du moins s'il faut en croire les strophes du *Mahawanso*. Même en faisant la part de l'exagération poétique, on doit admettre que les principaux traits du tableau sont exacts, et ne paraît-il pas singulier de voir triompher dans un pays jusque-là sauvage, et à une époque aussi éloignée de nous, les principes de saine administration que les nations les plus civilisées de l'Europe n'ont retrouvés et appliqués que si tardivement, après tant d'hésitations et de luttes? Liberté de religion, liberté de commerce, liberté d'immigration, protection accordée à l'agriculture au moyen de grands travaux publics dont on admire encore les restes, voilà ce que possédait l'île de Ceylan aux premiers temps de la conquête. Cet état de choses peut nous donner une idée de la prospérité et des splendeurs de l'Inde dans la plus haute antiquité. La civilisation, comme le soleil, s'est levée sur l'Asie avant d'éclairer nos régions, et tandis que l'Europe demeurait plongée dans les ténèbres de la barba-

rie, la société orientale, telle que la représente l'histoire aussi bien que la légende, jouissait déjà de la plus savante organisation.

Cependant l'île était vouée au bouddhisme. Plus de deux siècles s'étaient écoulés depuis que Gotama ou Bouddha avait visité Ceylan; les arbres sacrés qu'il avait plantés étaient morts sur leurs racines desséchées; toute trace du dieu avait disparu, et les serpens étaient adorés sans partage, lorsqu'en 307 avant notre ère, l'apôtre Mahindo vint renouveler la tradition de la vieille foi. Il débarqua à Ceylan, seul, inconnu, misérable, comme il convient à un apôtre, et se posta sur une montagne, attendant et espérant, dans la ferveur d'une muette contemplation, la venue de ses futurs prosélytes. Ce fut la chasse qui opéra le premier miracle. Un jour que le roi se livrait à ce noble plaisir, un daim passa qui entraîna à sa poursuite toute la bande des chasseurs, et l'attira, haletante et oublieuse des heures, au sommet de la montagne où priait Mahindo. Tout à coup le daim disparut dans les airs, et les regards du roi rencontrèrent ceux de l'apôtre. C'était l'heure marquée pour le triomphe du bouddhisme. Sous l'émotion du miracle, le roi se convertit, et avec lui les quarante mille seigneurs et serviteurs qui le suivaient. On rentra dans la capitale, Mahindo en tête; la reine et ses femmes, puis la population tout entière, reconnurent la divinité de Bouddha. De ce moment datent l'établissement du bouddhisme comme religion nationale et la fondation des nombreux monastères qui, pendant des siècles, ont perpétué à Ceylan la tradition primitive. Vers le même temps fut introduite dans l'île une bouture du figuier sacré sous lequel Gotama avait reçu les insignes de sa mission divine. Cette bouture fut plantée à Anarajapoura; l'arbre qui en est sorti il y a près de deux mille ans existe encore, et reçoit chaque année les hommages des pèlerins. C'est probablement le doyen du règne végétal.

Agricole et dévote, la nationalité fondée par Wijago et par ses successeurs n'était point guerrière, et l'île ne tarda point à se voir exposée aux fréquentes invasions des Malabars. Au deuxième siècle avant Jésus-Christ, la dynastie légitime fut renversée par le conquérant Élala, qui occupa le trône pendant quarante ans, et dont la mémoire, honorée par le poème cingalais, est demeurée populaire. On marque encore l'endroit où il a été enseveli. Lorsque les anciens rois passaient devant son tombeau, la musique faisait silence, et l'on raconte qu'en 1818 un chef de rebelles, poursuivi par les Anglais, suspendit sa fuite pour franchir à pas lents l'espace où la tradition a placé, près d'Anarajapoura, la tombe du héros. Cependant Élala n'était qu'un usurpateur; il mourut les armes à la main, vaincu par un descendant des anciens rois, Doutougaimounou, dont le nom poly-

syllabique, si ingrat pour la poésie, occupe une grande et noble place dans les strophes du *Mahawanso*. Sir James Emerson Tennent a traduit le passage dans lequel sont racontés les derniers momens de ce prince, dont toute la vie avait été consacrée à des œuvres de piété. « Étendu sur son lit, le visage tourné vers un temple qu'il avait élevé, il dit à l'un de ses compagnons d'armes qui avait embrassé la prêtrise : Aux temps passés, avec mes dix guerriers, j'ai livré des batailles; aujourd'hui me voilà seul à commencer un dernier combat, et c'est contre la mort! Il ne me sera point donné de vaincre mon dernier ennemi! — Souverain des hommes, lui répondit le prêtre, à moins de subjuguer le royaume du péché, vous trouverez dans la mort un ennemi invincible; mais rappelez le souvenir des actes de piété qui ont honoré votre vie, et vous serez consolé.—Alors le secrétaire du roi ouvrit le registre sur lequel était inscrit le catalogue des œuvres pies, et il lut que cent *wiharas* (monastères), moins un, avaient été construits par le roi, ainsi que deux grands temples et le palais de bronze d'Anarajapoura, que dans les jours de famine le roi avait livré ses bijoux pour donner du riz à son peuple, que par trois fois il avait habillé tout le clergé de l'île en fournissant trois robes à chaque prêtre, qu'il avait quatre fois accordé à l'église nationale la propriété du sol pendant sept jours, qu'il avait fondé des hôpitaux pour les malades et fait l'aumône aux indigens, qu'il avait donné des lampes pour les temples et entretenu des prédicateurs dans toute l'étendue de ses états.—Tout cela, dit le roi mourant, ne m'apporte aucun soulagement; j'étais alors puissant et riche. Deux souvenirs seulement me consolent à ma dernière heure : ce sont deux aumônes que j'ai faites au temps où j'étais pauvre et misérable... Et il expira. » N'est-ce pas là une sainte mort, j'allais presque dire une mort chrétienne? Il y a dans cette page détachée de la légende cingalaise un parfum de simplicité et de poésie qui sans doute s'est en partie évaporé à travers une double traduction, mais que je n'ai pu m'empêcher de recueillir au milieu des épisodes racontés par l'historien indigène. C'est de l'histoire ancienne à la façon d'Homère, c'est de l'histoire sainte que l'on croirait inspirée de la Bible. Enfin le récit ne possède point seulement ce charme littéraire qui s'attache à une scène émouvante simplement exprimée; il contient en outre dans ses détails de précieux renseignemens sur l'état politique et religieux de Ceylan à l'époque si reculée où nous reportent les strophes du *Mahawanso*.

On a vu que, dans le catalogue des œuvres méritoires qui devaient faire cortége à l'âme du roi mourant, figuraient en première ligne les hommages rendus à la religion et les bienfaits prodigués aux prêtres. Le bouddhisme avait en effet absorbé tous les pouvoirs,

et le spirituel, comme on dirait aujourd'hui, dominait entièrement le temporel. En moins d'un siècle après les prédications de Mahindo, l'île était couverte de temples gigantesques et de couvens habités par une immense population de prêtres bouddhistes. Les prêtres faisaient vœu de pauvreté : ils vivaient de dons et d'aumônes; mais les corporations étaient riches, et elles se virent bientôt en possession des plus fertiles terres de Ceylan. Le gouvernement devint ainsi une pure théocratie. Il était d'usage qu'en toute occasion le roi dotât l'église, qui s'enrichissait également par les legs particuliers des fidèles. On donnait aux prêtres d'humbles vêtemens et des pitances de riz, mais en même temps on léguait au couvent de vastes domaines, on lui édifiait de splendides autels, on creusait à son profit des étangs dont les eaux fécondaient le sol concédé. Les annales de Ceylan mentionnent avec le plus grand soin et avec une pieuse monotonie ces largesses faites à l'église : tantôt c'est un roi qui ferme une vallée aux deux extrémités par des digues de pierre et la remplit d'eau pour fertiliser le domaine d'un couvent, tantôt les revenus de toute une province sont affectés à l'érection et à l'entretien d'un temple. Voici un prince qui, dans un accès de sainte ferveur, va cultiver de ses propres mains un champ de riz appartenant aux prêtres; cet autre couvre le sol d'un tapis sur une longueur de sept milles pour que les pèlerins n'aient pas à fouler la terre aux approches d'un autel consacré à Bouddha! Sir James Emerson Tennent cite de nombreux et curieux exemples qui attestent l'extravagance de la piété cingalaise; mais en définitive cette politique eut pour effet d'étendre peu à peu sur toute la surface de l'île les bienfaits de la culture, et elle favorisa les progrès de la civilisation. Les couvens, exempts de taxes, augmentaient sans cesse leurs revenus; ils jouissaient de l'influence qui partout accompagne la propriété, et il ne paraît pas qu'ils en aient fait, aux anciens temps, un mauvais usage. Grâce aux cultures monastiques, la prospérité matérielle de Ceylan s'est maintenue pendant de longues années, bien que le pays ait été souvent visité par les invasions étrangères ou déchiré par des révolutions intérieures : le commerce était florissant et attirait dans les ports de l'île les Chinois et les Arabes. Aujourd'hui encore, malgré la conquête européenne, malgré la loi anglaise qui a aboli le servage de la glèbe, les monastères bouddhistes ont conservé une partie de leurs anciennes richesses territoriales. On estime qu'ils sont demeurés propriétaires d'un tiers du sol cultivé, et si la plupart des étangs qui ont autrefois été creusés pour eux sont aujourd'hui à sec, il ne faut pas oublier que ces travaux ont contribué à produire les champs fertiles dont Ceylan est parée, et que l'Angleterre doit à la ferveur du bouddhisme antique les plus belles provinces de sa colonie.

En parcourant les chroniques cingalaises jusqu'au XVIe siècle, époque de l'arrivée des Portugais, on voit reparaître successivement, et à intervalles presque réguliers, les événemens qui remplissent l'histoire de toutes les dynasties orientales : guerres intestines, rois détrônés, princes assassinés, perpétuelles révolutions de palais, auxquelles semblent demeurer indifférens et les prêtres, qui sont toujours honorés et enrichis par le parti victorieux, et les populations indigènes, qui, organisées par villages, conservent au milieu de tous ces troubles leur quiétude communale. Parfois, à la suite de quelque grande crise, après une invasion ou une série de règnes misérables, se lève un homme, un grand prince, rejeton oublié d'une vieille dynastie, qui reprend la couronne et la porte avec éclat. Tel fut, vers la fin du XIe siècle, le roi Wijago, dont la gloire fut encore surpassée par celle de son successeur Phrakrama, le plus glorieux et le plus saint monarque qui ait régné sur Ceylan. Le souvenir des grandes œuvres accomplies par ce prince est immortalisé par le poème national. Ce fut l'âge d'or de la religion et de l'agriculture. Non content de construire de nouveaux temples et de multiplier les monastères bouddhiques, Phrakrama étendit sa protection aux cultes étrangers, et il voulut que les brahmes fussent honorés. Il ouvrit des hospices, où lui-même il venait assister les malades et enseigner la médecine. Il agrandit sa capitale, Pollanarrua, qui devint la plus belle cité de l'Orient. Son vaste palais contenait plusieurs milliers d'appartemens, et partout de splendides travaux d'art attestaient sa richesse et sa magnificence. Quant aux travaux agricoles, ils surpassaient tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Plus de deux mille lacs et autant de canaux creusés sous ce règne sont énumérés dans le *Mahawanso*, et la tradition confirme ce poétique témoignage. La sécurité du pays était telle que, suivant une inscription qu'a longtemps conservée le roc de Damboul, une femme aurait pu traverser l'île d'une extrémité à l'autre avec ses pierreries sans être inquiétée. Ce souverain, si puissant à l'intérieur, n'était pas moins respecté au dehors. Il porta la guerre jusque dans la presqu'île de Siam pour venger son ambassadeur outragé; il attaqua dans l'Inde les Malabars, et chacune de ses campagnes fut marquée par d'éclatans triomphes.

Voilà le spectacle qu'offrait au XIIe siècle la royauté de Ceylan. Lors même que l'on accuserait d'amplification le poème officiel, où nous retrouvons les comparaisons, les figures de rhétorique et les expressions employées par les historiographes européens dans de semblables récits, il n'en demeure pas moins certain que l'île de Ceylan jouissait à cette époque d'une merveilleuse prospérité, qu'elle nourrissait une population nombreuse, que ses cul-

tures couvraient de grands espaces, occupés aujourd'hui par les jungles et habités par des troupeaux d'éléphans, enfin que les milliers d'étangs et de lacs artificiels dont parlent les chroniques existaient en réalité. Les relations des voyageurs chinois concordent parfaitement à cet égard avec le poème national, et les ruines sont encore là qui témoignent de cette splendeur inouie. Et cependant, à l'exception de quelques savans qui aiment à remuer la poussière des vieux manuscrits, notre génération se doute-t-elle que cette petite île, renommée seulement pour ses épices, ait eu un tel passé? On ne peut se défendre de quelques réflexions philosophiques sur les destinées des grandes nations et des grandes choses, quand on voit la petite place que tiennent dans la mémoire des hommes les prodiges que nous venons d'exhumer. Avec notre civilisation orgueilleuse, nous ne faisons rien qui n'ait été accompli avant nous sur cette antique terre d'Asie. Si l'on veut ne comparer que les œuvres matérielles, où les progrès de la science et de la mécanique sembleraient devoir nous donner tant d'avantages, Phrakrama, à lui seul, a remué et entassé plus de pierres dans ses palais et dans ses temples que nous ne pourrions en compter dans tous nos monumens; il arrosait ses terres en creusant des lacs, il les drainait en pratiquant des canaux. C'est ainsi qu'il maîtrisait et maniait la nature. Nous pouvons nous extasier complaisamment devant la supériorité de notre civilisation européenne; mais il se passera encore une longue série d'années avant que l'île de Ceylan, gouvernée et cultivée sous la domination anglaise, atteigne de nouveau le degré de prospérité et le chiffre de population où elle était arrivée dès le XIIe siècle, sous le règne de Phrakrama.

La décadence avait commencé pour Ceylan lorsque les Portugais y apparurent pour la première fois en 1505. Les débiles successeurs de Phrakrama n'avaient point su maintenir l'ordre intérieur; ils avaient vu à plusieurs reprises descendre sur leurs rives non-seulement les Malabars, mais encore les Arabes et même les Chinois, dont les escadres dominaient dans l'Océan-Indien. La religion avait cessé d'être honorée. Ceylan s'offrait donc comme une proie facile à la conquête européenne. En 1505, une escadre portugaise fut expédiée de Goa pour croiser contre les navires arabes qui faisaient le commerce entre Sumatra et le Golfe-Persique. Les courans la poussèrent vers la côte de Ceylan, et elle entra dans le port de Pointe-de-Galle, où plusieurs bâtimens arabes se trouvaient alors occupés à compléter leurs chargemens de cannelle et d'éléphans. Les Arabes, se voyant pris, imaginèrent de dire à l'amiral portugais que ce port était la résidence habituelle du roi de Ceylan, qu'ils étaient chargés par ce souverain de lui proposer un traité d'amitié et de

commerce. En même temps ils lui envoyèrent plusieurs caisses de cannelle et l'invitèrent à une audience que sa majesté voulait bien lui accorder. La comédie fut jouée jusqu'au bout : un indigène complaisant s'affubla du titre et des ornemens royaux, reçut gravement le lieutenant de l'amiral et concéda aux Portugais la permission de construire une factorerie à Colombo. Muni de cette précieuse concession, l'amiral quitta Pointe-de-Galle, où les Arabes continuèrent paisiblement leur commerce; il se borna à y planter une croix de pierre, ce qui, dans le langage du temps, signifiait une prise de possession au nom du roi de Portugal. Les projets sur Colombo furent ajournés jusqu'en 1517. Le gouverneur de Goa vint alors en personne réclamer l'exécution de la parole donnée par le faux roi: il exhiba son prétendu titre, débarqua ses soldats et s'établit dans la place. Voilà comment les Portugais posèrent le pied à Ceylan. Si l'on remontait à l'origine des actes de propriété en vertu desquels les Européens détiennent encore aujourd'hui la plupart des pays de l'Inde, on verrait que les pieux conquérans des XV[e] et XVI[e] siècles ne s'embarrassaient guère des difficultés de procédure et qu'ils se montraient fort peu soucieux de la régularité de leurs parchemins. Ceylan était de trop bonne prise pour que le gouverneur de Goa n'exigeât pas à son heure le paiement du billet que lui avaient souscrit les Arabes de Pointe-de-Galle, et que le malheureux roi de Ceylan se trouva obligé d'endosser. Dès ce moment, l'île était conquise à l'Europe.

Les Portugais eurent néanmoins beaucoup de peine à étendre leur domination au-delà de Colombo. Ils durent soutenir de nombreux siéges pour défendre leur nouvelle factorerie, et après avoir réussi à placer sous leur complète dépendance le roi de Ceylan, qui, ayant perdu son ancien prestige, ne possédait plus qu'une autorité nominale sur la plus grande partie de l'île, ils se virent exposés aux incessantes attaques des principaux chefs de l'intérieur et surtout du roi de Kandy. Pendant de longues années, la conquête leur fut onéreuse, et s'ils n'avaient été retenus par les moines, ils l'auraient peut-être abandonnée. En 1597, le dernier représentant de la dynastie cingalaise mourut à Colombo, léguant ses états ou plutôt ses droits au roi Philippe II. Cet événement, qui donnait à la domination du Portugal le caractère d'une propriété légitime aux yeux des populations indigènes, fit cesser momentanément la lutte. A l'exception de Kandy, qui, protégé par une ceinture de forêts et de montagnes, était destiné à demeurer longtemps encore l'imprenable rempart de la nationalité cingalaise, l'île presque entière reconnut l'autorité des Portugais. La capitale, Colombo, devint le centre d'un commerce important. Pointe-de-Galle entretint des relations actives

avec la Chine, l'Inde, la Perse et l'Europe. Ceylan fournissait la cannelle au monde entier; c'était le temps de ce fameux système de monopole qui consistait à détruire chaque année les trois quarts de la production afin de maintenir toujours les prix à un taux exorbitant. La pêche des perles et la vente de l'ivoire procuraient également de beaux revenus. En un mot, la colonie était prospère. De leur côté, les missionnaires catholiques se livraient avec succès à leurs ardens travaux de propagande. Les plus riches marchands indigènes, les princes même s'étaient convertis à la voix de saint François-Xavier et de la fougueuse milice que les monastères de Goa avaient expédiée vers Ceylan. Les indigènes, baptisés en masse, bâtissaient partout des églises avec les pierres de leurs anciens temples. Le bouddhisme avait perdu son palladium, la fameuse dent de Bouddha, conquise et enlevée en 1560 à Jafna par le vice-roi de l'Inde. Les historiens portugais racontent des merveilles de cette expédition, sanctifiée par la présence d'un évêque. Ils décrivent les messes célébrées solennellement avant chaque combat, les indulgences plénières distribuées au matin de l'assaut, la croix invincible promenée au plus fort de la mêlée, et enfin le sanglant triomphe de la foi sur l'idolâtrie indienne. La dent de Bouddha fut emportée à Goa parmi les trophées, et l'on fut quelque temps à se prononcer sur son sort. Le roi de Pégu s'était empressé d'envoyer une ambassade pour réclamer la précieuse relique; il offrait quatre cent mille pièces d'argent, son amitié et ses services, qui n'étaient pas à dédaigner dans l'intérêt de la petite colonie de Malacca, dont l'approvisionnement pouvait, en certaines occurrences, se trouver à sa merci. Les officiers portugais étaient disposés à accueillir ces propositions, qui arrivaient fort à propos pour les finances de Goa; mais l'archevêque s'indigna contre un tel marché : il fit broyer la dent de Bouddha dans un mortier, en présence du vice-roi et de toute la cour, et il en jeta les cendres au vent de la mer : sacrifice bien inutile, car on ne tarda point à apprendre qu'une dent de Bouddha était adorée au Pégu et une autre à Kandy. C'est l'histoire du rameau d'or de la fable. Tant que vivra le bouddhisme, il y aura quelque part une dent de Bouddha. Aujourd'hui cette sainte relique est déposée à Kandy, sous la protection d'une sentinelle anglaise. On la montre aux voyageurs de distinction, et une fois l'an aux indigènes.

Après toutes ces luttes, les Portugais commençaient à se consolider à Ceylan, lorsque, dès les premières années du XVIIe siècle, les Hollandais parurent sur la côte, et s'empressèrent d'offrir leur alliance au roi de Kandy. La guerre engagée entre les deux peuples se prolongea pendant près d'un demi-siècle, et se termina en 1656 par la prise de Colombo, qui demeura au pouvoir des Hollandais.

Ceux-ci, inspirés seulement par l'amour du lucre, ne songèrent qu'à organiser à leur profit la culture de la cannelle et à multiplier les monopoles, exploités par l'intermédiaire de subalternes indigènes qui rançonnaient durement les populations au nom de leurs nouveaux maîtres. Grâce à leur politique étroite et purement mercantile, les Hollandais purent se maintenir durant un siècle et demi sans difficultés sérieuses, évitant avec soin tout différend avec les chefs indépendans de l'intérieur de l'île, subissant même les procédés hautains et dédaigneux du roi de Kandy. Il leur fallait néanmoins construire des forts, y placer de nombreuses garnisons pour protéger les champs de cannelle, et dépenser de lourdes sommes pour l'administration de la colonie. Les états-généraux se lassaient de ces sacrifices. Enfin, lorsque les guerres de la révolution éclatèrent en Europe, la Hollande ne se trouva plus en mesure de défendre ses possessions lointaines, et en 1796 les Anglais, presque sans coup férir, s'emparèrent de Colombo.

Sir James Emerson Tennent a tracé le parallèle de la domination portugaise et de la domination hollandaise à Ceylan. Ses sympathies sont toutes en faveur des Portugais. Sans doute les conquérans du XVIe siècle ont été trop souvent sanguinaires et cruels, mais du moins ils se sont montrés hardis et braves, et ils étaient pleins de foi. L'ardeur de la propagande religieuse les poussait, tête baissée, dans les aventures de la guerre, et, quand la paix était faite, ils se retrouvaient bienveillans et charitables envers les indigènes, qu'ils avaient surtout à cœur de convertir à la loi du Christ. Aussi ont-ils laissé à Ceylan des souvenirs, des traditions, que plus de deux siècles de domination protestante n'ont pas effacés. Les catholiques sont encore nombreux dans l'île; les églises construites autrefois par les franciscains dans les plus obscurs hameaux sont encore debout; la langue portugaise est demeurée la langue franque du pays, et dans les provinces du sud les familles qui descendent des anciens chefs continuent à se parer du titre de *dom*, qui a été accordé à leurs ancêtres par les gouverneurs portugais. Les Hollandais n'ont au contraire laissé presque aucune trace de leur passage. En dehors des villes, on ne se souvient plus d'eux. Nul exploit guerrier, nulle action chevaleresque ne s'attache à leur nom : ils ont abandonné l'île comme des négocians qui liquideraient une mauvaise affaire, et qui livreraient le marché à des concurrens plus heureux. Il était réservé aux Anglais, maîtres actuels de Ceylan, d'achever l'œuvre de la conquête, et de tirer enfin parti de cette belle colonie.

Les débuts de l'occupation britannique ne furent pas brillans. Ceylan fut d'abord placé sous l'autorité de la compagnie des Indes, mais on reconnut bientôt que le système de gouvernement appli-

qué dans la péninsule ne pouvait convenir à une population turbulente et vigoureuse que les excitations continuelles de la cour de Kandy devaient d'un moment à l'autre entraîner à la révolte. L'île fut donc en 1798 enlevée à la compagnie des Indes, et lorsque le traité d'Amiens (1802) eut définitivement attribué à l'Angleterre la propriété de Ceylan, l'administration de la colonie fut rattachée définitivement au gouvernement de la métropole et confiée à des fonctionnaires nommés par la couronne. Le premier gouverneur, M. North, depuis comte de Guilford, vit clairement que la sécurité de la domination anglaise dépendait de la conquête du royaume de Kandy. N'ayant point de troupes suffisantes pour une attaque de vive force, il songea à mettre en pratique un procédé qui est fort à l'usage de la politique anglaise dans l'Inde et qui consiste à installer un ministre résident et une garnison auprès du souverain indigène, sous prétexte de le protéger et de maintenir le bon ordre dans ses états. Quand ce régime a duré quelque temps, l'annexion apparaît comme une nécessité; on pensionne ou l'on emprisonne le malheureux monarque, et le tour est fait. Sir James Emerson Tennent, il faut lui rendre cette justice, ne cherche pas à dissimuler le caractère odieux des manœuvres adoptées par M. North pour s'insinuer ainsi dans le royaume de Kandy, en profitant de la trahison du premier ministre, qui, de son côté, conspirait contre la couronne et la vie de son maître. Au reste, cette misérable politique fut cruellement punie. La garnison avec laquelle le gouverneur avait voulu occuper Kandy fut massacrée tout entière en 1803, et ce massacre devint le signal d'une révolte qui éclata sur les différens points de l'île et refoula les Anglais dans les villes du littoral. Ce fut seulement en 1815 qu'une expédition partie de Colombo alla venger cet outrage infligé aux armes britanniques. Kandy fut pris; le roi, emmené à Colombo, fut transporté de là dans une forteresse de l'Inde, où devait s'éteindre avec lui la dynastie cingalaise; un traité conclu avec les chefs proclama la souveraineté légitime de la Grande-Bretagne, et il semblait que tout fût terminé, lorsqu'en 1817 une seconde révolte mit en feu l'intérieur de l'île, et ne put être étouffée que dans des flots de sang. L'Angleterre a donc payé chèrement la possession de cette colonie, qui aujourd'hui, après quarante ans de paix, sauf une dernière et courte échauffourée en 1848, est remise de tant de secousses et commence à prospérer sous la loi européenne. Parmi ses possessions asiatiques, il n'en est aucune qui lui ait coûté plus de peine à conquérir que ce petit royaume de Kandy, qui, avant elle, avait successivement défié le Portugal et la Hollande, et dont l'histoire, retrouvée dans les manuscrits indigènes, compte de longues périodes de civilisation et de gloire. On doit savoir gré à sir

James Emerson Tennent d'avoir feuilleté pour nous ces annales, et d'en avoir extrait tant d'événemens peu connus dont je n'ai pu reproduire qu'un imparfait résumé. Il nous reste à visiter l'île. Ceylan va nous montrer ses rivages éclairés par une ceinture de perles, ses vallées couvertes de cultures et de ruines, ses forêts peuplées d'éléphans, ses montagnes de rochers, sur lesquelles plane la paisible image de Bouddha : belle et rare nature qui provoque à chaque pas le regard et le souvenir.

II.

C'est par Pointe-de-Galle que nous commencerons notre excursion dans l'île de Ceylan. « La mer, bleue comme le saphir, brise sur les rochers qui s'avancent à l'entrée du port; les premières terres sont couvertes d'une brillante végétation, et le sable jaune est ombragé par les palmiers, dont les rameaux, inclinés vers la mer, s'entrelacent au-dessus des eaux. La rive est parsemée de fleurs; au second plan ondulent les collines, sur lesquelles les bois étendent, comme une draperie, leur éternelle verdure, et dans le lointain s'élèvent les crêtes rayonnantes de la région des montagnes que surmonte le pic d'Adam, avec son sommet enveloppé dans les nuages. » Les voyageurs qui ont abordé à Pointe-de-Galle ne démentiront pas cette poétique description, que j'emprunte à sir James Emerson Tennent. Ils se rappelleront également l'aspect singulier de ce petit port où se rencontrent toutes les variétés de l'architecture navale en usage parmi les peuples de l'Océan-Indien, les lourds bateaux des Arabes, les barques de Coromandel, de Malabar et des îles Maldives, les canots cingalais, dont la coque légère, creusée dans un tronc d'arbre, est maintenue droite sur la lame par un long balancier. Je me souviens de ce curieux spectacle et de ces indigènes demi-nus qui montent on ne sait comment à bord du navire européen avant que l'ancre soit tombée, et viennent étaler sur le pont, les uns des corbeilles de fruits et de poissons, les autres des coquillages, des perles ou des verroteries qui imitent traîtreusement l'éclat des pierres précieuses. Malheur à l'imprudent *gentleman* qui, dédaignant l'humble marché des oranges et des bananes, échange ses bonnes piastres contre les magnifiques morceaux de verre qui scintillent, tout ruisselans d'eau de mer, dans les replis d'un vieux foulard! Les Cingalais sont passés maîtres dans l'art d'exploiter l'antique réputation de leur île et la crédulité, toujours jeune, des voyageurs qui ont lu tant de merveilles sur les diamans de Ceylan. Hâtons-nous d'échapper à ces tentations ruineuses et de mettre pied à terre, en saluant au passage les vieilles batteries

construites par les Portugais. La population qui se presse au débarcadère et dans les rues voisines du port est des plus mêlées. Arabes, Malabars, Cafres, Malais, Parsis, Chinois, se distinguent les uns des autres par l'originalité bien connue de leurs costumes, au milieu desquels on remarque par momens la robe jaune des prêtres de Bouddha et l'uniforme richement orné d'un chef indigène. Quant aux Cingalais, ils se reconnaissent à leurs longs cheveux, aux pierreries et aux boucles d'oreilles dont ils aiment à se parer. Les hommes se coiffent et s'habillent à peu près comme les femmes; c'est une ancienne mode qui, en Asie, ne se rencontre guère qu'à Ceylan, et que les Espagnols ont retrouvée dans certaines régions de l'Amérique du Sud, notamment sur les rives de l'Amazone. Pointe-de-Galle n'a plus l'importance commerciale qu'il avait autrefois; le mouvement des affaires a émigré vers Colombo. La ville est donc ordinairement assez calme : elle ne se réveille que pendant les courtes relâches des paquebots qui viennent prendre leur charbon. Il lui reste cependant un grand élément de trafic dans la noix de coco, convertie en huile, en cordages et en arak. La côte méridionale de Ceylan est la patrie des cocotiers. La nature y a prodigué ces arbres précieux, qui font la fortune et la beauté des régions tropicales, et que les indigènes, dans leur naïve reconnaissance, ont de tout temps associés à leurs destinées. Selon la croyance populaire, le cocotier ne peut vivre que dans le voisinage de l'homme; dès qu'on aperçoit, au milieu d'une plaine ou au plus épais des forêts, sa tige élancée, on est sûr qu'il y a là un village ou une cabane qui s'abrite à l'ombre de son riche feuillage.

Une belle route macadamisée relie Pointe-de-Galle à Colombo, sur la côte ouest de l'île. A moitié chemin, l'on aperçoit sur la droite le pic d'Adam, le plus antique lieu de pèlerinage et de vénération pour les religions orientales. Les approches du pic sont couvertes d'épaisses forêts que fréquentent les éléphans, les sangliers et les tigres. De distance en distance sont construits de petits pavillons pour le repos des pèlerins. L'ascension est raide et périlleuse; on arrive bientôt aux régions où s'arrête toute trace de végétation, et là il faut avoir la tête solide, le pied sûr et de bons guides pour monter impunément, de rochers en rochers, jusqu'à la base du cône. Enfin on se hisse, à l'aide d'une chaîne en fer, jusqu'au sommet, à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et l'on se trouve devant une espèce de tabernacle en pierre qui protége une petite excavation creusée dans le roc et représentant assez exactement la forme d'un pied. Voilà ce que viennent adorer avec une égale ferveur les brahmes, les bouddhistes, les Chinois, les musulmans, qui révèrent sur la montagne sainte la trace de Siva, de Bouddha, de

Fo ou d'Adam. Les pèlerins déposent des fleurs sous le tabernacle, s'agenouillent, prient, font résonner la vieille cloche, et boivent quelques gouttes d'eau sacrée puisée dans un torrent qui s'échappe au-dessous du sommet. A l'époque de leur domination dans l'île, les Portugais ont voulu chasser du pic les faux dieux et les superstitions orientales, en prétendant que le pied miraculeusement empreint sur la pierre était celui de saint Thomas; mais le nom d'Adam est demeuré à la montagne, et les brahmes, comme les bouddhistes, continuent à adorer sous le même tabernacle la trace de leur dieu. Les uns et les autres entretiennent sur le pic d'Adam des rapports de bonne harmonie et de tolérance mutuelle qui n'existent pas toujours dans les lieux saints. Il est vrai qu'à cette hauteur, non moins périlleuse que sereine, les querelles religieuses seraient fort déplacées, et que la crainte du vertige ou d'un mouvement trop brusque doit donner du calme aux plus fanatiques croyans.

Je ne décrirai point, d'après sir J. Emerson Tennent, le magnifique spectacle dont on jouit au sommet du pic. Il m'est arrivé, comme à beaucoup d'autres voyageurs, de gravir de très hautes montagnes, et, après beaucoup de fatigue, j'ai invariablement découvert un très bel horizon quand il n'y avait pas de nuages. Ces sortes de descriptions, dans les récits des touristes, sont tout simplement des lieux-communs. Le déroulement des beaux panoramas, à mesure que l'on s'élève, n'a rien de surprenant. Ce n'est point par ces attraits terrestres que les montagnes font à l'homme un irrésistible appel. Peu importe qu'elles ouvrent à nos faibles regards des espaces plus étendus. Si haut que nous montions, nous rencontrerons toujours les barrières d'un horizon. C'est au ciel qu'il faut regarder quand on a gravi une montagne. Loin de souhaiter une vue plus grande de la terre que l'on vient de quitter, il vaut mieux avoir sous ses pieds un rideau de nuages et chercher au-dessus de soi une vue plus grande, plus profonde du ciel. En nous rapprochant de l'infini, les sommets satisfont à un impérieux besoin de l'âme; ils troublent les sceptiques, courbent les orgueilleux, imposent à tous une épreuve salutaire de contemplation et de piété. Telle a été de tout temps la souveraine vertu des montagnes; là seulement est leur véritable et indescriptible beauté. La religion hante volontiers les sommets; de même que le pic d'Adam, la plupart des grandes montagnes sont consacrées par une tradition pieuse, et elles s'élancent par-delà les nuages comme les colonnes d'un temple que toutes les croyances, toutes les religions, toutes les superstitions élèveraient en commun au Dieu du ciel.

Il est temps de descendre vers Colombo. Cette ville, beaucoup moins ancienne que Pointe-de-Galle, est la capitale de Ceylan. Elle

doit sa prospérité aux Hollandais, qui avaient développé dans ses environs la culture de la cannelle. Colombo a conservé les avantages que lui assurent son titre de capitale, son port, son commerce étendu, sa garnison nombreuse, et le chiffre de sa population européenne, composée des principaux fonctionnaires et des plus riches négocians de l'île; mais ses jardins de cannelle, autrefois si renommés, ont presque entièrement disparu. La cannelle est une puissance déchue. Naguère encore les voyageurs s'extasiaient devant ces belles plaines que couvraient les plants de cannelle, cultivés avec tant de soin et de luxe; aujourd'hui les jungles, les lianes et la végétation parasite ont envahi le sol, et la cannelle ne vient plus qu'à l'état sauvage. L'histoire de la grandeur et de la décadence du célèbre arbrisseau contient une bonne leçon en matière de législation coloniale. C'est le monopole qui a tué la cannelle. Si les Portugais, les Hollandais, et même, après eux, les Anglais, s'étaient montrés moins avides dans l'exploitation de ce riche produit, s'ils avaient laissé la culture et le marché libres, Ceylan aurait conservé, avec sa supériorité naturelle, l'approvisionnement du monde entier, et les colonies rivales n'auraient pas été tentées de lui faire concurrence; mais grâce au monopole, aboli seulement en 1832, les prix s'étaient élevés si haut, que les planteurs, dans toutes les régions tropicales, se sentirent encouragés à entreprendre une culture aussi profitable, et que, de son côté, le commerce rechercha les épices qui pouvaient avec plus d'économie répondre aux mêmes usages. La cannelle de Ceylan a succombé dans cette double lutte; elle a vu grandir les plantations de Java, des Antilles, de Maurice, et elle est en partie supplantée par la casse, qui se vend beaucoup moins cher. Voilà pourquoi les jardins de la campagne de Colombo sont maintenant abandonnés et détruits. Ces ruines du monopole n'ont rien de majestueux, mais elles n'en sont pas moins instructives, et pour l'enseignement qu'elles nous donnent nous pouvons bien les saluer en passant.

A l'approche de la saison chaude, les principales familles de Colombo émigrent vers l'intérieur de l'île et vont chercher la fraîcheur dans les montagnes de l'ancien royaume de Kandy. La route, frayée sur un terrain des plus accidentés, permet aujourd'hui de voyager très facilement dans ce pays, qui, avant la conquête anglaise, était demeuré inaccessible et avait toujours défié les attaques des Portugais et des Hollandais. C'est dans un intérêt stratégique que les Anglais ont ouvert cette grande voie de communication : la soumission des chefs turbulens de Kandy eût été impossible, si le gouvernement ne s'était assuré le moyen de réprimer sur l'heure, par l'envoi immédiat des troupes cantonnées à Colombo et à Pointe-de-

Galle, la moindre tentative de révolte. Cette mesure a exercé en même temps la plus heureuse influence sur la prospérité de l'île; elle a provoqué les colons à s'établir dans l'intérieur, où ils ont créé de grandes plantations de café, et d'où ils peuvent expédier leurs produits vers le littoral. La route de Colombo à Kandy est parcourue par un nombre immense de chariots employés au transport du café. Le paysage rappelle une vue des Alpes que décorerait la végétation tropicale. On franchit les torrens, on tourne les flancs des montagnes, on suit les crêtes des ravins, et l'on arrive ainsi au point culminant, où les rois de Kandy avaient autrefois installé des redoutes qu'ils croyaient imprenables. D'après une vieille prophétie, le royaume devait périr le jour où un bœuf passerait à travers la montagne et un cavalier à travers le roc. L'ingénieur anglais a percé un tunnel sous la montagne et creusé la route au cœur même du rocher. La prophétie est accomplie. — A peu de distance de ce point, sir James Emerson Tennent passa à côté d'un village habité par l'une de ces tribus qui n'ont pas de rang dans la hiérarchie des castes indiennes, et qui se rencontrent dans plusieurs provinces de Ceylan. C'étaient des Rodiyas. Cette tribu, dont le nom flétri est mentionné dans les plus anciens manuscrits cingalais, est condamnée au dernier état de la dégradation, et serait jalouse même des parias, s'il lui était permis d'avoir un sentiment humain. Repoussée des villages, elle se voit interdire le feu et l'eau. Le Rodiya doit se cacher à l'approche d'un Kandyen et fuir même les regards, que sa présence pourrait souiller. Les Anglais ont essayé de relever cette misérable tribu en la moralisant par le travail, mais leurs efforts sont impuissans contre le préjugé indigène. Autrefois les Rodiyas fabriquaient des cordes avec des lanières de cuir et préparaient les peaux de singes avec lesquelles on couvre les tambours et les tam-tams; c'étaient les seules professions que leur permît d'exercer la loi kandyenne. Sir James Emerson Tennent fait un curieux rapprochement entre cette tribu et les races maudites de l'ancienne France; il rappelle que les caqueux de la Basse-Bretagne étaient également voués à l'état de cordiers, métier réputé infâme, parce qu'il fournissait la corde pour le gibet. Sans nous arrêter à cette comparaison inattendue, bornons-nous à signaler dans l'intérieur de Ceylan l'application de cette impitoyable loi humaine qui proscrit certaines races et les frappe d'une éternelle infamie. Et, chose singulière! tandis que des peuples entiers ont disparu, ces malheureuses races, réduites parfois à quelques milliers d'êtres, survivent et se perpétuent dans leur abjection.

La vue de Kandy est gracieuse et pittoresque. Dominée par plusieurs étages de collines que couvre le feuillage sombre des plants

de caféiers, la ville est assise sur les bords d'un lac où se réfléchissent les hautes et flexibles tiges des palmiers. L'ancienne cité a été à peu près détruite à la suite des nombreux assauts qu'elle a soutenus; il n'en reste que le palais des anciens rois, occupé aujourd'hui par le gouverneur civil de la province et par les tribunaux, quelques monastères habités par les prêtres bouddhistes et plusieurs temples, parmi lesquels on remarque la pagode qui renferme la prétendue dent de Bouddha. A l'exception de ces monumens, pour la plupart en ruines ou du moins fort dégradés, la vieille ville a été presque entièrement reconstruite depuis l'occupation anglaise; les rues sont droites et larges, ombragées par de beaux arbres; les maisons, entourées de jardins, sont blanches et propres, même dans le quartier indigène, qui présente les apparences du bien-être. Le séjour du gouverneur de l'île et des principaux fonctionnaires pendant l'été et le mouvement commercial entretenu par l'extension des cultures dans les districts environnans ont enrichi les habitans de Kandy. Bref, la ville n'a rien perdu à passer sous de nouveaux maîtres; l'esprit d'indépendance, qui tant de fois dans les deux derniers siècles y a inspiré la guerre et la révolte, s'éteint peu à peu, et la prochaine génération des chefs kandyens fournira des planteurs et des *gentlemen* très fidèles sujets de la couronne d'Angleterre.

C'est du côté de l'est et du nord que doivent porter désormais les efforts de l'administration britannique. Dans ces régions qu'a traversées rapidement sir James Emerson Tennent, et dont il a tracé une description pleine d'intérêt, s'étendent des vallées autrefois fertiles et populeuses, maintenant abandonnées et sans culture, et l'on y rencontre, ramenées par la misère à l'état sauvage, les plus anciennes tribus de Ceylan. En se dirigeant de Kandy vers la côte orientale de l'île, on traverse les ruines de Bintenne, ville célèbre dans l'antiquité cingalaise, et ne conservant plus de sa grandeur passée que les débris d'un temple dont la construction remonte à plus de trois siècles avant l'ère chrétienne. Les murailles de briques ont 120 mètres de circonférence, et, bien qu'elles soient en partie démolies, elles conservent encore plus de 30 mètres de haut. Sir J. Emerson Tennent, qui s'arrêta à Bintenne pendant quelques jours, eut l'occasion d'y remarquer la vieille coutume de la polyandrie, pratiquée par le chef indigène qui lui donnait l'hospitalité. La polyandrie a été de tout temps en honneur à Ceylan, et particulièrement dans les classes élevées. Lorsqu'un chef se rendait à la cour du roi, où l'appelait le service féodal institué par le conquérant Wijago, il laissait sa femme à son parent le plus proche, qui dès lors prenait l'engagement de garder sa maison et de cultiver son domaine. La communauté des femmes garantissait ainsi les intérêts

de la propriété. Plus tard, on imagina de justifier cette coutume par la nécessité de prévenir la subdivision trop grande des héritages et le morcellement des terres, les enfans d'une femme étant admis ensemble à recueillir les biens de tous les maris. Ces explications peuvent paraître trop savantes. La polyandrie existe de temps immémorial dans plusieurs autres contrées de l'Asie, où elle n'a pour excuse ni l'obligation d'un service féodal qui éloigne le chef de famille, ni l'intérêt de la propriété. Il n'y a là probablement qu'un raffinement de dépravation que favorise, en matière de promiscuité, l'extrême tolérance des mœurs orientales.

Près de Bintenne, sir J. Emerson Tennent a visité les ruines de l'étang de Horra-Borra. Cet étang avait près de dix milles de long sur quatre ou cinq milles de large, et ses revêtemens en forte maçonnerie mesuraient soixante pieds de haut. Quel immense travail! La région septentrionale de Ceylan, qui n'est arrosée ni par les pluies régulières des moussons ni par les torrens des montagnes, était couverte de ces lacs artificiels, creusés sous les anciennes dynasties. Le poème national, le *Mahawanso,* a immortalisé les noms des souverains qui ont consacré leurs richesses à ces grands ouvrages d'utilité publique pour assurer la subsistance et l'indépendance du peuple. Pourquoi ne point réparer ces ruines? C'est la pensée de sir J. Emerson Tennent, pensée qu'il exprime énergiquement et comme un reproche adressé à l'égoïsme de la conquête européenne. On a pris à Ceylan ses épices et ses perles; on a planté à profusion le café sur ses montagnes et le cocotier sur ses rivages; on lui a demandé sans relâche tout ce qui pouvait enrichir l'étranger : il serait juste maintenant de lui rendre ses lacs, ses canaux, ses champs de riz, et l'Angleterre ne ferait que servir ses propres intérêts en suivant l'exemple des anciens rois, qui avaient un tel souci du bien-être de leurs sujets. Je traduis ici les impressions et même les expressions du voyageur anglais. Sir J. Emerson Tennent ne se contente pas d'admirer et de décrire les ruines; le sentiment des choses grandes et utiles respire à chaque page de son récit. Cela n'ôte rien à l'intérêt des détails, qui charmeront l'archéologue ou le moraliste, et c'est par là seulement que vivent les bons livres.

Au-delà de Bintenne s'étend le pays des Veddahs, tribus à demi sauvages qui paraissent descendre de la race primitive de l'île. On suppose que les Veddahs sont les restes des Yakkos, refoulés il y a plus de deux mille ans dans les forêts et dans les montagnes par les premiers conquérans, et l'on retrouve parmi eux le langage, les mœurs et les coutumes attribués par le *Mahawanso* aux indigènes de Ceylan. Ce sont de misérables peuplades, vivant de chasse ou de pêche, habitant de pauvres huttes, parfois même perchées sur les

arbres, n'ayant aucune notion religieuse, très inoffensives d'ailleurs et se prêtant, sans résistance, aux prédications des missionnaires comme aux expériences de civilisation que l'on a tentées sur elles. Le gouvernement anglais a cherché à initier les Veddahs aux idées du bien-être; il a essayé de les réunir en villages, de les habituer au commerce et de les attirer dans les temples et aux écoles. Ces efforts sont assurément très louables, et ils ont peut-être, sur certains points, dans le voisinage des villes, obtenu quelques résultats; mais il ne faut pas se faire d'illusions sur la solution de ces problèmes philanthropiques que se posent les nations chrétiennes en présence de peuplades que plusieurs siècles de barbarie et de misère ont frappées de mort. Si l'on sauve ainsi quelques familles, la race est condamnée à disparaître, et les approches de la civilisation ne font que hâter le moment fatal. Il en sera des Veddahs comme il en est des peaux rouges de l'Amérique du Nord. On n'entendra bientôt plus parler d'eux; ils ne figureront même plus dans les récits de voyage, où ils ont fourni si souvent l'occasion de portraits pittoresques et d'éloquentes dissertations sur les destinées des races autochthones.

La région orientale, dans laquelle on entre en quittant les forêts des Veddahs, est l'une des plus curieuses de l'île. On y remarque beaucoup d'anciennes coutumes et une sorte d'organisation féodale qui, malgré l'influence de la conquête européenne, s'est maintenue intacte. Chaque district a un chef qui est propriétaire absolu du sol; les habitans travaillent pour lui, moyennant une part dans la récolte. Ce n'est point précisément l'esclavage, puisque chacun a le droit de changer de maître en changeant de district, et l'aspect heureux du pays indique que la population s'accommode de cet ancien système que les Anglais ont respecté. La principale culture est celle du riz, dont il se fait chaque année deux récoltes. Lors des semailles et de la moisson, le chef du village distribue les grains, le bétail et tous les outils nécessaires, et chacun se met à l'ouvrage. Après la récolte, on procède au partage des produits, et une part est mise en réserve pour les fonctionnaires, parmi lesquels figurent aux premiers rangs le médecin, le maître d'école, le barbier, le blanchisseur et, dans certains districts, l'agent de police, qui est spécialement chargé d'exciter à coups de bambou le zèle des travailleurs. On est peut-être surpris de la condition privilégiée qui est faite au blanchisseur et au barbier. Ces deux fonctionnaires sont, après le chef, les personnages les plus importans de la communauté. Ils assistent comme témoins aux différens actes de l'état civil; leur présence est indispensable pour la célébration des mariages. La corporation des barbiers est toute-puissante. Quant à l'influence des

blanchisseurs, elle procède d'un vieil usage indien. A Ceylan, comme dans la plupart des pays de l'Inde, le soin de laver le linge est exclusivement confié à une caste qui a en même temps pour mission de préparer les logemens destinés aux voyageurs de distinction. Lorsque le village reçoit la visite d'un fonctionnaire anglais, on dispose une maison dont l'intérieur est tendu d'étoffes de coton que le maître blanchisseur doit entretenir en état de propreté. On couvre ainsi la nudité des murailles, et sir J. Emerson Tennent rappelle que cette coutume, très ancienne dans l'Inde, a précédé l'usage des tapisseries, importé en Europe à la suite des croisades, et a donné l'idée des papiers peints qui décorent aujourd'hui les appartemens. Ne voyons-nous pas encore dans nos fêtes religieuses les maisons tendues de blanc sur le passage des processions? Le blanchisseur est donc l'ordonnateur attitré de l'hospitalité cingalaise, il a son rôle dans toutes les solennités, dans toutes les fêtes du village, et il est bien juste que ses concitoyens lui paient la dîme lors de la récolte du riz.

A mesure que l'on approche du littoral, dans la direction du port de Benticaloa, où les Portugais avaient autrefois fondé un établissement, apparaît un singulier mode de culture, qui, d'après le témoignage du *Mahawanso*, remonte aux temps les plus anciens, et que l'on pourrait appeler culture nomade. On brûle une superficie de forêt, on l'entoure de pieux, et dans l'enclos s'établit une ferme où plusieurs familles, émigrées des villages voisins, transportent leurs bestiaux et sèment des céréales. Quand les récoltes sont faites, la ferme est abandonnée; ses habitans vont abattre à quelque distance une autre partie de forêt, et s'y installent, pour en repartir l'année suivante après la moisson. C'est bien la vie nomade, pratiquée dans les bois. Le voyageur qui traverse cette province de Ceylan aperçoit souvent de ces éclaircies qui s'ouvrent au milieu de la forêt vierge et qui lui représentent des ruines d'un nouveau genre, des ruines de fermes, disparaissant peu à peu dans le jungle qui repousse sur le sol encore calciné. Bon nombre de Cingalais préfèrent ainsi la vie libre des bois à la discipline du village; l'administration anglaise ne contrarie point leur penchant. Ces défrichemens irréguliers, qui se renouvellent depuis des siècles, ne font que d'insensibles entailles dans l'immense étendue des forêts qui couvrent Ceylan.

La baie de Trinquemalé s'ouvre sur la côte orientale, au-dessus de Batticaloa. Elle est vaste et profonde, elle offre aux navires un sûr abri, et les Anglais y ont créé un arsenal ainsi que des chantiers de radoub pour la marine militaire. Trinquemalé rappelle un des beaux faits d'armes de notre marine dans l'Inde. En 1782, le

bailli de Suffren s'en empara après avoir remporté un avantage signalé sur l'escadre anglaise. Qu'il nous soit permis de préférer ce souvenir aux légendes hindoues et aux traditions portugaises ou hollandaises qui se rattachent à l'histoire de Trinquemalé. En nous avançant plus au nord, nous retrouvons les forêts et les lacs, et nous entrons dans l'ancien royaume de Jafna, habité par les descendans des premiers conquérans malabars. Nous avons déjà mentionné quelques-uns de ces étangs artificiels qui ont été creusés dans les différentes parties de l'île par les anciennes dynasties : signalons encore, sur notre passage, l'étang de Radivil, le plus merveilleux peut-être des ouvrages hydrauliques qui soient sortis de la main de l'homme. Sir James Emerson Tennent estime que cette construction représente le travail de dix mille ouvriers employés pendant cinq ans et une dépense de plus de 30 millions de francs. Ce n'est plus qu'une ruine; la maçonnerie des bords tombe en poussière; le lit de l'étang est recouvert par les jungles et par des forêts plus que séculaires. En quelques endroits, on distingue encore d'épaisses mares d'eau dont la surface est noircie par les écailles des crocodiles. Le pays environnant est presque désert; la *malaria* a chassé la population qui se pressait autrefois dans cette région fertilisée par tant de labeur, et il faut franchir une grande distance avant de rencontrer les villages des Malabars ou Tamils. Là du moins, près de la mer et sur la presqu'île qui fait face à la côte de l'Inde, on retrouve la population agglomérée, les cultures régulières et les bois de palmiers qui encadrent les moindres bourgs. Le palmier au nord, de même que le cocotier au midi, est à la fois la fortune et l'ornement du sol cingalais.

C'est sur la côte de Jafna que se trouvent les pêcheries de perles. Sur un espace de plusieurs milles, la rive est exhaussée par d'immenses amas d'écailles d'huîtres roulées par la mer. Chaque année, vers le mois de février, les pêcheurs de perles, qui se recrutent principalement parmi les Malabars et les Arabes, se réunissent au petit port d'Aripo, et de là se dispersent au milieu des bancs d'huîtres, où ils se livrent à leur industrie sous la surveillance des fonctionnaires anglais. Le mode de pêche est des plus simples. Le pêcheur saisit une corde à l'extrémité de laquelle est fixée une grosse pierre; il plonge rapidement, laboure avec son panier le fond de la mer pour détacher les huîtres; puis, dès que la respiration est sur le point de lui manquer, il agite la corde, que ses camarades hissent au plus vite, et qui le ramène à la surface. Quelques auteurs ont raconté des merveilles sur les poumons des pêcheurs de Ceylan : les uns ont affirmé que les Malabars restaient de cinq à six minutes sous l'eau; d'autres, deux minutes; un écrivain portugais a pieusement déclaré « qu'ils s'y tenaient l'espace de deux *credo.* »

Sir J. Emerson Tennent, dont le témoignage nous semble plus digne de foi tout en étant moins catholique, dit simplement qu'il n'a vu aucun pêcheur plonger pendant une minute entière; la moyenne était de cinquante-six secondes. Le métier est d'ailleurs très fatigant et exige des hommes bien exercés. On pourrait craindre les requins; mais les Tamils prennent leurs précautions contre ces terribles ennemis. Avant la pêche, les plongeurs vont trouver le charmeur de requin (c'est un fonctionnaire très sérieux et très respecté; la charge était, en 1847, remplie par un catholique); ils le prient d'exorciser le monstre, et, cela fait, ils se lancent intrépidement au fond de l'eau. Les accidens sont du reste fort rares, bien que ces parages soient infestés de requins : probablement ces animaux, effrayés par le bruit que produit la flottille des bateaux, s'éloignent des lieux de pêche, et l'on a de plus remarqué qu'ils n'aiment pas les peaux noires. En tout cas, les Malabars demeurent très convaincus de l'efficacité des exorcismes.

La récolte des perles était autrefois très productive; elle a décliné depuis un siècle, et il y a même eu des séries d'années où elle a été tout à fait nulle. Comme on croyait que les huîtres n'avaient point la propriété de se déplacer, la dépopulation des bancs a été longtemps attribuée soit aux excès déréglés de la pêche, soit à l'influence des courans dans le détroit de Manaar, qui sépare Ceylan de la presqu'île indienne; mais des expériences suivies avec soin ont démontré que l'huître à perles peut se transporter d'un point à un autre, et qu'elle est souvent amenée à faire usage de cette faculté de locomotion. Dès lors on a pensé à créer des bancs d'huîtres artificiels, en étudiant les fonds où les procédés de la pisciculture, éclairés par les observations de la science, paraîtraient applicables. J'ignore si les essais annoncés par sir James Emerson Tennent ont réussi. On pourra semer des huîtres, mais il n'est pas sûr que l'on récolte des perles.

Les éléphans se cachent moins facilement que les perles, et il faudrait qu'un voyageur eût bien peu de chance pour ne pas apercevoir de temps à autre, soit dans le lit humide d'un ancien étang, soit sous le couvert de la forêt, des bandes d'éléphans à l'état sauvage. La rencontre de ces nobles quadrupèdes passe pour un incident fort ordinaire à Ceylan et très rarement périlleux. L'éléphant serait-il moins méchant que l'homme? Il n'attaque presque jamais, et quand il est attaqué, il ne se défend pas toujours. Sir J. Emerson Tennent a consacré une partie de son livre à la description de l'éléphant de Ceylan; comme étude physiologique, le sujet est plein d'intérêt, car la structure de l'éléphant cingalais diffère, sur beaucoup de points, de celle des éléphans de l'Afrique et même de l'Inde;

comme étude morale, le tableau serait presque édifiant, et l'on est surpris de lire un panégyrique si complet de la mansuétude, de l'intelligence et des vertus domestiques de cette formidable créature. Enfin comment ne serait-on pas curieux d'assister à une chasse à l'éléphant et de voir par quels procédés l'homme aborde ce vigoureux adversaire, soit pour le tuer en combat singulier, soit pour le réduire en servitude et lui imposer le joug du travail? Nous terminerons donc notre courte promenade dans l'île en suivant sir James Emerson Tennent sur la trace des éléphans.

Aux temps anciens, les éléphans étaient considérés comme une propriété royale, et la loi de Kandy frappait des peines les plus sévères les braconniers qui osaient les chasser ou les détruire sans permission. C'était le roi qui organisait les chasses pour son propre compte : on exportait pour le continent de l'Inde les animaux capturés, et ce commerce procurait au trésor royal un beau revenu. Les éléphans étaient alors en nombre très considérable dans toutes les régions de l'île, dans les vallées comme dans les parties montagneuses; aussi causaient-ils de grands dommages à l'agriculture, et les habitans des villages étaient obligés de multiplier les barrières, d'allumer des feux et d'entretenir des gardiens pour protéger leurs champs à l'époque de la moisson. Depuis la conquête européenne, le nombre des éléphans paraît avoir beaucoup diminué. La chasse est devenue libre; l'emploi des armes à feu l'a rendue plus meurtrière. On a fait presque chaque année des battues afin de pourvoir aux besoins des services publics. Il est même probable que l'éléphant de Ceylan aurait déjà presque entièrement disparu, si la nature l'avait armé, comme l'éléphant d'Afrique, de ces défenses d'ivoire qui ont tant de prix pour le commerce. Heureusement pour elle, et c'est une des particularités de sa structure, l'espèce cingalaise est généralement dépourvue de défenses, et si les éléphans qui font exception à la règle sont presque toujours les chefs du troupeau, ils doivent à ce dangereux ornement la préférence que leur accordent les balles des chasseurs. On tue ou l'on capture plusieurs centaines d'éléphans par année, et comme la reproduction dans l'état de domesticité est un fait extrêmement rare, on peut dire que, dans un délai plus ou moins éloigné, il n'y aura presque plus d'éléphans dans l'île.

Cependant, d'après les témoignages de sir James Emerson Tennent, les éléphans seraient dignes d'une meilleure destinée. Ils mènent au milieu des forêts de Ceylan l'existence la plus honnête du monde. Ils vivent en troupeaux, ou, ce qui est plus exact, ils vivent en famille, car le troupeau ne se compose que des membres de la famille, ayant une même origine, portant les mêmes marques exté-

rieures, et, selon le langage indien, appartenant à la même caste. Quelquefois plusieurs troupeaux se rencontrent et cheminent ensemble vers l'étang ou dans la direction de la forêt aux heures du bain ou de la sieste. Ils se traitent fort civilement les uns les autres et marchent pêle-mêle, comme s'ils formaient une seule famille. Les indigènes n'ont jamais vu de combats entre les troupeaux, et certes, si de pareils duels étaient fréquens, ils laisseraient des traces; mais qu'il survienne le moindre incident, qu'un bruit suspect se fasse entendre : aussitôt chaque bande rallie son chef, prend sa position et se tient en garde, sans permettre qu'aucun étranger s'introduise dans ses rangs. Quand le troupeau est en marche, il est précédé par des éclaireurs; est-il poursuivi ou menacé d'un danger, le chef exerce le commandement, et il est obéi. Quand le chef est blessé par la balle d'un chasseur, les plus forts de la bande s'approchent de lui, le soutiennent de chaque côté, et l'aident à gagner un asile. Une tendre sollicitude protége les petits, dont il faut réprimer lès imprudences et assister la faiblesse. Que dire enfin? Chaque troupeau est une famille disciplinée, intelligente, bien unie. En outre ces animaux, avec leur force colossale, paraissent très inoffensifs de leur nature; ils sont d'une timidité extrême : leur premier mouvement est de fuir, dès qu'ils éprouvent quelque inquiétude. De simples palissades suffisent pour les tenir à distance d'un champ cultivé; ils reculent devant le plus fragile obstacle. L'éléphant, vivant en troupeau, est donc une excellente créature dont on a raison de vanter la douceur et les vertus de famille; mais il n'en est plus de même de l'éléphant solitaire : celui-ci est la terreur des habitans et le fléau des campagnes. C'est un éléphant qu'un accident a séparé de sa tribu, qui peut-être même a été chassé en punition de ses mauvais instincts, et qui a perdu sa caste, ou bien encore la balle d'un chasseur lui a enlevé sa compagne, et, dans sa sombre douleur, il s'est volontairement exilé du monde. Quelquefois encore c'est un éléphant qui, après avoir été dompté, s'est échappé du service de l'homme et a repris la vie des forêts. Quoi qu'il en soit, ce paria subit jusqu'à la mort l'arrêt de malheur que l'Écriture a prononcé contre les êtres qui vivent seuls; il n'a plus de famille, et s'il osait se présenter devant un troupeau, toutes les trompes se dresseraient contre lui. Repoussé et condamné par les siens, il se venge sur les hommes, ravage les fermes pendant la nuit, écrase et détruit tout ce qu'il rencontre. C'est un animal enragé. On a observé la même particularité chez les buffles de l'Inde, et le docteur Livingstone l'a également constatée, dans ses voyages en Afrique, pour les hippopotames. Les solitaires sont partout les animaux les plus dangereux. Le chasseur de Ceylan, quand saint

Hubert le met en présence d'un éléphant de cette catégorie, est exposé au plus grand péril. Il vaut mieux avoir devant soi tout un troupeau.

La chasse à l'éléphant est le *sport* favori des officiers en garnison à Ceylan. Me trouvant il y a plusieurs années à Colombo, j'eus le plaisir de dîner à la *mess* du régiment. — Je regrette, me dit l'un des convives, que ce *gentleman* qui est auprès de vous ne sache point parler français; il vous raconterait ses belles chasses à l'éléphant. Il en a encore tué un ces jours derniers. — Je me retournai vers mon voisin, l'un des plus jeunes officiers du régiment, et je lui adressai, le moins incorrectement qu'il me fut possible, quelques mots de félicitations. Il sourit comme étonné de se voir complimenter pour si peu, et il ajouta négligemment qu'il comptait en tuer encore beaucoup d'autres. Ses camarades m'assurèrent qu'il avait déjà abattu plus de cent éléphans. Je n'en demandais pas tant pour admirer singulièrement l'adresse et le courage de mon voisin, et j'avoue que cette hécatombe d'éléphans tués, me disait-on, le matin, avant le déjeuner, me parut avoir des proportions trop orientales. Sans montrer mon incrédulité, je me promis *in petto* de ne pas raconter cette histoire s'il m'arrivait jamais d'écrire des souvenirs de voyages. Je me suis tenu parole, et, bien que j'en aie eu plusieurs fois l'occasion, c'est aujourd'hui seulement que je me risque à mettre en scène l'officier de Colombo ainsi que le massacre des éléphans. Je puis enfin placer mon récit. Voici en effet ce que nous dit sir J. Emerson Tennent : « Le major Rogers a tué plus de douze cents éléphans, le capitaine Gallway plus de six cents, le major Skinner à peu près autant; puis viennent d'autres chasseurs qui marchent sur leurs traces. » Les exploits qui avaient épouvanté ma conscience de voyageur sont bien pâles auprès de ceux-là. Si j'avais fait un plus long séjour à Colombo, j'y aurais appris que les éléphans de Ceylan tombent par centaines sous la carabine des chasseurs.

A l'exemple des officiers, les indigènes pratiquent aujourd'hui la chasse au fusil; mais, lorsqu'ils veulent prendre l'éléphant vivant, ils continuent à employer l'ancien système. On passe une forte corde à l'un des pieds de derrière de l'animal, que l'on attire ensuite auprès d'un arbre où on l'attache solidement. La manœuvre de la corde exige beaucoup de hardiesse et de coup d'œil; il faut passer le nœud coulant sous le pied de l'éléphant quand celui-ci se balance au repos, parfois même quand il est en marche. Dès que l'éléphant est rapproché de l'arbre, on lie de la même manière l'autre jambe de derrière; l'animal a beau se débattre, il est pris, et ses vainqueurs se construisent à quelques pas de lui une petite hutte où ils atten-

dent patiemment que sa colère soit calmée. Il n'est pas rare de voir sur la lisière d'un bois quelques chasseurs accroupis dans une cabane et fumant tranquillement leur pipe en face d'un éléphant qui s'agite dans les convulsions les plus violentes. Le voyageur éprouve une vive surprise quand ce détail de paysage lui apparaît pour la première fois. Au bout de quelques jours, l'éléphant, épuisé par la lutte, commence à se résigner; son instinct lui apprend qu'il est dominé par une force supérieure: il se laisse approcher par ses impassibles gardiens, accepte la nourriture qu'ils lui offrent, des feuilles de platane, du bois fraîchement coupé, de l'eau en abondance; il s'habitue à ces bons traitemens, et lorsqu'il paraît devenu tout à fait sage, on se hasarde à lui dégager les jambes et à l'emmener. Ce système de domptage est, comme on voit, des plus simples. Il réussit presque toujours, et l'éléphant apprivoisé devient le serviteur le plus doux, le plus utile du paysan cingalais.

Le gouvernement entretient un certain nombre d'éléphans pour les transports et les travaux des routes. Les Portugais et les Hollandais en prenaient chaque année plusieurs centaines, dont une partie était destinée aux divers services publics, et le reste exporté au profit du trésor. L'administration anglaise ne se livre pas au commerce, et, comme elle a reconnu que pour la plupart des travaux l'emploi des chevaux est plus économique, elle a peu à peu réduit l'effectif de ses éléphans. Il y a cependant encore de temps en temps de grandes chasses organisées dans les forêts voisines de Kandy. Il ne s'agit plus de capturer un ou deux éléphans; c'est un troupeau, ce sont même quelquefois plusieurs troupeaux qu'il faut enlever du même coup. La chasse prend alors les proportions d'une véritable guerre; on doit faire à l'avance de nombreux préparatifs, lever une armée d'indigènes, étudier le terrain, choisir et disposer le champ de bataille le plus favorable pour engager le combat, en un mot mettre en pratique les règles d'une savante stratégie. Les anciens rois de Ceylan, à l'exemple des souverains de l'Inde, étaient passionnés pour ces exercices, qui leur fournissaient l'occasion d'étaler le luxe de leur cour, et de se montrer à la tête de plusieurs milliers d'hommes dans les régions les plus reculées de leurs domaines. La chasse a de tout temps été un délassement royal, et quoi de plus beau, de plus imposant que ces ardentes chasses à la recherche d'un tel gibier, et avec le brillant cortége que les princes traînaient à leur suite? Les solitudes retentissaient au bruit des foules, des milliers de torches illuminaient la nuit des forêts, les troupeaux d'éléphans s'enfuyaient éperdus de leurs familières retraites; la nature de ces lieux sauvages était troublée par cette subite invasion de l'homme et comme éblouie par la présence du souverain qui ve-

nait y faire reconnaître son empire. Les légendes nationales ont enregistré les chasses mémorables, et les plus grands rois ont été les plus intrépides chasseurs. Ces traditions se sont conservées : lorsque les fonctionnaires anglais annoncent une chasse à l'éléphant, les Cingalais quittent leurs villages, et viennent se mettre de plusieurs lieues à la ronde à la disposition des officiers qui commandent l'expédition.

Sir James Emerson Tennent raconte avec détail l'une des chasses auxquelles il assista pendant son séjour à Ceylan. Une vaste enceinte, fermée par des palissades, avait été disposée dans le bois à proximité d'un étang où les piqueurs avaient signalé la trace de plusieurs troupeaux. Une seule ouverture, assez étroite, avait été ménagée d'un côté de l'enceinte. Au jour fixé, deux mille traqueurs, volontaires pour la plupart, s'avancèrent en formant le cercle vers l'endroit où se tenaient les éléphans, et, tantôt par des cris, tantôt par de bruyans coups de tam-tam, ils firent lever les troupeaux, qui, fuyant devant l'ennemi, se dirigèrent vers la porte de l'enceinte, cachée à leurs yeux par un rideau de branchages. Cette manœuvre, renouvelée pendant quelques jours, car il faut de la patience, et la moindre imprudence pourrait tout compromettre, amena insensiblement chaque troupeau au seuil du *coral* (c'est le terme indien qui désigne l'enceinte, et que les Anglais ont adopté dans leur langage cynégétique). On profita de la nuit pour pousser les éléphans dans l'intérieur, et lorsque l'un des troupeaux, harcelé sur ses derrières par les traqueurs, se fut décidé à franchir la porte, on se hâta de fermer celle-ci au moyen de solides pieux, et l'on attendit. Dès qu'ils se virent pris, les éléphans se précipitèrent furieux vers les palissades. Le moindre choc de leurs énormes masses aurait renversé ces impuissantes barrières, mais on avait compté sur leur timidité naturelle, et chaque fois qu'ils s'approchaient des pieux, les cris des Indiens postés en dehors, le son du tam-tam, les coups de fusil et surtout la flamme des torches les faisaient reculer vers le milieu du *coral*. Cet état de rage dura toute la nuit. Au matin, les éléphans étaient épuisés; les uns restaient étendus à terre, les autres s'appuyaient contre les arbres. Toute la famille était ainsi enfermée, et, chose surprenante, on la vit un moment tourner sa fureur contre un éléphant solitaire, qui, bien malgré lui, partageait sa mauvaise fortune. A peine reconnu, l'intrus fut rudement molesté et chassé du groupe. Dans la journée, on introduisit dans l'enceinte deux éléphans apprivoisés, derrière lesquels marchaient avec précaution deux hommes chargés de passer lès nœuds coulans aux jambes des captifs, puis d'attacher ceux-ci aux plus gros arbres, et d'amarrer en quelque sorte tout le troupeau. Cette opération pé-

rilleuse fut effectuée très habilement. Protégé par l'éléphant apprivoisé comme par un rempart, l'un des deux hommes s'approcha du troupeau, choisit sa première victime, et, dans un moment où l'animal levait la jambe, lança prestement la corde; cela fait, son allié tira vigoureusement le captif vers l'arbre le plus voisin, où la corde fut solidement nouée. Tous les prisonniers furent successivement liés et traînés de la même manière, grâce aux manœuvres des éléphans apprivoisés, qui, aux prises avec leurs confrères en furie, se comportèrent avec une adresse et l'on pourrait presque dire avec une présence d'esprit vraiment admirable. Ce fut, comme on s'y attendait, le solitaire qui opposa la plus vive résistance. Le second troupeau, introduit ensuite dans le *coral*, subit le même sort. J'ai dû, dans cet essai de description, omettre la plupart des détails qui animent le pittoresque récit de sir James Emerson Tennent; j'ai voulu seulement donner une idée des grandes chasses aux éléphans, telles qu'elles se pratiquaient autrefois. Ce spectacle émouvant, ce duel où l'homme arrive à dompter face à face l'animal le plus robuste de la création, est devenu rare aujourd'hui. On ne capture plus les troupeaux, on les décime par des attaques isolées. Les Anglais ne font plus de prisonniers dans les forêts de Kandy. L'éléphant n'est à leurs yeux qu'un gibier, et ils le tuent à coups de fusil.

Ainsi disparaissent à Ceylan les traditions du passé, les monumens des premières dynasties, temples, palais, étangs, dont les ruines jonchent partout le sol, et jusqu'aux races d'hommes et d'animaux qui peuplaient l'île aux temps anciens, les éléphans comme les Veddahs. L'éléphant est le dernier témoin des splendeurs de l'antique Taprobane. Cette terre, qui a vu naître et grandir des religions et des empires, n'est plus qu'une petite colonie européenne, postée comme une sentinelle au seuil de l'Inde. Puisse-t-elle retrouver, sous la domination anglaise, le secret de son ancienne prospérité! C'est le vœu, ce sera la récompense de l'éminent écrivain qui, après avoir administré Ceylan, vient de nous en retracer l'histoire.

C. Lavollée.

UN ESSAI

D'HISTOIRE IDÉALE

Merlin l'Enchanteur, par M. Edgar Quinet; 2 vol. in-8°, Michel Lévy.

Nous nous accusons d'un goût très vif pour les œuvres qui ouvrent de nouveaux horizons à l'imagination, ces œuvres fussent-elles même défectueuses et incomplètes, et pour les esprits animés d'une courageuse inquiétude, qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes, qui font effort pour se surpasser et ne craignent pas de s'engager dans des routes où leur génie n'a pas encore marché, ce génie dût-il s'y égarer ou n'arriver au but qu'après de longs détours et d'innombrables circuits. C'est à ce titre que nous nous empressons de signaler le nouveau livre de M. Edgar Quinet, *Merlin l'Enchanteur*. *Merlin* est une tentative nouvelle, un effort nouveau de l'auteur d'*Ahasvérus*. La tentative est noble et hardie, l'effort est laborieux, soutenu et puissant. Le génie qui est propre à M. Quinet courait risque d'être écrasé sous le fardeau qu'il a essayé de soulever, et de périr dans le combat qu'il engageait avec les bataillons sans cesse renaissans d'idées et de formes qu'il a voulu conquérir et dompter. Il n'en a rien été heureusement. Le champion est sorti de cette lutte un peu haletant, tout baigné d'une noble sueur, l'armure froissée et bosselée en quelques endroits, mais sain et sauf et sans blessure. Loin de nous l'idée de vouloir lui faire un reproche de ces marques de fatigue que nous croyions apercevoir çà et là dans son livre : nous serions plutôt tenté de lui en faire gloire, car elles sont le témoignage

de son courage intellectuel, en quelque sorte la récompense de son effort; elles indiquent à quel point il avait pris sa tâche à cœur, et combien la lutte a été sérieuse et acharnée. D'ailleurs, eût-il été écrasé, nous applaudirions encore à sa défaite, car l'effort, quand il est sérieux, n'est jamais stérile, et la défaite, quand on ne l'a subie qu'à bout de forces, est plus féconde que le succès légèrement acheté. Un succès facile en littérature ne profite à personne, pas même à l'écrivain qui réussit. Un insuccès glorieux au contraire vaut toujours une victoire, sinon pour l'auteur, au moins pour l'esprit public. Certaines œuvres inachevées et incomplètes ont une valeur fécondante que ne possèdent pas des œuvres plus achevées, stériles par leur perfection même; elles sont une initiation, elles ouvrent des voies nouvelles, brisent de vieux moules usés, sollicitent la pensée et l'imagination des lecteurs, rendent faciles aux survenans les victoires qu'elles n'ont pu remporter. Ces œuvres sont des germes qui se développeront sous les soins de mains plus heureuses, et de la plupart d'entre elles on peut dire ce que dit trop modestement de lui-même M. Quinet dans la préface de son livre : « Ce que j'ai dit vers la fin de mon ouvrage n'est pas un vain ornement d'imagination. C'est en toute vérité que je laisse au lecteur le rameau qui m'a fait pénétrer dans le monde de Merlin. Toi qui me lis, empare-toi à ton tour de ce rameau de coudrier que je te transmets. Prends les fruits que j'ai abandonnés volontairement sur la branche pour te laisser le plaisir de les cueillir toi-même. »

En écrivant *Merlin l'Enchanteur*, M. Quinet a poursuivi à la fois la réalisation de deux entreprises, une entreprise littéraire, une entreprise philosophique. Expliquons-les l'une et l'autre. La plupart de nos lecteurs connaissent sans doute les œuvres poétiques que M. Quinet a signées de son nom, et savent combien lui sont chères ces formes symboliques dont il a fait la connaissance durant sa longue intimité avec la philosophie et la littérature allemandes. Il aime à s'entretenir avec les sphinx sur l'éternité, avec les obélisques sur les secrets du désert, avec les hiéroglyphes sur les doctrines sacrées des premières civilisations, avec les étoiles sur la science des mages de Perse et de Chaldée, avec la statue mélodieuse de Memnon sur les mystères de la poésie. Dans son nouveau livre, M. Quinet est resté fidèle aux anciennes tendances de son esprit; il continue avec les idées ces conversations qui lui ont toujours été si chères. Ce qui est changé, c'est son langage. Jusqu'à présent, il avait toujours été un interlocuteur respectueux non moins qu'éloquent; il se promenait à travers le monde de l'intelligence comme un lévite à travers un temple; les idées étaient pour lui augustes et sacrées. En les contemplant, il se sentait frémir d'un enthousiasme religieux, et, sous

l'empire de ce sentiment, les hymnes abondaient naturellement sur ses lèvres. Sa voix s'élevait ample et sonore, comme pour remplir la voûte d'un temple ou d'une cathédrale; il semblait que son langage ne pût jamais être assez majestueux et assez sublime. Personne n'a eu de notre temps pour les idées le même genre de respect que M. Quinet; d'autres ont eu pour elles le respect froid et poli du courtisan devant son roi, ou la déférence d'un serviteur dévoué à son maître jusqu'à la mort; lui, il a eu pour elles un respect sacerdotal. On eût dit qu'il les considérait, ainsi que le fidèle considère son Dieu, comme d'une essence supérieure à l'intelligence humaine : jamais il ne les abordait de trop près; il se tenait debout et la tête droite en face d'elles, et cependant à distance, non par crainte superstitieuse, mais par déférence libre et volontaire. En sa compagnie, nous étions bien loin de ces profanateurs qui, considérant les idées comme leur propriété, ne craignent pas de porter la main sur elles, même au risque de les blesser et de les déshonorer, qui ne rougissent pas de les réduire en esclavage pour les besoins de leur intelligence, et de les traîner hors du sanctuaire pour en faire les captives de leur âme. On peut dire en toute vérité que si M. Quinet a levé les yeux vers les idées, il n'a jamais porté la main sur elles. A mesure qu'il avance dans la vie, M. Quinet semblerait disposé à devenir, non pas moins respectueux, mais plus familier. Vous connaissez ces déterminations qui sont comme les coups d'état de l'âme ennuyée du *statu quo* dans lequel elle vit, ces déterminations qu'on exécute avec un mélange de timidité et de décision, le visage empreint de résolution et le cœur palpitant d'anxiété. C'est un de ces coups d'état que M. Quinet vient d'accomplir courageusement, avec une résolution qui lui fait honneur. Cette résolution est bien nettement marquée par l'étendue de l'ouvrage, qui se compose de deux volumes, chacun de cinq cents pages. On n'écrit pas une œuvre aussi considérable sans un parti pris bien net et bien arrêté; c'est donc un véritable coup d'état que M. Quinet a voulu exécuter, et a exécuté contre lui-même, contre son génie et la nature des rapports qu'il avait entretenus jusqu'alors avec le monde de l'intelligence. Il a voulu savoir jusqu'où il pouvait aller dans la familiarité de ces souveraines et de ces déesses qu'il s'était jusqu'alors contenté d'adorer avec des frémissemens d'éloquence; il a voulu savoir s'il pouvait pénétrer dans leur intimité sans les blesser; il a voulu savoir si, sans manquer à ces lois de religieuse déférence qu'il a pratiquées envers elles toute sa vie, il pouvait en leur présence se permettre de détendre la gravité habituelle de son visage, et oublier dans l'abandon du discours la distance qui sépare le sujet du souverain. Sans renoncer à son ancien mysticisme, il a donc essayé du ton fa-

milier, de l'ironie, voire de l'enjouement et de la gaieté, et il s'est tiré victorieusement de cette épreuve.

La nature particulière du respect de M. Quinet pour les idées lui rendait cette entreprise particulièrement périlleuse; mais elle serait hardie pour tout autre écrivain que lui. Chose remarquable, il est très difficile à l'homme d'être familier avec les idées. Il lui est plus aisé de les maltraiter et de les brutaliser que d'entrer dans leur intimité. Rien, paraît-il, n'est difficile à l'intelligence comme de garder une juste mesure entre l'adoration religieuse et l'obséquiosité servile ou le laisser-aller brutal. Il exista autrefois un peuple possesseur de dons admirablement équilibrés, qui connut et appliqua cette juste mesure avec un bon goût qui n'a pas été surpassé et un abandon inimitable; mais depuis les Grecs il y a eu peu d'exemples, dans le monde intellectuel, de cette familiarité aristocratique grâce à laquelle l'esprit peut converser avec les idées librement, parce qu'il se sent de même race qu'elles, et respectueusement parce qu'il respecte en elles sa propre noblesse. Presque nulle part dans nos temps modernes on n'aperçoit de traces de cette courtoisie noble et de cette politesse sans gaucherie d'aucune sorte que possédèrent les seuls Athéniens. Je me demande souvent en lisant les écrivains modernes, même les plus grands, quel air peuvent avoir les déesses de l'intelligence, Euterpe ou Polymnie, quand elles écoutent certains discours où, sous prétexte d'expliquer leur beauté et leur grandeur à la foule, l'auteur les tutoie grossièrement et les rudoie avec une tendresse malséante. Si l'on veut savoir à quel point cette familiarité est difficile, il faut prendre les écrits de l'homme qui dans les temps modernes a eu le plus grand respect pour les idées, et qui a pu à bon droit se vanter d'avoir le plus vécu dans leur commerce intime : Goethe. Quoi qu'il ait fait, il a réussi plutôt à nous montrer qu'il était reçu et admis dans leur compagnie qu'à nous donner une excellente opinion du ton qu'il apportait dans cette société divine. Ouvrez son *Wilhelm Meister*, un des livres les plus dignes d'être médités: si vous y regardez bien, il vous laissera une impression choquante. Il y a une sorte de cynisme dominateur, une sorte de brutalité triomphante, comparable à celle de l'amant qui est sûr d'être aimé quand même, dans la manière dont Goethe traite les idées. Malgré tout son orgueil, et peut-être à cause de cet orgueil même, il les a humiliées et abaissées. Pour leur donner un aspect familier, il les a revêtues d'un costume de trivialités. Dans quelle singulière société ne les a-t-il pas forcées de vivre, et quelles étranges expériences ne leur a-t-il pas fait traverser? Il les a mêlées à des comédiens ambulans, à de jeunes bourgeois enthousiastes tout frais échappés du comptoir paternel, à des musiciens de grand chemin, à des fu-

nambules de place publique, à des pécheresses de caravansérail allemand. Quelle singulière compagnie pour ces filles divines que Marianne, Philine, Melina, voire le sage Serlo! Et cependant Goethe est parmi les modernes un de ceux qui ont approché le plus intimement de ces divinités, un de ceux dont la familiarité leur a paru la moins choquante. Jugez maintenant à quels outrages elles ont été exposées et quelles insultes elles ont dû subir!

Ce don de la familiarité est donc des plus rares, et semble même avoir été refusé aux modernes. Ceux qui ne se sont pas contentés, comme M. Quinet, de ce respect religieux et quasi sacerdotal qui exclut une intimité trop étroite ont commis les plus étranges méprises, et, sous prétexte de familiarité, ont accumulé les fautes de conduite les plus impardonnables. Quelques-uns sont tombés dans l'ornière de la trivialité, et ont traduit le langage des idées dans l'idiome le plus vulgaire; d'autres, sous prétexte de simplicité, ont porté auprès d'elles leurs manières plébéiennes et leur rusticité pesante; d'autres encore les ont traitées en camarades et les ont tutoyées sans façon. Il en est qui les ont interrogées avec la froideur importante d'un magister qui donne des leçons; il en est même qui leur ont fait violence et les ont meurtries comme si elles étaient des captives rebelles ou marquées par le destin pour être les victimes des caprices de leur esprit. Que de fois ne se sont-elles pas entendu menacer d'être attachées au char de quelque triomphateur insolent, qui leur ordonnait, au nom de sa gloire, de prophétiser comme Cassandre ou de sangloter comme Andromaque! Dédains, insolences, menaces et paroles de colère, plaisanteries irrespectueuses, voilà ce que les écrivains modernes leur ont fait subir la plupart du temps sous prétexte de familiarité. Où est cette courtoisie charmante, sans gaucherie et sans effort, qu'elles connurent autrefois en Grèce, et qu'elles récompensèrent d'un sourire si radieux? Les temps modernes ont trop ignoré que la familiarité consistait non dans la simplicité, la bonhomie, la trivialité populaire, mais dans la grâce, qui, semblable à une fleur qui contiendrait en elle les parfums de plusieurs autres fleurs, réunit, fondues en un seul rayon, toutes ces vertus charmantes, qui sont comme les lumières de l'âme, la courtoisie, le respect, la franchise, le libre enjouement. La grâce, ce fut là en effet tout le secret des Grecs dans leur commerce avec les idées; c'est par elle qu'ils réussirent à être familiers sans trivialité, nobles sans emphase, nus sans indécence, vrais sans grossièreté.

Cette familiarité est une si belle chose, et il serait si doux de la retrouver, qu'il faut savoir un gré infini à ceux qui, sans l'atteindre, l'ont cherchée et poursuivie, même à ceux qui ont beaucoup pensé à elle et qui l'ont beaucoup désirée. La tentative de M. Quinet est

donc une de celles dont nous devons nous montrer reconnaissans. Il y a vraiment une candeur touchante dans la manière dont il se présente devant les idées et dans les sollicitations suppliantes qu'il leur adresse pour gagner leur faveur et conquérir ses libres entrées auprès d'elles. C'est un mélange curieux et intéressant de timidité et de hardiesse, de gaucherie naïve et de respect, d'ardeur et d'hésitation, de persistance des vieilles habitudes de l'esprit et de désir de rompre avec ces habitudes. De ce mélange complexe résultent d'inévitables discordances, des transitions trop peu ménagées, des changemens de ton imprévus et parfois contraires à toutes les lois de l'harmonie. La brusquerie succède subitement à la prière, et le dialogue, commencé sur un ton familier, se termine sur un ton lyrique. Le poète *chante* à son insu, même alors qu'il veut simplement *parler* et qu'il a pris la ferme résolution de parler. Ce n'est qu'après des efforts extrêmes qu'il parvient à baisser le ton de cette voix ample et sonore, qui est si bien faite pour retentir au loin et éveiller les réponses de l'écho. Les cordes vraiment musicales de cette voix sont les cordes hautes; en perdant sa sonorité, elle perd une partie de sa puissance. Les cordes moyennes la font moins bien valoir : les mélodies des paroles prononcées lentement, des chuchotemens, des murmures intimes, des inflexions flatteuses et câlines, lui ont été en partie inconnues jusqu'à cette heure. Lorsque la voix est obligée de passer de la musique grave et solennelle à la musique familière, il faut qu'elle regagne en douceur tout ce qu'elle perd en puissance. Tel est le problème : si M. Quinet ne l'a pas toujours résolu, il l'a toujours parfaitement senti, et il s'est appliqué si courageusement à comprimer et à régler l'essor de cette voix qui tend naturellement à s'élever, qu'il faut une oreille assez exercée à la musique des divers styles pour surprendre ces discordances presque inévitables. L'accent de la candeur domine d'ailleurs toutes ces discordances, et empêche l'esprit du lecteur d'y prêter une trop grande attention. Éveillé par cet accent, l'esprit du lecteur suit avec intérêt l'entreprise du poète et l'encourage de toute sa sympathie lorsqu'il le voit à demi timide, à demi audacieux, se présenter devant les idées et leur adresser une prière que l'on peut résumer ainsi : « Jusqu'à présent, vierges immortelles, je ne vous ai contemplées que derrière un voile et dans le majestueux demi-jour du sanctuaire, et vous n'avez entendu sortir de ma bouche que des hymnes et des dithyrambes en votre honneur; oserais-je aujourd'hui vous approcher en dehors du temple, assister en spectateur respectueux à vos danses célestes et m'asseoir près de vous sur l'herbe des clairières aux heures où vous racontez les histoires de votre divin *décaméron?* Puis-je me permettre cette audace sans avoir à redouter

le sort d'Actéon et sans craindre de voir se déchaîner contre moi la meute redoutable des molosses de la critique? » Les vœux de M. Quinet ont été accomplis, et les regards favorables des déesses l'ont prémuni contre les dangers qu'il redoutait. La meute restera calme, et il n'y aura pas de morsures; peut-être quelques jappemens, mais est-ce acheter trop cher l'honneur qu'il a sollicité?

Voilà l'originalité littéraire du nouveau livre de M. Quinet. La tentative était difficile et laborieuse, et cependant ce n'est là que la première des deux entreprises qui ont donné naissance à *Merlin l'Enchanteur*. Une seule audace n'a jamais suffi au courage de M. Quinet, et cette fois il avait résolu de se mesurer avec des bataillons d'idées, ainsi que nous l'avons déjà dit. En vérité, quand je vois de si nobles et si courageuses audaces, je ne me soucie plus de savoir quel sera leur sort, si elles seront heureuses ou malheureuses; je les applaudis quand même. Je me rappelle le mot de Montaigne sur le style de Lucrèce : « C'est mieux que bien écrire, c'est bien penser, » et j'ai envie de dire en changeant légèrement le mot: « C'est mieux que bien parler, c'est bien agir. » L'entreprise philosophique de M. Quinet, pour être jugée selon sa vraie portée, doit être examinée non dans son résultat actuel par l'œuvre que nous avons sous les yeux, mais en elle-même et dans son principe. Le livre serait mauvais que la tentative resterait belle et digne de toute sorte de louanges. En admettant que *Merlin l'Enchanteur* ne fût qu'un programme de l'entreprise conçue par M. Quinet, il vaudrait encore la peine d'avoir écrit ce programme, et il restera à M. Quinet, quel que soit le jugement qu'on porte sur son livre, l'honneur de l'avoir écrit. *Merlin l'Enchanteur* est un *essai d'histoire idéale*. Expliquons ces mots: ils en valent vraiment la peine, et un jour, qui peut-être n'est pas loin de nous, ils serviront de formule magique à quelque grand esprit qui en aura pénétré le sens pour se faire ouvrir une des portes innombrables derrière lesquelles la vérité aime à se réfugier. Il y a une histoire idéale qui n'a jamais été écrite, et dont les documens existent dans le cœur et dans l'âme de l'homme : histoire invisible, intangible, qui est pourtant la seule vraie, la seule belle, la seule vivante, et dont l'histoire prétendue réelle n'est que l'apparence et le reflet. Ces faits si animés et si émouvans, ces révolutions si tragiques, ces personnages si passionnés que nous présentent comme en un panorama magique les annales de notre race ne sont pourtant que les ombres et les fantômes de réalités invisibles. Ce que nous appelons notre histoire n'est, à proprement parler, qu'une succession d'ombres qui se projettent sur un mur mal blanchi, qu'une succession d'images reflétées dans une eau qui fuit en renouvelant la couleur de ses ondes, et qui n'est pas toujours lu-

mineuse. Il y a des esprits que l'étude de l'histoire rend moroses et et sceptiques, auxquels elle ne verse que le désespoir, et je le conçois sans peine, car elle est la plus décevante des fantasmagories pour ceux qui ne sont pas assez sages ou assez bons logiciens pour conclure de la présence de ces ombres visibles à l'existence de réalités invisibles. Dans la vie générale de l'humanité comme dans la vie particulière de chaque individu, l'effort trahit toujours la volonté, le mot trahit toujours la pensée, et l'exécution trahit toujours le désir. L'histoire telle que nous la connaissons n'est donc jamais que la réalisation incomplète, maladroite, tronquée, d'un plan idéal dont l'esprit est obligé de confier l'accomplissement à des organes imparfaits, sujets aux défaillances et aux maladresses; ouvriers laborieux, mais qui trop souvent ont l'ouïe dure, la parole obscure et hésitante, l'entendement obtus.

Tous ceux qui ont pensé et rêvé ont senti sans trop d'efforts la présence d'un élément idéal dans l'histoire, mais personne ne s'est avisé jusqu'à présent de déterminer nettement la nature de cet élément idéal, l'importance du rôle qu'il remplit, et surtout de déterminer ses différens degrés et ce que j'appellerai d'un seul mot la hiérarchie de ses *hypostases*. Les uns ont fait cet idéal trop mesquin, et les autres trop large, faute de connaître cette hiérarchie; presque tous ont pris pour l'idéal de l'histoire ce qui n'était qu'un des degrés de cet idéal. Il y a trois *hypostases* bien distinctes dans l'idéal historique. Il y a d'abord l'idéal qui se présente comme un résultat *à posteriori*, et qui se dégage de la masse confuse des événemens, des passions en lutte, des caractères, des vicissitudes de la vie, de la couleur des temps et des lieux; celui-là, qui est connu de tous les artistes, et qui est comme l'âme charnelle de l'histoire, n'est que le premier degré de cette hiérarchie, et ne mérite que le nom d'idéal *empirique*, parce que, loin de précéder les faits et de les dépasser, il est au contraire engendré par eux et n'est qu'un résultat poétique de leur existence. A l'autre extrémité de l'échelle, il y a un idéal tout opposé au premier, morne, éternel, immuable, en qui viennent s'éteindre tous les bruits de la vie, en qui toutes les différences sont ramenées à l'unité et toutes les contingences à l'absolu, pour qui l'harmonie même est une discordance, qui résume toutes choses en une seule loi, en une seule idée, en une seule fin, qui supprime le temps, et pour qui la durée de la race humaine consiste tout entière en deux points quasi-mathémathiques : le point de départ et le point d'arrivée. C'est l'idéal *philosophique*, celui qui contient l'explication de la destinée dernière de l'humanité et de cette loi d'attraction qui, entraînant incessamment la race humaine vers des régions toujours plus étendues du temps et de l'espace, la rap-

prochant de plus en plus de son centre éternel, l'amène à s'abolir progressivement en quelque sorte, à supprimer de plus en plus son histoire, à la transformer en une généralisation voisine de l'unité. Mais entre ces deux hypostases dont quelque poète amoureux des symboles, comme Goethe ou M. Quinet, personnifierait l'une sous la forme d'un génie protéen, tour à tour sylphe gracieux, gnome lugubre ou lutin fantasque, et l'autre sous la forme de Saturne dévorant ses propres enfans et ceux des divinités inférieures, il y a un degré intermédiaire, et c'est cet intermédiaire qui constitue l'histoire *idéale*, cause et substance de l'histoire réelle. Cette hypostase intermédiaire n'est point immobile et solitaire comme l'idéal philosophique; elle se déploie à mesure que le temps marche, découvrant progressivement l'enchaînement indéfini des figures qui forment le plan divin. A mesure que le plan se déroule et découvre les figures de sa géométrie divine, les hommes essaient de l'exécuter. Il y a donc une histoire idéale qui se développe parallèlement à l'histoire réelle, et qui lui est aussi supérieure que l'âme est supérieure au corps et l'esprit à la matière. Pour peu qu'on suive avec attention le parallélisme de ces deux ordres de faits, on sera surpris de voir combien l'histoire idéale est plus vraie, plus belle, plus lumineuse que l'histoire réelle, combien est prolongée la première de ces deux lignes en comparaison de la seconde, et combien imparfaitement le plan divin a été toujours exécuté. L'histoire réelle n'est plus alors qu'une série de déceptions, car on peut mesurer nettement la distance qui sépare l'exécution de la conception, et l'acte de la pensée. Là où l'histoire idéale proposera l'édification de la cité de Dieu sur la terre, l'histoire réelle répondra par la hiérarchie catholique; au lieu de la réformation de l'église, nous aurons le protestantisme; au lieu du règne de la justice, la révolution française. Lorsque l'âme, blessée de tendresse et toute soupirante d'amour, se racontera les joies du paradis et la perfection des saints, elle rencontrera ce sabbat fantasque, plein de terreurs, aux contrastes grimaçans, impies, hardis et équivoques, qui s'appelle le moyen âge. Et lorsque épuisée et haletante elle rêvera un printemps nouveau, elle obtiendra cette saison bourbeuse, boueuse et cependant radieuse, cette saison mélangée de soleil et de pluie qui s'appelle la renaissance. Quand on étudie l'histoire avec la préoccupation d'un ordre de faits supérieurs qui se développe parallèlement à l'ordre de faits qu'elle raconte, on n'est plus tenté de s'étonner de ces accès de découragement qui saisissent parfois les peuples, de ces périodes de sommeil dans lesquelles les nations se laissent tomber, de l'indifférence désenchantée qu'elles montrent tout à coup pour les choses qu'elles ont le plus aimées et qu'elles ont poursuivies avec le plus d'ardeur. Il semble qu'on as-

siste à la douleur d'un homme qui ne peut parvenir à se faire comprendre, qui demeure frappé de stupeur à la vue de l'œuvre qu'il a accomplie, et qui est obligé d'avouer qu'il n'a pas dit ce qu'il voulait dire et qu'il a fait autre chose que ce qu'il voulait faire.

Et cependant, dernière misère, de ces deux ordres de faits, il n'y en a qu'un seul qui soit enregistré dans les archives de l'humanité. Ces déceptions, ces contre-sens, ces solécismes, ont leurs annales, mais l'histoire idéale n'a pas été écrite. Pourtant cette histoire n'est pas un vain rêve : elle a été accomplie, elle a existé réellement, mais nul œil n'en a suivi avec amour les phases successives et l'enchaînement logique; c'est tout au plus si l'on peut çà et là, dans les événemens extérieurs, surprendre quelque témoignage de son existence. Quel livre immortel ferait celui qui pourrait suivre cette histoire idéale depuis la naissance de l'âme, et raconter ces splendeurs royales dont les monarchies d'Égypte et de Perse ne sont que de pâles imitations, ces merveilles du désir et de l'amour dont les miracles des saints et les exploits des héros ne sont que la traduction malhabile, ces hardiesses de l'intelligence devant lesquelles les flèches les plus légères des cathédrales paraissent lourdes et timides! Plus d'une fois l'âme humaine a regretté que cette histoire ne fût pas écrite, et a fait pour l'écrire les plus grands efforts. Elle a surtout ressenti ce besoin aux deux phases extrêmes de son existence, l'adolescence et la vieillesse. Jeune, elle a attaqué ce labeur avec la naïveté et l'ardeur de la passion; vieille, elle y a porté la prudence et la lenteur de l'expérience. Dans sa première phase, elle a créé les légendes; dans la seconde, la critique moderne. Ce qui donne en effet un prix inestimable aux légendes de tous les peuples, c'est qu'elles sont tout à la fois les seuls fragmens authentiques que nous possédions de cette histoire idéale et la revanche de l'âme humaine sur les décevantes traductions que lui donnaient de cette histoire les événemens réels. Heureusement inspirés par leur ignorance, les peuples enfans ont mieux aimé accepter des fables que les réalités misérables des faits concrets; ils se sont en quelque sorte entêtés à repousser l'évidence, et leur glorieux entêtement les a conduits plus près de la vérité que n'auraient pu le faire une obéissance prosaïque et un consentement servile à la réalité. Les légendes sont donc plus vraies que les histoires, car elles serrent de plus près et traduisent plus exactement l'idéal invisible que les faits réels, qui n'en suivent les évolutions que de loin et d'un pas traînard. Cette crédulité des peuples enfans, qui a fait si longtemps sourire, n'est donc en réalité qu'un instinct obscur et puissant du vrai, qu'un sentiment quasi *filial*, fort comme tous les sentimens naturels que l'analyse ne peut atteindre et que le raisonnement ne peut affaiblir, l'élan d'un

cœur qui ne peut se tromper, l'intuition rapide qui fait reconnaître celui qu'on doit aimer. Cette crédulité a dépassé la sagesse des sages et la science des savans; autrefois les rêveurs seuls la bénissaient, parce qu'elle avait peuplé le monde de visions enchantées et d'êtres merveilleux; aujourd'hui les sages la bénissent pour toutes les vérités qu'elle a sauvées de l'oubli, et qui ont pu traverser les âges grâce à l'incorruptible enveloppe de poésie dont elle les a recouvertes. Loin de sourire du témoignage des légendes, nous serions plutôt tenté parfois aujourd'hui de désirer que toute l'histoire fût écrite en légendes; elle serait plus vraie, et surtout elle serait plus amusante et moins plate. A son tour, la critique moderne a constaté scientifiquement ce que l'instinct populaire avait deviné et pressenti. L'âme, vieillie, mûrie par une longue expérience de la vie, s'est plu à méditer sur les rêveries de son enfance, et à repasser dans sa mémoire ses innombrables combats, ses espérances infinies, ses déceptions, ses luttes, toutes les vicissitudes de son existence. Elle s'est jugée avec une impartialité sévère, a cherché la raison de tous ses actes, a comparé ce qu'elle avait désiré à ce qu'elle a obtenu, ce qu'elle a fait à ce qu'elle avait voulu faire, et elle s'est aperçue que, sans le savoir ni le vouloir, elle avait vécu de deux existences, dont la meilleure n'était pas celle qu'elle pouvait raconter. Alors elle a été amenée à soupçonner la présence d'un élément idéal dans ses actions, et par suite la coexistence simultanée et la marche parallèle de deux histoires, l'une grossièrement extérieure, l'autre invisible à l'œil charnel, et cependant principe et être de la première. Dès qu'elle eut ressenti ce soupçon, elle s'appliqua avec patience, avec sagacité, avec prudence, à rechercher dans les monumens, dans les vestiges de sa longue existence, les marques de cet élément divin qui se dérobait aux sens, à suivre dans l'enchaînement de sa propre biographie l'enchaînement de cette histoire idéale. C'est ainsi que naquit la critique moderne; c'est ainsi que l'âme humaine vieillie se trouva d'accord avec les instincts de sa jeunesse, et fut amenée à reconnaître dans les légendes les fragmens authentiques de cette histoire qu'elle cherchait. La légende primitive et la critique moderne, qui parlent deux langages si différens, expriment au fond la même pensée, et sont nées l'une et l'autre de la même immortelle préoccupation.

Merlin l'Enchanteur est donc un essai d'histoire idéale sortie de la double inspiration de la légende et de la critique. Nul mieux que M. Quinet, qui est à la fois poète et critique, ne pouvait se charger de cette tentative, car chez lui ce mélange du poète et du critique est en quelque sorte indissoluble. Les deux hommes qui sont en lui ont les mêmes goûts, les mêmes préférences, et les sujets que le

poète aime à chanter sont les mêmes que le critique aime à méditer. La composition de cet essai est à la fois ingénieuse et hardie. Cette histoire poétique réunit les caractères du visible et de l'invisible; elle se passe à la fois dans le temps et hors du temps; il semble qu'elle nous soit connue, et cependant nous ne l'avons vue écrite nulle part. Nos souvenirs historiques nous permettent de suivre facilement l'enchaînement de ses péripéties, nous pourrions fixer avec précision les dates de chacune d'entre elles, et cependant les chroniques ne nous ont parlé d'aucune des aventures qu'elle raconte. De même que lorsque nous lisons l'histoire, nous sentons partout la présence d'un élément idéal sans pouvoir le saisir nulle part, ici nous sentons partout la présence d'un élément historique qui fuit et se dérobe devant notre esprit. M. Quinet a rencontré à l'origine de l'histoire de France une légende fabuleuse, et cette légende, soigneusement examinée, lui a paru exprimer sous une forme concrète toutes les qualités éparses du génie français, et expliquer toutes les vicissitudes de son histoire. L'instinct populaire, par une sorte d'intuition prophétique, a comme pressenti dans la légende de Merlin toute l'histoire encore cachée de la France, si bien qu'on peut dire que le peuple français a deviné sa destinée lorsque cette destinée était encore embryonnaire et enveloppée dans les limbes de l'éternité. Toute l'histoire de France n'est que la traduction en *acte* de cette destinée dont la légende de Merlin est l'expression en *puissance*. Et cela n'est pas seulement vrai de la France, tous les peuples ont ainsi raconté leur destinée et ont exprimé leurs prophéties sur eux-mêmes dans leurs légendes nationales. Maintenant faites concorder ces légendes entre elles; mettez leurs héros en présence les uns des autres, et vous obtiendrez sous une forme symbolique et poétique le plan de l'histoire universelle, car les caractères de ces divers personnages vous permettront de déterminer le conflit inévitable et le jeu fatal de leurs passions, de leurs vices et de leurs vertus. Poussez hardiment l'expérience et prolongez ces légendes à travers le temps; douez d'immortalité leurs personnages fabuleux, et aussitôt la série entière des faits va se dérouler, et le parallélisme de l'histoire idéale et de l'histoire réelle va se découvrir à vos yeux. La légende est donc, pour ainsi dire, comparable à la fameuse tente de Pierre Schlemil; pliée, elle est un jouet d'enfant qui peut tenir dans la main; déployée, elle peut couvrir le territoire d'un empire. *Merlin l'Enchanteur* n'est pas autre chose que la vieille légende du cycle de la Table-Ronde prolongée à travers le temps depuis l'aurore de l'histoire de France jusqu'à l'heure où nous vivons, et prolongée, non pas arbitrairement, mais conformément à la logique qui la domine. Le problème était celui-ci : étant donné

le caractère que la légende prête à Merlin et l'ensemble de facultés, de vertus et de défauts qui distingue ce personnage, prolonger son existence à travers le temps, ne lui prêter que des aventures qui soient en rapport exact avec le développement logique de son caractère, tel que nous le connaissons, et chercher ensuite si la série idéale de ces aventures ne correspond pas exactement à la série réelle des aventures du génie français à travers les âges. Telle est la conception de M. Quinet, tel est le plan qu'il a voulu exécuter. On voit que la conception est élevée et profonde, que le plan est vaste et de difficile exécution.

J'engage le lecteur qui sera curieux de faire le pèlerinage philosophique auquel l'invite M. Quinet à ne pas perdre de vue ces deux points essentiels : désir d'un commerce familier avec les idées, essai d'histoire idéale. Ce sont les deux fils conducteurs qui le guideront à travers les galeries de ce labyrinthe enchanté qui s'ouvre dans un bois sauvage de Bretagne, et dont l'issue est par-delà le tombeau d'aubépines odorantes et de ronces fleuries où Merlin dort auprès de Viviane dans la captivité de l'amour. Et maintenant, pour plus de sûreté, je vais faire avec lui une partie du pèlerinage et lui indiquer le nom et l'emplacement des principales galeries, de telle façon qu'il ne puisse pas les ignorer, et n'arrive point à une impasse lorsqu'il cherchera une avenue.

Les parens que M. Quinet donne à Merlin sont les mêmes que lui donne la légende. Jamais parenté ne fut plus étrange, et jamais fils ne fut plus légitime que Merlin et plus fidèle à son origine. Sa naissance semble faite exprès pour donner raison à la théorie de M. le professeur Hegel sur l'union et l'harmonie des contraires. L'âme embryonnaire de Hegel dut tressaillir dans les limbes où elle était encore ensevelie le jour où naquit Merlin; je regrette que M. Quinet n'y ait point songé. Dans la partie de son poème qu'il a consacrée au voyage de l'enchanteur dans les limbes, j'aurais aimé à voir l'âme de Hegel venir au-devant de Merlin et lui dire avec respect : Salut au très grand enchanteur qui, par une série de *devenirs* successifs, arrivera à réaliser l'harmonie entre le dieu et le diable qui s'attirent et se repoussent en toi! Le jour où fut conçu Merlin, la terre était humide d'une pluie bienfaisante, et le souffle des choses nouvelles chassait doucement le souvenir des choses passées. Voyez comme le poète a bien décrit ce jour charmant : « A peine quelques nuages dorés sur les bords emportaient je ne sais où, dans un lambeau de pourpre, quelque ancien dieu attardé ou fugitif, car les dieux païens n'avaient pas encore tous quitté la terre. La croix était chancelante à l'endroit où elle était le mieux plantée. Le monde, ne sachant encore s'il appartiendrait à Jupiter ou au Christ, se parait de

son plus beau rayon. Son haleine ressemblait à l'ambroisie, comme pour dire à la volupté ancienne : Sois tranquille ! quoi qu'il arrive, je te reste fidèle. » Ce soir-là, un cavalier vient frapper à la porte du premier monastère qui ait été élevé dans la Gaule. Là habite « une fille de roi que l'ennui de la terre a saisie dès son berceau. Ouvrez, je suis un pénitent blessé, j'apporte des nouvelles du Calvaire. Je viens de saluer Bethléem et Nazareth. Ma sœur, je vais périr si vous tardez encore. Souvenez-vous du bon Samaritain. » La vierge charitable ouvre la porte, et maintenant écoutez la fin de l'aventure ! « La nuit est venue, une nuit de l'Érèbe, épaisse, sillonnée d'éclairs. La vierge blanche, sainte, se jette sur son lit plus blanc que l'aubépine en fleurs et s'endort la tête sur son coude ; mais agitée, inquiète, elle a oublié de faire le signe de la croix au pied du crucifix. L'enfer veille et l'a vue ; il a dit : C'est bien ! elle est à moi. La nuit est venue. La jeune fille est restée sainte. La voilà endormie ; mais quel sommeil et quel songe, grand Dieu ! Au fond des bois quels soupirs de flammes ! quelles larmes dans les nues ! quel enfer dans le ciel ! La nuit est passée, le jour est beau et radieux. La sainte s'éveille, son hôte est parti. Elle tombe à genoux, se voile la face, se noie dans les larmes. O saints et saintes, protégez-la d'un regard ! Pleurs brûlans sur les dalles, prières, vœux, macérations, abstinences, cilices, que faut-il donc encore pour effacer un songe ? »

Ainsi est né Merlin, d'une sainte et d'un mauvais rêve, en vertu d'une décision des forces divines et des inaccessibles entités réunies en parlement métaphysique pour trouver une combinaison nouvelle dans le gouvernement philosophique du monde. On n'avait pas essayé encore d'une combinaison entre l'amour divin et l'impureté satanique ; aussi la proposition que mit en avant le sagace esprit de l'abîme fut-elle adoptée avec empressement. Merlin restera fidèle à cette double origine pendant toute sa longue histoire. Jamais enchanteur n'aura une telle préoccupation des choses idéales, et jamais en même temps il ne comptera dans son histoire autant de pages infernales. Vous pouvez suivre facilement à travers les siècles les mouvemens des deux âmes qu'il porte en lui. Croisades, chevalerie, piété charmante, concorde et tolérance, fraternité universelle, règne de la justice, voilà les mélodies idéales et sublimes que chante l'âme de sa mère ; fureurs fiévreuses, inconstances et impatiences diaboliques, scepticisme destructeur, impiété ivre de blasphèmes à faire frémir, soudainetés criminelles d'une main prompte au meurtre, dragonnades, massacres de septembre, règne de la terreur, voilà les mélodies infâmes, souvenirs de la messe du sabbat, que chante l'âme de son père. Et cependant la discordance ne sera pas trop forte, grâce à la bonhomie de Merlin, car Merlin sera bon et juste, même

dans ses pires momens; son cœur n'avouera jamais les paroles injurieuses de ses lèvres, sa raison ne cherchera jamais à justifier les actions criminelles de sa main. Quand il sera méchant, ce sera toujours involontairement, jamais de parti-pris et avec une préméditation froide. Ce qu'il fera de mauvais, il n'aura jamais voulu le faire; ce qu'il dira d'impur, il n'y croira jamais au fond de sa conscience, et dans les plus tristes jours de sa vie il justifiera cette parole du cynique Chamfort : « Le Français est le seul être dont l'esprit puisse être corrompu sans que le cœur soit atteint. »

L'enfant vint au monde, sans bruit, sans gémissemens, obscurément, dans un coin du cloître; mais quel ne fut pas l'étonnement de sa mère, qui n'osait pas même lui présenter le sein, lorsqu'elle entendit l'enfant lui dire d'une voix d'homme : « Mère, ne pleurez pas, je vous consolerai! » Son étonnement redoubla lorsqu'elle le vit, échappé de ses langes, marcher à grands pas un livre à la main : « Qui t'a appris à lire, Merlin? — Je le savais avant de naître. » Avec de telles dispositions, il n'est pas étonnant que Merlin se soit senti tout enfant l'ambition de devenir un enchanteur. C'était en effet le meilleur moyen de concilier les deux âmes qu'il portait en lui et de consoler sa mère de n'avoir mis au monde ni un prince ni un saint. Être enchanteur, c'est-à-dire pratiquer l'art des sortiléges, commander aux choses d'ici-bas par des formules magiques, avoir en sa possession les philtres qui font aimer, qui font dormir, qui font mourir; remplir de songes les cerveaux des dormeurs et d'illusions les yeux des hommes éveillés, savoir les paroles qui transportent les montagnes et les cœurs, se faire suivre des populations ensorcelées par la puissance des incantations, — quelle vocation glorieuse, et y avait-il un meilleur moyen pour Merlin de concilier ses deux natures? Il pourra utiliser au profit de Dieu les secrets du diable, mettre le plus d'ingrédiens divins qu'il pourra dans la nauséabonde chaudière où les sorcières de l'intérêt et du vice font bouillir la cuisine politique des nations. Merlin fut donc bien inspiré le jour où, frappant du pied la terre devant son père et sa mère étonnés, il dit résolûment : « Moi, je veux être enchanteur. » C'était en effet la meilleure profession qu'il pût exercer en ce monde; s'il n'avait pas choisi celle-là, le dualisme qui était en lui n'aurait jamais été réconcilié, et il ne lui restait que la ressource de se faire sorcier, métier profitable, mais bien bas et bien laid, ou la ressource de se faire moine, ce qui est bien beau, mais bien monotone aussi, et à la longue bien stérile.

J'espère que vous comprenez aisément les emblèmes contenus dans ce premier épisode. Le génie français, comme Merlin, est venu au monde avec le don de la parole; il savait lire avant même d'être né. En réalité, il n'a jamais connu les limbes de l'enfance. On dit

que les enfans des vieillards viennent au monde avec une âme plus mûre que celle des autres enfans. Leur esprit est entouré de langes charnels moins épais, les cloisons physiques des sens l'emprisonnent moins étroitement. Leur âme est moins aveugle et moins pesante, et porte en elle quelque chose d'exquis comme un fruit savoureux, et de subtil comme un rayon. Tel fut Merlin et tel fut aussi le génie français. La semence génératrice d'où il est sorti est le dernier résultat de la distillation séculaire de civilisations et de doctrines morales qui elles-mêmes étaient filles de vieux parens. Et voilà pourquoi Merlin est venu au monde avec la science infuse, voilà pourquoi le génie français a toujours su toutes choses sans les avoir jamais apprises. En naissant, il portait, enveloppés dans son âme, les secrets de plusieurs civilisations; aussi la vérité de la doctrine de Platon sur la réminiscence de l'âme et l'existence antérieure a-t-elle été démontrée par lui jusqu'à la dernière évidence. Ainsi s'expliquent sa facilité d'assimilation et sa rapidité de conception. Il n'apprend si vite que parce qu'il a su autrefois ce qu'il veut apprendre, il n'invente si rapidement que parce qu'il se souvient. Toutes les choses sont pour lui comme une leçon oubliée que sa mémoire rapprend sans effort.

Il eût été vraiment dommage de laisser sans éducation un enfant qui montrait des dispositions si heureuses, qu'il comprenait également bien le langage des bruyères fleuries qui croissaient autour des dolmens celtiques, et celui des trèfles à trois feuilles qui lui envoyaient, au nom du christianisme, le *selam* de la croix. Son cœur ne savait auquel de ces langages il devait croire, et il en était rempli d'inquiétude et de mélancolie. Aussi sa mère alarmée crut-elle sage de l'envoyer en classe chez le professeur le plus voisin. Le temps, qui détruit toutes choses, a détruit la gloire de ce professeur, et peu de gens aujourd'hui le connaissent : il s'appelait Taliesin. A cette époque, il n'était plus ce qu'il avait été dans d'autres temps; l'âge l'avait mûri et désenchanté. Dans sa jeunesse, il avait accompagné aux combats les chefs celtiques, et l'on dit qu'alors il s'était trop épris des enivremens fiévreux des batailles, et qu'il avait trop aimé à chanter les flots de *sang rouge* jaillissant des blessures et les chairs écrasées sous les sabots des chevaux. Ses chants avaient exprimé avec une frénésie sauvage et comme délirante l'ardeur du massacre, la joie du meurtre et les cruelles voluptés de l'invective; mais à l'époque où Merlin le connut, il n'était plus le même qui avait chanté les exploits du chef Urien et qui avait foulé les cadavres à Argoed-Loueven, un champ de bataille dont le nom peut-être vous est inconnu. Le christianisme avait blessé son cœur plus profondément que n'aurait pu le faire la lance de l'envahisseur étranger.

Alors on le vit se renfermer dans un sombre mutisme, d'où il ne sortait que pour laisser tomber de ses lèvres des proverbes et des sentences, résultat d'une sagesse chèrement achetée. Le vieux barde, trompé dans ses espérances et ses prophéties, trahi par son propre génie, qui lui avait soufflé traîtreusement des promesses qui ne s'étaient pas réalisées, apaisé par l'âge, touché par le christianisme et mal converti cependant, se plaisait alors à refaire dans son jargon barbare, sous une forme obscure, et non sans originalité, les vers dorés de Pythagore et les poésies gnomiques des Grecs. Un pareil professeur, s'il eût été plus jeune, eût été fort dangereux; mais dans l'état d'âme où il était alors, il ne pouvait plus donner à son disciple que des conseils de sagesse et de résignation. Faut-il même le dire? un certain désenchantement et une secrète amertume se glissaient dans ses leçons, et on ne pourra s'en étonner si l'on veut bien se souvenir que la terre et le ciel étaient perdus pour lui. Depuis longtemps déjà, les druides qui l'avaient initié aux mystères des forêts sacrées avaient perdu le ciel, et les bardes ses compagnons, aujourd'hui vieillissans et mendians, étaient en train de perdre la terre.

Voilà le personnage de Taliesin tel que je le conçois à l'époque où Merlin fut envoyé près de lui: druide désenchanté, barde vieillissant, et transformé par le fait de l'âge en professeur de morale. Je le reconstruis beaucoup plutôt d'après mes souvenirs historiques et ma propre imagination que d'après le livre de M. Quinet, car je regrette que le poète-critique qui a si bien le sentiment de nos origines, et qui à plusieurs reprises a exprimé le regret de la trop brusque disparition de l'élément celtique dans notre histoire, ait passé trop rapidement sur ce curieux personnage et ne nous ait présenté que sa silhouette. Aucune des leçons de Taliesin n'a été perdue pour Merlin; j'aurais voulu que M. Quinet nous le fît sentir davantage. Ainsi le désenchantement de Taliesin confirma Merlin dans la pensée d'abandonner les anciens dieux, car ce désenchantement n'était mêlé d'aucune espérance et exprimait moins un regret passionné que l'abattement d'une âme qui sent que tout est fini irrévocablement. Ce désenchantement voulait dire : « La douleur n'est que pour moi qui suis vieux; vous qui êtes jeune, pourquoi la partageriez-vous? Je suis triste parce que les maîtres que j'ai servis ne reviendront plus, mais vous qui ne les avez pas connus, mon fils, n'héritez pas de ma tristesse. » Taliesin apprit à Merlin les vingt-cinq mille vers des *Triades*, et c'est de là peut-être que lui est venu le goût de la poésie didactique, sentencieuse, raisonnable, que l'enchanteur a toujours gardé depuis et qu'il a exprimé sous tant de formes; de là aussi sa médiocre aptitude à s'exprimer par images, car, pourquoi ne pas le dire? Taliesin avait un très faible sentiment de la nature, et il

avait une tendance singulière à choisir pour envelopper ses pensées les images les plus quintessenciées, les plus semblables à des écharpes vaporeuses. Il évita sagement de montrer ses chants guerriers à Merlin, mais je soupçonne l'écolier de les avoir lus à la dérobée lorsque le maître avait le dos tourné, et de s'être souvenu plus tard de ces fiévreuses *Marseillaises* primitives et de ces inexorables *Chants du départ* lancés par les bardes à la tête des bandes celtiques qui marchaient à la rencontre des envahisseurs étrangers.

Merlin profita si bien de la science de Taliesin (le génie celtique) ainsi que de celle de sa sainte mère (l'église), qui lui apprit Virgile, les vers des sibylles et les saints pères, qu'il sentit son cœur se gonfler d'orgueil. Il se croyait déjà un enchanteur, et il essayait de parler en maître à la nature. Il allait à travers champs, disant à toutes choses : « Obéissez. » Mais toutes les créatures se moquaient de ses ordres, et son cœur blessé se répandait en colères furieuses et en mélancolies touchantes. « Quoi! disait-il, je n'aurai pas la puissance de courber un brin d'herbe sous mon intelligence! Et il regardait avec colère une joyeuse marguerite des prés qui souriait, quoiqu'il l'écrasât de son regard. Un ver de terre vint à passer tout repu de limon. Merlin lui cria d'une voix de tonnerre : « Esclave, âme d'argile, arrête-toi! » mais en vain; le vermisseau se joua du grand enchanteur. » Merlin, qui croyait tout savoir, ignorait deux choses : la première, que le désir n'est pas la puissance, et que ce don des enchantemens devait lui venir d'une âme étrangère à la sienne, afin d'humilier son orgueil et de lui montrer que la science n'est pas souveraine du monde; la seconde, c'est que le don de l'enchantement ne pouvait manquer de lui être accordé, car il suffit pour l'obtenir de le désirer de toute son âme et de tout son cœur. Or, puisque ce désir était en Merlin aussi fortement qu'il ait jamais été dans aucune créature humaine, il devait infailliblement être exaucé. Il n'attendit pas longtemps le miracle. Un soir qu'il se promenait à travers la campagne, il entendit des voix harmonieuses qu'il prit d'abord pour celles des cigales, et qui chantaient : « O vous tous qui habitez les forêts et qui les faites résonner de vos voix matinales, dispersez-vous dans les bruyères, dans les chaumes sonores; allez annoncer que Viviane se réveille, que le doux éclair de ses yeux a réjoui la terre... Pour nous qui avons chanté le dernier chœur sur les degrés du temple de Sunium, nous saluons aujourd'hui le printemps nouveau dans les bruyères des Gaules. Nulle d'entre nous ne sait ce qui se prépare; mais la terre a vraiment une odeur d'encens. Voici, voici notre maîtresse rayonnante qui nous fait signe : elle nous impose silence. Il faut se taire maintenant; c'est aux dieux de parler. » Après quelques minutes d'étonnement, Merlin se lève, cherche

des yeux et aperçoit une jeune femme assise au pied d'un arbre. « Elle lui parut radieuse, plongée comme lui dans une rêverie éternelle. Des bandes d'oiseaux sortaient des bois pour venir becqueter dans ses mains. Sa robe avait le même vert que la forêt; son front était blanc et poli comme la pierre des sommets lavés par de continuels orages. Ses yeux étaient couleur de la violette des champs.» Cette jeune femme est Viviane; elle apporte avec elle l'amour, père des enchantemens. Dès que Merlin l'eut aperçue, il sentit naître en lui la puissance qu'il avait tant désirée. Il aima Viviane et en fut aimée. J'ai à peine besoin d'expliquer au lecteur que Viviane est l'emblème de la nature, Merlin l'emblème du génie. L'un et l'autre, le génie et la nature, séparés, vivent stériles, muets, sans conscience d'eux-mêmes; mais dès qu'ils se sont rapprochés, le génie est révélé à lui-même par la nature, et la nature animée et fécondée par le génie. Nous connaissons la parenté de Merlin; celle de Viviane est plus difficile à déterminer. Les recherches de M. Quinet sont sans doute restées sans résultat, car de tous ses parens il ne nous nomme que sa marraine, une déesse d'origine païenne, Diane de Sicile (la chasteté pratique, l'union de la pureté et de la force); quiconque voudra entretenir des relations amoureuses avec Viviane fera bien de ménager et de respecter cette chère marraine.

Tout le premier livre est remarquable par un mélange heureux de force et de grâce, et c'est peut-être de tous celui où l'auteur a atteint de plus près cette familiarité poétique dont nous avons parlé au début de cette étude. Nous ne pouvons malheureusement en dire autant des livres suivans, que l'auteur a consacrés à l'adolescence de Merlin et à son voyage dans les limbes. Je sais bien que le fait moral que voulait symboliser M. Quinet est difficile à exprimer poétiquement; mais l'allégorie qu'il a employée a le triple défaut de n'être pas neuve, d'être trop diaphane, et cependant d'être tellement confuse que le lecteur comprendra malaisément la pensée du poète. J'explique donc en deux mots la pensée de ces cinq énormes livres, qui n'offriront pas, je le crains, un bien vif intérêt. L'amour a donné à Merlin le pouvoir des enchantemens, et le premier usage qu'il fait de ce don, c'est de créer et d'embellir le théâtre de ses destinées futures. Un caprice de Viviane lui fait faire choix d'un pauvre village de pêcheurs appelé Lutèce, et c'est ainsi que s'élève Paris. Ce premier enchantement opéré et les premiers élémens de la chevalerie de la Table-Ronde étant créés, Merlin s'avise d'aller à travers les limbes chercher son père, qu'il connaît mal, et pour lequel il ressent une tendresse filiale que les événemens se chargeront de corriger. Ce voyage dans les limbes signifie *l'histoire en puissance*, l'histoire encore repliée sur elle-même et dont le temps déroulera successive-

ment les draperies peintes, l'obscur avenir encore endormi, et, pour tout dire, les riches possibilités contenues dans le génie humain. Le génie de l'humanité, symbolisé par Merlin, est alors comparable à ces adolescens extraordinaires qui n'ont encore rien fait, et qui par conséquent autorisent toutes les espérances et toutes les appréhensions. Que feront-ils? que seront-ils? Nous voudrions pouvoir nommer les actions dont nous sentons circuler en eux les germes, et nous jetons nos regards autour d'eux, comme pour voir si nous n'apercevons pas rôder déjà les occasions, filles du destin, qui recevront ces germes et les féconderont. Tel est le fait moral que M. Quinet a voulu symboliser dans les livres II-VI, et que le lecteur devra toujours avoir présent à la pensée, s'il ne veut pas s'égarer. Dans cette partie de son livre, M. Quinet est trop retombé dans ses anciennes habitudes d'esprit et a trop sacrifié à la pompe. Indiquons encore, puisque nous faisons halte un instant dans la région la plus défectueuse du poème, les reproches qu'on peut adresser aux allégories de M. Quinet. Elles ont, ai-je dit, le tort d'être trop diaphanes : le lecteur nomme trop facilement les êtres abstraits et les phénomènes moraux qu'elles représentent, et il aurait envie de dire à l'auteur : « Mettez plus de chair, on voit l'âme de vos pensées. » En même temps qu'elles sont trop diaphanes, elles sont obscures et confuses. La même allégorie a deux ou trois significations et regarde pour ainsi dire de trois côtés à la fois. Ainsi Merlin signifie généralement le génie français, mais quelquefois aussi il signifie le génie humain sans acception de temps et de lieu. Il n'est pas douteux pour moi que le personnage du prêtre Jean ne renferme à la fois une satire de l'éclectisme, un éloge de la tolérance et une raillerie contre l'indifférence morale de notre époque. Le voyage de Merlin en Grèce contient une triple satire : satire historique contre la Grèce byzantine, satire politique contre la manie de destruction des doctrines républicaines, satire philosophique destinée à montrer comment l'intelligence, séparée du sens moral, n'est puissante que pour la mort, le sophisme et la destruction. Il faut donc lire ce livre avec une triple préoccupation : une préoccupation philosophique générale, une préoccupation historique limitée aux aventures du génie français, et une préoccupation politique limitée à l'état du temps présent. Les ironies enveloppées abondent, et on peut dire que le livre est plein d'*e* muets qui attendent que la critique leur mette des accens graves. Nous laisserons au lecteur le plaisir malicieux de les placer lui-même, et nous nous contenterons d'accens aigus.

Les amours de Merlin et de Viviane sont le nœud qui relie toutes les parties du livre; ce nœud est très solide. M. Quinet l'a serré trois fois d'une main puissante en l'honneur du passé, du présent et de

l'avenir, tout en récitant des formules magiques tirées de Herder et de Hegel. Occupons-nous donc de ces importantes amours, et avant tout osons poser une question à M. Quinet. Est-il bien certain que Viviane ait été le premier amour de Merlin? Nous ne demandons pas mieux que de le croire; cependant il y a toujours eu dans cet amour un je ne sais quoi qui indiquait que Merlin n'avait plus la fleur de son âme. On pourrait le soupçonner, et de nombreux documens historiques semblent appuyer ce soupçon, d'avoir eu tout jeune un commerce trop prolongé avec une grave matrone romaine d'un âge respectable, qui lui donna cette expérience prématurée de la vie qui le distingua de si bonne heure, et qui insinua dans son âme quelques gouttes de ces philtres puissans qu'avaient employés Canidie et Symétha. Elle avait vu de magnifiques et pompeux spectacles, et à force de l'en entretenir, elle lui en donna peut-être le goût. De là son amour pour les spectacles extérieurs, pour les pompes de la vie sociale, pour les raffinemens de la vie urbaine, et son éloignement pour la vie simple et la nature. Cette corruption civilisée, qu'il avait respirée de trop bonne heure, suffirait à expliquer les destinées malencontreuses de son amour pour Viviane, et cette rupture si prompte dont M. Quinet n'a pas su nous donner la raison. Il y eut donc dès l'origine des causes latentes de divorce entre Viviane et Merlin. En second lieu, est-il vrai que Merlin ait été si fort aimé de Viviane? Pour ma part, je n'en crois rien, et je suis sur ce point plutôt de l'avis de la vieille légende que de l'avis de M. Quinet. Suivant la légende, Merlin était un grand enchanteur dont une fée malicieuse résolut de briser la puissance. Il ne lui fut pas difficile d'ensorceler cet enchanteur, qui avait vieilli sur ses grimoires, et qui ne connaissait pas les ruses des fées artificieuses. Séduit par ses coquetteries, Merlin se laissa enfermer tout vivant dans un sépulcre au milieu d'une forêt sauvage. Là, privé de la lumière du ciel, séparé de la vie et de la nature, il se répandait en prières et en blasphèmes, et les passans qui s'arrêtaient pouvaient entendre ses prophéties et les rapporter aux hommes, qui en faisaient leur profit, tout en se moquant de l'imbécile enchanteur et en applaudissant à la criminelle astuce de Viviane. En vérité, cette vieille légende me semble exprimer avec la dernière profondeur les rapports du génie français avec la nature. Nulle part je ne reconnais dans l'histoire de l'amour de Viviane et de Merlin ces caractères de passion qui frappent à première vue dans les rapports des génies des autres peuples avec la nature. N'y cherchez pas cet abandon naïf, cette innocence sensuelle, cette confiance sans arrière-pensée, cette fleur du plaisir qui caractérisent l'amour des nymphes et des déesses pour les adolescens de la Grèce; n'y cherchez pas davantage

cette passion sérieuse et ce don libre et fier de soi qui caractérisent l'amour d'Égérie pour le génie italien, encore moins la frénésie violente et la tendresse emportée de la nature pour les races barbares. Non, Viviane n'a rien ressenti de tout cela pour Merlin. Elle le rechercha, il est vrai, parce qu'il était puissant, et qu'elle pouvait s'honorer d'une telle conquête. Elle ne se souciait pas de l'aimer, mais il était beau de pouvoir dire qu'elle avait été aimée par Merlin, et il était glorieux de pouvoir dire qu'il s'était perdu pour l'amour d'elle. Elle eut pour lui des sourires, des coquetteries, des flatteries perfides; puis, lorsqu'elle eut atteint son but à force de manœuvres et de manéges, elle éveilla de son rire sonore tous les échos des bois comme pour inviter tous leurs hôtes à rire avec elle du méfait qu'elle avait commis. Venez, renards rusés, merles railleurs, et vous aussi, loups poltrons; vous n'avez plus à craindre que le grand enchanteur épie vos ruses, surprenne vos secrets et dénonce vos méchancetés. Et Merlin qui prophétise dans le tombeau, quel plus bel emblème du génie idéaliste de la nation française! Séparé de la nature, privé de la lumière du jour, il se sent plus libre que lorsqu'il marchait sur la terre; il se sent davantage un pur esprit, une âme immortelle : la servitude du corps lui conquiert la liberté de l'âme.

M. Quinet n'a pas voulu accepter la donnée de la vieille légende, comme trop injurieuse sans doute pour le caractère de son héros, et cependant il a été obligé de reconnaître qu'elle contenait une part de vérité. Il avoue que l'amour de Viviane pour Merlin a été passionné et profond, mais il constate que cet amour n'a duré qu'un instant. Nous consentons néanmoins à accepter la légende telle que M. Quinet l'a transformée comme une explication vraie des rapports du génie français avec la nature, pourvu qu'il nous accorde que cette passion fut surtout l'espérance d'une étroite et indissoluble union qui ne put jamais se réaliser. Ce fut un printemps auquel nul été ne devait succéder. Viviane et Merlin s'aimèrent beaucoup moins qu'ils ne se promirent de s'aimer. Je crois qu'on peut fixer en toute assurance le moment le plus radieux de cet amour qui vécut de promesses réciproques à cette époque qu'on peut appeler une première renaissance, et où toute l'Europe devint subitement sonore (XIIe et XIIIe siècles). Si vous observez attentivement Viviane et Merlin pendant cette période, vous verrez que leur amour a tous les caractères du printemps qui s'éveille : concerts d'oiseaux, murmures de sources, tendres verdures des premiers bourgeons, fanfares de cor vibrantes, mais rapides comme un appel aux forces profondes de l'âme qui sommeillent encore. Ce ne fut donc dans tous les sens qu'une période de promesses : promesses d'héroïsme, promesses d'amour et de poésie qui nous enchantent et nous ravissent comme l'espérance

d'un bonheur possible plutôt que comme le spectacle d'un bonheur réel. Un caprice inattendu, une boutade, une parole irréfléchie, pouvaient briser des engagemens si peu formels et dégager les deux amans de sermens si peu solennels. C'est aussi ce qui arriva, de l'avis de M. Quinet, qui est ici de tout point conforme à l'avis de l'histoire. « Nulle condamnation n'a pesé sur leurs fronts. Un archange armé d'une épée de flammes n'a point honteusement chassé Viviane et Merlin de leur Éden... Non, eux-mêmes, eux seuls se sont bannis, eux seuls se sont fermé le retour. Ils l'ont voulu; nul autre n'est responsable de ce qui a suivi. Étaient-ils las d'un bonheur sans mélange? Jamais ils ne s'étaient aimés davantage. Fut-ce l'effet d'une longue réflexion? Celui qui leur aurait dit : « Vous vous chercherez demain, et vous ne vous retrouverez pas, » celui-là les eût transpercés de sa parole. Fut-ce un caprice, une fantaisie, une épreuve, un moment d'humeur, un éclair d'orgueil qu'ils n'ont pu vaincre, une dispute aux échecs? Voyez, cherchez, examinez vous-même, ou plutôt ayez la patience d'attendre : je puis vous affirmer d'avance que la cause sera proportionnée à l'effet. »

Quelle que soit la cause cachée, non révélée par les chroniqueurs, la séparation eut lieu. Un jour Viviane s'arrêta brusquement devant Merlin, et d'une voix « qui jaillit comme un torrent après lequel tout est desséché sans retour, elle lance ces paroles précipitées : « Merlin, il faut nous séparer! » Caprice subit, inexplicable auquel Merlin eut le tort de se prêter avec trop d'empressement. « Oui, je partirai; » ce fut là sa seule réponse. Un accent de tendresse aurait tout réparé; mais Merlin consulta son orgueil plutôt que son cœur. Il était à peine parti qu'il se repentait déjà des paroles qu'il venait de prononcer; la fierté l'empêcha de retourner la tête en arrière. Privé de Viviane, il se trouvait seul au monde, sans parens, sans amis, et il était tout près de se livrer au désespoir, lorsque la Providence lui envoya un compagnon. « Je vous connais, lui dit un rustre mal vêtu en lui tendant sa forte main endurcie par le travail; je suis Jacques Bonhomme. Ah! si monseigneur Merlin voulait me dire la bonne aventure! » Et sans se faire prier, Merlin donne au bon paysan quelques preuves faciles de sa science chiromancique. Cependant l'enchanteur regarde attentivement Jacques Bonhomme, et la pensée lui vient de l'attacher à sa personne. Pourquoi non? Jacques est alerte, naïf et docile, et il n'est rien qu'un enchanteur ne puisse obtenir de lui, lorsqu'il s'y prend avec douceur. Jacques lui sera d'un grand secours dans les pèlerinages qu'il se propose d'accomplir hors de sa patrie pour fuir le souvenir de Viviane et les lieux témoins d'un passé trop heureux. Jacques ne sait rien de sa triste aventure, et avec lui au moins il ne souffrira pas de ces railleries,

plus cruelles que l'acier, qui ne manqueraient pas de lui percer le cœur, s'il était assez imprudent pour se montrer de nouveau à la cour d'Arthur. Là, il n'est pas une dame qui ne le regardât avec un sourire malicieux, pas un chevalier pour lequel il ne fût un thème d'excellentes plaisanteries. Avec Jacques, il est en sûreté; c'est un compagnon qui n'entend rien aux raffinemens de la méchanceté et aux délicatesses de la cruauté mondaine. Ils partent donc ensemble pour leurs pèlerinages, et vont à petites journées, visitant d'abord les contrées les plus voisines, l'Angleterre, les Pays-Bas; puis, s'enhardissant davantage, ils se décident à voir l'Italie, la Grèce, l'Orient, l'Espagne. En route, ils furent rejoints par un singulier personnage, un ermite bavard, pieux et batailleur, un chapelet dans une main, une rapière dans l'autre. Ce personnage, sur la demande de Merlin, raconta son histoire, laquelle était très compliquée. Il avait eu des fortunes bien diverses, et partagé, fort à contre-cœur, des mœurs très différentes. Né de parens presque païens dans un petit bourg de cette province lyonnaise qui fut le foyer du christianisme naissant dans les Gaules, élevé dans la nouvelle religion par les soins des administrateurs romains, il fut plus tard le secrétaire d'un roi barbare qui le joua et le perdit. Pauvre serf latin, son existence fut un perpétuel miracle, et lui-même avouait qu'il n'avait fallu pour la lui conserver rien moins que la protection du Christ. Un jour, après avoir erré de lieux en lieux, il revint dans son pays natal. Tout était dévasté. Il entra dans un monastère qu'on venait de piller; il y trouva quelques feuilles de parchemin, et, pour tuer le temps, il se mit à écrire d'une main incorrecte les souvenirs de sa mémoire confuse, affaiblie et hallucinée par les privations. Vous reconnaissez ce personnage à l'existence compliquée : c'est Mgr Turpin, le génie des légendes, l'historien crédule dont le divin Arioste pillera si gaiement les souvenirs. Tous trois, Merlin, Jacques Bonhomme et Turpin, voyagèrent quelque temps de compagnie; mais Merlin ne jouait pas de bonheur, et ses amis ne lui furent guère plus fidèles que Viviane. Turpin l'abandonna dès le voyage d'Italie, et Jacques Bonhomme, qui est badaud de sa nature, s'étant arrêté, un jour qu'il avait congé, devant un théâtre de funambules, oublia son maître, qui n'entendit plus parler de lui jusqu'à l'époque de son séjour dans le tombeau. Dans cet abandon ridicule de Merlin par Jacques, M. Quinet a symbolisé ingénieusement la bassesse de la littérature populaire française, la séparation radicale qui s'est opérée en France entre les lettrés et le peuple, la fragilité des rapports qui ont toujours existé chez nous entre le génie et l'esprit populaire. Jacques, au fond, a toujours aimé le génie plus par vanité que par affection; il le suit sans maugréer, mais avec une complaisance indifférente; il

l'écoute, mais avec une attention sommeillante. Passe une troupe de saltimbanques, et Jacques Bonhomme va demeurer bouche béante devant leurs tours de passe-passe et se mêler à leur cortége avec empressement.

Il est facile de croire que, durant ses voyages, Merlin vit quantité de choses merveilleuses dont il sut profiter. Partout il étudia l'art des anciens enchanteurs, dont il trouvait autour de lui les œuvres en ruines. Il apprit donc beaucoup, soit dans l'art des enchantemens poétiques, soit dans la science des enchantemens politiques; mais, comme il n'était pas ingrat et que d'ailleurs il aimait à donner même alors qu'on ne lui donnait rien, il paya dans chaque pays la dette qu'il avait contractée. Partout où il passait, il laissait des preuves de son génie d'enchanteur. De cet échange de bons procédés et de cette réciprocité de cadeaux naquit, est-il besoin de le dire? cette société européenne, mélange d'enchantemens divers, — œuvre complexe, une et multiple, d'une association de magiciens dont Merlin fut le chef et le président. Mais que de périls, que d'épreuves pour arriver à l'accomplissement de cette œuvre! Vingt fois Merlin faillit y périr. Une fois entre autres, il fut emprisonné à Rome comme magicien et condamné à mort. Ce fut une grande épreuve, et si les choses se sont passées telles que les rapporte M. Quinet, cette aventure fait le plus grand honneur à la constance, à la fermeté, à la simplicité du cœur de son héros. Merlin venait justement d'échapper à une dernière tentative de corruption de son père, le roi des abîmes, qui, à plusieurs reprises, avait essayé de l'attirer vers lui. Larmes, prières, menaces, tout avait été vain, car Merlin avait appris à le connaître, et avait pris la ferme résolution non de le renier (ce n'était ni digne ni possible), mais de le fuir et de vivre loin de lui. Il n'était sorte de mauvaises actions que le vieux seigneur n'eût conseillées à son fils; il n'était sorte de violences qu'il n'eût employées pour le ramener à lui. Ne lui avait-il pas proposé un jour de célébrer dans l'enfer son mariage avec Viviane par des noces criminelles? Une autre fois, Merlin s'était entendu appeler du fond de l'abîme par des cris déchirans; ces cris étaient ceux de sa mère, que Satan prétendait faire rentrer dans le domicile conjugal de gré ou de force. Vainement la sainte protestait qu'elle ne lui avait jamais appartenu, c'en était fait d'elle sans l'arrivée de Merlin. Est-ce ce père dénaturé qui, pour se venger des refus obstinés de son fils, suscita contre lui tous les scribes et tous les pharisiens de Rome? On ne sait; mais ce qui est certain, c'est que la passion de Merlin suivit de très près la tentation. Peut-être aussi Satan voulait-il moins poursuivre une vengeance que pousser son fils dans une impasse, et le réduire à une telle extrémité qu'il fût obligé d'accepter enfin la main qu'il lui ten-

dait. Cette dernière hypothèse est probablement celle qui se rapproche le plus de la vérité, car Satan vint encore une dernière fois faire une tentative désespérée dans la prison de Merlin, qui répondit par cette parole restée célèbre : *Sancta simplicitas!* Puis il se passa une scène qu'on osera comprendre, et qui est la reproduction de la scène divine que le Nouveau-Testament propose en imitation à tous les hommes. Merlin est jugé, condamné et livré aux insultes et aux crachats de la populace. Je n'expliquerai pas cette scène, dont le sens n'est pas d'ailleurs difficile à deviner. Notre époque est une époque pleine de susceptibilités, et abondante en personnes d'autant plus zélées pour l'église visible qu'elles se soucient moins de l'église invisible, d'autant plus zélées pour les institutions qu'elles se soucient moins des principes. Nous n'essaierons pas d'atténuer par nos commentaires la portée philosophique de cette scène, où l'on voit le Christ martyrisé une seconde fois au nom du Christ lui-même par le diable en personne. Que les pieuses intelligences qui verraient dans la passion de Merlin une atteinte à leur foi se rassurent cependant : la hardiesse de M. Quinet est moins grande qu'on ne pourrait le croire, car, philosophie à part, la passion de Merlin symbolise cette époque vraiment diabolique, où l'église fut livrée aux puissances de l'anarchie et de l'impiété, l'époque du concile de Constance et du bûcher de Jeanne d'Arc. L'impiété hypocrite et sacrilége de cette époque est tellement évidente que je ne crois pas qu'il y ait une conscience catholique qui eût le triste courage de la défendre. Nous ne voulons pas blanchir M. Quinet, mais nous ne voulons pas que le lecteur, par un jugement précipité, le déclare plus noir qu'il ne l'est réellement. Et puis, avec des œuvres comme *Merlin*, l'esprit du lecteur a une ressource charmante qu'il n'a pas avec tout autre livre, la ressource de n'y voir que ce qui lui plaît. Pour expliquer notre pensée, nous signalerons le livre intitulé *l'Éden retrouvé*. S'il contient ce que nous croyons y voir, les protestans n'auront pas lieu d'être plus satisfaits que les catholiques. Les pérégrinations de Merlin à travers l'espace le conduisent un jour dans l'antique Éden, berceau de la race humaine. Aux portes du jardin, il rencontre le couple biblique qui lui demande paternellement des nouvelles de son ancien jardin de délices; mais Merlin est peu enthousiaste. En quelques minutes, son regard a parcouru ce berceau austère de la race humaine, et il l'a trouvé bien petit. Une larme pieuse a mouillé sa paupière, un soupir de sympathie a gonflé sa poitrine, puis il s'est éloigné rapidement. Merlin ne rentrera jamais dans cet Éden, désormais trop étroit pour lui. C'est à peine si Viviane pourrait s'y construire une chambre de verdure. Cela signifie, si nous avons la vue bonne, que le génie humain a fait

un instant station dans l'ancienne croyance hébraïque, à l'époque de la réformation, mais qu'il n'y resta qu'un instant et qu'il s'en éloigna rapidement, avec une sympathie respectueuse, sans efforts et sans déchirement. Si telle est la véritable explication de l'épisode de *l'Éden retrouvé,* les protestans n'auront pas lieu d'être très satisfaits de M. Quinet; mais rien ne les oblige à expliquer cet épisode comme nous venons de le faire. Ils peuvent y voir toute autre chose par exemple quelque hardiesse philosophique que nous n'expliquerons pas, laquelle dépasse tous les dogmes, et par conséquent ne s'adresse point particulièrement à celui qui fait leur foi.

De tous les voyages de Merlin, le plus curieux est celui qu'il fit en Grèce au sortir de l'épreuve qu'il subit à Rome avec tant de fermeté. Je recommande au lecteur cette partie du livre de M. Quinet; elle est belle, éloquente, tout animée de cette ironie grave et sépulcrale qui est particulière à M. Quinet, et qui se marie si aisément aux grandes images bibliques. La mort y explique tranquillement, philosophiquement, ses théories sur la beauté du néant et le progrès par la destruction. Tout ce qui existe se hâte vers la tombe; par conséquent le progrès consiste à détruire le plus possible. Il est bon de créer, mais il est meilleur de détruire. En effet, la mort étant la fin de tous les êtres, il est saint, il est légitime, il est juste de hâter par tous les moyens possibles l'accomplissement de cette fin. Telle est la remarquable philosophie que le roi de Grèce Épistrophius expose à Merlin, qui n'en revient pas de surprise, tout enchanteur qu'il est. « Sachez, lui dit-il, que, pour des êtres tels que nous, rien n'est plus odieux qu'une ville neuve. Sans aucune exagération, nous étouffons. Tout édifice est pour nous une prison, à moins qu'il ne soit lézardé. Assurément j'ai lieu d'être satisfait de mes palais de Mavromati, de Sparte, de Mégalopolis. Nul pan de muraille n'arrête, n'attriste, ne limite mes regards. Pourtant j'apprends que mon frère Évandre, duc de Syrie, mon beau-père Micipsa, roi de Babylone, et Polyclète, duc de Bythinie, sont encore mieux logés que moi. Le travail, chez eux, est plus avancé, le progrès plus rapide, la civilisation plus parfaite, car la trace même des édifices a disparu sous le pied des chèvres, résultat que nous ambitionnons tous, mais qu'un petit nombre seulement a pu atteindre. » Les mœurs, les lois, les divertissemens du pays étaient en rapport parfait avec ces belles théories, comme Merlin put s'en convaincre le jour où il assista aux jeux nationaux. Le spectacle s'ouvrit par un hymne religieux à l'hypocrisie, souveraine des hommes et des dieux, puis les concurrens se disputèrent les prix du sophisme, et luttèrent à qui renverserait le plus rapidement une colonne ou un pan de mur; puis, pour couronner la fête, on déposa sur les autels du

néant des offrandes de poussière sépulcrale et de toiles d'araignées. Quelque remarquables cependant que fussent les opinions de la cour et des grands sur l'excellence du néant, les opinions républicaines du peuple les dépassaient de beaucoup en profondeur. Un jour un esclave s'aprocha de Merlin et l'avertit de se tenir en garde contre les discours des grands. « Ne les écoutez pas, lui dit-il, ils vous trompent, ce sont tous des traîtres, ennemis de la plèbe. Ils prétendent tout renverser, niveler à ras de terre : n'en croyez pas un mot. Si vous les connaissiez mieux, vous verriez qu'ils ont chacun l'indignité de laisser subsister quelque chose, l'un un demi-fût de colonne pour s'y appuyer en dormant, l'autre un pan de mur, un troisième un débris de tombeau, celui-ci un peu de poterie, celui-là, que sais-je? une moitié de brique ou une médaille royale. Il n'y a que moi qui vaille ici quelque chose, car j'en veux même à la cendre et à la poussière des sépultures. » Il y a environ cent pages écrites de ce ton, gravement ironiques, tristement enjouées. A mon avis, ce sont les meilleures du livre. Rarement nous avons vu démontrer avec plus de profondeur et de fermeté l'inanité de l'intelligence, lorsqu'elle est séparée du sens moral et de la conscience. M. Quinet a mis une insistance qui l'honore, lui démocrate, dans la démonstration de cette vérité. Il y a du courage à soutenir dans une certaine école que l'intelligence est simplement destructive lorsqu'elle ne prend sa force qu'en elle-même, qu'elle est naturellement sophistique lorsqu'elle est réduite à ses seules ressources, et qu'elle n'a de puissance qu'autant qu'elle est subordonnée. On pourrait mener très loin M. Quinet lui-même, si l'on poussait à bout la vérité qu'il a si ingénieusement enveloppée dans les théories du roi Épistrophius et de ses sujets. Je n'abandonnerai pas cet épisode sans recommander au lecteur le livre qui a pour titre *les Dieux changés en Nains*. Il y verra ce que deviennent les divinités déchues, et il pourra tirer de la contemplation de leur sort plus d'une leçon de philosophie pratique. S'il lui est arrivé, comme à eux, de perdre la terre et le ciel, il ne sera pas fâché d'apprendre que son malheur n'est pas sans consolation, et qu'il lui reste la ressource de devenir sylphe, gnome ou lutin, de nager dans les flots de l'air au gré de son caprice, de vivre dans le feu comme les salamandres, ou de mener une laborieuse et pratique existence dans les profondeurs de la terre. A bon entendeur, salut!

Cependant, retirée tristement dans sa chambre de verdure, Viviane, comme autrefois Calypso, ne pouvait se consoler du départ de Merlin, et les voyages n'avaient pu arracher du cœur de Merlin le souvenir de Viviane. Les lieux qu'il traversait étaient tout pleins d'elle. Les brises de l'air étaient son souffle, la musique des bois

était sa voix, et sur les visages des femmes de tous pays il avait retrouvé quelques-uns des traits de l'enchanteresse qu'il avait abandonnée. Il avait essayé d'en aimer quelques-unes, mais en vain; au bout de peu de temps, il s'apercevait qu'elles n'étaient que de vulgaires contrefaçons de ce type accompli de la beauté et de l'amour. Toutes l'avaient blessé, et aucune ne l'avait aimé sans arrière-pensée. Isaline la Française lui avait fait sentir l'aiguillon de cette parole acérée qui blesse plus profondément que la parole des femmes de tous les autres pays : elle s'était moquée de ses théories philosophiques sur les trois voies de l'âme et de sa poésie romantique. A Venise, il avait fait les folies les plus ruineuses pour la fille d'un pêcheur qu'il avait rendue riche comme une princesse, et qui, en reconnaissance de ses dons, lui avait enlevé son anneau d'enchanteur pour le jeter au fond de la mer. En Grèce, il avait aimé une jeune paysanne, mais comme un protecteur et comme un frère. La plus remarquable peut-être de ses aventures fut celle qui lui arriva en Espagne, où il reçut à brûle-pourpoint la déclaration d'une jeune dame nommée Dolorès. Il fut d'abord surpris, car il était exempt de fatuité et simple de cœur; mais avec sa sagacité ordinaire il eut bientôt pénétré la cause de cette passion. « Ce n'est pas moi qu'elle aime, dit-il, c'est la magie : voilà pourquoi le mal est si profond. » Il en eut la preuve quelques jours après, lorsque Dolorès vint impudemment lui demander une échelle de soie, un manteau qui rendît invisible, deux chevaux plus rapides que le vent. C'était bien la magie qu'elle aimait, car, ensorcelée, elle refusait d'être délivrée des liens magiques; malade, elle refusait de guérir, et son amour ne faisait qu'augmenter avec la douleur et croître avec le péché. Où était cependant, chez toutes ces sœurs imparfaites de Viviane, cette plénitude de beauté qui l'avait enchanté? Viviane les contenait toutes en elle, et aucune n'exprimait à Merlin une seule des qualités de Viviane dans toute sa perfection. Dolorès était dévouée à sa passion jusqu'au crime; mais cette passion faisait frémir d'horreur, quand on la comparait à ce mélange d'innocence et de dévouement qui composait l'amour de Viviane. Nella la Vénitienne était capricieuse, mais où était la naïveté que Viviane mêlait à ses caprices? Aussi les deux amans, séparés l'un de l'autre, se tendent les bras à travers l'espace; mais le souvenir de leur querelle vit en eux et retarde leur union. Tantôt Merlin répond par des récriminations à la tendresse qui déborde des lettres de Viviane, tantôt Viviane répond par des reproches au repentir de Merlin. Cependant, comme il faut que tout ait une fin, et que d'ailleurs les pèlerinages de Merlin sont à peu près terminés, l'enchanteur se décide à revenir auprès de Viviane. Ce retour de Merlin chargé d'une expérience

acquise en tous lieux, cet heureux retour du héros auprès de Viviane, toute palpitante de la joie de l'attente, porte dans l'histoire le nom glorieux de renaissance.

Oh! combien les renaissances sont exposées à être flétries par les vents glacés! Qu'ils sont courts, les reverdissemens de la nature! Combien fragiles sont les liens qui enchaînent les cœurs trop longtemps séparés! Viviane et Merlin espéraient un printemps nouveau, et ils ne s'étaient pas aperçus qu'ils entraient dans l'automne de leur amour. L'illusion ne dura qu'un instant. A peine avait-il mis le pied sur le sol natal, que Merlin s'aperçut que tout avait bien changé en son absence. Les messagers porteurs de nouvelles sinistres se succédaient sans relâche : l'un lui apportait la nouvelle de la mort des sylphes, l'autre revenait de l'enterrement de Titania, le troisième avait vu de ses yeux le dernier des faunes périr dans les flots. Merlin en fut troublé et attristé, on peut le comprendre aisément. Si les fées et les sylphes avaient péri, de quels êtres peuplerait-il la cour de Viviane? Quels serviteurs lui donnerait-il pour exécuter ses ordres? Où prendrait-il des ouvrières assez habiles pour broder ses robes, préparer ses parfums et lisser ses cheveux? Lui faudrait-il donc se contenter d'une modeste existence, d'un ménage bourgeois, simple, frugal, gouverné avec prudence et économie? Quel avenir pour Viviane! Cependant on peut se consoler de n'avoir plus le superflu quand on conserve le nécessaire, et celui-là peut se passer de poésie à qui restent la justice et l'amour. Arthur et Viviane consoleront Merlin de la mort d'Oberon et de Titania... Hélas! cette espérance devait être trompée comme toutes les autres. Merlin demande des nouvelles de la cour d'Arthur, on lui répond que le roi-chevalier est à son lit de mort. Merlin accourt à temps pour recevoir les dernières instructions d'Arthur et le voir s'endormir d'un sommeil étrange dont nul enchantement ne pourra le délivrer jusqu'au jour marqué par le destin. Ainsi c'en est fait pour longtemps de cette glorieuse chevalerie de la Table-Ronde que Merlin avait instituée, de cette chevalerie où il n'y avait ni riches, ni pauvres, ni premiers, ni derniers, et où pouvaient entrer les chevaliers de toutes les races et de tous les pays. C'en est fait de l'égalité et de la justice jusqu'au jour où le roi Arthur se réveillera et appellera autour de lui ses preux. La terre et le ciel ont trahi Merlin, tout est mort autour de lui; il ne lui reste plus que l'amour, l'amour avec Viviane dans le vaste sépulcre du monde. Ce n'était pas là ce qu'ils avaient espéré, lorsque, dans leur adolescence, ils s'étaient rencontrés pour la première fois sur les bruyères des Gaules, lorsque, sans inquiétude pour l'avenir, ils aimaient à faire voguer leurs bateaux sur les rives de la Seine, et qu'ils entretenaient des relations d'intimité avec les

fées de Bretagne et les chevaliers de la cour d'Arthur; ce n'était pas là ce qu'ils espéraient récemment encore, lorsqu'ils s'étaient retrouvés après une si longue séparation. Et cependant Viviane pouvait dire qu'elle n'avait jamais aimé Merlin davantage, puisqu'elle consentait à l'aimer dans la mort, et que son amour défiait le sépulcre; mais, à peine enfermée dans le sépulcre, l'âme de Merlin sent redoubler ses forces, et sa voix s'élève pour défier la mort. Ses prophéties percent la lourde cloison de sa tombe et parviennent jusqu'aux oreilles des peuples. Puis peu à peu Merlin s'accoutume à sa demeure sinistre, et s'amuse à l'orner de fresques et à écrire sur ses murs de grands poèmes pour le divertissement de Viviane. Le sépulcre, lui aussi, aura ses fêtes et ses heures de gaieté, si bien que Viviane en oubliera les concerts de ses bois chéris et les fêtes de ses vallons. L'hymen dans la mort aura aussi sa fécondité : Viviane donne naissance à un enfant qui grandit dans la paix des ténèbres, paisiblement, obscurément, comme autrefois son père dans le coin d'un cloître. Cet enfant, qui est destiné à remplacer Merlin et à renouveler l'art des enchantemens, s'appelle Formose. On dit qu'aujourd'hui il habite parmi les hommes, qu'il a un moment ébloui par ses prodiges; nul ne sait quelles destinées lui sont réservées, et s'il exercera aussi longtemps que son père la puissance des enchantemens. Le séjour de Merlin dans le sépulcre, son hymen dans la mort avec Viviane, sont le symbole ingénieux et vrai de l'histoire du génie humain pendant les deux derniers siècles, — lorsque, les espérances de la renaissance l'ayant trompé, il s'endormit dans la paix du découragement, gardant encore dans sa nuit assez de souvenirs de la nature pour enchanter et peupler ses rêves, pour vaincre la mort. Toute cette partie du livre de M. Quinet, écrite d'une seule haleine, est remarquable par la puissance et l'unité du style. Pour faire prophétiser et rêver Merlin, il n'a pas eu besoin de baisser le ton de sa voix; le tombeau de l'enchanteur était une chaire convenable pour l'éloquence qui lui est naturelle. Il n'y a plus ici de discordances, plus d'effort pénible; sa voix peut s'élever à son aise sans craindre de dépasser le niveau de son sujet : aussi se sent-il comme chez lui dans ce sépulcre et nous en décrit-il le charme de manière à nous faire porter envie à l'infortuné Merlin.

Je vous ai montré, selon ma promesse, quelques-unes des avenues de ce labyrinthe poétique; je pourrais vous y promener longtemps encore, car il s'en faut que je vous aie expliqué tous les mystères qui s'y accomplissent et toutes les merveilles qui sont dues à l'art magique de Merlin. Ainsi je ne vous ai presque rien dit de certaines doctrines ésotériques, très connues au-delà du Rhin, qui sont déposées secrètement dans quelques-uns des piliers qui sou-

tiennent les voûtes du labyrinthe. Ces doctrines sont relatives au père de Merlin, qui est, comme on sait, en même temps le père des mensonges. Il paraît que ses prétentions à la domination éternelle des hommes étaient mal fondées, et que ce don d'immortalité qu'il s'attribuait était un faux bruit qu'il faisait courir pour abuser le genre humain. Un jour Merlin et Viviane virent venir vers eux ce père impénitent. Ah! quelle décadence! Vieilli, cassé, radoteur, il se coupait dans ses mensonges, il se prenait dans ses piéges, si bien que le petit Formose lui-même, tout naïf qu'il était, démêlait aisément ses ruses et lui disait le plus tranquillement du monde : « Grand-père, vous en avez menti! » L'enfer, qui n'avait jamais connu que les spectacles pompeux de la tragédie et les gaietés sinistres du mélodrame, connaîtra donc aussi la bonne comédie, et nous pourrons assister à une farce amusante, écrite par quelque ange ami du rire, intitulée plaisamment *Satan Cassandre, ou le Méchant joué*. C'est un spectacle désopilant pour le métaphysicien que de contempler dans le livre de M. Quinet les tristesses et les ennuis de ce hideux personnage. Peu à peu néanmoins notre horreur pour lui diminue, et la pitié remplit notre âme. Avoir fait tant de mal, avoir dépensé de tels trésors de méchanceté, pour arriver à un résultat aussi stérile!

Cependant tout pécheur mérite miséricorde lorsqu'il la demande sérieusement, et nous ne pouvons refuser notre compassion au vieux tyran de l'humanité lorsque nous le voyons, touché par les rayons de la grâce *naturelle*, manifester des signes non équivoques de conversion. Merlin et Viviane se prêteront avec un empressement tout filial à l'accomplissement de cette œuvre difficile. On lui construisit une belle abbaye où il conversait en se promenant avec des personnages distingués de l'ancien monde et du nouveau, qui tantôt, comme le prêtre Jean, pansaient les blessures de son âme ulcérée et l'exhortaient à la douceur et à la tolérance, tantôt, comme le vieux Pan, dissipaient ses ennuis en lui rappelant les plus gais souvenirs des bons jours d'autrefois. Pour opérer plus facilement sa conversion, Merlin fit un extrait des principaux philosophes de la nature, écrit sur beau parchemin vierge, embelli de dessins représentant des fleurs entremêlées et des oiseaux en nombre infini. Ce ne fut pas sans beaucoup regimber qu'il consentit à abreuver son âme desséchée par les flammes de l'enfer aux pages rafraîchissantes de l'évangile de Viviane. Fidèle à son esprit de contradiction et d'entêtement orgueilleux, le vieux sophiste trouvait moyen de tirer de ce livre, qui ne respirait que la paix et la douceur, des maximes de destruction et de négation. Cependant il lisait attentivement; « il ne se passait pas un jour que vous n'eussiez pu le rencontrer, au bord des précipices, les yeux attachés sur l'une des

pages du volume. Il ne le fermait que pour méditer; mais quand par hasard il ouvrait la bouche, c'était toujours pour s'écrier : Non, non, non! jusqu'à ce que la force lui manquât. » Comme on ne le tourmentait point, il se pacifia peu à peu. Il eut bien plus d'une fois encore l'envie de se mettre en colère, car les habitudes de la domination l'avaient suivi dans son isolement, et lui faisaient sentir plus profondément son impatience; mais comme il s'aperçut que personne ne faisait attention à lui, il jugea sage de se contraindre, et parvint enfin à se rendre maître de lui-même. Comprenez-vous le sens ésotérique de cette allégorie? Ainsi, d'après l'évangile de la nature selon Spinoza et selon Hegel, évangile dont M. Quinet ne songe pas à nous cacher qu'il est un des croyans, le diable vieillira et verra son pouvoir diminuer de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'il soit entièrement détruit. Alors, dans l'impuissance de mal faire, il se convertira; doucement exhorté par le génie humain, il courbera sa tête orgueilleuse devant Dieu, et reconnaîtra enfin la puissance suprême. Alors le mal disparaîtra comme une illusion impure devant la lumière du bien, et ne sera plus qu'une fiction. Je réponds *ainsi soit-il* de tout mon cœur; cependant, si vous me demandez mon opinion sur cette conversion de Satan, je vous avouerai que je m'en défie beaucoup, et que je tremble que ce ne soit là qu'une nouvelle ruse pour abuser de la candeur des honnêtes et belles âmes, parmi lesquelles il faut compter celle de beaucoup de philosophes, et en particulier celle de M. Quinet. Satan a pris dans le monde bien des costumes, et a su faire tourner à son profit bien des doctrines qui avaient été inventées contre lui. M. Quinet ne nous dit-il pas qu'on l'a vu plus d'une fois sous la robe du moine, et n'assistait-il pas, sous ce costume, à la passion de Merlin? Il est impossible qu'il lui soit plus difficile de s'insinuer dans les cénacles des philosophes de la nature que dans les temples de Dieu. S'il a été assez habile pour retourner contre le Christ lui-même les doctrines du Christ, lui sera-t-il plus difficile de retourner contre la nature les paroles de la nature? Fidèle à la vieille doctrine du dualisme, croyant à la persévérance impénitente de Satan dans le mal et à l'inépuisable fécondité de son génie, je ne saurais vous engager à vous en tenir sur ce point aux conclusions de M. Quinet. Tout ce que je puis faire, c'est de recommander ces conclusions à vos méditations : elles en valent la peine, car elles ont été celles de plusieurs nobles génies. Je sais qu'elles ont donné à beaucoup de belles âmes la consolation et la paix, et par conséquent je ne dois pas les condamner; mais comme elles ne m'ont jamais rendu le même service, et que je les crois impuissantes à me le rendre, je les repousse pour mon compte, et je vous conseille de ne les adopter qu'avec pru-

dence, et après des délibérations aussi prolongées que possible. Croyez, si vous voulez, que le mal est toujours vaincu, mais croyez aussi qu'il se relève toujours de sa défaite et que l'insuccès ne peut le corriger.

J'aime mieux vous recommander la seconde des conclusions de M. Quinet : soyez fidèle à la nature. Vous avez vu ce qu'il en a coûté à Merlin pour avoir obéi à un caprice d'orgueil et pour avoir rompu trop brusquement avec elle : des pèlerinages accomplis dans la tristesse, des inquiétudes qui n'ont pu être apaisées, partout et toujours des mécomptes! Pour s'en être éloigné un instant, rien ne lui a réussi qu'à demi. Tout est fini le jour où il épuise les enchantemens dont elle a rempli son âme. Ce jour-là, il veut retourner vers la fontaine sacrée, dont les eaux sont inépuisables, pour rafraîchir son cœur et retremper son génie épuisé; mais cela ne lui est plus permis. Merlin ne peut embrasser Viviane que dans la mort. Restez donc fidèles à la nature, non pas d'une fidélité capricieuse, mais d'une fidélité de tous les instans! Restez en relation constante avec elle, et votre âme ne sera jamais altérée, et votre cœur ne se desséchera pas, et vous n'aurez pas à craindre les embûches du père de Merlin tant que vous reposerez au bord de ses eaux, sous ses ombrages bénis, car elle est l'amour lui-même, et elle est gardée contre les atteintes du mal par les génies de la pitié et de l'humanité. Dès que vous vous éloignerez, vous ne serez plus protégés, et vous deviendrez le jouet de Satan. Ne dites donc pas comme beaucoup le disent : J'irai vers elle et je remplirai mon cœur à sa source, puis je m'en retournerai à ma demeure et je ne reviendrai vers elle que lorsque j'aurai épuisé ma provision, car qui sait si vous aurez jamais occasion de refaire votre pèlerinage, et si vous sentirez de nouveau le besoin de le refaire? Le plus grand génie qui s'éloigne de la nature, ne fût-ce qu'un instant, s'est rendu le complice du mal et du mensonge; l'homme le plus misérable qui a bu à sa source, ne fût-ce qu'une seule fois, a connu la vérité, l'amour et la tendresse. Telle est la leçon de morale pratique qui sort du livre de M. Quinet, et c'est à celle-là que nous voulons nous en tenir. Nos pères ont connu la vieille maxime : revenez à la nature; en la recommandant après M. Quinet, je ne me rends suspect d'aucune hérésie, et je ne cours pas le risque de me faire accuser de patronner des nouveautés hétérodoxes.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

CHASSEURS D'AFRIQUE

L'année 1830 a vu commencer dans notre armée un mouvement de transformation d'autant plus digne d'étude qu'on en connaît assez mal les origines et qu'on le voit se poursuivre encore. Malgré l'exemple donné avec tant d'autorité dans la *Revue* (1), beaucoup de chapitres de cette histoire militaire restent à écrire. Que de pages instructives à tirer pourtant de ces années d'enfantement, de ces épreuves fécondes au milieu desquelles se sont formés tant de corps nouveaux, espoir et orgueil de la France! C'est sur un de ces corps que je voudrais aujourd'hui appeler l'attention, et ce n'est pas seulement le souvenir de quelques années de commandement qui m'invite à parler des chasseurs d'Afrique; leur histoire m'attire par un autre côté : j'aime à y saluer les débuts d'une ère de renouvellement pour la cavalerie française. L'heureuse influence que la création des zouaves et des chasseurs à pied a exercée sur nos régimens de ligne, la création des chasseurs d'Afrique l'a exercée sur nos escadrons. En gardant toutes ses nobles qualités, toutes ses vertus guerrières, le cavalier français a gagné de nouvelles forces dans les leçons puisées à l'âpre école d'Afrique. Notre cavalerie a montré dès lors une variété d'aptitudes qu'on ne lui connaissait pas. A côté des deux grandes divisions désignées sous le nom de *cavalerie légère* et de *grosse cavalerie*, on a vu se placer un corps nouveau qui conciliait admirablement l'impétuosité de l'une avec la solidité de l'autre. Des qualités militaires que l'ancienne tactique ne

(1) Voyez les études sur *les Zouaves* et *les Chasseurs à pied*, 15 mars et 1er avril 1855.

développait guère qu'isolément se sont fondues en un ensemble digne de l'admiration de tous les hommes de guerre. Il nous a paru opportun de dire à quel prix ces résultats ont été obtenus. C'est au moment où se multiplient les inventions nouvelles dans l'art de la guerre qu'il convient de rechercher par quelle série d'efforts un corps nouveau arrive à fixer sa place et à devenir un élément durable de la compostion d'une armée.

L'histoire des chasseurs, considérée comme exemple des difficultés d'une création militaire heureusement surmontées, se résume dans deux époques. La première s'étend de 1830 à 1834, l'élément arabe est conservé alors à côté de l'élément français dans la cavalerie nouvelle : le 1er chasseurs nous aidera surtout à caractériser ces curieuses origines. Plus tard, l'élément arabe disparaît, l'originalité du nouveau corps est complète, la jeunesse a succédé à l'enfance : les 2e, 3e et 4e régimens représentent avec éclat la période de vaillans efforts qui se termine en 1847, avec la soumission d'Abd-el-Kader, et que nous pouvons raconter d'après nos propres souvenirs.

I.

Les premiers chasseurs qui parurent dans l'Afrique française portèrent plusieurs dénominations. On les appela *chasseurs algériens*, et même *chasseurs numides*, en souvenir sans doute de la redoutable cavalerie d'Annibal, qu'immortalisa la journée de Cannes. Une dénomination plus significative est celle de *zouaves à cheval*, que nous avons trouvée en compulsant les archives de la guerre. Quand on forma les chasseurs d'Afrique, les zouaves étaient à peine créés, puisque les premiers essais d'organisation de cette nouvelle infanterie datent d'octobre 1830, et que la formation des chasseurs est du mois de décembre de la même année. Déjà cependant on pressentait une sorte de fraternité entre ces deux corps, nés sur la même terre et dans le même temps. Zouaves et chasseurs se prêtèrent en effet toujours un mutuel et fraternel appui.

Avant le chasseur d'Afrique, l'armée avait déjà le chasseur à cheval, créé en 1780. Le chasseur à cheval avait noblement répondu à l'appel du pays; il s'était couvert de gloire depuis Hohenlinden, sous Montbrun, son colonel, jusqu'aux champs néfastes de Waterloo (1). Ce fut un régiment de chasseurs français qui servit de noyau à la création nouvelle. Le 17e régiment de chasseurs à cheval, au-

(1) On sait qu'une des dernières charges de cette sanglante journée fut exécutée par le 3e chasseurs, colonel de Lawœstine, sur les dragons anglais de la garde.

jourd'hui 12e de l'arme, et qui faisait partie de l'expédition de la conquête en 1830, fournit les premiers élémens de la formation des chasseurs d'Afrique. L'organisation des chasseurs algériens ou zouaves à cheval porte la date du 15 décembre 1830. Il entrait dans cette organisation deux catégories bien distinctes, l'une composée d'hommes habillés, équipés, montés aux frais de l'état, l'autre comprenant les cavaliers habillés, équipés, montés à leurs frais, et chargés de nourrir leurs chevaux. Les premiers étaient les cavaliers pris dans le 17e régiment de chasseurs et les enrôlés volontaires. Les autres étaient des Arabes : ils ne formèrent dans le principe qu'un escadron, sous les ordres de M. Marey-Monge. C'est dans ce corps arabe qu'apparut pour la première fois un jeune homme dont la fortune militaire devait grandir rapidement, en raison de ses services et d'une énergie peu commune jointe à une audace non moins rare; ce jeune homme, c'était le capitaine Yusuf (1). La prise de la *casbah* de Bone en 1832 montra ce que valait cet homme. Un tel épisode ouvre dignement la série des combats où figurèrent les organisateurs de notre cavalerie africaine.

Le 29 avril 1832, cent vingt Turcs, aidés d'un Français, M. d'Armandy, capitaine d'artillerie, et le capitaine Yusuf, commandant l'expédition, se rendirent maîtres de la casbah de Bone et nous ouvrirent les portes d'une nouvelle province, celle de Constantine. Ibrahim-Bey commandait la place. Le capitaine Yusuf l'aborda en lui adressant ces fières paroles devant quelques Turcs dévoués au bey : « Tu as trahi la France, et la France veut avoir vengeance de ta trahison. Je suis son envoyé, et je viens te dire en son nom qu'il faut sur-le-champ abandonner la place ou mourir. » Ibrahim, furieux, répondit : « Si dans une heure tu es encore sur mon territoire, je te fais couper la tête. — Et moi, ajouta le fier mameluck, je puis t'annoncer que, si un poil de ma barbe est touché, le roi des Français te fera couper par morceaux. » Le bey pâlit, mais il ordonna aux Turcs de se saisir du téméraire. Les sabres furent tirés, la lutte s'engagea. Prompt comme la foudre, Yusuf courut à un Turc dont il fit voler la tête d'un coup de sabre; deux, trois têtes tombèrent! Ibrahim, muet, son yatagan à moitié tiré du fourreau, était cloué au mur par les deux pistolets du capitaine d'Armandy, qui le magnétisait de son regard de feu. Le bey et ses esclaves demandèrent grâce; ils sortirent de la citadelle au nombre de trente, et allèrent se jeter dans les montagnes. Le drapeau vert de Mahomet fut remplacé par l'étendard français. Yusuf ordonna ensuite à la garnison vaincue de faire une décharge générale de ses armes en l'hon-

(1) Aujourd'hui général de division.

neur de notre pavillon : un seul Turc refusa. Quelques années après, on voyait encore sur le mur blanc du pavillon du bey l'empreinte de cinq doigts sanglans; ce sang, c'était celui du Turc qui refusa de tirer un coup de fusil en l'honneur de notre drapeau. Il avait suffi de deux hommes intrépides pour prendre une ville.

Les cent vingt Turcs qui concoururent à l'expédition de Bone furent tous depuis incorporés à l'élément arabe des chasseurs d'Afrique. Ils y apportaient cet esprit aventureux, un peu romanesque, des races orientales, esprit qui, combiné avec la bravoure française, devait donner au nouveau corps sa physionomie distincte. Un de ces Turcs, nommé Malek, avait mené une vie digne d'un héros de Byron. Né dans l'île d'Elbe et tombé aux mains de corsaires tunisiens, il avait été vendu au bey, qui en avait fait son esclave. L'enfant grandissait, et le bey, ayant reconnu en lui une rare intelligence, lui avait donné un emploi dans son sérail. Or le bey avait une fille nommée Zumla, belle comme une houri. Le jeune esclave la vit, et les deux enfans s'aimèrent. Le malheur voulut qu'un certain Kloughi, Grec de naissance et porte-pipe du bey, surprît leurs rendez-vous. Le misérable se fit acheter son silence par une rente mensuelle de cent sequins. Tous les mois, pendant un an, le pacte fut scrupuleusement exécuté. Un jour vint néanmoins où Malek perdit patience, et un coup de yatagan frappa le Grec au moment même où il comptait ses écus; puis Malek fit disparaître le cadavre. Il se croyait à l'abri de tout soupçon, et le lendemain il était parti de bonne heure pour faire, au nom du bey, une collecte d'impôts dans quelques villages, quand un esclave dépêché par Zumla vint lui apprendre qu'on savait tout, et que le bey avait envoyé des gardes à sa poursuite. Malek échappa aux gardes, qui suivirent de près l'esclave; mais il fut blessé dans la lutte, et ne parvint qu'à grand'-peine à se tirer de leurs mains. C'est un marabout de l'Algérie qui donna asile au fugitif et qui le guérit. Quand Malek fut hors de danger, le marabout l'accompagna jusqu'à un mille de son habitation, lui remit une bourse contenant vingt douros, un cheval et un chapelet. Il n'est pas besoin d'ajouter que le cheval conduisit aussitôt Malek aux avant-postes français.

Tels étaient les hommes qui combattaient à côté de nous. Il était aussi utile qu'intéressant d'étudier ces mâles caractères. Ce qui mérite surtout d'être signalé dans cette première époque de la formation, c'est l'influence morale qu'exercèrent sur nos cavaliers français la hardiesse et la brillante habileté des cavaliers arabes. Les prouesses de ces cavaliers incomparables devaient naturellement stimuler l'amour-propre de nos Français, les forcer pour ainsi dire à se mettre à leur hauteur, même à les surpasser. Cette émulation gé-

néreuse ne pouvait que tourner à l'avantage d'une organisation qui devait devenir plus tard toute française, quand ces mêmes Arabes eurent été distraits des rangs des chasseurs pour former les corps indigènes de spahis.

Aux chasseurs algériens cependant avait succédé le 1er régiment de chasseurs d'Afrique, créé en vertu d'une ordonnance du 17 novembre 1831. Ce régiment comprenait : 1° l'escadron des chasseurs algériens, 2° trois cents hommes tirés des régimens de France, 3° quarante enrôlés volontaires, 4° vingt hommes par escadron du 12e chasseurs (ancien 17e). D'abord formé à quatre escadrons, ce régiment prit tout de suite le service des avant-postes, service que l'on aurait pu raisonnablement exiger de trois régimens de même force. Sans vêtemens, sans chaussures, au milieu de la pluie et de la boue, ces braves soldats montrèrent une discipline et une bonne volonté dignes de vieilles bandes. C'est qu'ils avaient un rude colonel, un vieux soldat de l'empire, M. de Schauenbourg (1). Avec un tel homme, le succès de l'organisation n'était point douteux.

Le régiment débuta d'une manière brillante à l'affaire d'El-Ouffia, qui eut lieu le 6 avril 1832, cinq mois après sa formation. On n'avait point eu encore le temps de distribuer toutes les armes et tous les fournimens, lorsque le colonel Schauenbourg reçut l'ordre de partir la nuit. On commençait alors ces fameuses marches nocturnes (2), silencieuses, pénibles, mais prélude ordinaire de ces audacieuses razzias dont le mot est passé dans notre langue, et qui ont enfin formé cette valeureuse infanterie de Crimée dont l'activité et le courage ne connaissaient ni le jour ni la nuit. A l'affaire d'El-Ouffia, le général de Faudoas, brillant officier du premier empire, comme M. de Schauenbourg, conduisait la colonne. Il s'agissait de châtier des tribus qui venaient nous insulter à la porte d'Alger. Le succès fut complet; les Arabes culbutés furent chassés le sabre dans les reins pendant plusieurs lieues, et apprirent à connaître aux premiers coups l'audace et la valeur des nouveaux cavaliers. Cette expédition fut d'un excellent effet pour le moral du nouveau régiment. On poursuivit aussitôt son organisation en dépit de toutes les difficultés, et le 1er juillet le régiment se trouvait fort de huit escadrons. Une plus belle occasion devait donner la mesure de ce que l'on pouvait attendre de cette troupe et de celui qui la commandait: c'est le combat de Bouffarik, livré le 1er octobre 1832.

(1) Mort général de brigade; mais il ne fut pas donné à ce brave soldat de porter les insignes de son grade. Cloué sur son lit de mort, il se fit apporter ses épaulettes de général, et exprima en les voyant le regret de ne pouvoir les montrer au feu.

(2) En parlant de ces marches de nuit, le soldat disait, pour dépeindre un des supplices de l'enfer, qu'on y faisait trois marches de nuit par semaine.

Le 10e d'infanterie légère, un bataillon de zouaves, les chasseurs d'Afrique et deux pièces de canon étaient réunis à neuf heures du soir au pont d'Oul-el-Kerma. La colonne se dirigea sur Bouffarik; à six heures du matin, le combat s'engagea : le brave colonel Schauenbourg, renversé de cheval, ayant la clavicule cassée, donna l'ordre à son régiment de lui passer sur le corps et fit sonner la charge. Les chasseurs, lancés sur l'ennemi, enlevèrent deux drapeaux; leur commandant, Marey-Monge, tua un des porte-fanions de sa main, et dans la liste des noms cités honorablement on trouve ceux de trois généraux futurs : Marion, de Drée, de Prémonville.

La période franco-arabe de l'histoire des chasseurs d'Afrique, représentée surtout par le 1er régiment de ce corps, commence en 1830, et s'achève, nous l'avons dit, en 1834. En 1832, un nouveau régiment était créé, qui représente une autre période de ces annales militaires que le moment n'est pas encore venu de raconter.

A partir de 1834, le 1er chasseurs prit une physionomie spéciale comme dépositaire des traditions du corps qui, dès l'année 1840, comptera quatre régimens. Il en personnifia la jeunesse, les autres en annoncèrent la maturité. Rappelons en peu de mots les derniers traits de son histoire. Après le choléra de 1835 vint 1836, une année de repos. Ce régiment devait en tout servir de point de départ, et c'est pendant cette année de repos qu'on y essaya diverses améliorations applicables au nouveau corps. L'habillement, l'armement et le harnachement furent bien coordonnés pour le service auquel était appelée cette cavalerie nouvelle et pour la nature du pays où elle faisait la guerre. Avec un harnachement dépourvu d'accessoires inutiles et de parade tels que la schabraque, avec une selle dite à la hongroise, et qui restera toujours, malgré toutes les modifications, la vraie selle de cavalerie légère, monté sur le cheval du pays, sobre, plein de feu et d'énergie, vêtu à la légère avec sa veste d'écurie, le fusil du voltigeur en bandoulière, coiffé de ce képy algérien qui s'est promené sur tous les champs de bataille des dernières guerres, le chasseur d'Afrique offrit bientôt le type parfait du cavalier léger en campagne. Cette tenue n'a pas varié; elle est devenue particulière aux quatre régimens. Les Arabes reconnaissaient au loin avec terreur l'uniforme bleu de ciel de nos chasseurs quand ils arrivaient dans la plaine.

Le 31 décembre 1839 se livra le combat d'Oued-Laleg, sous les yeux du maréchal Valée. Le colonel du 1er chasseurs, M. de Bourjolly, enfonça, à la tête de son régiment, les carrés de l'infanterie régulière de l'émir, et lui tua trois cents hommes. Le vieux maréchal Valée se trouvait au milieu des chasseurs, qui, électrisés par sa présence, enlevèrent trois drapeaux, un canon et les tambours de la

nouvelle infanterie d'Abd-el-Kader. Trois chasseurs du 1er, dont les noms ne doivent pas être oubliés, — Amet, Raymond, Lefèvre, — prirent chacun un drapeau. Cette belle victoire répondait à l'échec du même nom que nous avions subi quelque temps auparavant, au même lieu, dans une attaque de convoi.

A l'Affroun, le 27 avril 1840, on vit encore le 1er chasseurs, sous les yeux du duc d'Orléans, charger avec une impétuosité victorieuse les Arabes, acculés au Bouroumi. La même année, il se couvrit de gloire à Medeah, à Milianah. La province d'Alger, qui était le champ de ses opérations, confondra toujours le souvenir de ce brave régiment avec celui du prince qui, deux ans avant sa mort cruelle, était venu l'électriser de son exemple.

C'est préoccupé de ces glorieux antécédens de notre cavalerie africaine que, dans les premiers jours de février 1845, j'arrivais à Oran, où m'appelait un commandement qui m'était confié au 2e des chasseurs d'Afrique. De 1832, époque de sa formation, à 1845, époque où j'avais l'honneur d'y servir, l'histoire de ce régiment avait présenté quelques épisodes assez remarquables, dont j'indiquerai les principaux, pour montrer surtout ce qui donnait au 2e chasseurs une physionomie distincte à côté du 1er. Pour peu qu'on ait vécu dans l'armée, on ne peut en effet ignorer que chaque régiment a son caractère particulier, son âme en quelque sorte. Je ne crains pas d'ajouter que l'organisateur d'un régiment lui laisse toujours un peu l'empreinte de ses qualités et de ses défauts. Or l'officier qui présida d'abord à la formation du 2e chasseurs, M. le colonel Létang, sans manquer des grandes qualités militaires du colonel Schauenbourg, ne maîtrisait pas toujours assez sa bouillante ardeur. Le 1er chasseurs possédait à un haut degré ce sentiment de la discipline, cette circonspection indispensable à un régiment qui doit être le type d'une création nouvelle; le 2e au contraire avait toutes les libres et bouillantes allures d'un corps vieilli dans la guerre et sûr de lui-même. J'entendais un jour un zouave dire d'un de nos généraux : « On dit qu'il est très brave; moi, je ne connais que le *travail*, et je voudrais le voir *travailler.* » On devine ce que signifie ce mot travailler dans la langue militaire. Eh bien! les chasseurs du 2e étaient comme ce zouave, ils ne connaissaient que le *travail*, c'est-à-dire la charge impétueuse, le choc indomptable. Il y a cependant diverses nuances de bravoure, et si la furie guerrière a droit souvent à l'admiration, une estime plus raisonnée est due au courage non moins solide du régiment qui, les yeux fixés sur son chef, emporte pas à pas une position et se maintient avec une fermeté modeste dans le rôle que lui assigne le plan général d'un combat.

La formation du 2e chasseurs eut lieu à Oran. Dès le début, il

donna un exemple d'indiscipline. L'imprudence d'un soldat de ce régiment qui avait soulevé en pleine rue le voile d'une Mauresque, et que le général Desmichels avait fait exposer, l'uniforme retourné, sur la grande place d'Oran, provoqua une prise d'armes de ses camarades, qui rompirent ses liens et le ramenèrent en triomphe à la caserne. Bientôt éclata une sorte de révolte : les soldats du bataillon espagnol de la légion étrangère, envoyés pour la réprimer, pactisèrent avec les mutins aux cris de *viva los casadores dell' Africa!* Le mouvement eût pris des proportions inquiétantes, si le colonel de Létang ne se fût élancé à cheval au-devant de cette troupe indisciplinée, et par quelques nobles paroles militairement accentuées ne l'eût ramenée au sentiment du devoir. Cette première page de l'histoire du 2e chasseurs est triste, mais le régiment l'a en quelque sorte effacée par mille actions d'éclat. On le vit par exemple se couvrir de gloire au combat de la Sikkakh, où les belles dispositions du général Bugeaud nous assurèrent une victoire complète. Après la paix de la Tafna, placé sous le commandement du colonel Randon (1), le 2e chasseurs, fort de onze cents chevaux, s'exerça dans des courses pénibles aux marches qu'il devait exécuter plus tard sous le feu de l'ennemi; il rivalisa bientôt d'adresse et d'habileté en équitation avec les Arabes. La transformation de la cavalerie française s'accomplissait ainsi peu à peu; pour le tir à cheval au galop, elle luttait déjà de précision avec les cavaliers indigènes. La réputation des chasseurs d'Afrique comme tireurs et cavaliers s'était dès cette époque répandue dans toute l'Europe.

Le 9 novembre 1840, le 2e régiment de chasseurs se signala près d'Oran. Le général Lamoricière, chargeant à sa tête, cherchait à reprendre le corps du colonel de Maussion, tué dans le combat. Suivi de son chef d'état-major, M. de Crény, et d'un maréchal-des-logis du 2e, il put enlever à l'ennemi les restes du brave colonel; mais le maréchal-des-logis trouva la mort aux côtés du général. Au combat d'El-Amria, le général Lamoricière signala aussi la belle conduite du 2e régiment. « Son colonel (Randon), dit-il dans son rapport, a exécuté un mouvement avec l'audace et la célérité qui conviennent à l'arme. » A cette affaire se rattache le nom du commandant du génie Bizot, tué dans les tranchées de Sébastopol comme général. Que de jeunes illustrations d'Afrique devaient tomber sur les champs de Crimée! Citons encore le combat de Sidi-Rachet, où se montrèrent avec un rare éclat les qualités spéciales du 2e chasseurs. Fougueux, bouillant, il se lançait à l'aventure, ne doutant jamais du succès. Dans une position désespérée, il trouvait à décupler sa valeur. Le chasseur

(1) Depuis maréchal de France et ministre de la guerre.

du 1er enfonçait des carrés en ligne, comme à l'Oued-Laleg : le chasseur du 2e avait des allures plus indépendantes; il combattait toujours en fourrageur : c'était son esprit, et il s'en tirait bien.

Tels étaient en 1845 les principaux titres militaires du régiment où j'étais appelé à servir. A l'époque de mon arrivée, toute la cavalerie était réunie au quartier de Kergenthal, situé à un quart de lieue d'Oran. C'est là que je devais trouver baraqué le 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Les officiers occupaient un pavillon séparé, dit pavillon de la Mosquée. Colonnades en marbre ciselé, fontaine dans la cour dallée aussi de marbre blanc, galeries peintes et cintrées, rien de ce qui fait le luxe des grandes demeures musulmanes ne manquait à ce charmant pavillon. La salle des délibérations du conseil offrait surtout un aspect pittoresque. Il y avait à l'époque dont je parle un capitaine du 2e, nommé Joly, qui joignait un certain talent d'artiste à ses qualités militaires. Armé de son pinceau, il avait peint sur le mur des sujets tirés de l'histoire militaire de la France. Avec du papier colorié et fort habilement découpé, il avait fait des vitraux d'église; seulement il avait remplacé les sujets religieux par des armoiries qui représentaient tout le blason de la chevalerie française. Le plafond figurait les champs élyséens où doivent se rendre tous les braves. On voyait Du Guesclin tendre la main à Murat, et le grand Condé causer avec Ney. Des cartouches entre les grands sujets donnaient l'uniforme exact des régimens français depuis l'invention de la poudre. L'ensemble avait un cachet d'originalité qui frappa Horace Vernet lui-même, quand il passa par Oran pour aller étudier le terrain d'Isly. Au milieu de ces baraques d'hommes et de chevaux se développait une cour spacieuse. Il y avait dans un coin de cette cour un banc nommé *banc de M. de Crac*. Que d'aventures romanesques, d'ardens récits de jeunesse, mais aussi que d'effrayans épisodes ce banc n'a-t-il pas entendu raconter! Ce fut là qu'un soir, au milieu d'une joyeuse causerie, tomba soudain l'horrible nouvelle de la catastrophe de Sidi-Brahim, signal d'une campagne à laquelle le 2e chasseurs allait prendre une large part.

La province, depuis la bataille d'Isly, vivait dans un repos absolu. L'émir Abd-el-Kader, retiré dans le Maroc, jouissait en secret de la défaite du fils de l'empereur, qui n'avait point voulu écouter ses avis, et avait vu en un jour fondre toute son armée. L'idée lui vint tout à coup de rallumer la guerre et de tenter une irruption soudaine sur nos frontières. On était alors au mois de septembre 1845. Les Arabes ayant rentré toutes leurs récoltes, rempli leurs silos, Abd-el-Kader, avec ce tact qui lui était naturel, avait choisi ce moment favorable, chez un peuple à la fois agriculteur et guerrier, pour en-

vahir comme un torrent nos possessions de l'ouest. Les nouvelles se succédaient, les unes bonnes, les autres mauvaises, suivant les gens qui les débitaient; celles qui émanaient de cette population moitié française, moitié espagnole, qui habite la ville d'Oran, étaient grossies par la peur et prenaient des proportions effrayantes. On pouvait lui pardonner ses craintes, justifiées malheureusement depuis par une affreuse certitude, car elle se rappelait les événemens de 1840 dans la *mitidja* d'Alger, où le fer et la flamme, promenés jusqu'aux portes de la ville, avaient mis le comble au désespoir des colons.

Heureusement un officier-général brave, résolu, expérimenté, commandait la province : c'était le général Lamoricière. Il sut, par son sang-froid, son calme au milieu des défections des tribus amies la veille, faire passer dans les cœurs les plus timides une confiance qu'il n'avait peut-être pas lui-même. En effet sa position était des plus critiques : en une nuit, tous les Douers et les Smélas restés fidèles, et qui campaient sous le canon d'Oran, nous avaient abandonnés. Le général Lamoricière perdait en eux une précieuse ressource : c'étaient des guides intelligens, connaissant bien le pays. Il demeurait réduit aux seules forces françaises qu'il avait avec lui. L'orage était partout; de tous côtés, les tribus en révolte couraient aux armes. Déjà, à Mostaganem, les Flittas révoltés avaient eu une rencontre avec nos troupes. Malgré le peu de ressources que le général Lamoricière avait sous la main, il voulut refouler le torrent qui s'avançait sur lui : il marcha droit à l'ennemi en cherchant à rallier sur sa route ses troupes disséminées. A la tête du 2e régiment de chasseurs, il sortit d'Oran. Quoiqu'il eût avis de l'engagement des Flittas, il résolut de chercher l'émir partout où il pourrait le rencontrer. Le général marcha dans la direction de Sidi-Brahim. Il s'arrêta à Bridia, à six lieues d'Oran, pour y rallier et masser sa colonne; il y fit halte dans la soirée. Ce premier bivouac présentait l'aspect le plus animé : tous ces régimens, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, fraternisaient avec cette gaieté française qui ne fait pas faute même dans les revers. Je me souviens d'un des muletiers, ou soldats chargés de conduire les cantines des officiers, et qui appartenait au 2e régiment de chasseurs; cet enfant de Paris, monté sur des caisses entassées, récitait en langue *sabir*, ou mauvais arabe, des proclamations qui étaient la parodie burlesque des célèbres allocutions adressées à l'armée d'Égypte. Lors de la formation du 2e, avant que la casquette traditionnelle ne fût trouvée, les chasseurs avaient porté d'abord un chapska de lancier très bas de forme; puis on y avait substitué un chapeau gris à la Henri IV, orné d'une plume noire. L'essai malheureux de ce chapeau ne dura guère,

et la coiffure du bon roi Henri fut reléguée au magasin. Notre muletier en avait probablement dérobé un, et, coiffé de ce *sombrero*, auquel il avait ajouté une énorme plume d'autruche, il ressemblait assez à Charles Ier en déroute haranguant ses cavaliers. L'armée d'Afrique, au milieu de ses fatigues et de ses privations, a pu souvent retremper son moral au milieu des lazzis de quelques joyeux enfans des rues de Paris. Soit sous le soleil brûlant d'Afrique, soit sur les plateaux neigeux de Sébastopol, l'esprit parisien, si railleur, si militairement spirituel, se retrouve partout le même. Il date de loin, au reste. « Laissez aller la Pie (le cheval de Turenne), s'écriaient quelques soldats après la mort de ce grand homme, nos généraux ont perdu la tête! » Ces soldats de Turenne ne faisaient que devancer nos zouaves. « Joue-leur *la Casquette*, disaient ceux-ci quand ils étaient serrés d'un peu trop près, ils croiront que Bugeaud est avec nous! »

Ayant rallié ses troupes, le général Lamoricière se dirigea sur Aïn-Temouchen. Ce petit camp, pendant deux jours, avait été entouré par les Arabes, ivres de leur premier succès. Bou-Hamedi, lieutenant d'Abd-el-Kader, le tenait bloqué; mais c'était un vieux zouave, le capitaine Saffranet, qui y commandait. N'ayant aucun moyen de résistance, il usa de ruse, et avec des bûches placées tout autour de ses remparts de terre, il simula une puissante artillerie, se refusa à entrer en aucun accommodement, menaçant *sans poudre* de se faire sauter lui et toute sa garnison plutôt que de se rendre. Il sauva ainsi sa chétive place. Quand on arriva en vue de ce petit fortin, la fanfare du 2e régiment de chasseurs entonna l'air fameux *la victoire est à nous!* Le soir, dans le camp débloqué, on but à la santé de la France, du capitaine des zouaves et de sa petite garnison.

Le lendemain, la colonne passa sur le terrain appelé les Trois-Marabouts, qui avait été témoin de la plus honteuse capitulation conclue par une troupe française. Toute une colonne, avec *soixante-dix mille* cartouches, s'était rendue à discrétion. C'était un petit Baylen, mais dont les conséquences furent plus désastreuses peut-être; le général Dupont au moins sauva et ses troupes et ses bagages, tandis que cette malheureuse colonne d'Afrique fut massacrée tout entière quelques mois après sur les bords de la Malouïa, dans le Maroc. Le général Lamoricière s'arrêta un moment sur ce théâtre de honte, couvert encore de débris de souliers, de chiffons et de papiers à cartouches qui n'avaient point servi, puis il se rabattit à droite et prit la direction des Traras, dont il longea les montagnes, et entra à Ghemma-Razouät sans avoir rencontré l'ennemi. Ayant appris que le général Lamoricière était sorti de son camp pour marcher à lui,

Abd-el-Kader s'était renfermé dans Nedroma, au pied des montagnes des Traras, dont les populations lui étaient dévouées. C'est là que le général vint enfin l'attaquer : le 2e régiment de chasseurs préluda par une charge brillante sur les hauteurs de Nedroma. Acculée à des précipices affreux, toute cette population, qui eût pu être anéantie, ne trouva grâce que devant la clémence et l'humanité du jeune général français.

L'émir, ayant fui dans le sud, se rabattit ensuite sur le Maroc, où il rejoignit sa *deïra*. Rentré à Ghemma, le général résolut de marcher sur la Malouïa, où cette smala était campée, afin de délivrer les prisonniers qu'emmenait Abd-el-Kader. Cette pointe n'eut pas un succès complet : l'émir, informé de notre approche, avait fui dans l'intérieur du pays; on dut renoncer à revoir nos malheureux compatriotes. La colonne rentra à Ghemma pour y faire des vivres et prendre quelque repos. C'est là que nous recueillîmes quelques données sur le triste sort des prisonniers de l'émir, grâce à une rencontre assez singulière pour que j'en dise quelques mots.

Un matin que j'étais de service dans une excursion de fourrageurs, un sous-officier du 2e vint me prévenir que dans un champ d'orge voisin on apercevait des Arabes embusqués, et que l'on découvrait fort distinctement le bout de leurs longs fusils. Je pris quelques chasseurs avec moi, et en compagnie du sous-officier je me dirigeai vers l'endroit où l'on présumait les Arabes cachés. En regardant à une certaine distance avec une excellente lorgnette, je ne vis qu'un seul fusil poindre dans les orges. Je fis approcher les chasseurs l'arme haute en cas d'attaque; ceux-ci me ramenèrent bientôt un homme qui n'avait pour tout vêtement qu'une *kandoura*, ou chemise arabe en laine avec un capuchon. Il était très pâle, et ses yeux exprimaient une profonde terreur. Ce malheureux était en proie au délire. On le conduisit immédiatement à la tente du colonel Morris. Le colonel fit appeler le chirurgien du régiment, qui reconnut que la faim, la soif et le soleil ôtaient pour l'instant au pauvre diable l'usage de sa raison. On lui fit apporter un bouillon; bientôt il retrouva des forces et se mit à causer : c'était à notre grande surprise le *frater* ou barbier du 8e bataillon de chasseurs à pied, qui venait comme par miracle d'échapper au massacre des prisonniers sur les bords de la Malouïa. Son histoire était un de ces petits romans militaires comme beaucoup de soldats d'Afrique en peuvent raconter. Frappé d'un coup de crosse de fusil à la tête pendant qu'il donnait ses soins au commandant qu'une balle venait de coucher à ses pieds, il était tombé évanoui. Les Arabes l'avaient emporté dans leur camp et l'avaient chargé de l'affreuse mission d'enduire de miel les têtes coupées de ses malheureux camarades. « Quand je n'allais pas assez

vite, nous disait le pauvre *frater*, je recevais des coups de bâton. » Parmi ces têtes, il y en avait que le barbier avait rasées la veille et qu'il reconnut. L'opération terminée, les Arabes lui avaient donné une galette, six dattes, et l'avaient envoyé rejoindre les autres prisonniers. Plusieurs mois se passèrent ensuite en marches sous un ciel ardent, sur des routes désolées. Enfin le camp fut assis sur les bords de la Malouïa, théâtre prochain d'un drame terrible qu'il faut laisser raconter au digne *frater*.

« Abd-el-Kader était parti pour aller je ne sais où; nous étions confiés à Mustapha-ben-Thami (1), beau-frère de l'émir, homme dur et méchant. Depuis plusieurs jours, je remarquais des allées et des venues; les prisonniers remarquent tout. Je communiquais mes appréhensions à deux de mes compagnons, car la figure de nos gardiens n'annonçait rien de bon, et nous convînmes de chercher à nous soustraire par la fuite au sort qui nous attendait. L'un appartenait au train des équipages, l'autre était un soldat du bataillon. Notre projet bien mûri, nous attendîmes une occasion favorable, qui ne tarda pas à se présenter. Tous les officiers étaient allés à une fête voisine, et les Arabes étaient occupés à empiler autour de nous des broussailles desséchées; nous étions loin de nous douter dans quelle intention. Au moment où ils couraient de tous côtés pour chercher de l'herbe, mes deux camarades et moi, avec des galettes dans nos capuchons, nous prîmes notre volée sans être aperçus comme la nuit commençait à tomber, et nous courûmes nous cacher dans les roseaux qui bordent la rivière. Il n'était que temps. A peine étions-nous établis dans notre cachette, qu'une vaste lueur éclaira l'horizon, puis éclata une fusillade affreuse, qui n'était couverte que par les cris des victimes que l'on immolait. Cela dura vingt minutes, puis tout rentra dans le silence. Bien cachés, nous remerciâmes Dieu de nous avoir fait échapper à une mort imminente. Le massacre était consommé! Soudain nous entendîmes craquer les roseaux autour de nous : c'étaient des Arabes qui venaient laver dans l'eau leurs mains ensanglantées. Quand ils se retirèrent, nous étions bien sauvés. »

Le seul cependant qui survécut à cette nuit terrible, ce fut le *frater*; ses compagnons, troublés par la peur, se noyèrent dans une rivière que le barbier put traverser à la nage. Après ce dernier incident, quatre jours de marche l'avaient enfin conduit, haletant et affamé, dans le champ d'orge où nous l'avions recueilli.

(1) Abd-el-Kader, qui vient de donner au monde un si bel exemple à Damas, n'a jamais trempé dans l'horrible exécution de la Malouïa. Le coupable est Mustapha-ben-Thami, son beau-frère. Quand je vis l'émir dans sa prison à Toulon, le colonel Daumas, me montrant Ben-Thami, me dit : « Ne faites pas attention à cet homme; c'est le bourreau de la Malouïa. » Sa figure était vraiment repoussante.

Notre campagne de 1845 ne fut plus marquée par aucun incident notable, et jusqu'en 1847 l'histoire du 2e chasseurs peut se résumer en deux mots : il guerroya toujours. Pour avoir toutefois une idée exacte des services que rendit à l'armée d'Afrique le corps créé en 1830 et fortifié par des adjonctions précieuses de 1832 à 1840, c'est avec le 3e et 4e chasseurs qu'il faut assister aux plus importantes opérations de la guerre dont la soumission d'Abd-el-Kader marqua le dénoûment.

II.

Le 3e régiment de chasseurs d'Afrique fut organisé dans la province de Constantine le 1er février 1833. Les deux précédens régimens avaient été créés dans les capitales mêmes des provinces où ils devaient agir, Alger, Oran : il en fut de même pour le 4e, créé à Bone; mais à l'époque de la formation du 3e régiment dans la province de Constantine, la capitale appartenait encore au bey Achmet et ne devait s'ouvrir à nos troupes victorieuses qu'en 1837.

Le 3e chasseurs d'Afrique fut formé de deux escadrons du 1er, foyer précieux qui alimenta tous les autres régimens de l'arme, et de militaires de tous grades tirés des différens corps de cavalerie de France. Son premier colonel fut M. Boyer, mais son commandement ne fut guère que nominal; l'organisateur réel fut le colonel Corréard, qui lui succéda. Sous l'impulsion de ce digne chef, qui avait fait les guerres du premier empire avec les vieux dragons d'Espagne, le 3e régiment ne pouvait que marcher sur les traces des deux autres.

De 1833 à 1836, l'histoire du 3e régiment de chasseurs nous le montre se plaçant, par sa discipline, sa tenue modèle, au rang des plus vieux régimens. Il se prépare à la grande tâche que lui assigne le choix de la province désignée pour son berceau. Il s'agit de donner à cette province sa vraie capitale. Les deux expéditions de Constantine ont été souvent racontées (1). Ce qui importe à notre sujet, c'est d'indiquer la part qu'y prit le 3e chasseurs. Lors de la première expédition, c'est surtout dans les épreuves d'une retraite tristement célèbre que le 3e chasseurs se montra admirable. Le 26 octobre 1836, notre armée, se retirant en bon ordre et se battant toujours, arrivait à Sidi-Tamtam. Le lendemain, elle avait à franchir le col difficile de Ras-el-Akba : des tribus, accourues de loin au secours du bey Achmet, n'avaient pu passer les rivières, grossies par les pluies, et étaient venues à ce col dans l'espoir de mettre la colonne entre deux

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1838 et du 15 août 1845.

feux et de l'anéantir; mais les 2e et 17e légers et le 59e de ligne, qui couvraient la retraite, s'immortalisèrent dans cette journée : un instant la marche de l'armée se trouva ralentie; aussitôt le 3e chasseurs, ayant le colonel Corréard à sa tête, fit une charge des plus brillantes. L'ennemi, culbuté, sabré sur les hauteurs de Sidi-Tamtam, paya cher sa témérité. Les Arabes abandonnèrent dès lors la poursuite, et le 30 octobre les Français rentraient à Bone.

Lors de la deuxième expédition, c'est encore par une charge intrépide que s'illustra le 3e chasseurs. Sur les hauteurs du Coudiat-Aty, avec le 47e de ligne, il chassa les troupes d'Achmet du plateau qui dominait la ville. Le maréchal Valée, dans son rapport, cite la belle conduite de ce régiment. L'expédition des Portes-de-Fer, qui déchirait le honteux traité de la Tafna, lui fournit encore l'occasion de montrer sa valeur. Le 30 octobre, à l'Oued-Hamza, sous les yeux du duc d'Orléans, il exécuta une vigoureuse charge sur la cavalerie de Ben-Salem, premier lieutenant de l'émir. On le vit bientôt se signaler, sous le général Galbois, à Aïn-Babouch, chez les Aractas. Là tomba le lieutenant Lepic, digne fils d'un de nos plus braves généraux de l'empire, frappé, comme son père, dans une charge de cavalerie. Ce fut l'occasion d'une des plus heureuses razzias de nos chasseurs, qui ramenèrent à Constantine 30,000 têtes de bétail.

Transportons-nous de la province de Constantine dans celle de Bone. C'est là que le 4e chasseurs d'Afrique fut formé le 1er janvier 1840. Plus que tout autre peut-être, il offrit l'assemblage des qualités propres aux diverses fractions de ce corps. Son premier colonel, M. de Bourgon, était un de ces hommes rares dont les créations reposent sur des bases sûres que rien n'ébranle. Nulle main n'était plus propre à donner une impulsion vigoureuse à une arme que cet énergique officier comprenait si bien. Aussi le 4e chasseurs fut brave, discipliné, d'une tenue irréprochable comme le 1er, fougueux comme le 2e, indépendant comme lui (1). A peine formé, le 21 avril 1840, il débuta d'une manière brillante chez les Aractas. Le 13 août de la même année, le colonel Bourgon, chargeant à sa tête sur l'Hachera, fit prendre à son régiment cette belle place qu'il n'a plus quittée depuis. Enfin le 1er septembre 1840, avec le 3e, il traça l'une des plus belles pages de l'histoire des chasseurs d'Afrique. L'ennemi, sous les ordres de Hadj-Mustapha, frère de l'émir Abd-el-Kader, était venu établir son camp près de Sétif. Le colonel Levasseur sortit de cette place pour l'attaquer avec les 22e et 61e de ligne, les 3e et 4e de chasseurs. Après avoir marché pendant deux

(1) Cette indépendance était favorisée par le rôle même qu'on lui donna. Au lieu de l'attacher à la province où il était né, on le fit courir dans toutes les provinces, si bien qu'il mérita le surnom de *régiment voyageur*, qui lui est resté.

heures, cette colonne rencontra la nombreuse cavalerie de l'émir, qui chercha immédiatement à l'envelopper en la débordant sur ses ailes. Ce mouvement des Arabes avait pour but de couvrir leur camp de Medjazergua, qu'ils venaient de lever; deux bataillons d'infanterie régulière, forts chacun de six à sept cents hommes, protégeaient leur retraite. A la vue de nos colonnes, qui s'avançaient sur elle, cette infanterie, nouvellement disciplinée à l'européenne, se forma en carré. Le colonel Bourgon, enlevant vigoureusement le 4e de chasseurs, s'élança sur cette colonne d'infanterie avec une rare impétuosité. Les carrés furent enfoncés, taillés en pièces. Les Arabes qui parvinrent à se sauver se jetèrent dans des ravins profonds, où le sabre de nos cavaliers ne pouvait les atteindre; beaucoup d'entre eux, grièvement blessés, y périrent. La cavalerie ennemie voulut alors se porter au secours de son infanterie; la nôtre aussi arrivait au pas de course. On se battit de part et d'autre avec une grande intrépidité; mais tout fut culbuté par nos chasseurs. A la vue de cette déroute, un bataillon des réguliers de l'émir, qui était resté en position, spectateur du combat, s'empressa de battre en retraite pour échapper à la destruction qui l'attendait, et regagna en toute hâte les hauteurs les plus reculées. Le 4e chasseurs, nouvellement formé, n'avait pas encore reçu son étendard; il était digne de lui d'en prendre un à l'ennemi. Le maréchal-des-logis Tellier entra dans le carré, tua le porte-drapeau, et enleva l'étendard du bataillon de l'émir. Cette rude affaire devait coûter aux chasseurs un de leurs plus braves officiers, le commandant de L'Esparda, tué dans la charge.

A partir de ce jour mémorable, le 4e chasseurs poursuivit ses succès chez les Ouled-Assas, chez les Beni-Sala. Au bout d'un an, treize cents chasseurs, bien équipés et d'une bravoure à toute épreuve, donnaient la mesure de celui qui les avait formés. De l'est, le 4e alla dans la province d'Alger, assista aux ravitaillemens de Médéah et de Milianah, sous le général Changarnier. Le 15 juin 1842, il était dans le sud. On le vit se distinguer à l'Oued-Foddah. Avec son nouveau colonel Tartas, il assista au brillant combat contre les Kabyles du Réou; enfin l'année 1843 le trouva à Taguin, sous M. le duc d'Aumale. Tout devait s'effacer devant ce beau fait d'armes qui amena la prise de la smala d'Abd-el-Kader, et fournit la preuve éclatante de ce qu'on peut attendre d'un habile emploi de la cavalerie d'Afrique.

Au commencement de mai 1843, M. le duc d'Aumale quitta Boghar avec les 38e, 64e de ligne, les zouaves et les chasseurs d'Afrique (le 4e seul). Le jeune prince marchait sur la smala de l'émir. Des renseignemens dignes de foi la plaçaient dans les environs de Goudjillat.

Il fallait franchir des distances énormes avant de trouver une goutte d'eau. Il importait au jeune général d'atteindre Goudjillat le plus promptement possible. Une marche rapide l'y conduisit; mais, à peine arrivé, il apprit que la smala était à Ouessek-ou-Rekaï, à quatorze lieues dans le sud-ouest. Il continua d'avancer; à Ouessek-ou-Rekaï, des coureurs que l'on venait de surprendre donnèrent enfin un renseignement plus précis : l'ennemi était en un lieu appelé Taguin, nom que devait conserver cette mémorable journée. Le général Lamoricière manœuvrait dans cette direction, ce qui avait sans doute décidé ces brusques mouvemens de la smala de l'émir. Fuyant toujours devant le général Lamoricière, l'émir ne soupçonnait nullement que la colonne du prince s'avançait aussi sur lui. A cette nouvelle, M. le duc d'Aumale marcha aussitôt sur Taguin, soit pour atteindre la smala, soit pour la mettre entre deux feux. Le plan était simple en apparence; il n'en fallait pas moins pour l'exécuter des soldats et des officiers comme il en avait sous ses ordres. Il lui restait encore vingt lieues de désert à franchir. Après une course fatigante avec sa cavalerie, sans avoir rien pu découvrir, M. le duc d'Aumale s'arrêta. Son infanterie était fort éloignée de lui, et ne pouvait le rejoindre de plusieurs heures. Pendant cette courte halte, des cavaliers ennemis faits prisonniers par sa petite colonne l'avertirent qu'il touchait presque à la smala. Malgré les observations des généraux, malgré les supplications et les prières des Arabes nos alliés, qui, frappés de la faiblesse de la troupe d'attaque, le conjuraient d'attendre son infanterie, le prince prit une héroïque résolution : il donna immédiatement l'ordre de la charge. Les chasseurs d'Afrique, lancés avec cette impétuosité qui était le trait distinctif de leur allure, arrivèrent comme un ouragan, suivis des spahis, au milieu de ce camp immense, renversant tout sur leur passage, en dépit d'une fusillade effroyable qui partait de toutes les tentes. Ils gagnèrent ainsi la tête de la colonne ennemie, qui cherchait à s'enfuir; se rabattant sur elle, ils lui coupèrent la retraite, passèrent sur le ventre de l'infanterie régulière de l'émir, qui se défendit en désespérée. Enfin toute la smala tomba en notre pouvoir.

Bientôt le 4[e] chasseurs se trouva transporté sur un autre théâtre, dans la province d'Oran. L'expérience avait démontré que les plus grandes difficultés de notre domination viendraient toujours de cette province, et on jugea que le 2[e] et le 4[e] chasseurs d'Afrique n'étaient point de trop dans ce foyer perpétuel d'insurrection. Les événemens ont justifié cette mesure, et il fut donné à ces deux vaillans régimens de porter les derniers coups à la puissance de l'émir. Il semblait que la fortune sourît au 4[e] chasseurs. Son séjour dans la province d'Oran fut marqué par un des plus importans faits d'ar-

mes de la guerre d'Afrique, le combat de Malah, où le premier et le plus habile des lieutenans de l'émir perdit son armée et la vie. Le combat de Malah fut livré en novembre 1843 par un de ces généraux que Mazarin désignait sous le nom d'*heureux*, le général Tempoure. Sorti de Mascara à la poursuite des restes de l'infanterie de l'émir, que ce dernier avait confiée au commandement de Ben-Allal-si-Embarek, le général Tempoure marchait sans trop de chance de l'atteindre. Ben-Allal, en pleine retraite, cherchait à gagner El-Gorr, au sud-ouest de Tlemcen, où il devait opérer sa jonction avec Abd-el-Kader. Arrivé à Assi-el-Kerma, le général français y campa avec huit cents hommes d'infanterie, trois pièces d'artillerie, et le 2e et le 4e chasseurs. Il leva bientôt ses tentes, et se dirigea sur Tamsert. Là, les restes d'un bivouac récemment abandonné lui donnèrent à soupçonner qu'il était sur la trace de l'ennemi; des traces de bestiaux, de bêtes de somme, ne lui laissèrent plus aucun doute sur la direction prise : le général Tempoure se remit en route, et sa colonne, à travers une pluie battante, gagna Aïn-Bouchegara, où elle établit son bivouac. Deux Arabes que l'on venait d'arrêter apprirent au général que Ben-Allal avait couché la veille à cinq lieues du point où il se trouvait lui-même. La pluie continuait à tomber avec violence; le terrain détrempé était presque impraticable. Le général n'en tint compte, et continua sa marche. A la pointe du jour, le 11 novembre 1843, après une marche de nuit où ni les torrens grossis par la pluie, ni les ravins, ni les forêts qu'il fallut traverser, ne purent ralentir l'ardeur de nos braves soldats, une forte fumée, sortant d'un bois à l'origine de la vallée de l'Oued-Malah (qui a donné son nom à ce combat), leur apparut enfin, et fit tressaillir tous les cœurs. L'ennemi était là! Tant de courage et de persévérance allait enfin recevoir sa récompense. Bientôt une vedette ennemie tira un coup de fusil, et courut à toute bride donner l'alarme dans le camp de Ben-Allal; mais le colonel Tartas, à la tête des 4e et 2e de chasseurs, prit le trot et se trouva, un instant après, devant le front de Ben-Allal, qui, rangeant ses troupes en bataille, attendait bravement l'orage. Lancés par leur brave colonel, les chasseurs tombèrent sur cette infanterie, la culbutèrent, et le carnage devint terrible; tous les drapeaux restèrent en leur pouvoir. On sait que Ben-Allal, témoin de la défaite de ses troupes, ne voulut pas survivre à sa honte, et qu'il trouva la mort dans une lutte héroïque contre le capitaine Cassaignoles, suivi de deux brigadiers de chasseurs et d'un sous-officier de spahis. L'émir perdit en Ben-Allal son meilleur ami, le compagnon fidèle de sa fortune, le plus habile et le plus intrépide de ses lieutenans. Le maréchal Bugeaud, qui savait honorer le courage même chez son ennemi, ordonna que les hon-

neurs militaires fussent rendus à Ben-Allal comme à un officier supérieur de l'armée française. Au cercle de Mostaganem, on voyait, à l'époque où j'étais en Afrique, les deux tambours et le drapeau des réguliers de l'armée d'Abd-el-Kader : c'étaient les trophées du 4ᵉ de chasseurs d'Afrique, qui doivent appartenir aujourd'hui aux chasseurs de la garde.

L'année qui suivit ce brillant combat devait compter parmi les plus belles dans les annales de la guerre d'Afrique et aussi dans les fastes des chasseurs, représentés à Isly par les 2ᵉ et 4ᵉ régimens. On n'ignore pas que l'ordre de bataille adopté par le maréchal Bugeaud ressemblait à une *tête de porc;* c'est l'expression dont le maréchal lui-même s'est servi dans son glorieux bulletin. La cavalerie était dans l'intérieur de la *tête,* sur deux colonnes, attendant l'heure de fondre sur l'ennemi comme l'ouragan. On marcha d'abord lentement; quand on se fut approché, on vit que ce qui figurait de loin une grande redoute était l'immense tente du général marocain, le prince impérial Sidi-Mohamed, dont les abords étaient garnis d'artillerie. Le moment parut propice au maréchal pour lancer toute sa cavalerie. Les 2ᵉ et 4ᵉ chasseurs d'Afrique, sous le commandement du colonel Morris, se précipitèrent hors du carré comme une avalanche. Rien ne devait résister à l'entrain de ces vigoureux cavaliers, et bientôt l'armée marocaine fut en pleine déroute.

La bataille d'Isly marque le terme de cette étude : une fois soumis à l'épreuve d'une bataille rangée, les chasseurs d'Afrique ont fixé leur place dans l'armée française. Les suivre en Crimée, en Italie, ce serait encore raconter de belles pages, mais où ils n'apparaissent plus aussi indépendans du reste de l'armée que durant les années de formation laborieuse que nous avons tenu surtout à mettre en lumière. Rappelons seulement cette brillante charge du 4ᵉ chasseurs à Balaclava, qui arrêta le feu de l'artillerie russe foudroyant la cavalerie légère anglaise en retraite (1). Les chasseurs d'Afrique eurent aussi quelques heureux combats d'avant-garde avec les Cosaques; les quatre régimens assistèrent à la bataille de Traktir, mais sans avoir l'occasion d'y donner. Après la campagne de Crimée, les trois premiers régimens rentrèrent en Afrique; le 4ᵉ, licencié, forma les chasseurs à cheval de la garde. L'Italie rappela les 1ᵉʳ, 2ᵉ et 3ᵉ chasseurs à la vie guerrière, et leur dernier titre de gloire est l'admirable mouvement qui termina la bataille de Solferino.

Les faits et les souvenirs que nous venons de rapprocher ont amplement montré ce que valait cette jeune cavalerie. On a vu les succès

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1860.

qu'elle a obtenus. Il reste à indiquer à quelles conditions elle a réussi. Jusqu'à l'époque actuelle, la célérité semblait la principale qualité de la cavalerie légère. Aujourd'hui on lui demande non-seulement l'agilité, mais la sûreté, la persistance des mouvemens, non-seulement la fougue de l'attaque, mais la justesse du tir. C'est à l'école des Arabes que se sont formés les représentans français de cette cavalerie nouvelle. Les Arabes ne connaissent pas les distinctions établies dans notre armée entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère. Le combattant à cheval est tour à tour chez eux un éclaireur habile et le plus patient des marcheurs. Sans effacer les distinctions traditionnelles entre nos divers corps de cavalerie, on peut se féliciter de la tendance qui depuis les campagnes d'Afrique est venue rapprocher de plus en plus ce que la théorie avait trop séparé. Le 1er chasseurs nous a montré une solidité à toute épreuve, le 2e une fougue irrésistible; les deux autres régimens, l'accord de ces deux grandes qualités militaires. La bataille d'Isly est venue sanctionner ce précieux accord par la victoire. Dès lors une ère nouvelle, pressentie depuis 1830, a définitivement commencé pour la cavalerie, et l'on a pu prédire les grands faits d'armes de Balaclava et de Solferino.

Aujourd'hui même néanmoins c'est encore vers l'Afrique qu'il faut se tourner, si l'on veut savoir comment de tels résultats ont été obtenus et comment ils se maintiendront. C'est là que se conserve, même au sein de la paix, l'habitude des rudes exercices, qui place le chasseur d'Afrique au niveau du cavalier arabe. Jamais d'ailleurs il n'a été plus important d'assurer à la cavalerie tout entière les qualités que s'est acquises le redoutable corps formé en 1830. Il est certain que le système perfectionné de l'artillerie amènera de graves modifications dans la cavalerie. La France eut comme le pressentiment du rôle nouveau réservé à son armée, quand elle donna les zouaves à l'infanterie et les chasseurs d'Afrique à la cavalerie. Pour ces derniers, la France eut le bonheur de trouver une ressource précieuse dans le pays même; malgré l'infériorité de sa taille, le cheval d'Afrique, par les qualités qui lui sont inhérentes, résumait à lui seul tous les besoins de la cavalerie nouvelle, destinée à fondre en elle les deux types de l'ancienne cavalerie. En effet, ce noble cheval de guerre portait également bien le carabinier, le cuirassier, ces cavaliers gigantesques, et les sveltes combattans qui ont illustré l'uniforme des hussards et des lanciers. On peut même assurer que par la taille les chasseurs d'Afrique appartenaient bien plus à la grosse cavalerie qu'à la cavalerie légère. On vit les chasseurs d'Afrique charger en ligne à l'Oued-Laleg avec le colonel Bourjolly, enlever des batteries à Isly sous le colonel Morris, fourrager en

maintes occasions brillantes sous les colonels Létang et Tartas. Ils résumaient donc à eux seuls les deux élémens distincts de la cavalerie d'Europe. En outre, la guerre d'Afrique réclamait de longues et pénibles marches sous un ciel brûlant, à la poursuite de populations qui fuyaient toujours, et de combattans braves, mais qui guerroyaient à la manière des Parthes. Cette cavalerie avait donc affaire à un ennemi souvent insaisissable; ce vaillant cheval, chargé d'un poids extrême en raison du surcroît de bagage qu'il devait supporter dans un pays sans ressource, se tira avec honneur d'une si difficile position, à ce point que sa réputation bien établie l'a fait appeler sur les champs de bataille de l'Europe, où il n'a certes pas failli à ce que l'on devait en attendre.

Le rôle nouveau que joue l'artillerie dans les grandes luttes de notre époque semble supprimer une division empruntée au moyen âge; il rend inutile cette grosse cavalerie, ces cuirassiers immortels d'Eylau et de la Moskowa, pour lesquels leur armure n'est plus une défense contre les armes de précision inventées de nos jours. La mobilité, l'élasticité, si je puis me servir de cette expression, doivent être les principes fondamentaux de la nouvelle cavalerie, qui devra sortir de ces modifications apportées aux engins de guerre. La cavalerie est appelée à une tactique nouvelle. Il s'agira pour elle d'être transportée vivement d'un point à un autre, d'être toujours prête à jouer indistinctement tous les rôles, et surtout le dernier, celui qui achève et complète les victoires. La poursuite d'une armée battue et en déroute, cette partie de l'action, exigera une cavalerie d'autant plus agile, d'autant plus manœuvrière, que ce dénoûment se produit, à de rares exceptions près, au moment où quelques heures seulement sont accordées avant la chute du jour. Il faudra donc une cavalerie qui, ayant pu combattre en ligne toute la journée, trouve encore dans son élément constitutif la vigueur, l'entrain, l'audace de la cavalerie légère, qui, répandue de tous côtés dans la plaine, coupe les fuyards, ramasse les pièces que l'on cherche à sauver, assure enfin ces triomphes qui, dans une seule bataille, font tomber les empires. Tel fut le rôle de la cavalerie française à Iéna.

Le contact des cavaliers arabes, fondus dans la cavalerie d'Afrique dès sa naissance, a rendu de plus cet éminent service d'assurer à la cavalerie française une supériorité dans le tir qui lui avait manqué jusqu'alors (1). Il serait donc logique de dire que les chasseurs d'Afrique renferment dans leur organisation le secret d'une cavalerie future, dont le changement de tactique et la marche progressive des

(1) Le feu de la cavalerie jusqu'à nos guerres d'Afrique n'avait d'autre but que de faire signaler par les avant-postes les surprises de l'ennemi.

sciences doivent nécessairement amener la création. On peut préciser le jour où les anciennes divisions feront place dans cette belle arme à un principe unique. Il en résultera une économie réelle pour l'état, et on disposera d'une cavalerie plus nombreuse à mettre en ligne le jour d'une bataille, puisqu'il est prouvé que la grosse cavalerie donne plus de chevaux laissés en arrière et inutiles en campagne (1) que les autres corps de l'arme. Tous les chevaux n'offrent point, il est vrai, les qualités éminentes du cheval d'Afrique, dont la vigueur et la sobriété sont devenues proverbiales. La France, tournant un regard de sollicitude sur sa nouvelle colonie, puise aujourd'hui une partie de ses chevaux de guerre dans cette race vaillante appelée cheval de l'Algérie; l'autre race reste à créer en France. Nous en possédons toutefois les élémens essentiels. Il est deux régions françaises qui peuvent servir à tous les besoins de la cavalerie dans son double objet, l'ancienne Navarre ou pays de Tarbes et la Normandie. La Navarre est pour ainsi dire, sous ce rapport, l'Arabie de la France. Dans ses belles vallées, arrosées par les gaves du Bigorre, on trouve une race, digne de la race africaine, qui fournira un complément indispensable aux levées faites dans le Sahara, aujourd'hui surtout que le système est adopté de remonter en grande partie la cavalerie légère avec des chevaux d'Afrique. Quant à la Normandie, elle est appelée à doter la France d'un cheval à l'encolure haute et fière, à l'œil hardi, aux membres larges et nerveux, qui portera aisément les plus lourds cavaliers. Le cheval normand se plie à tous les services et supporte les plus rudes fatigues. Fondre ces deux races, ce serait placer enfin notre cavalerie à la hauteur des besoins que le changement de tactique semble réclamer désormais. Ainsi organisée, la cavalerie tout entière entrerait d'autant plus facilement dans le cadre unique qu'il convient d'assigner à l'arme. Le pays s'affranchirait en même temps du tribut qu'il paie à l'étranger, et de ce jour on aurait trouvé le rôle véritable que la cavalerie est appelée à remplir dans la tactique nouvelle des armées.

Vte DE NOÉ.

(1) La grosse cavalerie, qui s'est couverte de gloire dans les campagnes immortelles du premier empire, n'a pu trouver depuis 1815 une seule occasion de justifier la confiance que l'on peut à juste titre avoir en elle. Appelée deux fois à de grandes luttes, en Crimée et en Italie, l'occasion a semblé fuir devant elle. Les lanciers se sont trouvés dans le même cas, sauf un engagement dans la journée de Solferino, où un témoin oculaire a vu un grand nombre de ces braves cavaliers jeter leurs lances à terre pour se servir de leurs sabres. Rien ne prouve mieux la nécessité de ramener la cavalerie française au type créé en Afrique, et dont tant de campagnes heureuses ont établi la supériorité.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1860.

L'action exerce sur les esprits un attrait vainqueur. Là où l'on agit, là est la vie. Le spectateur reçoit les reflets, les effluves de vie de l'acteur. Nous autres Français, pour le moment nous sommes des spectateurs, spectateurs plus ou moins satisfaits, mais prodigieusement attentifs et absorbés, du drame émouvant que joue en Italie Garibaldi. La chose qui nous intéresse le plus, sinon uniquement, c'est de suivre dans son héroïque et surprenant vagabondage le curieux et prestigieux *condottiere* qu'avec l'imprévoyante étourderie qui nous distingue, nous étions ardens à combattre et fiers de vaincre à Rome, il y a onze ans. Attendre et conjecturer ce qui va se passer en Italie, voilà à cette heure toute la vie morale de la France. Quel est l'homme d'affaires qui peut conduire ses opérations, régler ses comptes, l'homme d'état qui peut préparer ses mesures, l'homme d'imagination qui peut achever son rêve, l'homme du peuple qui peut distraire une pensée de son travail, sans se demander chaque jour : Qu'a fait Garibaldi, et que va-t-il faire? Qu'il soit pour vous un cauchemar ou la figure lumineuse d'une légende inespérée, il est votre maître. Potentats superbes qui êtes si jaloux d'occuper l'enfantine imagination des peuples, il vous détrône; poètes politiques qui avez tant sacrifié pour avoir votre jour dans la vie d'une grande nation, avouez que la journée présente est à lui. Ce que l'on vend dans les foires de nos villages, c'est son portrait. Dans dix ans, gardez-vous d'en douter, et vous verrez si les récits des voyageurs du temps nous démentiront, son image sera trouvée dans les huttes des rois sauvages de la Polynésie et de l'Afrique, ce qui est, comme on nous l'a enseigné depuis notre enfance, le plus grand témoignage que puisse obtenir de sa supériorité un héros ou un grand homme. Si par aventure l'Europe entière avait en ce moment à faire autour d'un nom une manifestation collective de suffrage universel, le nom qui sortirait triomphant des urnes du suffrage universel européen serait, qui oserait en douter? celui de Giuseppe Garibaldi.

Que les esprits chagrins veuillent donc bien nous pardonner si nous faisons comme tout le monde, si nous cédons à une si extraordinaire fortune, si notre première pensée est pour Garibaldi et les *condizione* présentes de l'Italie. Notre prudence a été mise en défaut; nous y sommes habitués. Les événemens que nous eussions voulu détourner, éloigner, ajourner, se sont accomplis comme nous nous y attendions, avec cet irrésistible entraînement de la fatalité que nous avons signalé depuis longtemps. On n'a rien voulu ou rien pu faire pour conjurer la révolution du royaume de Naples; l'on n'a pas jugé à Turin qu'il fût assez oeau de laisser se former à Naples une monarchie constitutionnelle qui ne se serait établie que par ıa grâce du Piémont et n'eût pu vivre que par son alliance, qui aurait donné l'Italie du nord les avantages, sans aucun des dangers imminens, de l'annexion. Le parti d'action l'emporte, le mouvement unitaire va triompher. Il ne nous reste des réflexions que nous avons présentées, pour ouvrir les yeux des Italiens sur les chances périlleuses de cet état de choses, que le droit stérile de pouvoir dire plus tard, quand les difficultés éclateront : « Nous l'avions prévu. » Aujourd'hui nous n'avons plus qu'à regarder en face la situation nouvelle et à tenir compte des conséquences qui en peuvent découler prochainement.

On ne nous trouvera pas trop téméraires si nous considérons dès à présent comme consommée la révolution napolitaine, et l'on nous dispensera de dire notre sentiment sur les tristes incidens qui accompagnent la dissolution du royaume des Deux-Siciles. Il paraît maintenant certain qu'il n'y aura pas de lutte sérieuse entre l'armée napolitaine et l'armée de Garibaldi. Malgré ce qu'il y a de pénible dans cet abandon d'un régime légal qui ne sait pas se défendre et dans cette décomposition d'une organisation militaire accomplie par l'état-major même de l'armée, nous croyons qu'il faut se féliciter qu'une effusion de sang, qui d'ailleurs ne pourrait plus rien changer à l'issue des événemens, soit épargnée. Il y a cependant à tirer de la fin de la royauté napolitaine des leçons que plus d'un état en Europe ferait bien de s'appliquer. La politique absurde et outrée de l'ancien roi de Naples avait consommé d'avance la dissolution qui se manifeste aujourd'hui. La politique à outrance a partout ce même effet. Cette politique divise en deux parts la nation qu'elle opprime : d'un côté des séides et des fonctionnaires, de l'autre la masse indifférente, condamnée à se désintéresser des affaires du pays, et une opposition latente, également inexpérimentée, qui n'a pour pâture que ses passions refoulées. Tant qu'aucun incident ne vient déranger la machine gouvernementale, les flatteurs et les imbéciles extatiques proclament la force du pouvoir, et les intérêts égoïstes (si nous osons nous servir d'une expression d'un récent discours impérial que nous compléterons en les appelant aussi les intérêts aveugles) se réjouissent de la conservation de l'ordre apparent. Ces régimes à outrance ne s'aperçoivent pas qu'ils corrompent et qu'ils usent par leur durée même toutes les forces d'un peuple. Ils usent les forces du cercle étroit de leurs principaux agens et de leurs

fonctionnaires en les déshabituant de la lutte régulière, en les énervant par une trompeuse confiance dans l'omnipotence, en les exposant à une impopularité croissante et trop longtemps bravée; ils corrompent la portion du pays éloignée du pouvoir en la laissant dans l'oisiveté politique, en ne lui permettant point de s'initier aux conditions pratiques du gouvernement, en empêchant les hommes distingués qu'elle renferme d'acquérir la légitime autorité due partout à l'union du talent et du patriotisme, en abandonnant les exclus aux tentations désespérées de la haine et de la vengeance. Ceux qui en présence de la chute de ces régimes s'écrient, comme vient de le faire M. de Larochejacquelein devant son conseil-général : « Le mot fatal : il est trop tard! ne portera donc jamais ses enseignemens! » en parlent bien à leur aise. Il n'est trop tard pour les concessions que quand il est trop tard déjà pour la résistance. Les gouvernemens dont nous parlons reçoivent à la même heure cette terrible révélation, qu'ils sont impuissans à résister et qu'ils n'ont rien à espérer des concessions.

Qu'on y réfléchisse : pour que les gouvernemens se rajeunissent et se vivifient par d'utiles rénovations, il faut que l'opportunité des concessions leur soit annoncée et la nécessité des réformes imposée par le mécanisme des institutions libres; il faut que la faculté de rénovation soit pour ainsi dire une des vertus de la constitution elle-même et des mœurs politiques formées dans la nation par la pratique d'une constitution vraiment progressive. Hors de là, il n'y a que la honteuse et cruelle alternative du despotisme et des révolutions. Quand un gouvernement pourrait céder dans sa force, où a-t-on jamais vu que ceux qui l'exploitent en aient eu le désir et lui en aient donné le conseil? Quand arrive l'heure inévitable de sa défaillance, où a-t-on vu les insolens adulateurs de sa prospérité passée tenir ferme contre la mauvaise fortune, et n'être pas au contraire les premiers à prendre l'épouvante et la fuite? C'est alors que l'on aperçoit, comme à Naples, dans sa hideuse réalité l'œuvre de destruction accomplie par le despotisme. Il ne reste plus rien : plus d'administration, plus d'armée, plus de marine, plus de nation. Toutes les forces intermédiaires ayant été comprimées, atrophiées, anéanties entre le pouvoir et le peuple, il n'y a plus de compromis, plus de transaction possible. Le pouvoir ne trouve plus d'agens efficaces, parce que le peuple ne reconnaît pour chefs que les organes les plus exaltés de sa propre passion. Ce fécond ciment des sociétés saines, la libre confiance, a disparu. Les scrupules honorables deviennent des obstacles, les bonnes intentions n'enfantent que des maladresses, et l'on assiste à la douloureuse impuissance de la vertu. Quant à nous, rien ne nous étonne dans la ruine qui s'accomplit à Naples, ni les indécisions du jeune roi sous le poids de l'héritage qu'il a reçu, sous la pression des scrupules d'une conscience qui lui veut du mal, comme on le disait de Jacques II, et entouré d'une famille funeste, ni la versatilité du peuple napolitain, de cette démocratie des *lazzaroni,* sur laquelle l'ancien roi croyait avoir appuyé son des-

potisme ennemi de la bourgeoisie comme sur une base inébranlable, ni les trahisons ou la démoralisation d'une marine et d'une armée qui n'ont plus de chefs, ni la faiblesse du ministère constitutionnel, composé de membres bien intentionnés, honnêtes, éclairés, mais sans ascendant sur les hommes et sur les choses, qui ont obéi au sentiment du devoir en essayant, contre toute espérance, d'obtenir l'adhésion du Piémont à la conservation de l'autonomie napolitaine régénérée par des institutions libérales, et qui vraisemblablement ne poursuivent plus qu'une tâche, peu glorieuse sans doute, mais honnête : faire en sorte que la transition au nouvel ordre de choses s'accomplisse sans effusion superflue de sang italien, en évitant de donner des prétextes au débordement des passions vindicatives et des férocités populaires.

Il n'y a donc plus à s'occuper du sort de Naples. On n'a pas voulu ou on n'a pas pu contenir la révolution unitaire avant le passage du Phare; la question imminente qui va se présenter est celle-ci : une fois la révolution accomplie à Naples, que fera le gouvernement piémontais? Jusqu'à présent, le gouvernement piémontais est demeuré officiellement étranger à l'entreprise de Garibaldi; le roi Victor-Emmanuel a même désapprouvé cette entreprise par une lettre rendue publique; ses ministres ont toléré le départ des corps de volontaires; ils ont négocié avec les chefs du mouvement pour détourner des états romains la direction de ces corps; ils en ont tour à tour interdit ou autorisé le départ; ils ont semblé vouloir décourager le mouvement par les circulaires de M. Farini. Tant que l'issue de l'entreprise était incertaine, la décence ou l'habileté commandait de louvoyer ainsi; mais quand le roi aura quitté Naples, quand Garibaldi sera à la veille d'y entrer, les choses changeront de face. On s'engagera alors dans une crise grave; il faudra prendre un parti tranché. Les deux partis entre lesquels on aura le choix sont les suivans : ou l'on se conduira vis-à-vis de Garibaldi à Naples comme on s'est conduit envers lui en Sicile, on le laissera s'emparer de la dictature et agir sous sa responsabilité, — ou bien le gouvernement piémontais interviendra officiellement à Naples, il y fera proclamer et exécuter le plus promptement possible l'annexion; il recueillera le fruit du mouvement, et par cela même il prendra officiellement devant l'Europe la responsabilité des actes accomplis et des événemens ultérieurs. L'un et l'autre parti sont hérissés de telles difficultés que l'on ne peut attendre sans anxiété la décision à laquelle s'arrêtera le gouvernement piémontais.

Faut-il laisser Garibaldi maître à Naples comme il l'a été en Sicile? La question doit paraître bien grave aux hommes d'état de Turin. S'ils s'y résignent, ils se condamnent à un effacement plus humiliant encore que celui où ils végètent depuis trois mois. Garibaldi même à Naples, bien plus qu'en Sicile, sera le chef véritable de l'Italie militante. Il y aura toutes les ressources d'un riche royaume; il y disposera d'une armée considérable, au moins par le nombre des soldats; il y établira le centre et le foyer d'attrac-

tion de la nouvelle Italie. Le Piémont et les provinces du nord ne résisteront pas à cette influence et à ce prestige. Le gouvernement régulier deviendra plus difficile que jamais au cabinet de Turin. Il devra subir toutes les conséquences des desseins de Garibaldi, il sera compromis par ses nouvelles entreprises, sans avoir au moins la compensation de contrôler ces desseins et de décider de ces entreprises. Sans parler de l'intérêt d'ordre et aussi d'humanité qu'il y aurait à empêcher que le royaume de Naples ne tombât pas dans un état d'anarchie, en se plaçant au point de vue général de l'Italie comme au point de vue particulier de la sécurité du Piémont, du prestige et de l'ascendant du roi Victor-Emmanuel en Italie, il semble impossible que le cabinet de Turin se résigne à un tel effacement de lui-même et à un tel agrandissement de Garibaldi. Pour la paix de l'Europe, pour l'intérêt du gouvernement régulier d'un peuple de dix millions d'âmes, pour que la direction de la révolution italienne puisse être contenue et modérée elle-même par les responsabilités d'un gouvernement régulier, il semble que l'on doive désirer que l'autorité réelle du roi Victor-Emmanuel s'établisse à Naples le jour où s'y sera évanoui le fantôme de la royauté de François II. Nous ne sommes pas étonnés des desseins que l'on prête à cet égard à la cour de Turin : nous trouvons naturel même que cette cour ait pris ses dispositions en vue d'une telle éventualité, et que les quinze cents hommes de troupes de débarquement que porte l'escadre sarde soient déjà destinés à occuper Naples le jour où cette capitale restera sans gouvernement. Nous ne serions pas même surpris que, devant une nécessité si impérieuse, des puissances qui ont blâmé la conduite du Piémont dans ces affaires fussent bien aises de voir une prompte occupation piémontaise s'effectuer à Naples et y conjurer les désordres et les périls d'une révolution.

Mais des difficultés d'un autre ordre, et qui ne paraissent guère moins périlleuses, sont attachées pour le Piémont à cette résolution. Comment concilier la juxtaposition dans le royaume de Naples d'une autorité piémontaise officielle et de l'autorité extra-officielle de Garibaldi appuyé sur ses vingt-cinq mille volontaires, sur une partie au moins de l'armée des Deux-Siciles et sur le peuple napolitain? Garibaldi consentira-t-il à se subordonner à Turin? Cela paraît peu probable, à en juger par ses derniers antécédens. Garibaldi s'est donné pour mission de délivrer et d'unifier l'Italie; c'est pour n'être point troublé dans l'accomplissement de cette œuvre par les scrupules diplomatiques prêtés par lui au cabinet de Turin qu'il a ajourné l'annexion effective de la Sicile; c'est pour n'être point dérangé, contrarié, traversé dans ses desseins qu'il n'a plus voulu être l'agent responsable du gouvernement de Turin, et qu'il s'est fait le dictateur indépendant d'une révolution. S'il refuse de se replacer à Naples sous l'autorité et la contrainte officielles, que fera le cabinet de Turin? Osera-t-il lutter avec Garibaldi? Le pourra-t-il? Cette rupture devant laquelle il a reculé lorsque Garibaldi n'était encore qu'en Sicile, l'accomplira-t-il devant le dictateur

si prodigieusement grandi par la possession de Naples? Mais ce serait la guerre civile entre des Italiens également partisans de l'indépendance et de l'unité de l'Italie! Si les hommes d'état de Turin étaient capables de s'arrêter à cette pensée extrême, seraient-ils en mesure de la pousser jusqu'à l'action? L'Italie agissante pourrait bien les abandonner et passer tout entière du côté de Garibaldi.

Au point où les choses sont arrivées, à quoi bon s'abuser? Le maître de la situation, c'est Garibaldi. Il n'y aurait plus de prudence, et il y aurait un danger véritable pour l'Italie, à tenter de lui résister par la force. Ce n'est donc qu'avec l'assentiment de Garibaldi que le Piémont peut entrer officiellement à Naples et y rester. Les hommes d'état de Turin sont obligés de s'allier ouvertement avec Garibaldi; mais, en admettant que le chef des volontaires consente à cette alliance, il est évident que c'est lui qui en dictera les conditions, et que ces conditions seront qu'il demeurera le général de l'Italie militante et le maître de la direction du mouvement. Le gouvernement piémontais ne peut conclure l'alliance qu'en acceptant tout de suite d'énormes compromissions, et en prenant à son compte le programme de Garibaldi. On voit que les inconvéniens et les périls du parti de l'abstention et du parti de l'action se balancent presque pour le Piémont. Pourtant, puisqu'il faut opter, il nous semble que la prudence, la franchise et l'honneur conseillent au cabinet de Turin de se concerter, si c'est possible, avec Garibaldi. Certes il eût mieux valu, nous l'avons assez dit, ne point se laisser acculer à telle extrémité; mais puisqu'on s'est laissé entraîner dans un de ces dangereux défilés au bout desquels on se trouve en présence d'une faiblesse ou d'une folie, mieux vaut encore la témérité courageuse qu'une circonspection qui mène sans honneur aux mêmes périls. Le cabinet de Turin, — et il n'est pas après tout en mauvaise compagnie, puisque toute l'Europe en est là, — ne doit plus compter que sur le bon sens, la sagacité, la bonne foi de Garibaldi, et sur l'influence qu'il pourra exercer sur ce tribun armé pour conjurer, atténuer, ajourner les périls que provoque l'entreprise à laquelle il s'est voué.

La nécessité d'une entente ouverte et franche entre le ministère piémontais et Garibaldi nous paraît nécessaire, car c'est encore par là et ce n'est plus que par là qu'il sera possible au Piémont de coordonner non pas complétement, mais à quelque degré le mouvement italien: c'est ainsi et seulement ainsi qu'il pourra résister au débordement des passions qui le pressent. Nous venons d'avoir, par le dernier manifeste de M. Mazzini, la révélation saisissante du bouillonnement intérieur qu'excite la marche triomphante de Garibaldi; bien que l'on nous assure que M. Mazzini a peu d'influence sur le mouvement actuel, bien qu'après avoir saisi d'abord ce manifeste, le ministère piémontais l'ait livré à la publicité, soit pour faire montre du dédain que lui inspire l'initiateur fanatique de l'idée unitaire, soit peut-être pour convaincre l'Europe de la nécessité où il est de s'unir au mouvement afin de n'en pas laisser la direction aux sectaires, il nous est difficile de

croire que les accens de M. Mazzini ne retentissent pas profondément au sein des bataillons garibaldiens. Jamais l'ancien triumvir n'a été plus perfide, plus habile, moins mystique, plus pratique et plus éloquent que dans cette brûlante déclamation. C'est à la circulaire de M. Farini, destinée à restreindre le mouvement des volontaires, que répond M. Mazzini. Il considère cette circulaire comme dirigée contre le parti d'action, et s'empresse de relever le gant en se mettant à la tête de ce parti. « A paroles claires, dit-il, claire réponse. » Il traduit ainsi la dépêche ministérielle : « Nous tenterons, comme toujours, d'étouffer toute initiative en Italie. Nous aviserons à profiter de toute victoire italienne, quand elle aura été remportée par d'autres. Et quant à la politique intérieure, quiconque accepte cette règle est avec nous, quiconque la rejette est un sectaire. » Il reproche au ministère sarde d'avoir détourné l'expédition que l'on voulait diriger contre les états romains pour faire une diversion favorable à la descente de Garibaldi sur le continent napolitain; puis il s'écrie : « Nous ne sommes point une secte; nous sommes la conscience de la nation... Nous cherchons, nous voulons la patrie. Vous la voulez, vous aussi? Vous voulez vraiment, comme vous le murmurez à l'oreille de nos amis, quand vous cherchez à leur persuader la patience, le triomphe de cette idée? — Laissez-nous faire. — Que craignez-vous de nous? La république? Non. Vous savez que nous avons dit: La veille du jour où nous croirons de notre devoir de conspirer de nouveau pour la république, nous vous avertirons, et toute notre vie vous oblige à nous croire. L'accaparement des places? Non. Vous savez que, l'unité monarchique de l'Italie une fois proclamée, les uns parmi nous reprendront le chemin de l'exil, les autres celui de la solitude. Le partage de la gloire? Nous n'y aspirons pas. Dans les entreprises auxquelles nous travaillons, nos noms sont soigneusement célés par nous-mêmes. Laissez-nous sauver l'Italie, nous écrirons que c'est vous qui l'avez sauvée. — Laissez-nous faire. — Vous êtes retenus par les ménagemens que vous devez aux diplomaties étrangères; vous êtes obligés de préserver à travers les tempêtes le royaume sarde, vous êtes liés par vos peurs et vos amitiés. Nous, nous n'avons ni peurs, ni chaînes... Nous ne sommes liés qu'au pays et à notre conscience; nous pouvons annexer sans vendre, et nous aurons égard à votre triste situation. Nous sauverons les apparences; nous ferons une œuvre sainte avec les ruses dont on se couvre pour commettre un délit. En outre, quand en 1848 vous vous êtes décidés, après cinq jours de combat et après la victoire populaire, à entrer dans les plaines lombardes, ne disiez-vous pas aux gouvernemens de l'Europe : Si nous ne remuons pas, nous sommes renversés; nous marchons pour vous préserver avec nous de l'insurrection républicaine? Dites aujourd'hui aux gouvernemens : Ne voyez-vous pas monter la marée? L'Italie veut l'unité. Si nous résistons, nous tombons. Vous direz vrai. — Laissez-nous faire... Que vous importe?... Si l'entreprise réussit, vous savez que vous n'avez qu'à en accepter les fruits pour qu'ils vous appartiennent; si elle ne réussit pas, démontrez votre innocence en poursuivant ceux qui l'ont tentée. Nous ne vous demandons

qu'une chose, poursuivez après, non avant. » Il nous est impossible de cacher la pénible impression que laissent en nous cette véhémente invective et cette sanglante ironie. Nous voudrions que le gouvernement piémontais eût montré en effet assez d'énergie depuis trois mois pour avoir vraiment mérité les accusations de M. Mazzini. Nous sommes réduits aujourd'hui à attendre avec une perplexité douloureuse que ce doute soit résolu : Lequel aura le plus d'ascendant auprès de Garibaldi, de M. Mazzini ou de M. de Cavour? Nous ne le saurons qu'après la chute de la royauté napolitaine.

Puisque Garibaldi est maintenant le seul arbitre des destinées italiennes, Dieu fasse qu'il comprenne les difficultés que les nouveaux arrangemens de l'Europe opposent à la réalisation complète de ses desseins, et qu'il se laisse modérer par les avertissemens que de toutes parts les amis les plus dévoués et les plus autorisés de l'Italie ont récemment donnés aux Italiens! L'Angleterre elle-même, par l'organe de quelques-uns de ses hommes politiques et de ses principaux journaux, a signalé à Garibaldi l'inexcusable témérité d'une attaque prochaine contre l'Autriche. Ce concert de représentations a ému quelques Italiens éminens. On nous assure qu'il faut compter non-seulement sur la simple droiture de Garibaldi, mais encore sur l'autorité avec laquelle il peut contenir les plus ardens de ses compagnons d'armes, sur le bon sens pratique avec lequel il saura attendre les circonstances favorables ou éviter de se heurter contre l'impossible. Nous souhaitons, dans l'intérêt de l'Italie, qu'on dise vrai. Malheureusement les Italiens n'ont guère eu l'air, depuis quelque temps, de faire grand cas des avertissemens les plus désintéressés qui leur sont venus de France. Les Italiens ont des torts envers les opinions indépendantes de notre pays; ces torts, peut-être trop vivement ressentis chez nous, ont éclairci les rangs de leurs partisans. Ils ont cru parfois faire acte d'habileté en méconnaissant les sympathies qu'ils avaient conquises parmi les divers partis français pour rapporter uniquement au gouvernement les services qui leur ont été rendus par la France. Cette tactique a été peu adroite : il reste parmi nous des esprits éminens qui méritent d'être ménagés, et dont les opinions auront toujours un grand poids dans les affaires de l'Europe. Cette réflexion nous venait à l'esprit en lisant le dernier *Entretien* de M. de Lamartine, consacré tout entier à la situation actuelle de l'Italie. Cette belle étude, où parfois M. de Lamartine a retrouvé l'inspiration de ses meilleurs jours, a produit dans un public d'élite une vive sensation. Nous sommes loin de partager la plupart des idées de M. de Lamartine. L'illustre écrivain, voulant juger l'ensemble des choses italiennes, les distribue par grandes masses, et commet des erreurs de fait qui altèrent, contre son intention, l'équité de ses jugemens. Une de ces erreurs, qui vient d'être relevée avec un honnête empressement par M. Jules Bastide, est celle que M. de Lamartine a commise à propos du général Cavaignac. M. de Lamartine attribue par inadvertance au général Cavaignac, qu'il appelle un dictateur, l'expédition de Rome, entreprise plusieurs mois après la sortie du

pouvoir de l'honorable général. M. Bastide, ministre des affaires étrangères sous le général Cavaignac, établit péremptoirement, par la publication de ses dépêches, d'abord que le général n'était point un dictateur, puisqu'il réservait à l'assemblée nationale la décision des mesures qu'il y aurait à prendre à l'égard de la révolution romaine, ensuite que le gouvernement républicain de cette époque avait donné pour instruction à ses ministres de ne point intervenir dans les affaires de Rome, et de se borner à protéger la personne du pape. Mais à côté de ces inexactitudes de fait, et à travers un excès de sévérité contre la politique piémontaise, on est saisi des lumineuses intuitions du poète et des éloquens aperçus du grand orateur politique. M. de Lamartine est ouvertement contraire à l'unité de l'Italie; il indique avec profondeur les tendances républicaines du génie italien, et croit que ces tendances et les traditions historiques de la péninsule ne peuvent trouver leur satisfaction légitime que dans une organisation fédérative. Nous ne dirons pas que M. de Lamartine nous a convaincus, mais nous avouerons qu'il nous a vivement émus. Sans céder aux idées systématiques du grand poète, les Italiens peuvent trouver dans cet écrit des avertissemens qu'une sagacité vraiment politique saurait mettre à profit. Il en ressort du moins un enseignement de prudence singulièrement opportun à l'heure où le mouvement italien, dans sa marche préméditée contre l'Autriche, est en train d'accomplir sa seconde étape et va se trouver tenté d'entreprendre la troisième, l'invasion des états pontificaux.

Nous avons si souvent déjà dénoncé aux Italiens les énormes difficultés qu'ils soulèveront contre eux dans le monde en attaquant les états de l'église, que nous appesantir sur ce sujet serait tomber dans d'oiseuses redites. Nous voudrions leur présenter seulement une observation : s'ils persistent à attaquer les états romains, ils vont directement froisser des intérêts, des sentimens français, et affaiblir de gaieté de cœur ces sympathies françaises qui leur ont été si profitables. La France a, dans la question des états de l'église, des intérêts de plus d'une sorte. Parmi ces intérêts, l'intérêt catholique attaché à la conservation du pouvoir temporel du pape occupe une telle place qu'il n'est pas nécessaire d'en définir de nouveau l'importance; mais il est une autre considération, secondaire sans doute, une considération d'honneur politique qui nous touche de très près, et à laquelle on fera bien de prendre garde à l'avance. Il y a des troupes françaises à Rome, et l'on dit qu'on les renforce encore d'un régiment en ce moment même. Se figure-t-on, les volontaires ayant envahi les états de l'église, l'impression que produira en France et en Europe la vue de cette troupe française enfermée immobile dans Rome, comme dans une île enveloppée d'une mer garibaldienne? La marée des volontaires respectera la limite tracée par nous pour la protection personnelle du saint-père : elle n'ira pas plus loin, mais de toutes parts elle viendra déferler sur l'enceinte marquée par nos drapeaux. Nous enfermés dans Rome et Garibaldi tenant sous nos yeux la campagne, ce sera, sinon la contre-partie exacte, du moins le plus étonnant con-

traste de la situation de 1849. Que l'on se place au point de vue catholique ou anti-papiste, jamais, il faut en convenir, notre époque n'aura assisté à un plus surprenant spectacle. Nous ne saurions nous représenter exactement les sentimens qu'excitera une épreuve si neuve; nous désirons seulement par prudence qu'elle nous soit épargnée. Enfin pouvons-nous oublier que les forces du saint-père sont commandées par un général français? On peut porter des jugemens divers sur la résolution qui a poussé le général Lamoricière à la défense du pape; mais si Garibaldi va l'attaquer, peut-il y avoir pour des témoins français une situation plus dramatique? Sous l'émotion de cette scène, y aura-t-il parmi nous, dans notre armée, des spectateurs assez froids pour ne se souvenir que des divergences politiques, pour oublier qu'il s'agira de l'honneur, de la vie peut-être d'un de nos plus glorieux officiers, d'un général de l'âge héroïque et poétique de nos guerres africaines? Qui osera alors en France, et parmi ces soldats français qui du haut des remparts de Rome pourront suivre les chances du combat, qui osera souhaiter que Garibaldi soit le vainqueur et Lamoricière le vaincu? Nous présentons ces observations aux Italiens, certes sans animosité contre leur cause et, nous le croyons profondément, dans leur intérêt véritable. Qu'ils ménagent l'honneur de la France, des Français illustres, des sentimens français. En vérité, est-ce trop exiger d'eux que de les inviter, pour l'amour de leur cause surtout et un peu aussi par égard pour la France, à s'arrêter un moment et à réfléchir devant ces graves perspectives?

Voilà ce qui nous frappe dans les événemens qui, depuis quelques mois, emportent l'Italie. Tout est prévu, tout est noté. On dit d'avance : telle chose arrivera, et elle arrive. Ce qui est prévu depuis longtemps et n'est point encore accompli conduit à des conséquences désastreuses que les plus puissans politiques semblent avoir à cœur de vouloir conjurer. Que nous manque-t-il donc pour arrêter le torrent? Ce n'est pas la prévoyance; elle est si aiguisée, si subtile; elle rapproche tant le mal du regard, qu'elle devient une fatigue, une obsession, une maladie. Ce n'est pas la puissance; nous passons tout notre temps à la célébrer dans nos discours de gala. Ce ne sont pas les bonnes intentions; nous en sommes pavés Ne serait-ce pas la volonté? Nous entendons une de ces volontés fortes et persuasives, une de ces volontés qu'anime la puissante conception des combinaisons politiques, la vue complète des moyens par lesquels on les fait réussir, et cette déclaration ferme et hardie des desseins arrêtés qui enlève tout prétexte à ceux qui se croient intéressés à perpétuer les ambiguïtés, et s'exprime par des mots décisifs et souverains comme l'action elle-même.

Nous voudrions, pour nous détourner du triste spectacle des affaires extérieures, avoir du moins la diversion de la vie politique intérieure. Cette compensation nous fait défaut. Il y a eu, depuis quelques jours, les élections municipales : elles ont surtout constaté la triste indifférence du corps électoral. Viendra-t-il donc un temps où, sur ce vieux sol gaulois, il faudra employer la force pour décider les citoyens, comme autrefois les curiales des

municipes romains, à s'occuper de leurs affaires? L'empereur accomplit son voyage dans les nouveaux départemens. On espérait que ses discours jetteraient quelque lumière sur la situation extérieure. Nous n'avons vu jusqu'à présent que le discours de Lyon, lequel ne nous apprend rien sur les affaires étrangères, réitère les assurances pacifiques si souvent données, et, par quelques expressions caractéristiques, trahit un chagrin que l'empereur n'est point seul à éprouver. La session des conseils-généraux s'achève à peine. Quelques discours prononcés à l'ouverture de ces assemblées nous ramènent encore aux préoccupations extérieures. Parmi ces harangues, la plus importante est celle de M. de Persigny. La sécurité et la confiance rentreraient à coup sûr dans les esprits, si cela dépendait de notre ambassadeur à Londres. L'excès de son optimisme a nui à l'effet favorable que M. de Persigny devait attendre de son discours. Les paroles prononcées par lord Palmerston vers la fin de la session, le discours de clôture du parlement, présentaient aussi un contraste trop marqué avec les appréciations confiantes de M. de Persigny. Comme il était trop aisé de le prévoir, les récentes déclarations de lord Palmerston ne sont point une réplique courtoise à la lettre de l'empereur. Si nous étions une république, si nous étions directement associés à la conduite de notre politique étrangère, et si par conséquent nous avions le droit de prendre pour nous les observations de lord Palmerston sur la politique française, il nous semble que nous aurions lieu d'en être blessés; mais nous n'avons pas qualité pour nous montrer à cet égard plus susceptibles que M. de Persigny. Lorsque pourtant notre ambassadeur affirme que la chute de l'empire ottoman ne serait point une occasion de guerre européenne et ne fournirait matière qu'à des négociations diplomatiques, il nous sera permis de nous récrier sur la nouveauté d'une telle opinion, de rappeler que lord Palmerston a exprimé récemment à plusieurs reprises un avis tout à fait contraire, et que l'opinion de lord Palmerston est, en pareille question, d'une autorité incontestable. Nous croyons que l'état de la Turquie est peut-être pour les intérêts pacifiques un sujet d'inquiétudes plus menaçant encore que la condition de l'Italie. Un autre président de conseil-général, M. de La Guéronnière, a, dans son discours, abordé la plus intéressante des questions intérieures, la question de liberté. « Les vrais amis de la liberté, a dit l'orateur, ne sont pas ceux qui la flattent, mais ceux qui la modèrent. » Nous le voulons bien; mais la question serait de savoir si la liberté n'est pas en ce moment plus modérée en France que flattée. Ses flatteurs ne sont ni nombreux, ni dangereux à coup sûr, car où sont, grand Dieu! les faveurs que la pauvre liberté serait en mesure de leur donner? M. de La Guéronnière ne trouve-t-il pas qu'en remplaçant un mot par un mot, liberté par autorité, sa phrase exprimerait un principe plus applicable à notre temps? Mais M. de La Guéronière nous fait espérer, et nous l'en remercions, que nous arriverons par degré « à ce qu'une voix auguste a appelé *le couronnement de l'édifice.* » Voilà, croyons-nous, le grand moyen et le plus efficace qui

puisse être employé pour rajeunir la politique intérieure et rétablir ce sentiment de la sécurité extérieure. Parmi les mots célèbres qui servent de thème aux discours officiels, c'est celui qui nous plaît le plus. Nous aimons mieux encore entendre parler du couronnement de l'édifice que d'entendre répéter: L'empire, c'est la paix! N'est-il pas naturel que l'on préfère au mot qui rappelle un fait connu celui qui donne une espérance? E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES ROMANS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Ce serait peut-être une fantaisie prétentieuse aujourd'hui de rappeler une vérité qui luit pour tout le monde, et qui risque étrangement de s'obscurcir depuis que tant d'autres vérités plus commodes ont été découvertes : c'est qu'il ne suffit pas vraiment, pour faire une œuvre d'art, — que ce soit un poème, un roman ou un drame, — de dérouler le tissu des images banales, de découper des scènes et de promener au hasard des personnages dans une action vulgaire, de même que ce n'est point assez, pour faire un tableau, de rassembler et d'étendre des couleurs, observât-on d'ailleurs toutes ces règles qui sont le bagage ordinaire de toutes les écoles et de toutes les poétiques. Il faut encore et par-dessus tout cette autre chose que rien ne remplace, une idée, une inspiration sincère et communicative, une situation de l'âme ou un caractère à dépeindre, un coin de la vie humaine à ressaisir et à reproduire. De toutes les œuvres qui se succèdent ou se mêlent au courant d'une littérature, quelles sont celles qui marquent réellement et qui restent comme les témoignages de l'esprit d'un temps? Ce sont justement celles où il y a une pensée, une parcelle de vie morale. Que la forme soit sérieuse ou légère, qu'importe, si l'œuvre procède d'une idée inspiratrice, si elle a cet intérêt vivant qui tient à la vérité de la conception ou de l'observation? La fantaisie la plus éclatante elle-même est moins capricieuse qu'on ne croit dans ses subtiles et prodigieuses inventions. C'est ce qui fait la grande et suprême différence de l'art et du métier dans le domaine de l'intelligence. L'art donne une seconde vie à tout ce qu'il touche. Il ne combine pas des élémens au hasard et ne marche pas à l'aventure; il exprime une idée, il donne une forme nouvelle à une disposition de l'âme humaine, ou il fait jaillir la flamme d'une situation observée avec sagacité; il choisit surtout et dirige même le caprice. Le métier se sert de tout ce qu'il trouve, et, sans idée comme sans puissance, il mêle, il brouille, il arrange des élémens qui lui échappent ou dont il ne saisit que les côtés superficiels et vulgaires. Il y a enfin entre l'artiste véritable et l'homme de pur métier cette différence essentielle : le premier ne se met à écrire un livre que parce qu'il lui semble qu'il a quelque chose à dire; le second commence par prendre la plume en se disant qu'il a un roman ou un drame à écrire; il ne lui reste à trouver que le sujet, et dans ce monde, dans ce vaste monde qui se déploie devant nous, c'est bien le moins qu'il découvre de quoi suffire à la besogne de quelques jours qu'il s'est tracée. Le choix ne vient point de l'esprit, il vient d'un

goût passager, d'un engouement public ou du hasard, ce libéral dispensateur de tous les sujets de romans et de drames.

On ne peut guère en douter, ce n'est pas l'art qui a la primauté aujourd'hui et qui règne sur les esprits du droit de sa supériorité charmante. Un des traits les plus sensibles du temps présent au contraire, c'est la prédominance du métier sur l'art. Et qu'on y songe bien, le métier ne consiste pas spécialement dans la profession d'écrire, de faire des romans et des drames pour vivre, suivant une triste et maussade expression qui ne touche en rien à l'honneur des lettres; il consiste bien plus encore dans tout un ensemble de procédés familiers, connus d'avance, facilement accessibles, imaginés pour suppléer à l'originalité de la pensée et de l'observation. Ce quelque chose d'entièrement indéfinissable, qu'on nomme la grâce en religion, et qui s'appelle l'inspiration en littérature, ce qui fait en un mot le poète, l'artiste, a diminué d'une alarmante façon pour faire place à une activité vulgaire et inépuisable. A défaut de la qualité, qui commence à se faire rare, qui est réduite à une défensive énergique en attendant de reprendre l'ascendant, vous avez la quantité, et si la compensation vous semble insuffisante, à qui faut-il s'en prendre? Est-ce au public? Est-ce à l'écrivain? A l'un et à l'autre, je le veux, mais avant tout peut-être à une cause plus générale et plus profonde.

Il y a eu un moment en effet, et ce moment n'est point encore si éloigné de nous, où il s'est produit un phénomène extraordinaire : c'est ce que j'appellerai l'irruption de la démocratie dans le domaine de l'intelligence et des arts. Le nombre des lecteurs s'est accru dans une proportion incalculable. Il s'est levé tout à coup un public affamé d'une certaine nourriture d'imagination, affichant presque par vanité aristocratique le goût des arts, poursuivant les satisfactions d'esprit à bon marché et se jetant sur tout ce qu'on lui offrait, sans distinction et sans choix, avec l'inexpérience d'un enfant excité et surpris. Les lois essentielles de l'art n'ont point changé par ce fait même et n'ont point cessé d'être ce qu'elles étaient; mais toutes les perspectives se sont trouvées interverties et confondues, et il s'est formé dès ce moment une littérature à l'image de cette démocratie nouvelle, une littérature qui a ses lois et ses règles, ses procédés et ses mœurs. C'est ainsi que s'est développée cette situation étrange, où on pourrait dire que tout s'écrit et que tout se lit, où le succès n'est nullement en raison de la supériorité de l'art, et où la littérature, sous prétexte de se populariser, s'abaisse elle-même sans élever assurément le niveau intellectuel de ceux à qui elle n'offre qu'un aliment banal. Le résultat, c'est l'invasion de la médiocrité bruyante et puérile, ayant sa place au soleil, satisfaite d'elle-même, et se prenant quelquefois au sérieux, parce qu'elle trouve des lecteurs. Dans cette marche aventureuse et bizarre, sans doute le public surmené se plaint quelquefois des écrivains, et les écrivains à leur tour se plaignent du public, ou, d'une manière plus générale, de leur temps. Ni les uns ni les autres n'ont tort peut-être. Seulement le public se plaint, se sent vaguement pris pour dupe, et il achète, il dévore tout ce qu'on lui offre. Bien mieux, il a parfois d'incompréhensibles caprices et il met une sorte d'amour-propre à courir au-devant de la tromperie. La véritable, la sincère et modeste inspiration, il la dédaignera pour se laisser subjuguer par les habiletés d'artifice et de spé-

culation. Comme il est infiniment plus nombreux qu'autrefois et qu'il n'y a rien de plus dangereux que les foules anonymes et irresponsables, il se donnera le luxe de toutes les fantaisies, battant des mains à tout, sauf à tout oublier le lendemain et à se plaindre lui-même, créant par aventure, non certes des renommées durables, mais des notoriétés qui courent les rues un moment, idoles équivoques et éphémères du suffrage universel en littérature. Les écrivains à leur tour ne voient pas qu'ils sont eux-mêmes pour quelque chose dans l'aggravation du mal, les uns par complaisance intéressée, les autres en ne portant pas le fer et le feu dans la plaie, en ne rudoyant pas les faux succès, en ne montrant pas au public la puérilité ou la folie de ses goûts. Il s'ensuit que tout le monde a l'air de subir une fatalité qui est un peu l'œuvre de tout le monde.

C'est peut-être la crise inévitable et douloureuse d'un temps de démocratie où tout se transforme et où la pensée littéraire elle-même passe au feu de l'épreuve commune. Il viendra bien un jour où un peu d'ordre se fera dans cette mêlée obscure et confuse, où tout ce qui fait la force de l'intelligence retrouvera son prix et son action. En attendant toutefois, c'est une lutte bizarre entre la qualité et la quantité, entre le nombre envahissant et l'élite débordée ou envahie, entre l'art véritable et le métier, et nulle part plus que dans le roman cette lutte n'est visible. Il en devait être ainsi, car si rien n'est plus difficile à faire qu'un vrai, un bon roman, nulle forme littéraire n'est aussi plus accessible à la médiocrité et ne se prête mieux à ces combinaisons faites pour alimenter ou exciter une curiosité vulgaire. On fait des romans avec tout et avec rien, avec des ombres de personnages et de caractères, avec des lambeaux d'histoire et des vanités intimes, avec l'événement du jour et la mode d'une saison. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que le trouble de toutes les conditions littéraires porte souvent à l'esprit des mieux intentionnés eux-mêmes et leur fait illusion par une certaine facilité de succès qui n'est qu'un piége. Il est vrai, un livre aura peut-être le succès du jour, et demain il aura disparu comme une étoile filante. On en parlera un soir dans un salon, il soulèvera des opinions contradictoires, ou plutôt, car c'est là tout, il excitera des impressions confuses, et bientôt on n'en parlera plus; il ressemblera aux neiges de l'an passé ou au beau temps que nous avons perdu, et que nous ne connaissons plus. Il retombe au rang des choses qui n'ont plus de nom. Les bibliographes ont constaté sa naissance, ils n'enregistrent même pas sa mort, car les livres ne meurent pas, ils s'éclipsent.

De quoi viens-je parler ici? De bien des œuvres assurément, de bien des romans que vous connaissez et de bien d'autres que vous ne connaissez pas. Je ne voudrais nullement appliquer tout ceci à M. Laurent Pichat et à son dernier livre, à ce *Gaston* qui vient aujourd'hui nous conter une histoire nouvelle. M. Laurent Pichat est un esprit ardent et sérieux qui cherche et s'inquiète d'un certain idéal, qui se trompe souvent et recommence. Il a écrit ainsi un certain nombre de romans qui, à travers tout, et au milieu de bien des tâtonnemens, révèlent ce que j'appellerai une tension vers le mieux. L'esprit de M. Laurent Pichat, qu'on me passe ce terme, ressemble un peu à un arc toujours bandé qui ne part pas, ou qui n'atteint pas le but quand il lance la flèche, mais qui s'en rapproche. Son nouveau livre, *Gas-*

ton, est-il de ceux qui appartiennent à l'art véritable, ou de ceux qui se rattachent encore au groupe bariolé des inventions de tous les jours? Il y a du moins une idée, et cette idée en elle-même ne manquait ni d'élévation ni de force. De quoi s'agit-il en effet? C'est l'histoire d'un nom qui va finir, d'une vieille race aristocratique qui va s'éteindre; c'est la lutte d'un vieux sang de grand seigneur qui se révolte à l'idée qu'il ne va plus couler dans d'autres veines qui le transmettront à leur tour. L'auteur, je pense, aurait pu trouver bien d'autres manières de finir pour les races aristocratiques; mais il a imaginé son histoire à lui, et il a pris pour héros un homme de vigoureuse trempe qui n'a qu'un défaut, celui de flotter toujours entre l'héroïsme et les excès qui conduisent à l'échafaud ou au bagne. Ces Simore-Sabaillan qui ont trouvé en M. Laurent Pichat un historien fort indulgent, sont de mon pauvre Midi, qui n'en fait jamais d'autres, et ils ont pour dernier représentant ce personnage même du roman nouveau, ce terrible marquis que vous n'avez point connu assurément, et qui a été tout ce qu'on peut être : bandit ou chef de partisans pendant l'émigration du temps de l'empire, grand seigneur tout-puissant sous la restauration, et même encore pair de France sous Louis-Philippe. Il n'a pour le moment qu'une passion, celle de se voir renaître, de voir son sang refleurir en quelque rejeton qui aura du moins le bonheur de vivre dans de meilleurs temps où l'aristocratie reprendra ses vieux droits. Malheureusement il n'a qu'un fils qui s'épuise dans l'abrutissement et la débauche, et qui impose le martyre de son impuissant voisinage à une infortunée jeune femme dont les enfans meurent l'un après l'autre, comme des branches sans vie qui se détachent du tronc.

Le descendant des Simore-Sabaillan lutte pourtant en désespéré, en homme qui ne recule devant rien, pas même devant le crime. Il a été accoutumé à briser tous les obstacles; il est brisé par le destin en voyant mourir son fils idiot et fou. Il reste pour la première fois déconcerté lorsque tout à coup il trouve devant lui un jeune homme, un médecin qui soigne ses petits-fils, qui admire le dévouement héroïque de la comtesse de Sabaillan, aime cette jeune femme et s'en fait aimer, et ce médecin, ce Gaston Gélas, n'est autre qu'un enfant égaré du vieux marquis, le fruit oublié d'une ancienne séduction. Le vieux marquis se jette aussitôt sur ce dernier espoir: il veut reconnaître et adopter ce jeune homme; mais celui-ci se relève dans sa fierté et ne veut pas de cette reconnaissance tardive. Le vieux marquis mourra décidément sans postérité, et le jeune homme restera dans son isolement, n'épousant pas même la comtesse de Sabaillan, dont il est séparé par des souvenirs plus terribles que l'illégitimité. Gaston Gélas, c'est, je suppose, la démocratie qui s'élève sur la tombe de l'aristocratie expirante. Que voulez-vous? il faut bien qu'il y ait un peu de démocratie dans les romans de M. Pichat. La conception, à tout prendre, était sérieuse sans être absolument neuve, et les élémens d'intérêt étaient nombreux dans *Gaston*. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce récit, dont je ne fais que ressaisir le fil, s'égare en toute sorte d'aventures rétrospectives, et que la valeur morale de la donnée est souvent compromise par l'excès des couleurs. L'histoire des races qui finissent ne serait pas moins démocratique quand il y aurait un peu moins de souillures et de crimes, elle n'en serait même que plus éloquente en restant plus vraie. M. Laurent Pichat en dira ce qu'il voudra, il lui manque une chose essentielle,

l'art de conduire une action, de peindre dans une juste mesure les caractères et les situations, de raconter simplement.

Une idée, il y avait pourtant une idée : c'est ce qui intéresse dans ce récit nouveau, et c'est vraiment ce qui manque dans les aventures de *Monsieur et Madame Fernel* que raconte M. Louis Ulbach. On a, dit-on, parlé de *Monsieur et Madame Fernel* tout un soir, et c'est beaucoup; d'autres, plus hardis, ont voulu voir dans le roman de M. Ulbach presque un événement littéraire ou une révélation, et ce serait ou une complaisance singulière pour l'auteur, ou une sévérité bien outrée pour tant d'autres romans d'hier et de demain, qui ne valent pas moins, s'ils ne valent pas plus. La vérité est que cela peut bien être le thème d'une conversation fugitive au bout de laquelle personne n'est d'accord, et qui retombe comme un léger linceul d'oubli sur une œuvre éphémère. Quelle a été la pensée de l'auteur? A-t-il voulu retracer un tableau de la vie provinciale? a-t-il voulu décrire le contraste d'une femme vivant dans un intérieur bourgeois, au milieu de tous les soins du ménage, et d'une femme formée dans la chaude atmosphère de Paris, accoutumée à tous les succès de salon? Mieux encore, s'est-il proposé de décrire les effets produits par une de ces merveilleuses et pétulantes Parisiennes tombant dans un monde de province qu'elle enflamme et bouleverse au passage? Je ne saurais le dire au juste. M. Ulbach, on le dirait en lisant *Monsieur et Madame Fernel,* est un de ces écrivains à qui il arrive, non d'écrire un roman parce qu'ils ont une idée, mais de chercher une idée parce qu'ils veulent écrire un roman, et qui pensent qu'ils n'ont qu'à jeter un regard sur le monde. Oui, sans doute, le monde est grand et contient dans son sein d'inépuisables élémens d'intérêt; il y a des luttes obscures et poignantes, des complications infinies de mœurs et de caractères, des drames qui se nouent ou se dénouent sans cesse. Seulement ces drames, ces complications, ces luttes, il faut les voir, les condenser, les replacer sous leur vrai jour, en leur laissant cet accent humain qui les rend intéressans, et c'est ce que ne fait pas M. Louis Ulbach dans *Monsieur et Madame Fernel.* Les tribulations des deux bourgeois de Troyes, dont le ménage est si étrangement mis en émoi par l'arrivée de cette pétulante Parisienne, Mme Huard de Soligny, ces tribulations ont je ne sais quoi d'artificiel et de froid.

Le livre de M. Louis Ulbach laisse une impression singulière et indécise comme tout ouvrage d'imagination où il n'y a point réellement de sujet. C'est toujours, à vrai dire, la même situation, l'histoire de deux femmes rivales sans le savoir et sans le vouloir, se disputant un homme sans se l'avouer au fond du cœur. L'histoire se promène de la petite chambre à coucher de Mme Fernel au salon de l'ancien notaire, et de la maison Fernel jusque dans les salons de la préfecture de Troyes, mais elle est toujours la même. Et il n'y a point de situation dans *Monsieur et Madame Fernel* parce qu'il n'y a point de personnages humains et vivans. Ce sont des caractères entièrement factices, des ombres de personnages s'agitant dans une fiction sans point de départ et sans but. Ils ne se révèlent point par leurs actions, par le relief de leur nature au milieu du monde où ils vivent et des événemens qu'ils traversent, on ne les connaît que par ce qu'en dit l'auteur, qui prodigue les descriptions et se porte garant des caractères qu'il a l'inten-

tion de mettre en lumière. Mme Fernel est-elle une touchante matrone de province, le type de la vertu dans la beauté? J'attendrai d'autres preuves que son habileté dans l'art de faire des lessives, de confectionner des friandises en collaboration avec sa cuisinière, ou de raccommoder les uniformes de ses enfans. Ses luttes mêmes contre la passion n'ont rien de particulièrement dramatique et de très concluant. C'est une honnête femme, qui y met bon ordre, et dont l'auteur grossit évidemment les perplexités intimes. Le journaliste Jules Regnault est un petit être, demi-homme d'esprit, demi-amoureux, demi-ambitieux, qui se hausse sur ses petits pieds sans se grandir, et si Mme de Soligny trouve en lui un consolateur de son veuvage, c'est qu'elle n'est vraiment pas difficile. Point n'était besoin d'aller à Troyes pour trouver un héros de cette taille. Et le médecin, le docteur Bourgoin, est-il un génie dépaysé? Il a véritablement des qualités bien supérieures, médiocrement employées à pousser la fortune des journaliste de sa province, à réconcilier les ménages bourgeois et à tourmenter les sœurs de charité. Ce sont des personnages de paravent qui jouent un proverbe un peu long. On s'arrêterait volontiers à mi-chemin, et la promenade qu'on fait à Troyes avec la capricieuse Mme Huard de Soligny deviendrait monotone si de temps à autre elle n'était relevée par un certain esprit de détail. Ce qui fait défaut, c'est la force d'invention ou d'observation servant à féconder une idée juste prise au plus vif de l'âme humaine. Cette force manque dans le livre de M. Ulbach et dans bien d'autres. Il en résulte cette absence de toute originalité qui est trop souvent le caractère des œuvres contemporaines, et c'est ce qui fait que le roman dégénère si souvent en banales peintures au lieu de rester l'histoire familière et émouvante, le poème à la fois idéal et réel de toutes les luttes, de toutes les affections, de toutes les vicissitudes intimes de ce monde.

La littérature romanesque d'aujourd'hui en effet manque de ce souffle de vie et de vérité qui donne une expression toute-puissante aux œuvres de l'esprit. A quoi tiennent la séduction, le charme et la jeunesse toujours nouvelle de tant de fictions qui, depuis *la Princesse de Clèves,* ont captivé et captivent encore les intelligences? C'est que, sous des formes diverses, avec une inépuisable fécondité de nuances et malgré des inégalités secondaires, elles reproduisent des types vrais et naturels; elles sont l'expression dramatique d'un état de l'âme ou d'une idée: elles découpent dans la réalité humaine de ces tableaux émouvans ou moqueurs qu'une observation juste combine, que l'art fixe en traits durables. Je ne choisis pas : un jour c'est *René,* un autre jour *Valentine,* ou *Colomba,* ou *la Maison de Penarvan,* ou bien même quelqu'une de ces scènes qui échappent confusément à l'imagination ambitieuse et inégale. quoique puissante, de Balzac. En est-il ainsi maintenant? Le roman, depuis quelques années, s'en va à la dérive faute de puiser à cette source de méditation et d'étude où l'esprit d'invention s'agrandit et se renouvelle sans cesse. Pour tout dire, il court les aventures. Dépossédé de cette force créatrice qui l'élève au niveau des formes les plus exquises de l'art littéraire, abaissé dans son idéal et dans ses procédés, il se réduit à une sorte d'à peu près en toute chose, — à peu près de sentimens et de passions, à peu près de mœurs et de caractères, et même à peu près de style. Au lieu d'étendre ses conquêtes dans le vaste champ de la vie mo-

rale, au lieu de contempler le vrai monde et l'être humain qui l'anime, il s'est jeté dans la peinture des mondes spéciaux et des demi-mondes. De là vient ce qu'ont d'artificiel ou d'équivoque tant de romans contemporains. C'est ce qui explique aussi ce phénomène étrange de succès qui retentissent bruyamment dans certaines sphères, et que le reste du public ne peut comprendre quelquefois. — Vérité saisissante! disent les uns. — Débauche d'esprit, fantaisie ou mensonge! disent les autres. — Tous ont raison, car les œuvres autour desquelles se fait ce bruit éphémère ne peignent réellement qu'une partie de la société contemporaine, de cette société où, à défaut de classes, il reste malgré tout des régions différentes, dont chacune a ses goûts, ses manières d'être et sa physionomie. Ce qui est vrai pour l'une de ces régions ne l'est pas pour l'autre, ou n'a que ce degré de vérité relative et excentrique qui excite la curiosité bien plus que l'intérêt, et c'est ainsi que, descendant de sa hauteur, le roman s'est trouvé plié à une condition subalterne, échangeant les larges horizons de la vie humaine pour les petits horizons, se perdant dans la minutie des détails superficiels ou vulgaires, et appliquant à tout ce procédé de réduction qui s'appelle le réalisme.

Ce mot de réalisme a été inventé de nos jours, où l'on a inventé tant de choses. Il s'est introduit comme une nouveauté dans le domaine des arts, et il est devenu soudainement le mot d'ordre de toute une école de peintres et de romanciers qui a reconnu Balzac pour dieu, et dont M. Champfleury, l'auteur des *Amis de la Nature*, est un des prophètes. Oui, vraiment, le monde se partage, à ce qu'on nous apprend, entre ceux qui ont peur de la réalité, qui craignent d'effleurer du regard les vrais élémens de la nature humaine, et ceux que rien n'effraie, qui d'un œil tranquille et pénétrant scrutent les plus secrètes profondeurs. Il y a deux écoles : l'une est celle des esprits ordonnés, méthodiques, *satisfaits*, comme Dante, Virgile, Milton, habiles architectes si l'on veut, mais dont les œuvres ont une beauté convenue, sans qu'on puisse y trouver une notion nouvelle ou en tirer une acquisition pour le cerveau et le cœur; l'autre école est celle des forts et des puissans, des chercheurs infatigables et des révélateurs, de Cervantes, de Molière, de Lesage, d'Hoffmann, — de Balzac... et de M. Champfleury. Une des faiblesses de M. Champfleury, qui est un homme d'observation et de talent, est de se laisser décerner de ces rôles qui risquent de lui assigner un ridicule plus *réel* et aussi étrange que tous ceux qu'il décrit dans ses romans. Et pourquoi M. Champfleury est-il arrivé à ce sommet de l'art? Parce qu'il a fait *les Bourgeois de Molinchart* et *les Souffrances du Professeur Delteil*, les *Aventures de Mademoiselle Mariette* et *les Amis de la Nature :* œuvre étonnante du XIXe siècle, épopée merveilleuse de comique saisissant et de force observatrice! Par exemple, le style laisse quelque peu à désirer; mais c'est l'inégalité d'une nature concentrée dans la création, et d'ailleurs c'est inséparable du genre réaliste. M. Champfleury mériterait d'avoir d'autres amis, car enfin il réussit quelquefois, quand il oublie qu'il a un système, quand il se laisse aller simplement à son inspiration, et ce n'est pas une raison, parce qu'on raconte les aventures de M. Gorenflot ou de M. Boisdhyver, pour mépriser complétement les aventures de Françoise de Rimini, pour ranger Dante parmi les *satisfaits*.

Le réalisme par lui-même d'ailleurs est-il donc une si surprenante nou-

veauté, et ouvre-t-il des routes si fécondes à l'esprit d'invention? Il n'y a qu'un malheur: c'est que, dépouillé de ses oripeaux équivoques et réduit à sa plus simple expression, le réalisme n'est rien; il est vieux comme le soleil, vieux comme l'esprit humain, ou il n'est qu'un non-sens, une corruption de l'art. Dans sa véritable et juste acception, il est de tous les temps et de toutes les littératures. Tous les conteurs, tous ces historiens familiers de la vie, qui ont entrepris successivement de représenter par l'imagination la nature, les mœurs et les caractères, étaient-ils dénués du sentiment de la réalité des choses? Cette réalité, ils la peignaient sous mille formes, émouvantes ou ironiques, avec son mélange de passions, de vices et de ridicules. Ils ont observé la vie de haut, et ils l'ont représentée d'autant plus vraie qu'ils ont su choisir et combiner les élémens de leurs tableaux, que dans la profusion de leurs peintures ils ont laissé apparaître les traits essentiels et permanens. Au-delà de cette frontière naturelle fixée par les intelligences les plus vigoureuses, le réalisme, transformé en système, pratiqué comme il l'est aujourd'hui, est une puérilité prétentieuse et une altération de l'art. C'est la substitution d'un calque servile à l'interprétation libre et féconde de l'imagination, c'est le culte du détail mis à la place de l'étude large et supérieure des phénomènes caractéristiques du monde moral; c'est l'anéantissement des facultés créatrices de l'esprit dans un travail patient, tyrannique et stérile d'imitation. Et dans cette émulation singulière d'exactitude photographique, où s'arrêtera-t-on? Il faudra aller jusqu'aux dernières limites de la vulgarité la plus crue ou la plus banale. On ne remarque pas que tout ce qui existe en ce monde et dans la nature n'a point un intérêt égal. On ne voit pas surtout que la beauté, la vérité, tout ce qui charme, tout ce qui émeut dans une œuvre littéraire ou dans un tableau, tient moins à l'exactitude d'une reproduction judaïque qu'à un juste rapport des choses, à un ensemble de traits fondus et combinés par un art intelligent. Si votre œuvre n'est qu'une transcription obstinée et minutieuse, vous n'égalerez jamais la nature; si cette fidélité matérielle d'imitation est l'unique objet, l'unique mérite du roman, ce n'est que la vieille théorie de l'art pour l'art compliquée d'un goût inquiétant pour tous les spectacles vulgaires de la vie.

Un des sectateurs de M. Champfleury,— puisque M Champfleury a des sectateurs et des panégyristes,—lui attribue un mérite exceptionnel, celui d'exceller à saisir la couleur particulière que donnent aux passions et aux instincts l'habit bourgeois et la soutane du prêtre, les crânes dénudés et la perruque des vieillards, les extrémités languissantes de la province et le centre actif de Paris avec le prisme de la vie *artistique*. C'est là justement le caractère du roman réaliste : la couleur particulière voile l'essence humaine. L'homme disparaît, vous avez devant vous tout un monde confus, bariolé et tourbillonnant, de personnages excentriques plus reconnaissables à leur habit, à leur visage systématiquement accentué par le peintre, à leur geste et à leur langage, qu'à l'originalité vivante de leur nature morale. Ils ont existé peut-être, et cependant ils ne sont pas vrais de cette vérité humaine qui donne à une œuvre droit de cité parmi les créations de l'esprit. C'est peut-être une galerie de types excentriques, ce n'est point le roman dans sa large et sérieuse acception. *Les Amis de la Nature* ne sont qu'un chapitre de plus dans l'histoire du réalisme contemporain. L'auteur, M. Champfleury,

a un goût tyrannique et redoutable pour les bizarreries et les étrangetés d'un ordre subalterne, pour les ridicules, les manies, les faiblesses, les vices les plus crus ou les plus vulgaires, et, sous l'empire de cette fascination particulière à certains esprits, il croit trop aisément que tout le monde doit avoir le même goût. Il se trompe, car enfin où est l'intérêt humain, où est la comédie dans les mésaventures de M. Gorenflot, le mercier retiré, qui passe son temps à prendre possession de la forêt de Grateloup, à ouvrir des sentiers, à dessiner des flèches bleues sur les rochers, et qui s'attire des affaires avec l'administration forestière, même avec les tribunaux, devant lesquels il paraît escorté des *amis de la nature*, le philosophe Bougon, le loustic Bigle, le peintre Lavertujeon? Qu'on y ajoute Mme Gorenflot avec ses jalousies de mercière et ses querelles, l'intérêt ne sera pas sensiblement augmenté, et *les Amis de la Nature* ne seront pas moins un tableau d'une fantastique vulgarité, un assez maussade travestissement dont il faut peut-être avoir le secret pour en goûter tous les mérites. Et pourtant M. Champfleury est un des maîtres du genre!

Si le réalisme n'était que le caprice de quelque esprit à la recherche de la nouveauté, ce ne serait rien. Il faut en convenir, il règne aujourd'hui ou il aspire à régner dans les arts, dans la littérature; il se laisse voir dans une multitude d'œuvres qui se ressemblent par l'identité du procédé, bien qu'elles diffèrent par la nature du sujet. Le réalisme! où ne se glisse-t-il pas maintenant? Il est dans l'analyse des passions, dans la description des mœurs, du luxe, des élégances équivoques d'une certaine vie mondaine, comme il est quelquefois dans la peinture d'un terne foyer bourgeois ou dans des histoires de paysans. Il y a le réalisme aux allures semi-poétiques, semi-aristocratiques, et le réalisme recherchant la simplicité, la trouvant de temps à autre et l'affectant plus souvent encore. C'est évidemment au premier de ces réalismes que se rattachent ces pages récentes sur *le Monde des Eaux* où l'auteur, M. Tony Revillon, a voulu peindre certains côtés des mœurs contemporaines, et où s'enchevêtrent et s'enchaînent des histoires diverses peuplées de personnages élégamment corrompus. Ouvrez la plupart de ces récits qui ressemblent au *Monde des Eaux,* il s'en dégagera aussitôt un parfum capiteux de corruption; il y a inévitablement la place des courtisanes et des joueurs.

Quand je lis ces pages écrites souvent par des hommes jeunes, racontant des histoires de jeunesse et d'amour, je ne sais pourquoi je songe involontairement à ces autres jeunes gens d'un temps passé, à ce jeune René qui, dans sa mélancolie un peu emphatique, exprimait éloquemment les angoisses d'une génération, au jeune bourgeois Werther avec ses gaucheries naïves, ses troubles profonds et ses timidités singulières en présence de Charlotte. Nos héros, je veux dire les héros du roman réaliste d'aujourd'hui, ne sont pas de cette race. Ce sont des personnages plus dégagés qui connaissent mieux leur monde, et n'ont pas de ces élans d'ardeur exaltée, de ces vapeurs sombres et inutiles. Leurs passions n'ont le plus souvent rien d'idéal; elles sont d'un ordre infiniment moins élevé. Je ne sais si Werther avait des prétentions au réalisme; ce n'est pas lui qui eût peint Charlotte comme le héros d'un autre roman d'hier, *les Victimes d'amour,* peint la femme qu'il prétend aimer tout à l'heure. « Figure-toi une tête un peu petite,... un front

haut et bombé se creusant au-dessus de deux sourcils noirs et épais,... des yeux habituellement ternes et voilés, mais qui dans de certaines circonstances concentrent une puissance extraordinaire de vie et de passion, un nez droit d'un tissu aminci et transparent, des lèvres charnues et sanguines, des joues imperceptiblement duvetées... Et pour porter cette tête, mon ami, un torse admirable, une poitrine large et développée, des épaules pleines, blanches et grasses, des seins fermes et droits, et des bras durs et modelés comme s'ils étaient de marbre. » Je passe la manière de marcher. Et comment pensez-vous que l'auteur exprime les perplexités morales de son héros en présence de sa maîtresse, à qui il craint de dire son secret? « Le mot amour lui paraissait de feu, comme la robe de Marguerite lui paraissait de plomb; il n'osait prononcer l'un, et se croyait trop faible pour relever l'autre. » Voilà, ce me semble, qui est aller droit au fait et dire le dernier mot. Il est vrai que cette belle personne ne valait guère d'autres adorations, comme le reste de l'histoire le montre surabondamment. Cela prouve que les deux amans étaient très dignes l'un et l'autre de devenir des héros du roman réaliste. Cette crudité de peinture est en quelque sorte la marque originelle d'un récit où se révèle pourtant un talent qui a de la verve, de la jeunesse et des dons heureux.

Ce n'est pas dans ce monde aux élégances douteuses, aux agitations frivoles, aux amours faciles, que l'auteur de *Véronique*, M. Eugène Muller, puise son inspiration et cherche les élémens de ses récits. Il va au loin, dans le village, à la découverte des drames obscurs des campagnes. Au fond, c'est l'instinct réaliste se manifestant dans d'autres conditions et sous une autre forme. L'auteur s'était déjà révélé par un premier récit du même ordre, qui, en dénotant du talent, n'était point assurément le poème des mœurs populaires et rustiques. C'était plutôt une œuvre de bonne intention et d'inexpérience. M. Eugène Muller est-il plus heureux dans *Véronique*? L'inexpérience n'a point disparu, pas plus que la bonne intention, et l'essai continue, ce me semble. Dans le roman nouveau, on pourrait dire qu'il y a deux choses, un cadre et un tableau. Le tableau, c'est l'histoire de Véronique; le cadre est une fiction qui ressemble à toutes les fictions du roman moderne, qui en a l'exagération, les couleurs criantes et confuses. C'est un jeune homme, noble de naissance, ayant usé et abusé de tout, perdu de désordres et de vices, ruiné, flétri d'âme et d'esprit, et qui, tombant un jour chez un oncle, dans un village de la Loire, se donne, pour se désennuyer, le passe-temps de séduire une jeune fille qu'il rend mère. Il a cru s'amuser seulement, et tout à coup il sent en lui-même une transformation intérieure au contact de cette passion naïve et ardente qu'il inspire. Il se reprend à la vie par l'amour; au moment où il ne parle de rien moins que de vivre désormais avec la jeune Véronique, de se créer une existence par le travail, une fatalité sépare ces deux invraisemblables amans, et le jeune séducteur ne reparaît que vingt ans après, lorsque la destinée de Véronique s'est accomplie, lorsque la jeune fille a eu le temps d'épuiser toutes les amertumes attachées à une faute. C'est cette destinée de Véronique qui est le fond du tableau. Qu'arrive-t-il en effet? Dans le premier instant d'abandon, Véronique, le cœur navré et obstiné dans son amour, se sent perdue : elle est l'objet des railleries grossières des jeunes gens; son maître ne veut plus la garder dans sa mai-

son. Elle n'a plus qu'à mourir, comme une autre jeune fille trompée qui a laissé sa légende dans le pays, et dont l'histoire obsède son esprit. Elle n'est retenue et sauvée que par l'instinct maternel qui s'éveille; mais elle est obligée de fuir de village en village, pressée par la faim, mettant son fils au monde dans la misère et dans les larmes, cherchant à travailler et ne le pouvant, luttant enfin avec une candeur singulière. Elle finit par se résoudre à revenir dans son pays, et là, par des miracles d'honnêteté et de travail, elle parvient à désarmer tous les préjugés, à se faire estimer et aimer, jusqu'au moment où elle meurt, frappée au cœur par la mort de son fils, qui était soldat. Celui qui l'avait séduite, et qui la croyait morte depuis longtemps, arrive pour assister à ce deuil, devant lequel s'arrêtent ses réparations tardives.

Le fond de l'histoire vaut mieux que le cadre, disais-je. Le jeune comte Franz de Sugny, qui a ouvert le drame et qui reparaît grisonnant, est un personnage qui a des emphases vulgaires et les attitudes mélodramatiques d'un don Juan converti. Le caractère dé Véronique a seul de l'intérêt sans être d'une nouveauté bien frappante. Dans le récit de cette destinée de jeune fille, il y quelques pages vraies, humaines et d'une touchante simplicité, et par une singularité remarquable c'est la partie la mieux écrite de l'histoire de M. Eugène Muller. Le style de l'auteur semble regagner par la simplicité une correction qu'il n'a pas toujours; il s'engage dans des figures étranges et dans des défilés fort scabreux. Un personnage dira : « ...Vous paraissez goûter la vie, vous; moi, je m'y ennuie... — Il n'y a qu'un amour sur lequel je n'ai pu jamais mettre le cœur... — Ne sentant pas en moi la force grande nécessaire à ce labeur de Sisyphe... » Franz de Sugny, pour dépeindre son oncle, a un luxe de couleurs réalistes qui feraient envie à M. Champfleury; il le compare à un agaric collé à un chêne, à une de « ces fongosités qui, par une certaine macération, se transforment en amadou, » et il ajoute aussitôt, dans une langue baroque: « De *celle* à faire subir à mon *oncle-agaric* s'est chargée et se charge encore quotidiennement demoiselle Eulalie, etc... » Ce qu'il faut remarquer au surplus, c'est que ces façons d'écrire ne sont point particulières à M. Eugène Muller; elles se retrouvent dans beaucoup de ces récits du temps et même dans ceux auxquels on fait parfois de capricieux succès. Il semble que dans le roman la correction et la pureté de la langue ne soient qu'un bagage incommode, un lien importun pour le génie de nos inventeurs contemporains. Et cependant, quand la langue s'obscurcit, se surcharge et devient incertaine, n'est-ce point le signe de l'obscurité, de l'indécision et de la faiblesse de la pensée?

Ainsi se succèdent les romans qui fleurissent aujourd'hui comme ils fleurissaient hier, comme ils fleuriront demain; moisson périodique et toujours nouvelle d'inventions, de contes, de récits, qui offrent moins une large et forte image de la vie contemporaine que des reflets, des mirages, des fragmens inachevés. Quand l'été s'avance, on secoue les arbres, et les fruits tombent pressés sur le sol; parmi ces fruits, il en est de bons et de savoureux qui sont arrivés à une heureuse maturité; il en est un plus grand nombre qui déjà sont à demi gâtés et perdus; quelques-uns, avec des apparences magnifiques, ont cette piqûre, ce point noir qui dénote le germe de la corruption intérieure : ils ressemblent aux fameuses pêches à quinze

sous de M. Alexandre Dumas fils. Il en est un peu ainsi de l'imagination humaine, qui a ses œuvres choisies et savoureuses à côté de celles qui ne mûriront pas ou sont déjà flétries, qui a aussi, plus que jamais peut-être, de ces œuvres au point noir, de ces pêches à quinze sous de la littérature et de l'art. Ces œuvres, on ne peut s'y tromper, ne sont pas seulement un phénomène littéraire : elles sont le signe d'un certain état de société par les goûts, les idées, les habitudes morales qu'elles reflètent et qu'elles propagent; elles passeront cependant comme cette crise même dont elles sont à la fois un des élémens et l'expression, et c'est justement parce qu'elles sont éphémères qu'il est du devoir de tous les esprits doués de jeunesse et de vie de ne point s'attarder dans ces régions aux attraits trompeurs et aux succès d'un jour, d'aller droit à la grande carrière où fleurissent les œuvres d'une virile et saine inspiration.

CH. DE MAZADE.

La Philosophie de Leibnitz, par M. Nourrisson.

Lorsque Maine de Biran exposa la doctrine de Leibnitz, il y avait près d'un siècle qu'elle était presque oubliée en France ; elle n'y avait plus trouvé d'admirateurs depuis Diderot et Rousseau, et les railleries de *Candide* paraissaient être le dernier mot des Français sur le philosophe de Hanovre. Maine de Biran eut le mérite de faire cesser cette distraction, pour ne pas dire cette ignorance; mais comme il semblait y avoir en Leibnitz deux hommes, — un savant et un métaphysicien, — il laissa le savant de côté, et pensa que le métaphysicien pouvait être examiné à part. C'est ce point de vue restreint qu'ont adopté ceux qui ont, depuis lors, interprété ce grand système en France; c'est dans cette vue aussi que l'Académie des sciences morales et politiques proposait, il y a trois ans, comme sujet de concours, *la philosophie de Leibnitz*. Les concurrens devaient rechercher d'abord où Leibnitz était parvenu en philosophie et dans les diverses parties des connaissances humaines avant son séjour à Paris, puis établir quelle part le cartésianisme et la France peuvent réclamer dans les développemens de son génie; ils devaient examiner aussi le caractère nouveau introduit dans les discussions philosophiques par l'intervention de l'histoire même de la philosophie, négligée et ignorée jusqu'à lui. Enfin l'ensemble des théories de Leibnitz, ce qu'on appelle son éclectisme, devait être exposé et jugé. L'Académie ne parlait pas de ses travaux mathématiques, les jugeant sans doute étrangers à la question. Envisagé ainsi, Leibnitz pouvait encore être le sujet d'un ouvrage intéressant, quoique étroitement conçu, tel enfin que celui qui vient d'être publié par M. Nourrisson, et qui a été couronné par l'Académie.

L'auteur met tous ses soins à établir la parenté intellectuelle de Leibnitz et de Descartes. — Instruit dans les principes de la scolastique, Leibnitz avait seize ans lorsqu'il commença à lire Bacon, Kepler, Campanella, Galilée, Descartes surtout, qui dès lors le préoccupa sans cesse. Le souffle de l'esprit nouveau le saisit, et tout en gardant à Aristote une fidélité raisonnée, il se mit à la recherche de l'harmonie secrète qu'il pensait devoir exister au fond entre les anciens et les modernes. Tel était l'objet de ses méditations dans ce fameux bois de Rosenthal, près de Leipzig, consacré aujour-

d'hui par son souvenir. Il ne faisait qu'entrevoir confusément l'idée qu'il cherchait, lorsqu'en 1762, — il avait vingt-six ans, — une mission diplomatique le conduisit à Paris, où il exposa à Louis XIV le projet d'une expédition dans l'Égypte, destinée, selon lui, à devenir la *Hollande de l Orient*. Descartes était mort, mais il n'était bruit que de la doctrine cartésienne. Les sectateurs de la nouvelle théorie, Arnauld, Nicole, Malebranche, Huygens, Spinoza même, que Leibnitz vit à La Haye en revenant à Hanovre, développèrent et mûrirent ses jugemens. Il avait dès longtemps adopté la méthode de Descartes, qui tirait de la conscience humaine le principe de la certitude. La proposition célèbre : *Je pense, donc je suis,* était déjà, comme on l'a bien observé, une protestation victorieuse de la personnalité humaine contre le mot de Louis XIV : *L'état, c'est moi;* mais Descartes, en affirmant que l'essence de l'âme est dans la pensée et l'essence du corps dans l'étendue, faisait du monde, soit intérieur, soit extérieur, un composé d'étendue et de mouvement dénué d'activité propre et obéissant à de pures lois mécaniques sous une impulsion une fois donnée. Partant de cette notion affaiblie de l'être, Malebranche avait été conduit à établir que les substances créées sont essentiellement passives. Enfin Spinoza, de conséquence en conséquence, professait que les créatures ne sont pas des substances, et méconnaissait absolument la valeur indépendante et positive de chacune d'elles. Leibnitz alors, reprenant l'œuvre que Descartes avait laissée trop incomplète, releva la dignité de l'être créé en montrant qu'il était plus qu'une machine bien ordonnée, qu'il était une force vive, une cause ayant par ellemême la vertu, la puissance, l'incessant besoin d'agir. Rehausser ainsi la valeur de l'homme, c'était préparer la reconnaissance des droits de l'homme, c'était faire un pas vers la révolution. Cette substitution d'une dynamique vivante à une mécanique inerte est la plus importante des conceptions de Leibnitz.

Ce n'est pas que cette étroite affinité avec Descartes le disposât envers lui à des sentimens de déférence ni même de justice : on le vit constamment lié avec les adversaires du grand chef d'école, Huet entre autres. Ce qui l'irritait particulièrement était l'esprit de secte des cartésiens; il se révoltait contre leur maître, le regardant comme une sorte de César ambitieux, dangereux pour la république philosophique; peut-être aussi, on est forcé d'en convenir, avait-il ressenti quelque jalousie contre l'autorité immense prise par ce nom si nouveau; enfin il repoussait en lui l'influence française, que son patriotisme allemand, offusqué par la puissance de la maison de Bourbon, était vivement porté à combattre sous toutes les formes. Néanmoins Leibnitz est bien un cartésien, quoi qu'il en ait, et il appartient bien à la France; non-seulement il lui a emprunté sa langue pour écrire la plupart de ses ouvrages, non-seulement il a pris chez elle le goût de la clarté, l'horreur de la technologie, l'ambition de se faire entendre des femmes d'élite de l'époque, mais, chose plus importante, sa méthode n'est autre que celle de Descartes, qui part du doute pour arriver à la certitude: or tout Descartes est dans sa méthode.

Du reste, le système ingénieux qui, élevé pièce à pièce par ce génie sans cesse en progrès, ressort de l'ensemble de ses écrits, n'a guère de nos jours qu'une valeur historique, si on le transporte, comme l'a fait M. Nourrisson,

sur le terrain purement métaphysique où l'école s'est retranchée, rompant tout pacte avec les autres sciences. Conçu dans des proportions plus vastes, fondé sur ces sciences mêmes où l'université ne veut point se risquer, l'édifice n'apparaît dans son harmonie que si on le mesure, — qu'on me passe l'expression, — avec un compas plus ouvert. Aux yeux du psychologiste en effet, Leibnitz, génie tout mathématique, emploie trop exclusivement les procédés de l'ontologie et de la logique; porté aux abstractions et aux systèmes, il va droit à l'absolu, et sur les premiers principes il élève ce que l'Allemagne appelle des *constructions*, c'est-à-dire des créations idéales, des théories bien liées, mais que la nature ne se croit pas obligée de réaliser toujours. S'il rencontre des vérités, c'est sur la route aventureuse de l'hypothèse; il ne raisonne pas, il calcule, et l'on sait à quelles faussetés peut conduire cette inflexible langue des chiffres, quand on l'emploie hors de propos; mais quiconque ne saura pas s'en servir comme lui ne pourra jamais expliquer comment et pourquoi le faux se trouve mêlé au vrai dans ses théories. La *monadologie* ouvre de merveilleux horizons : chaque être est un abrégé du monde, un raccourci d'abîme, selon le mot de Pascal; il n'y a point de portion de matière si petite qu'elle ne contienne un monde infini de créatures; l'infini est partout autour de nous et en nous; tout est vivant, comme l'avait dit Pythagore, tout est plein d'âmes, depuis la matière brute, où palpite une vie confuse, jusqu'à l'homme illuminé par la conscience; nul esprit n'est sans corps, nul corps sans esprit. Tout être est impérissable; mais cet être, quelle en est la nature? Rien n'est moins clair pour ceux qui veulent, comme M. Nourrisson, voir dans la monade une entité métaphysique, et qui repoussent la lumière que répand sur cette conception toute mathématique le calcul infinitésimal. La monadologie a du reste en elle-même des parties vicieuses; prises telles quelles et acceptées avec les attributs imaginaires que Leibnitz se hasarde à leur supposer, les monades, étant incapables d'être influencées l'une par l'autre, et n'étant en rapport qu'avec le Créateur, ne peuvent avoir pour loi que l'égoïsme. C'est ainsi que Goethe, profondément pénétré de cette doctrine, ne faisait guère état des êtres aimans qui l'entouraient, et, ne voulant point laisser son âme se troubler au contact de la leur, les sacrifiait au commerce exclusif qu'il entretenait avec l'idéal. De même la loi de continuité, tirée de l'oubli par Leibnitz, et en vertu de laquelle il n'y a aucune interruption dans la série des êtres, paraît menacer la liberté humaine en ce qu'elle représente tous nos actes comme s'engendrant inévitablement les uns les autres; mais d'autre part, cette idée, portée dans les régions scientifiques, crée le calcul infinitésimal et donne à la physique des lois vérifiées par tous les savans modernes, depuis Buffon jusqu'à Geoffroy Saint-Hilaire. D'après ce simple aperçu, l'on voit que M. Nourrisson n'a pas eu tort en reprochant à Leibnitz d'avoir trop employé en métaphysique l'hypothèse, procédé exclusivement mathématique, et dont l'usage ne saurait être étendu sans péril; mais si, comme il est incontestable, la racine du système leibnitzien est précisément dans les mathématiques, n'est-ce pas fermer les yeux sur le côté le plus puissant du philosophe que de se refuser à étudier le mathématicien? n'est-ce pas être injuste envers son œuvre que de se placer hors du terrain le plus solide où elle se fonde, et de se borner à la prendre en flagrant délit d'empiétement lorsque les ra-

meaux de cette plante vigoureuse excèdent une juste portée? Ne voit-on pas combien est étroite cette méthode, qui ne trouve pas de meilleure garantie contre ce qu'on pourrait nommer les abus de pouvoir de la science que l'exclusion presque complète de la science elle-même de tout le domaine philosophique? J'ai dit presque complète, car le programme académique reconnaît, à la vérité, l'importance de l'histoire en philosophie, et l'on sait d'ailleurs que M. Nourrisson appartient à cette école observatrice qui, épiant les moindres manières d'être de l'âme humaine, fait sur elle une sorte de clinique, comme disait l'un des bons esprits de notre temps; mais la philosophie trouve-t-elle donc là ses limites?

La théodicée, couronnement du système de Leibnitz, a été jugée par Hegel, qui l'appelle un roman métaphysique. L'optimisme, auquel elle aboutit, est une doctrine noble et consolante, mais trop commode pour les âmes satisfaites, et trop peu capable d'exciter ces héroïques élans de la volonté par lesquels l'homme, dans ses révoltes méritoires, rajeunit parfois la face du monde et refait sa propre destinée. Elle s'accorde bien d'ailleurs avec l'époque, et surtout avec le milieu où elle est conçue. Les sombres perspectives ouvertes par le XVIIIe siècle ne sont point soupçonnées encore au temps de Leibnitz; on est, même au-delà du Rhin, en plein siècle de Louis XIV; les princesses, donnant la main aux philosophes, les accompagnent dans les sphères éthérées où fleurit l'idéalisme. Pareils aux géomètres qui opèrent sur des triangles supposés parfaits, les penseurs, en étudiant l'être, le nettoient pour ainsi dire de ses réalités peu élégantes, et lui donnent les formes abstraites et correctes exigées par l'étiquette de la métaphysique du temps. C'est dans ce monde fictif, où aucun choc, aucune contradiction n'est possible, où rien ne se passe sans raison suffisante, que vit l'esprit de Leibnitz, en compagnie des objets illustres de ses amitiés intellectuelles. Comment le génie lui-même, flatté ainsi dans ses instincts les plus délicats, saurait-il résister à des séductions aussi raffinées, et conserver en ce doux état cette force mélancolique de l'esprit qui affronte les tristes problèmes de la douleur et du mal? Comment des théories amères pourraient-elles naître dans ce rare et charmant milieu?

Leibnitz, considéré sous cet aspect, est le père de l'éclectisme moderne; il domine la grande révolution cartésienne; il résume le passé, et il ouvre l'avenir; il figure parmi les ancêtres spirituels de tous les philosophes venus après lui. Mais le plus grand côté, sans aucun doute, de ce beau génie, celui que M. Nourrisson a eu le tort de négliger, celui qu'aucun livre français ne nous a encore exposé, c'est le côté mathématique. Ce que la postérité a recueilli dans l'œuvre de Leibnitz, c'est la conception toute scientifique qu'il s'est faite de la philosophie. De sa métaphysique, comme de celle de Descartes, bien peu de chose a survécu; le reste s'en est allé où vont, depuis que l'homme rêve et pense, les rêves qui s'élèvent comme une fumée du milieu de sa pensée en travail. Le Leibnitz dont M. Nourrisson s'occupe, l'indocile ami des jésuites, l'auxiliaire de Bossuet dans la thèse soutenue en faveur des idées obscures, le rêveur de l'harmonie préétablie, n'a plus sujet d'émouvoir beaucoup aujourd'hui; c'est surtout le disciple de Kepler, le rival de Newton, le prédécesseur de Lagrange qui est immortel. Et qu'on ne dise pas que cette face du système leibnitzien est étrangère à la philosophie :

Leibnitz répond lui-même à l'objection, lorsqu'il signale par exemple les progrès que fera faire à la logique le calcul des probabilités. Les Allemands, qui tiennent aujourd'hui le sceptre de la haute spéculation, ne sont pas si exclusifs sur ce point que l'est en France l'université : Kant a écrit sur l'algèbre, Schelling était un mathématicien consommé, et ainsi des autres. Il est bien vrai que Leibnitz est tombé dans l'erreur quand il a voulu appliquer les lois mathématiques à certains objets que gouvernent d'autres lois; mais suit-il de là qu'il faille faire de la philosophie un petit domaine isolé, du philosophe un spécialiste *sui generis,* ne touchant pas, par prudence, aux mathématiques, à la philologie, à la religion, à l'économie politique, à la physiologie, à l'étude enfin de tout ce qui concerne l'homme? Non certes; il faut au contraire que toutes les sciences, se limitant les unes les autres, concourent à former la philosophie, cette science des sciences. Tel était le grand principe de Leibnitz, dont l'idée capitale était de restituer à la philosophie le caractère qu'elle avait dans l'antiquité, alors qu'elle consistait dans la recherche du vrai à travers l'universalité des connaissances humaines. C'est par là qu'il est le plus digne d'être étudié, et qu'il est pourtant le moins connu en France; c'est ce côté de son génie que devrait enfin faire paraître au grand jour l'un de ces philosophes véritables qui sont aussi des savans.

ALBERT BLANC.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA MUSIQUE CHINOISE.

Il nous arrive souvent de recevoir des lettres de personnes inconnues qui s'intéressent aux questions que nous traitons habituellement dans la *Revue*. Il est extrêmement rare que ces lettres, nombreuses et diverses de ton, qui nous arrivent de diverses parties de l'Europe, et même de plus loin, ne soient pas favorables aux principes que nous défendons ici, et qu'elles n'aient pour objet d'encourager nos faibles efforts à poursuivre l'erreur et à maintenir haut la critique d'un art puissant sur lequel il s'écrit tant de pauvretés. Nous nous sommes souvent reproché d'avoir laissé la plupart de ces lettres sans réponse, entraîné que nous sommes par tant de choses sérieuses ou futiles de l'heure présente, qui absorbent forcément notre attention. C'est un tort, car il nous semble que lorsque cette correspondance, souvent anonyme, touche à des sujets d'un intérêt général pour l'art, il y a profit pour tout le monde à la soumettre au jugement du public, et à débattre devant lui le point qui nous attire, à discuter soit des contradictions qui méritent une réfutation, soit des éloges qui s'élèvent plus haut que notre personne. C'est ce que nous voulons essayer aujourd'hui à propos d'une lettre que nous adresse de la Chine une personne qui occupe un rang élevé dans l'armée française.

Nous devons la connaissance de la personne honorable qui nous écrit de Shang-haï à son goût très éclairé pour l'art musical, et particulièrement à un travail qui a paru dans la *Revue* il y a quelques années : *le Chevalier*

Sarti (1). Lorsque l'expédition de Chine fut décidée par le gouvernement, nous reçûmes la visite de notre correspondant, qui arrivait de Rome, et que nous voyions pour la première fois. Il nous parla du long voyage qu'il allait entreprendre et du plaisir qu'il aurait à nous adresser les observations qu'il pourrait faire dans un pays aussi curieux que la Chine. En acceptant avec reconnaissance cette offre gracieuse, nous priâmes la personne qui se mettait ainsi à notre disposition de vouloir bien porter toute son attention sur la musique des Chinois. Quelques explications sont ici nécessaires.

On s'accorde à croire que la plupart des peuples de l'Orient possèdent chacun une *gamme* différente de celle qui nous est familière en Europe depuis la chute de l'empire romain. Les Indiens, les Arabes, les Persans, les Mongols, les Chinois admettent dans la série des sons élémentaires qui forment la base de leur *tonalité* des intervalles plus petits ou plus grands que ceux qui entrent dans nos deux seuls modes : *majeur* et *mineur*. Les Chinois par exemple posséderaient une *gamme* qui correspondrait à celle que nous pourrions construire en partant de la note *fa* jusqu'au *mi* supérieur, et sans le *si bémol*, en sorte que dans cette *gamme* singulière, au moins pour nos habitudes, il n'y aurait qu'un seul *demi-ton*, celui du *troisième* au *quatrième degré* étant supprimé.

Sans vouloir entrer aujourd'hui dans une discussion qui nous mènerait trop loin, nous nous permettons seulement de dire que nous ne sommes pas disposé à croire à l'existence *pratique* de ces prétendues gammes, et qu'il pourrait bien y avoir là un immense malentendu historique. Par des raisons philosophiques dont quelques-unes ont été déjà exposées ici même, nous sommes porté à croire que la théorie de l'art musical chez les peuples de l'Orient, comme chez les anciens Grecs et pendant notre moyen âge, renferme des subtilités doctrinales dont l'art vivant n'avait point à s'occuper. En un mot, nous pensons que, s'il existe réellement des chants populaires et religieux contenant des intervalles ou des accens mélodiques qui blessent nos habitudes et s'éloignent de la tonalité européenne, ce sont là des faits curieux de la sensibilité qui se perpétuent par la tradition, mais qui n'ont pas leur raison d'être dans un principe général de la nature humaine. Nous n'ignorons pas que cette manière de voir pourra fort étonner ceux de nos lecteurs qui sont au courant de la question que nous soulevons; mais aussi nous émettons cette opinion comme un *à priori* de notre esprit, sans prétendre l'appuyer par des faits contraires à ceux qui sont généralement admis par les historiens de la musique, principalement par M. Fétis.

La première chose donc que nous avons recommandée à l'attention de notre correspondant, c'est d'examiner la *gamme*, la *tonalité* surtout, de la musique des Chinois. « Ne vous occupez pas de la théorie exposée dans les livres, lui avons-nous dit, écoutez les chants populaires et les morceaux que les gens du métier pourront exécuter devant vous, et rendez-vous bien compte de la sensation physique que vous en éprouverez. Assurez-vous si les musiciens chinois ont conscience des effets qu'ils produisent, analysez ces effets, et veuillez nous dire s'ils vous paraissent appartenir à une échelle différente de notre gamme européenne. »

(1) *Revue* du 1er janvier, 15 août 1854, 1er et 15 août 1855, 15 avril et 1er juin 1856.

La lettre que nous avons reçue de Shang-haï porte la date du 28 mai 1860; elle ne contient encore qu'un aperçu général des mœurs du pays, des plaisirs, des fêtes et du théâtre des Chinois, sans toucher d'une manière précise aux questions que nous avons posées. Notre honorable correspondant nous promet plus tard de plus amples renseignemens. Laissons-lui un moment la parole :

« ... Je ne vous parlerai de notre navigation de cinq mois que pour vous dire que dans nos différentes relâches au Cap, à Batavia, à Singapore et à Hong-kong, on lit beaucoup la *Revue des Deux Mondes*. La musique de chambre y est très cultivée par les Européens, parce que c'est la seule distraction qui rappelle la patrie... Je ne vous dirai rien des instrumens chinois, qui sont connus en Europe et signalés par les auteurs qui ont écrit sur cet étrange pays; mais les théâtres méritent une mention spéciale. Il y en a un grand nombre qui donnent des représentations en plein jour, aux abords des pagodes et sur les places publiques. On y représente des drames en beaux costumes et sans décors. Les acteurs se placent à l'ouverture des galeries de la cour, où il se fait une musique bruyante accompagnée de tamtam qui ne plaît pas même aux indigènes. Dans les grandes villes, j'ai assisté à des représentations du soir dans de petites salles qui ressemblent un peu aux nôtres. Il n'y a pas de loges dans ces salles, mais des bancs disposés en amphithéâtre. De quatre heures de l'après-midi à minuit, on y représente ce qu'on pourrait appeler des opéras-comiques, on chante et on parle successivement, et le chant est accompagné d'un orchestre qui se tient au fond de la scène. Cet orchestre, composé d'un quatuor, lance des sons aigus et discordans sans *préparation* ni *résolution,* et qui m'ont fait penser au dernier opéra de Verdi, que j'ai entendu à Rome : *il Ballo in Maschera*. Les hommes chantent en voix de fausset pour imiter la voix des femmes, qui ne sont pas admises sur la scène chinoise. Les costumes sont magnifiques, un grand nombre de comparses animent la scène. Les pièces en général peuvent se comparer à notre ancien mélodrame, dont M. Pixérécourt est le Corneille. Ce sont des scènes attendrissantes, des combats, des bouffonneries, entremêlés de marches et de chant. Les décors sont dans l'enfance de l'art. De grosses enluminures couvrent le fond du théâtre; il n'y a ni coulisses ni rideau. Sur le devant de la scène se trouve un petit autel couvert de fleurs, dédié au dieu de la folie. Vous voyez, monsieur, qu'il y a là une assez grande analogie avec le théâtre grec, avec l'autel de Bacchus et le chœur qui défilait autour. Le goût du spectacle est inné chez les Chinois. Chez tous les gens riches, il y a un petit théâtre, un assortiment de costumes et d'armes pour la scène.

« Notre armée vit au milieu des Chinois comme en France. Je me suis promené à Canton et à Shang-haï, dans l'intérieur de villes immenses, sans être inquiété; au contraire notre uniforme est très bien vu des habitans, car nous les protégeons contre l'invasion des rebelles, qui de temps en temps viennent rançonner les habitans des villes du littoral. Une excursion dans ces rues où la foule vous coudoie et vous entraîne, au milieu de riches magasins si bien ordonnés, le silence de ce peuple qui ne s'occupe que de son industrie, tout cela produit sur vous un effet voisin du vertige. Il faut se faire porter en palanquin pour bien traverser ces rues, car les courses sont interminables

dans des villes qui renferment deux millions d'habitans. Ce qu'il y a de plus curieux pour un étranger, ce sont les pagodes, les temples de Confucius et de Bouddha, les bonzeries où vivent les moines, et les charmans jardins de plaisance, où les établissemens de thé et les restaurans sont aussi nombreux que sur les boulevards de Paris. »

En attendant de nouveaux détails sur le sujet qui nous occupe, nous pouvons déjà tirer de cette lettre quelques données intéressantes sur ce vieux peuple rusé et corrompu qui possède une civilisation bizarre, où l'inexpérience la plus naïve se combine avec le pédantisme d'une science toute scolastique. Ainsi les Chinois ont un théâtre où tous les genres sont confondus dans un mélange inextricable de bouffonneries et de scènes attendrissantes, de chant, de danse, de beaux costumes et de marches triomphales et symboliques, théâtre qui a beaucoup d'analogie avec le drame romantique inventé de nos jours. Otez le génie de Shakspeare, et le canevas qu'il a rempli des types admirables de son imagination puissante et gracieuse ne s'élèvera pas au-dessus de l'enfance de l'art dramatique et du théâtre populaire des Chinois. Il est bon aussi de savoir que le genre de l'opéra-comique, né du développement de l'ariette et du vaudeville, ce mélange très naturel de chant et de dialogue, de mélopée et de libre parole, d'expansion lyrique et de raisonnement, qu'on croyait avoir été inventé par la France après l'Italie, remonte un peu plus haut dans l'histoire, et que les Chinois, qui ont connu la poudre et l'imprimerie avant l'Europe, n'ont point ignoré l'art de plaisanter en chantant. Il nous reste à apprendre sur quelle *gamme* ils chantent tout cela. Ici nous pouvons devancer un peu les informations de notre correspondant.

Sans nier même l'existence pratique des différentes gammes des peuples de l'Orient, et en admettant les *tonalités* diverses qui en résultent, il resterait toujours à expliquer d'une manière satisfaisante un tel phénomène de sonorité en le rattachant à une loi de l'histoire qui lui assignerait une place dans le développement de l'art et dans la hiérarchie de nos plaisirs esthétiques. Or ce problème, à notre avis aucun historien de la musique ne l'a encore parfaitement résolu, car il faut bien savoir que la variété des intervalles qui peuvent entrer dans la composition d'une gamme quelconque ne peut pas être infinie, et que cette var été même est toujours renfermée dans l'*octave*, qui semble être l'unité primordiale de la nature, où s'agitent et sont contenus le caprice de la sensibilité physique et la puissance créatrice de l'imagination, en sorte qu'il n'est pas rigoureusement juste de dire que *la musique est tout entière dans l'homme,* et qu'il n'emprunte rien au monde extérieur pour créer ses chefs-d'œuvre. Il lui emprunte le son, qui est une combinaison de la matière. Il reçoit de la nature l'organe merveilleux qui perçoit la sonorité, et la sonorité *musicale,* mesurée par l'unité de l'octave, que l'homme n'a pas créée non plus, n'occupe qu'un très petit espace dans l'échelle immense des bruits de la matière. Un fait qui a été surtout mis en évidence par la sagacité de M. Fétis, c'est que l'harmonie de succession, l'harmonie *attractive* des sons simultanés, pour adopter l'heureuse expression de cet écrivain, n'est possible qu'avec notre gamme européenne. Voilà pourquoi M. Fétis a pu affirmer, mais, selon nous, d'une manière trop absolue, que les Grecs et les peuples de l'Orient n'ont pu connaître les effets

qui résultent de la science harmonique des sons simultanés, parce que le genre d'intervalles qui entraient dans la composition de leurs tétracordes la rendaient impraticable.

Quoi qu'il en soit de ces questions épineuses, qui seront résolues le jour où les faits qui constatent la variété des échelles auront pu être mieux étudiés, nous sommes disposé à ne voir dans ces gammes multiples et bizarres que des formules mélodiques qui se transmettent par la tradition orale, des espèces de dialectes qui précèdent la formation de la langue générale, qui est notre gamme européenne. Cette langue générale une fois existante, les dialectes qui ont servi à la former disparaissent, et leurs variétés d'accens sont absorbées dans l'unité savante de l'art, c'est-à-dire que l'unité de l'*octave* se substitue aux différens intervalles qui la divisent chez les Arabes, les Persans, les Indiens, les Chinois. On pourrait ainsi appliquer aux différens *modes* que possédaient les anciens Grecs, et aux gammes accidentées des peuples de l'Orient, ces belles considérations de M. Renan, dans son *Histoire des Langues sémitiques*, sur la multiplicité des dialectes primitifs avant la formation de la langue générale : « Il semble, au premier abord, que rien n'est plus naturel que de placer l'unité en tête des diversités, et de se représenter la variété dialectique comme sortie d'un type unique et primitif; mais des doutes graves s'élèvent quand on voit les langues se morceler, avec l'état sauvage et barbare, de village en village, je dirai presque de famille en famille. Le Caucase et l'Abyssinie par exemple présentent, sur un petit espace, une immense quantité de langues entièrement distinctes. La nature et la variété des dialectes de l'Amérique frappèrent d'étonnement M. de Humboldt... Les langues qu'on peut appeler primitives sont riches, parce qu'elles sont sans limites. L'œuvre de la réflexion, loin d'ajouter à cette surabondance, sera toute négative!... »

Tel nous paraît être aussi le principe de développement historique qui explique l'existence d'une grande variété de séries sonores, de formules mélodiques, qui peuvent entrer dans l'unité naturelle de l'octave, variété qui ne peut pas être infinie, et qui dès lors suppose une loi qui préside à la perceptibilité de l'organe auditif. Quelle est cette loi? Ni la science, ni l'histoire ne l'ont encore bien définie. Ce qui est certain, c'est que l'harmonie des sons simultanés n'est possible qu'avec notre gamme européenne, et que la large tonalité qui résulte du contact et de la fusion de ces deux élémens fécondés par le rhythme exclut les nombreuses échelles primitives, qui ne peuvent se maintenir que sous la forme de série mélodique. C'est là le résultat des progrès de l'art et de la marche de l'esprit humain, qui en toutes choses vise à la simplification des procédés, à l'élimination des variétés, comme dit M. Renan, au profit de l'unité savante qu'exige la civilisation. C'est par la science de l'harmonie, par les artifices de la modulation, que l'art retrouve parfois le vague, l'indéfini, et la variété des tonalités primitives. Tel nous paraît être un des caractères de l'œuvre de Chopin, de Mendelssohn, et d'autres compositeurs modernes. Ces idées, que nous ne faisons qu'effleurer aujourd'hui, seront un jour l'objet d'une étude développée.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

le
la

ur
u-
res
les
qui
les
ens
oc-
les
ens
des
His-
ant
rien
re-
itif;
avec
e en
es-
e et
um-
elles
pon-

i ex-
mélo-
ui ne
per-
l'his-
monie
t que
mens
ui ne
e ré-
outes
iétés,
ation.
, que
primi-
Men-
aisons
e.
DO.